L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012. La réplique sociale du séisme.

Javier Herrera (IRD-DIAL)
Nathalie Lamaute-Brisson (consultante IHSI)
Daniel Milbin (IHSI)
François Roubaud (IRD-DIAL),
Camille Saint-Macary (IRD-DIAL),
Constance Torelli (INSEE),
Claire Zanuso (Université Paris Dauphine-DIAL)

Institut de recherche pour le développement
Développement Institutions & Mondialisation
PROJET FINANCÉ PAR L'ANR - PROJECT FUNDED BY THE ANR

L’évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012.

La réplique sociale du séisme.

Javier Herrera (IRD-DIAL)
Nathalie Lamaute-Brisson (consultante IHSI)
Daniel Milbin (IHSI)
François Roubaud (IRD-DIAL)
Camille Saint-Macary (IRD-DIAL)
Constance Torelli (INSEE)
Claire Zanuso (Université Paris Dauphine-DIAL)

IHSI, IRD, DIAL, NOPOOR, ANR

Juin 2014, Paris, Port-au-Prince

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et a également bénéficié d'un financement de l'Union Européenne, sous le 7e Programme-Cadre de recherche (thème SSH), projet Nopoor, convention de subvention numéro 290752.

Les points de vue exprimés dans cette publication relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'ANR et de la Commission Européenne.

Suggestion de citation du document

Herrera, J, Lamaute-Brisson, N., Milbin, D. Roubaud, F, Saint-Macary, C., Torelli, C, Zanuso, C.. L'Evolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012. La réplique sociale du séisme. IHSI, DIAL, Paris, Port-au-Prince, 2014.

Crédit photo : Ecolières, Port-au-Prince 2012©Claire Zanuso

Préface de l´Institut Haïtien de Statistique et d´Informatique

L´Institut Haïtien de Statistique et d´Informatique (IHSI) est heureux d'offrir aux décideurs, aux professionnels, aux chercheurs et au public en général le présent ouvrage sur l´impact du séisme du 12 janvier 2010 sur les conditions de vie des ménages en Haïti. Il a été élaboré en étroite collaboration avec le laboratoire de recherche Développement, Institutions, Mondialisation (DIAL) de l´Institut de Recherche pour le Développement (IRD).
Cet ouvrage est fondé sur l´analyse de l´Enquête sur les Conditions de Vie Après Séisme (ECVMAS) réalisée en 2012 par l´IHSI avec l´appui financier et technique de la Banque Mondiale (BM) et de DIAL. Il vient à la fois couronner une étape de travail intense et ouvrir des perspectives pour les politiques publiques.

La première enquête consacrée aux conditions dans lesquelles les individus et les ménages produisent et façonnent leur vie, l´Enquête sur les Conditions de Vie en Haïti (ECVH), a été réalisée par l´IHSI en 2001, avec l´appui de l´Institut d´Etudes Internationales Appliquées de la Norvège (FAFO) et du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD). Il s´agissait alors de dresser un panorama des dynamiques de population et des ressources humaines, de l´organisation sociale ainsi que des systèmes de vie des ménages. Cette enquête devait être renouvelée cinq ans après le recensement général de la population et de l´habitat (RGPH) de 2003. Les aléas en ont décidé autrement, mais le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 a remis ce thème à l´ordre du jour.

Comme chacun sait, ce tremblement de terre a provoqué d´importants dommages corporels et de nombreuses pertes en vies humaines ainsi que la détérioration des conditions de logement de la population. Mais il était aussi important de prendre la mesure de son impact sur l´ensemble des conditions de vie, dans leurs diverses facettes, démographiques, sociales et économiques, et dans leurs dimensions objectives et subjectives. Il était également important de savoir où en était la population après deux ans de mobilisation de l´aide internationale et des solidarités entre les ménages résidant en Haïti et entre ces derniers et ceux de la diaspora. D´abord, pour tenter de saisir les ruptures et les continuités par rapport à l´avant-séisme. Ensuite, pour fournir aux décideurs une ligne de base au moment de la transition de la gestion de l´urgence à la relance des interventions pour le développement.

Bien qu´éloignée du modèle d´enquête retenu en 2001 pour l´ECVH, l´ECVMAS part d´un souci similaire: retracer, à partir d´un large éventail thématique, les différents aspects des conditions de vie, du logement à la consommation des ménages en passant par l´éducation, la santé, l´insertion dans l´emploi et les mobilités professionnelles, les unités informelles de production non-agricole et les unités de production agricole. Simultanément, l´ECVMAS reprend et affine l´expérience de l´Enquête sur l´Emploi et l´Economie Informelle (EEEI 2007) conçue par l´IHSI et réalisée, avec l´assistance technique de DIAL, entre fin 2007 et début 2008. D´où la possibilité – et c´est une première – de comparer et de saisir, dans des limites raisonnables, les évolutions du chômage, de l´insertion dans l´activité économique, du sous-emploi et des revenus du travail.

Evidemment, la problématique de l´impact du séisme et les dégâts provoqués par celui-ci ont fait émerger des défis méthodologiques dont traite le représentant de DIAL dans sa préface au présent ouvrage. Il faut notamment souligner l´effort entrepris pour inclure les camps de personnes déplacées dans le champ de l´enquête.

Les résultats de l´enquête permettent d´identifier des enjeux cruciaux pour l´avenir. Tout d´abord, la question du logement (habitat et accès aux services de base) demeure centrale dans un contexte d´urbanisation croissante. Il y a davantage de logements surpeuplés et la précarité des logements de l´Aire Métropolitaine s´est accrue suite au séisme, les rendant plus vulnérables aux divers types de catastrophes naturelles récurrentes depuis environ une dizaine d´années. Et si l´accès aux services de base s´est amélioré depuis 2001, beaucoup reste à faire afin de garantir à la population des conditions d´existence dignes.

La question de l´emploi demeure primordiale car le travail constitue la première source de revenus de la majorité des ménages. De 1999-2000 à 2007, les enquêtes de l´IHSI indiquent, à des degrés divers, un réel problème d´absorption de la population en âge de travailler (10 ans et plus), des jeunes en particulier, dans l´activité économique. Le taux d´activité et le taux de chômage se sont améliorés entre 2007 et 2012. Mais les actifs occupés de 2012 – principalement des travailleurs indépendants – sont majoritairement en situation de sous-emploi, en termes de durée du travail mais aussi en termes de revenus perçus, avec une

régression des revenus réels et le creusement des inégalités de revenus de l´emploi entre 2007 et 2012.

Il faudra, bien sûr, évaluer le rôle des transferts en provenance des ménages de la diaspora dans la compensation éventuelle des inégalités des revenus du travail. Car, le modèle d´une économie exportatrice de main-d'œuvre et de plus en plus dépendante du financement des travailleurs émigrés, en construction au cours des années quatre-vingt-dix, s´est largement consolidé depuis.

L´accroissement de la productivité, pour sortir du sous-emploi et assurer de meilleures rémunérations, la diversification des activités, pour accroître l´absorption, apparaissent comme des enjeux incontournables. La réduction des inégalités comme objectif de politique publique est également un impératif de premier ordre, d´autant que les inégalités d´accès à l´éducation observées se traduiront probablement par de fortes disparités de revenus du travail.

Dans cette perspective, de nouveaux outils et dispositifs statistiques sont à mettre en place pour saisir de manière plus fine les mécanismes à l´œuvre sur le marché du travail et dans l´emploi à compte propre. L´IHSI travaille à la mise en place d´un dispositif pérenne qui produise des séries temporelles fiables et opportunes sur l´emploi.

Enfin, l´Institut Haïtien de Statistique et d´Informatique (IHSI) tient à remercier vivement les ménages qui ont pleinement participé à l´enquête et la population en général ainsi que les enquêteurs et les superviseurs de terrain. L´IHSI remercie également les partenaires du projet ECVMAS, savoir la BM et DIAL, de même que la Direction des Enquêtes Nationales (DEN), les cadres et la consultante de l'IHSI qui ont porté ce projet.

Danilia M. ALTIDOR

Directrice Générale IHSI

Préface de DIAL

L'ouvrage conjoint IHSI-DIAL « Haïti : impact du séisme sur les conditions de vie et le marché du travail » contient l'analyse des principaux résultats de l'enquête sur les conditions de vie des ménages en Haïti après le séisme (ECVMAS) réalisée en 2012 par l'IHSI en partenariat avec DIAL (unité mixte IRD- Université Paris Dauphine) et la Banque mondiale (BM). Ces travaux ont bénéficié d'un financement de l'Agence Nationale de la Recherche (projet de recherche Evaluation d'Impact en Haïti Après le Séisme (EISHA) et du programme NOPOOR de la Commission Européenne. Cet ouvrage matérialise et illustre la réussite de cette collaboration. Il reflète aussi la réussite moins visible mais non moins importante de la production de nouveaux outils et d'un savoir-faire permettant d'améliorer la connaissance des conditions de vie de la population après le séisme et mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans le marché du travail. De par les spécificités et la complexité de la société haïtienne, il a fallu faire preuve de créativité et d'originalité afin de pouvoir mieux l'appréhender.

En premier lieu nous voudrions nous réjouir de l'accomplissement d'une importante étape de notre longue collaboration avec l'IHSI qui remonte à l'appui de DIAL dans le cadre de l'Enquête sur l'Emploi et l'Economie Informelle (EEEI) réalisée en 2007. C'est d'ailleurs grâce à ces deux enquêtes (2007, 2012) largement similaires (inspirées de la méthodologie 1-2-3 développée par DIAL) qu'il a été possible de comparer les conditions de vie pré et post-séisme et mettre en évidence l'évolution globale de la société, et plus particulièrement du marché du travail. L'état des lieux actualisé des conditions de vie de la population permet aussi de donner un aperçu complet sur divers aspects des conditions de vie, le dernier bilan datant d'il y a plus de dix ans.

L'analyse des impacts sociaux des désastres naturels est un domaine dont la connaissance et les méthodes sont encore embryonnaires. Avancer suppose de repousser les frontières, c´est-à-dire concevoir de nouveaux outils, concepts et approches adaptés à ces contextes de crise de grande ampleur. Avant de mettre en œuvre un dispositif de suivi et évaluation, il est important de reconnaître que deux types d'informations et analyses sont nécessaires à la suite d'un désastre de grande ampleur :

- Evaluation rapide des dégâts et des besoins : l'aide d'urgence requiert l'évaluation rapide de l'ampleur des dégâts, l'identification des moyens d'aide (infrastructure, etc.) et le ciblage de la population la plus touchée. Une telle évaluation rapide, à défaut

d'être préparée/anticipée, peut s'appuyer principalement sur des images satellite et la constitution (collaborative) de bases de données cartographiques sur le modèle d'open street map permettant d'identifier, inventorier et localiser les moyens à mobiliser.

- Analyse d'impact et des changements induits par le séisme : après la phase d'aide d'urgence à la suite d'une catastrophe, vient l'étape des bilans et des analyses approfondis de leurs impacts. C'est le temps de l'analyse des vulnérabilités et des changements de moyen et long terme produits dans la société par la catastrophe. C'est ici qu'interviennent les dispositifs d'enquête statistique comme celui mis en œuvre dans le cadre du projet EISHA. Il convient dès à présent de préciser que ces outils ne sont pas adaptés pour mesurer l'ampleur des dommages humains et matériels (nombre de ménages et logements ont disparu, des familles sinistrées ont émigré à l'étranger, des décès ont eu lieu dans des bâtiments publics sans que le logement des victimes ait souffert, etc.).

La situation des ménages post-séisme posait un certain nombre de défis techniques et pratiques auxquels nous avons tenté de donner une réponse. L'ambition du projet EISHA était aussi de développer des outils et des instruments pouvant être utilisés dans d'autres contextes où de catastrophes sont susceptibles de se produire (l'expérience du séisme de Pisco, Pérou du 15 août 2007 de magnitude 8 dans l'échelle de Richter).

La destruction de très nombreux logements provoquée par le séisme a rendu obsolète les repères nécessaires (dont une base de sondage reflétant la distribution actuelle des logements/ménages). En attendant les résultats du prochain recensement, une actualisation rapide s'est imposée. L'identification des zones d'expansion ou ayant subi de forts changements à la suite du séisme a nécessité un travail coordonné entre les partenaires du projet et les autres bailleurs et agences gouvernementales afin de procéder à l'actualisation cartographique sur le terrain. Un autre défi a été la prise en compte de la situation des camps de personnes déplacées. Quelques mois après le séisme, l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) comptait près d'un million et demi de personnes dans environ 1500 camps. Il a également fallu prendre en compte la réalité changeante de la population dans les camps passée à 368 000 personnes au moment de l'enquête (octobre 2012).

Les stratégies des ménages en réponse au séisme ont interpellé le concept de ménage, défini généralement comme comprenant toutes les personnes résidant dans un même logement et

partageant les ressources quotidiennes ou les repas. Pilier des enquêtes auprès des ménages, cette notion a été en effet contestée par l'éparpillement de la population dans les camps mais aussi par l'arrivée dans les ménages de personnes, parents et non parents (amis, voisins), ayant perdu leur logement, reflet de la solidarité qui a permis d'atténuer les conséquences du séisme. Nous avons ainsi adopté une définition assez flexible du ménage permettant de reconstituer *a posteriori* les nouveaux contours des ménages en modulant les critères d´appartenance.

En dehors de la situation inédite d'un grand nombre de ménages et personnes déplacés dans les camps, les propres conditions de destruction liées au séisme nous ont obligés à adopter des outils et moyens informatisés (questionnaires assistés par ordinateur- CAPI). Ces derniers ont permis d'assurer un contrôle de qualité et la saisie de données afin de réduire au minimum possible les erreurs liées au travail de collecte sur le terrain.

Ce sont tous ces défis, liés à la situation particulière qui a résulté du séisme de 12 janvier 2010, qui ont été relevés avec succès. Nous sommes tout particulièrement fiers d'avoir accompagné l'IHSI à travers ce partenariat étroit et de long terme. Ce dernier est guidé par les missions fondamentales de l'IRD qui sont celles d'une recherche en coopération impliquant le partage et la transmission réciproque des connaissances ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles permettant aux institutions publiques de répondre avec rigueur scientifique aux besoins de connaissance et d'analyse.

Nous devons ici remercier toutes les personnes qui ont permis à cette enquête d'aboutir, et tout particulièrement les enquêteurs et les ménages enquêtés pour le temps consacré. Les taux de non réponse ont été particulièrement faibles, alors que dans d'autres pays développés et en développement, la non-réponse constitue une source importante de biais nécessitant d'ajustements parfois difficiles à mettre en œuvre. Nous considérons que cet ouvrage a pour objet de rendre compte de ce que les ménages interrogés ont confié aux enquêteurs afin que leurs voix soient entendues dans toute leur diversité et leur complexité.

Quelles leçons tirer donc de cette expérience, des résultats obtenus ? Trois enseignements nous paraissent très importants. En premier lieu, il convient d'anticiper les besoins en information et analyses dans des situations de catastrophes naturelles en distinguant les urgences (court terme) et les besoins de moyen terme en vue de la reconstruction. En second lieu, la vulnérabilité de la population face aux désastres naturels est très largement

conditionnée par les inégalités sociales. Les politiques de prévention ainsi que le ciblage de populations devra en tenir compte. En troisième et dernier lieu, les populations sinistrées demeurent, dans une large mesure, « invisibles » pour les politiques d'aide qui se concentrent dans les camps de réfugiés.

La solidarité des ménages dans le cas d'Haïti a joué un rôle central dans l'atténuation de conséquences du séisme mais elle a simultanément rendu moins visible ces populations pour une aide qui est restée largement insuffisante, malgré les promesses de la communauté internationale. La population a été capable, dans un formidable élan de solidarité, de s'organiser afin d'atténuer les conséquences du séisme. Pour 92% de la population occupée, trouver un emploi signifie créer leur propre emploi. C'est ainsi que la mise au travail des membres secondaires des ménages (au détriment de l'éducation des enfants, en majorité des aides familiaux jeunes travaillant moins de 15 heures par semaine) puis l'entraide ont été le principaux recours de la population face aux conséquences du séisme. Cette solidarité vient en complément de celle de la diaspora qui apporte, à travers les transferts, un soutien décisif aux ménages pour lesquels il s'agit souvent de la principale (sinon l'unique) source de revenu. Bref, la population s'est prise en main. L'idée d'un pays « assisté », de populations séjournant de façon opportuniste dans les camps n'est pas confortée par les résultats de l'enquête. Cependant, l'entraide a ses limites quand le choc est si massif et affecte la plupart de la population. D'après le constat dressé en partant du point de vue des ménages, l´aide a touché les populations des camps mais n´a pas atteint les populations sinistrées hors camps, au-delà des zones réputées pour avoir été lourdement affectées par le séisme.

Les politiques publiques permettant d'atténuer la souffrance de ceux durement touchés par le séisme et d'améliorer les niveaux de vie de la population peuvent ainsi s'appuyer sur des fondations empiriques plus solides. Les pouvoirs publics et la société toute entière disposent désormais d'outils nouveaux permettant de s'engager sur le chemin de la gestion des risques et de la reconstruction durable.

Javier Herrera

Chef de projet Flash Haïti ANR EISHA

Directeur de Recherche IRD

Contenu

Préface de l´Institut Haïtien de Statistique et d´Informatique 5

Préface de DIAL 8

Table des tableaux 15

Table des figures 18

I. Chapitre introductif 20

1.1 Contexte de l'étude 20

1.1.1. Une enquête pour apprécier la situation des ménages après le séisme 20

1.1.2. Les catastrophes naturelles : un champ d'étude embryonnaire 21

1.1.3. La rareté des données 22

1.2 Trois défis méthodologiques majeurs 24

1.2.1. Actualiser la base de sondage 25

1.2.2. Construire un questionnaire adapté 26

1.2.3. Un outil d'enquête informatisé (CAPI / PAPI) 28

1.3 Projet et coopérations 30

1.3.1 Partenariat de long terme 30

1.3.2 Renforcement institutionnel 32

1.4 Thèmes de l'étude 33

II. Conditions de Vie des Ménages 36

2.1 Les structures démographiques 36

2.1.1 La démographie de la population 36

2.1.2 Les migrations internes 40

2.1.3 La mobilité résidentielle récente 42

2.1.4 La démographie des ménages 44

2.2 L'habitat 46

2.2.1 Une forte incidence de logements surpeuplés 48

2.2.2 La précarité des logements 50

2.2.3 L'accès aux services de base 51

2.2.4 Le statut d'occupation du logement 53

2.2.5 Les inégalités dans la possession des biens durables 54
2.3 L'accès à l'éducation 58
2.4 Les dimensions du bien être 63
2.4.1 Perception sur l'évolution du niveau de vie depuis le séisme 64
2.4.2 Insatisfaction en matière des besoins essentiels 65
2.4.3 L'instabilité des revenus : une dimension du bien-être liée à l'insertion sur le marché du travail 67
2.4.4 Le stress financier des ménages 69
2.4.5 La pauvreté subjective : le revenu minimum nécessaire 72
2.4.6 La pauvreté relative 74
2.4.7 Le bonheur et la satisfaction avec la vie 75
III. Impacts socio-économiques du Séisme 78
3.1 Introduction 78
3.2 Etendue des dommages à l'échelle nationale 79
3.2.1 Destruction des logements 80
3.2.2 Les bâtiments les plus vulnérables ont été davantage détruits 83
3.2.3 Les dommages humains 85
3.3 Réponse institutionnelle 88
3.3.1 Les sites d'hébergement 88
3.3.2 Les programmes d'assistance 92
Vaste déploiement des programmes d'urgence mais une portée limitée des programmes de reconstruction 93
Couverture de l'assistance parmi les sinistrés 95
Trois ans après le séisme, l'aide à la reconstruction s'est fortement essoufflée 97
3.4 Réponses individuelles 100
3.4.1 Une mobilité résidentielle accélérée mais d'amplitude limitée 100
3.4.2 Recomposition des ménages 102
3.4.3 Reconstruction des logements. 104
3.4.4 Séisme et transferts 104

3.4.5 Effet du séisme sur le marché du travail 106
3.5 Conclusion 109
IV. Le marché du travail : situation en 2012 et évolution depuis 2007 111
4.1 Introduction 111
4.2 L'activité 112
4.3 Le chômage 116
4.4 La structure des emplois 123
4.4.1 La distribution par secteur institutionnel 123
4.4.2 L'emploi informel 125
4.4.3 La mobilité professionnelle depuis 2010 127
4.5 Revenus et conditions d'activité 129
4.5.1 Les revenus du travail 129
4.5.2 Les inégalités des revenus du travail 134
4.5.3 Horaires de travail et sous-emploi 136
4.5.4 Sous-emploi lié à la durée du travail 138
4.5.5 Le sous-emploi invisible 140
4.5.6 Le sous-emploi global 142
4.5.7 La pluriactivité 143
4.6 La satisfaction dans l'emploi 147
Références 150
Annexes 152
Annexe A : Plan de sondage et calcul des pondérations ajustées 152
Annexe B : Comparabilité des données de l'EEEI (2007) et de l'ECVMAS (2012) 160
Annexe C : Traitement des aides familiaux, apprentis et stagiaires 162
Annexe D : Déroulement des opérations de terrain 166
Glossaire général 168
Haïti : le marché du travail en chiffres 171
Questionnaire Enquête ECVMAS Haïti 2012 172

Table des tableaux

Tableau II-1 : Migrations internes sur toute la vie 41
Tableau II-2 : La matrice de migration interne en 2012 42
Tableau II-3 : Pourcentage de la population qui habitait dans le même logement avant et après le séisme selon leur lieu de naissance et leur région de résidence, 2012 43
Tableau II-4 : Ancienneté dans le logement en 2007 selon lieu de naissance et région de résidence (*) 44
Tableau II-5 : Type de ménages selon le milieu de résidence 2007, 2012 45
Tableau II-6 : Type d'habitat et score de précarité selon la région de résidence, 2007, 2012 47
Tableau II-7 : Taux de surpeuplement des logements selon le statut d'occupation 2007, 2012 49
Tableau II-8 : L'accès aux services de base selon la région de résidence 2007, 2012 52
Tableau II-9 : Taux d'équipement des ménages 2007, 2012 (% de ménages) 56
Tableau II-10 : Score de richesse des ménages selon la région de résidence 2007, 2012 (nombre de biens) 57
Tableau II-11 : Type d'école fréquentée selon la région de résidence 2007, 2012 (% d'individus scolarisés) 60
Tableau II-12 : Niveau d'études de la population adulte selon la région de résidence 2007, 2012 63
Tableau II-13 : Perception du niveau de vie actuel selon la région de résidence, 2012 (% ménages) 64
Tableau II-14 : Perception du niveau de vie actuel selon la région de résidence, 2012 (% ménages) 65
Tableau II-15: Instabilité des revenus selon le secteur d'activité du chef de ménage, 2012 (% ménages) 69
Tableau II-16 : Appréciation de la situation financière des ménages selon la région de résidence, 2012 71
Tableau II-17 : Perception des ménages concernant le montant de revenus minimum vital mensuel, 2012 73
Tableau II-18: Perception de bien-être de la population selon la région de résidence, 2012 76
Tableau III-1 : Endommagement des logements par département de résidence au moment du séisme 81
Tableau III-2 : Endommagement des logements par milieu de résidence, 2012 82
Tableau III-3 : Proportion de ménages dont un membre au moins a été blessé/tué suite au séisme 86
Tableau III-4: Profil des personnes décédées ou blessées par le séisme 87
Tableau III-5: Migration vers les camps de déplacés et durée du séjour selon le degré 90
Tableau III-6 : Programmes d'assistance reçus selon le lieu de résidence (% ménages) 94
Tableau III-7: Mobilité résidentielle des individus selon le degré d'endommagement du logement* .. 102
Tableau III-8 : Profil des nouveaux membres accueillis suite au séisme 103

Tableau III-9: Travaux de remise en état entrepris par les ménages selon le degré d'endommagement 104
Tableau III-10 : Evolution des transferts reçus par milieu de résidence en 2012 105
Tableau III-11 : Comparaison de la situation par rapport à l'emploi avant et après le séisme selon le lieu de résidence et l'âge* 107
Tableau III-12 : Comparaison de la situation par rapport à l'emploi avant et après le séisme selon le milieu de 108
Tableau III-13 : Perception de l'évolution de la situation d'emploi en 2012 avec celle juste avant le séisme 109
Tableau IV-1 : Taux d'activité par classes d'âge, genre et zone géographique 2007, 2012 113
Tableau IV-2 : Taux d'activité selon le statut dans le ménage 2007, 2012 114
Tableau IV-3 : Charge des tâches domestiques selon le genre et la zone géographique 2007, 2012 (Nombre d'heures hebdomadaires) 115
Tableau IV-4 : Taux de chômage BIT par classes d'âge, genre et zone géographique 2007, 2012 118
Tableau IV-5: Taux de chômage BIT par statut dans le ménage et zone géographique 2007, 2012 119
Tableau IV-6 : Taux de chômage élargi par classes d'âge, genre et zone géographique 2007, 2012 120
Tableau IV-7 : Taux d'activité et de chômage BIT des jeunes (10-24 ans) par classes d'âge et zone 121
Tableau IV-8 : Taux NEET des 10-24 ans par classes d'âge et zone géographique 2007, 2012 122
Tableau IV-9 : Structure des emplois par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012..... 125
Tableau IV-10 : Taux d'emploi informel (BIT) par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 126
Tableau IV-11 : Tables de mobilité par statut sur le marché du travail entre 2010 et 2012 129
Tableau IV-12 : Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (y compris revenus nuls des travailleurs non rémunérés) 131
Tableau IV-13 : Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (hors revenus nuls des travailleurs non rémunérés) 132
Tableau IV-14 : Revenu mensuel médian dans l'emploi principal par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (y compris revenus nuls des travailleurs non rémunérés) 133
Tableau IV-15 : Coefficients de Gini dans l'emploi principal par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (y compris revenus nuls des travailleurs non rémunérés) 136
Tableau IV-16 : Horaires hebdomadaires dans l'emploi principal par secteur institutionnel 2007, 2012 (hors aides familiaux travaillant moins de 15 heures et les apprentis non rémunérés)..... 138
Tableau IV-17 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012..... 140

Tableau IV-18 : Taux de sous-emploi invisible par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 141
Tableau IV-19 : Taux de sous-emploi global par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 143
Tableau IV-20 : Taux de pluriactivité (sur les 12 derniers mois) par secteur institutionnel et zone..... 145
Tableau IV-21 : Taux de pluriactivité par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (sur la semaine de référence) 147
Tableau IV-22 : Satisfaction dans l'emploi principal par zone géographique et secteur institutionnel en 2012 (solde de satisfaction) 149

Table des figures

Figure II.1 : Pyramide d'âge de la population, 2012 36
Figure II.2: Distribution de la population selon le milieu de résidence, 2012 38
Figure II.3 : Taux de dépendance démographique selon le milieu de résidence, 2007, 2012 39
Figure II.4 : Taux de dépendance économique 39
Figure II.5 Pourcentage de ménages dirigés par une femme selon la région de résidence 2007, 2012 .. 46
Figure II.6 : Taux de surpeuplement des logements par quintiles de revenu 2007, 2012 50
Figure II.7 : Précarité du logement selon la région de résidence 2007, 2012 (% du total) 51
Figure II.8 : L'accès à l'eau potable selon la région de résidence, 2012 (% des ménages) 53
Figure II.9 : Statut d'occupation dans le logement selon la région de résidence 2007, 2012 54
Figure II.10 : Distribution du nombre de biens durables par ménage et par région 2007, 2012..... 58
Figure II.11 : Nombre des biens durables par quintile de revenus 2007, 2012 58
Figure II.12 : Taux d'analphabétisme par classe d'âge, 2012 59
Figure II.13 : Taux de non scolarisés par sexe et par tranche d'âge, 2012..... 61
Figure II.14 : Abandon scolaire selon les quintiles de revenus 2007, 2012 61
Figure II.15 : Pourcentage de non-scolarisés (âgés de 6 à 19 ans) par région de résidence 2007, 2012.. 62
Figure II.16 : Taux de ménages insatisfaits selon le score de précarité du logement, 2012..... 66
Figure II.17 : Taux de ménages insatisfaits selon le quintile de revenus, 2012 67
Figure II.18 : Instabilité des revenus selon la région de résidence, 2012 68
Figure II.19 : Stress financier du ménage selon le quintile de revenus, 2012..... 72
Figure II.20 : Pauvreté subjective relative et absolue et pauvreté objective relative selon région, 2012 74
Figure II.21 : Solde de satisfaction avec la vie, 2012 77
Figure III.1 : Carte d'intensité du séisme selon l'indice PGA 83
Figure III.2 : Intensité du séisme et degré d'endommagement des logements, 2012..... 84
Figure III.3 : Score de destruction des logements selon l'intensité du séisme et la vulnérabilité du bâti* 85
Figure III.4 : Statistiques d'occupation des camps de l'OIM..... 89
Figure III.5: Fréquentation des camps selon le degré de dommages subis par le logement (% individus de 10 ans et plus) 91
Figure III.6: Quelle a été la raison principale de votre départ du camp ? (% individus ayant résidé temporairement dans un camp) 92
Figure III.7 : Taux de couverture des programmes d'assistance parmi les ménages sinistrés..... 96
Figure III.8 : Taux de couverture des programmes d´assistance matérielle parmi les ménages dont le logement a été fortement ou totalement détruit, selon le lieu de résidence, 2012 97

Figure III.9 :Arrêt des programmes d’assistance 99
Figure IV.1 : Répartition de l'activité totale par genre et zone géographique 2007, 2012 (emploi et tâches domestiques) 116
Figure IV.2 : Satisfaction dans l'emploi principal par secteur institutionnel en 2012 148

I. Chapitre introductif

1.1 Contexte de l'étude

1.1.1. Une enquête pour apprécier la situation des ménages après le séisme

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 figure parmi les quatre plus meurtriers jamais enregistrés au monde depuis 1990. Il a touché de plein fouet l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince où se concentre plus d'un Haïtien sur cinq et détruit de nombreux bâtiments publics et logements. Malgré l'intervention immédiate de la communauté internationale à travers l'envoi d'équipes de secours sur place, des promesses d'aides financières et de soutien au processus de reconstruction et de développement, la situation tarde à se normaliser. Haïti est non seulement le pays le plus vulnérable aux catastrophes naturelles, mais il est aussi le pays le plus exposé de la région. Les conséquences du séisme y ont été bien plus dramatiques que dans d'autres pays ayant subi l'impact de séismes plus forts. A titre d'exemple, un séisme de même intensité intervenu la même année en Nouvelle Zélande à Christchurch, la deuxième ville du pays, n'a fait aucun mort. Au-delà de la vulnérabilité aux chocs naturels, d'autres facteurs récurrents ont contribué à la dégradation économique d'Haïti, notamment l'instabilité politique et institutionnelle chronique et les insuffisances du système d'éducation.

Après la phase d'aide d'urgence aux victimes du séisme, il y a plus de quatre ans, vient l'heure du bilan et de l'analyse des impacts sur la société haïtienne. Pour établir un diagnostic robuste et utile de la situation post-séisme, notamment concernant les conditions de vie des ménages et le marché du travail, il faut des données statistiques représentatives de qualité, difficiles à collecter en situation de crise et de post-crise. Un tel diagnostic est un préalable nécessaire en vue d'améliorer les politiques publiques sur l'emploi, l'habitat, la reconstruction durable, et celles – y compris préventives – sur la gestion des désastres naturels. Ce bilan devrait également apporter des éléments sur l'impact de l'aide et notamment de l'aide internationale, dont l'efficacité a été questionnée. C'est dans cette perspective, que l'enquête sur les **Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme** (ECVMAS) a été conduite fin 2012. L'IHSI avec l'appui de DIAL et de la BM, a enquêté un échantillon de 5 000 ménages représentatifs de la

population totale. Il s'agit de la première enquête socioéconomique post-séisme au niveau national.

1.1.2. Les catastrophes naturelles : un champ d'étude embryonnaire

Plusieurs études, réalisées à partir de données macroéconomiques (EM-DAT[1] notamment), montrent que les répercussions des catastrophes naturelles tendent à s'intensifier. Les pays pauvres en souffrent de plus en plus, d'une part parce que leur population augmente et d'autre part parce qu'ils seraient plus vulnérables à ces catastrophes du fait, entre autres : de l'urbanisation rapide, des inégalités, de la dégradation de l'environnement, ainsi que du manque de planification et de gouvernance (Wisner *et alii*, 2004 ; Rasmussen, 2004). Peu d'études s'appuient sur des données micro-économiques afin d'analyser plus spécifiquement les canaux de transmission de l'impact de la catastrophe alors qu'elles permettraient d'expliquer pourquoi les aléas naturels causent des dégâts d'ampleur variable d'un pays à l'autre (Cavallo et Noy, 2009 ; Muller et Quisumbing, 2009a).

L'incidence de catastrophes naturelles ayant des effets destructeurs sur le bien-être économique s'est accrue de manière inquiétante au cours de la dernière décennie. Des recherches plus spécifiquement axées sur la résilience des pays expliquent les effets dévastateurs des catastrophes sur la croissance économique des pays en développement par le fait qu'elles empêchent l'accumulation du capital physique et humain. Mais les canaux par lesquels ces catastrophes affectent l'économie d'un pays restent opaques (Skoufias, 2003 ; Yamauchi *et alii*, 2008, 2009). Or, la mise en place de politiques publiques nécessite une évaluation précise de l'impact des catastrophes passées afin de mieux s'adapter et de prévenir les potentiels désastres à venir. Les recherches dans ce domaine sont encore embryonnaires au regard de la multiplication des désastres au cours de la dernière décennie, la zone Caraïbes Orientales étant la plus exposée aux catastrophes naturelles dans le monde. Cette insuffisance s'explique généralement par deux facteurs : le manque de données permettant de comparer la situation d'une population avant et après la catastrophe, et les nombreux défis méthodologiques qui se posent lors d'une telle évaluation.

[1] The OFDA/CRED International Disaster Database : http://www.emdat.be/

1.1.3. La rareté des données

En Haïti, les dernières opérations statistiques offrant des données sur l'emploi et les conditions de vie des ménages ont été réalisées par l'IHSI et datent de plusieurs années avant le séisme : en 2007, l'Enquête sur l'Emploi et l'Economie Informelle (EEEI 2007) réalisée avec l'appui de Dial ; en 2001, l'Enquête sur les Conditions de Vie (ECVH 2001) et en 2000, l'Enquête Budget et Consommation des Ménages (EBCM 1999-2000) avec l'appui technique de l'Institut national de la statistique et des études économiques de France (Insee). Le dernier recensement date de 2003 et le prochain - le 5ème RPGH-2014 - est actuellement en cours de réalisation. Des données plus précises sur la santé et l'éducation, représentatives au niveau national, ont été collectées au cours des différentes vagues de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS), la dernière EMMUS V[2] ayant eu lieu en 2012.

Une multitude d'enquêtes auprès des individus dans les camps d'hébergement des sinistrés ont été réalisées immédiatement après la catastrophe et, par la suite, au niveau national. Mais ces initiatives ont le plus souvent porté sur des échantillons très restreints de la population. La liste précédente le souligne : les sources statistiques représentatives fiables sont une denrée rare en Haïti. Les bases de données des principales institutions internationales affichent « non disponible » sur les lignes concernant le pays, où proposent des données datant d'une dizaine d'années. Ces dernières ne sont en aucun cas des informations propres à optimiser l'utilisation des ressources disponibles pour le rétablissement durable du cadre de vie, des infrastructures, des institutions, des systèmes économiques et sociaux ou encore des solidarités sociales.

Dans cette perspective, il était urgent de fournir à Haïti, grâce à l'outil statistique, une information quantitative dressant un état des lieux des conditions de vie de la population post séisme, c'est l'objectif que nous nous sommes fixés avec l'ECVMAS. Plus qu'au bilan des besoins immédiats liés à l'aide d'urgence et aux premières phases de la reconstruction, l'attention a été portée sur les facteurs de vulnérabilité et sur ce qui avait été durablement bouleversé par le séisme, tant en termes d'habitat que d'emploi, d'accès à l'éducation et

[2] L'EMMUS-V 2012 combinée à l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples (MICS) a été réalisée par l'Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) en collaboration avec l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI). Commanditée par le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), elle a bénéficié de l'assistance technique du programme mondial des Enquêtes Démographiques et de Santé (Demographic and Health Surveys - MEASURE DHS).

d'efficacité des aides apportées. Par ailleurs, il était tout aussi urgent de fournir une première lecture de ces données, sur ces questions prioritaires, c'est l'objet de la présente étude.

Pourquoi si la nécessité de ce bilan était si forte, cette photographie pertinente des conditions de vie en Haïti, sur la base des données de l'ECVMAS, n'est publiée que quatre ans après ? La raison principale est qu'il était impératif de laisser passer la phase d'urgence humanitaire, particulièrement longue dans le cas d'Haïti. En effet, deux types d'informations et d'analyses sont nécessaires à la suite d'un désastre de grande ampleur, correspondant à deux pas de temps différents.

A court terme, l'aide d'urgence requiert l'évaluation rapide de l'ampleur des dégâts (généralement circonscrite aux zones a priori les plus touchées), l'identification des moyens d'aide (infrastructure, etc.) et le ciblage de la population la plus touchée. En Haïti, le recensement des dégâts sur les bâtiments réalisé par le Ministère des Travaux Publics et Communications (MTPC) et le recensement de la population déplacée dans les camps réalisé par l'OIM (*Displacement Tracking Matrix*) ont été des instruments précieux dans l'évaluation de l'aide d'urgence pour le déblaiement des gravats, l'attention à la population démunie et l'ampleur des efforts de relogement et reconstruction à entreprendre. Cette évaluation rapide s'est s'appuyée principalement sur des images satellite et la constitution (collaborative) de bases de données cartographiques sur le modèle d'*open street map* permettant d'identifier, inventorier et localiser les moyens à mobiliser[3].

A moyen terme, l'analyse des vulnérabilités et des changements économiques et sociaux produits par le séisme requiert des données statistiques plus complètes qui ne peuvent être obtenues que par voie d'enquête. Mais ces informations détaillées ne peuvent être collectées qu'une fois stabilisée la population et passée la période d'urgence. En Haïti, l'enquête EMMUS et l'enquête ECVMAS, objet de la présente étude, ont joué ce rôle. Bien qu'en théorie ces outils sont plus adaptés pour comprendre les facteurs de vulnérabilité, les réponses apportées par les ménages, et évaluer l'impact de l'aide, ils doivent néanmoins relever des défis méthodologiques inédits[4]. De plus, les enquêtes auprès des ménages ne peuvent pas répondre

[3] Pour plus d'information sur le DTM : http://iomhaitidataportal.info/dtm/

[4] Liés dans le cas d'Haïti à l'absence de base de sondage/cartographie actualisée et à la nécessité d'assurer la qualité et rapide analyse des données, concevoir les outils et instruments (questionnaires, plan de sondage) dans

à toutes les questions. En particulier, elles ne sont pas parfaitement adaptées pour mesurer l'ampleur totale des dommages humains et matériels. L'unité de base étant les ménages au moment de l'enquête, il n'est pas possible d'identifier les pertes humaines lorsque tout le ménage est décédé ou a migré à l'étranger. Pour les pertes matérielles, seuls les logements peuvent être appréhendés, donc ni les bâtiments publics ni les constructions privées qui ne sont pas à usage d'habitations (entreprises, etc.) n'ont fait l'objet d'observation dans l'enquête.

Sur un plan plus institutionnel, la statistique publique et la coopération internationale ont dû faire face à de multiples obstacles inhérents à une situation de crise aïgue, de choc humanitaire et de bouleversement sociétal. Parmi les principales difficultés institutionnelles qu'il a fallu surmonter on relèvera : le temps de décision par les financeurs, les incertitudes liées à la nécessaire coordination des acteurs internationaux et la mobilisation des institutions haïtiennes elles-mêmes. Ce processus nécessite du temps. D'ailleurs, il conviendra de tirer les enseignements quant aux objectifs et aux moyens nécessaires à une intervention statistique de l'ampleur de celle de l'ECVMAS, dans les circonstances de chocs socio-économiques majeurs. Néanmoins les défis méthodologiques, logistiques et institutionnels ont été relevés avec succès, ce qui permet aujourd'hui à Haïti de compléter les outils de connaissance statistique disponible par une image représentative de la situation trois ans après le séisme.

1.2 Trois défis méthodologiques majeurs

L'enquête ECVMAS constitue la première enquête socioéconomique à couverture nationale après le séisme. La collecte des données sur le terrain s'est déroulée entre la deuxième moitié de 2012 et le début de l'année 2013. Le questionnaire a été administré auprès de 4 980[5] ménages répartis dans 500 sections d'énumération (SDE)[6], suivant un plan de sondage

un contexte où la notion de « ménage » vole en éclats (cf. voir plus loin pour une présentation détaillée de ces défis).

[5] Suite à l'apurement effectué conjointement par les trois partenaires, la décision a été prise d'éliminer 29 ménages de la base de données pour cause d'anomalies ou questionnaires incomplets. La taille totale de l'échantillon après apurement (et avant les analyses propres à chaque partenaire) est donc de 4 951 ménages.

[6] 72 ménages de l'échantillon initial n'ont pas été du tout interrogés, soit parce que le logement repéré lors du dénombrement n'était plus un logement, soit parce que le ménage était absent au moment de l'enquête, soit par

spécifique, dont les détails techniques sont présentés dans l'Annexe A de cette étude. Les opérations de terrain ont mobilisé plus d'une centaine d'agents. La préparation et l'organisation logistique ont dû tenir compte de la complexité du terrain haïtien. Entre la stratégie d'enquête et le déroulement réel des opérations de terrain, des adaptations ont dû être opérées. Dans la perspective de la reconduction d'opérations de ce type et d'une meilleure compréhension des résultats, ces ajustements méritent d'être documentés (cf. Annexe D).

Outre la difficulté intrinsèque de conduire une opération d'une telle envergure, l'enquête ECVMAS a dû relever un certain nombre de défis liés à la situation particulière résultant du séisme. Parmi eux, nous retiendrons les trois principaux du point de vue méthodologique.

1.2.1. Actualiser la base de sondage

Il a fallu élaborer un plan de sondage dans un contexte de destruction massive des logements qui rend caduque la base de sondage issue du recensement de la population de 2003. En particulier, il s'agit de prendre en compte la population mouvante installée dans les camps de réfugiés (souvent des ménages qui résident simultanément dans un logement et dans un camp). En attendant les résultats du prochain recensement, une actualisation s'imposait. Il s'avérait en outre essentiel d'enquêter la population des camps, opération d'autant plus ardue que cette dernière était et reste toujours en constante évolution.

Plusieurs mois ont donc été consacrés à l'actualisation cartographique, à l'élaboration d'un nouvel échantillon-maître, aux discussions et à la finalisation du plan de sondage. Les données concernant les camps collectés par l'OIM (nombre, emplacement et population hébergée), mises à jour périodiquement (*Displacement Tracking Matrix*) ont été utilisées pour l'élaboration du plan de sondage. L'actualisation cartographique a aussi porté sur les villes connaissant une forte expansion urbaine. Dans cette phase d'actualisation du plan de sondage, les outils cartographiques et les images satellites ont été mobilisés de façon intensive.

rejet de l'enquête. Sur ces 72 ménages, 67 ménages (appartenant à 42 SDE différentes) ont été remplacés et une SDE compte 5 ménages manquants.

D'après l'OIM, la population dans les camps était, au mois de juillet 2010, d'environ 1 600 000 personnes, soit l'équivalent de près de la moitié de la population de la capitale. Un nombre important, mais indéterminé, des ménages se partageaient entre leur logement et les camps. Le séisme a ainsi mis à mal le concept du ménage, défini généralement comme comprenant toutes les personnes résidant dans un même logement et partageant les ressources quotidiennes et les repas. Cette notion, pilier des enquêtes auprès des ménages, a été remise en question dans les faits par l'éparpillement de la population dans les camps, mais aussi par l'arrivée dans les ménages de personnes, parents et non parents (amis, voisins), ayant perdu leur logement. Si ce phénomène de recomposition est le reflet de la solidarité qui a permis d'atténuer les conséquences du séisme, il n'en constitue pas moins une difficulté supplémentaire pour la mise en place d'une enquête statistique.

Au mois de janvier 2012, la population des camps était encore de 550 000 individus ; soit une diminution des deux tiers par rapport au mois de juillet 2011. Cette situation très instable a nécessité d'envisager plusieurs scenarii dans la mesure où la stratégie d'enquête devait s'adapter à la situation réelle du pays au moment de lancement de la collecte. La collecte a débuté au mois d'août 2012, il y avait alors encore 369 000 individus dans les camps d'après le recensement de l'OIM. Dans cette perspective, un plan de sondage indépendant, pour les camps, a été élaboré et une définition plus flexible de la notion de ménage tenant compte de l'éparpillement géographique des familles a été adoptée afin de permettre dans un second temps aux analystes de creuser les évolutions réelles de ce concept dans le cas haïtien.

1.2.2. Construire un questionnaire adapté

Le questionnaire de l'ECVMAS Haïti-2012 est une variante de l'*enquête 1-2-3*, dont la méthodologie a été développée par des chercheurs du laboratoire Dial pour répondre au besoin de mesure de l'économie informelle et de la pauvreté[7]. Partant de ce cadre générique, deux adaptations majeures ont été adoptées. La première concerne l'ajustement au contexte haïtien. Elle a pu bénéficier du travail de fond déjà réalisé lors de la mise en place de l'enquête EEEI 2007 conduite par l'IHSI avec l'appui de Dial. La seconde adaptation est la prise en compte

[7] Voir par exemple Brilleau A., Ouedraogo E., Roubaud F. (2005), *L'enquête 1-2-3 dans les pays de l'UEMOA: la consolidation d'une méthode*, Stateco No. 99, AFRISTAT-DIAL-INSEE, pp.15-170.

des bouleversements provoqués par le séisme. L'équipe Dial a donc retravaillé avec l'IHSI sur la base du questionnaire l'enquête EEEI 2007 afin d'affiner les questions liées aux circonstances exceptionnelles dont on cherchait à évaluer l'impact. En dehors des économies d'échelle induites par la mobilisation des réflexions menées à l'occasion de l'EEEI 2007, ce canevas commun permet de garantir au mieux la comparabilité des résultats des deux enquêtes pour permettre une analyse de la dynamique avant-après séisme.

L'évaluation des conditions de vie des ménages ne se limite pas aux aspects matériels et monétaires, c'est pourquoi une section sur les différentes dimensions - subjectives et non monétaires - du bien-être a été incluse dans le questionnaire, en prenant appui sur le module correspondant également développé par Dial[8]. Ce questionnaire inclut également plusieurs innovations. Notamment, un module permettant de retracer la composition du ménage avant et après séisme. Ce module inédit a été construit pour saisir le phénomène d'éclatement des ménages dans plusieurs lieux de résidence, certains membres alternant séjours dans les camps et dans les logements. Cette approche flexible de la notion de ménage était nécessaire afin de laisser la possibilité aux analystes d'étudier ses potentielles évolutions suite à la catastrophe. Des thèmes spécifiques au séisme ont également été considérés, comme l'impact direct de la catastrophe, les stratégies de réponse apportées par les ménages, les aides reçues, ainsi que les trajectoires (avant et après séisme) résidentielles et d'emploi.

Sur la base du questionnaire de la phase 3 de l'*enquête 1-2-3*, l'équipe de la BM a quant à elle adapté le module consommation, qu'elle souhaitait inclure dans le dispositif. C'est à la suite de plusieurs mois d'échanges sur les apports des différents partenaires, que le questionnaire final de l'ECVMAS a été validé (voir Questionnaire ECVMAS Haïti 2012 à la fin du présent rapport).

Ces échanges ont abouti à un questionnaire ECVMAS complet, mais relativement long et complexe, présentant un réel défi pour des enquêteurs novices, même bien formés. Pour en évaluer la faisabilité, deux test-pilotes ont été menés. A la suite des tests, il a été ainsi estimé que les enquêteurs seraient capables de remplir en moyenne un questionnaire par jour. Une

[8] Voir Razafindrakoto M., Roubaud F. (2005), « Gouvernance, Démocratie et Lutte contre la Pauvreté : Enseignements tirés des *enquêtes 1-2-3* en Afrique francophone », *Statéco* No. 99, pp.117-141.

hypothèse qui au départ semblait conservatrice mais qui s'est vérifiée avec les difficultés (déplacement, repérage, sensibilisation, entretiens individuels, etc.) sur le terrain.

1.2.3. Un outil d'enquête informatisé (CAPI / PAPI)

Les difficultés liées aux conditions matérielles post-séisme ont significativement aggravé les conditions de réalisation d'une enquête conventionnelle de couverture nationale. Pour y pallier, l'outil d'enquête informatisé, CAPI (*Computer Assisted Personal Interviewing*) avec GPS[9], a été privilégié par rapport à la stratégie plus classique de passage de questionnaires-papiers (PAPI : *Paper Assisted Personal Interviewing*).

La méthode CAPI consiste à administrer un questionnaire lors d'un entretien en face à face durant lequel les données sont directement saisies sur un ordinateur par l'enquêteur. Cet outil permet de plus d'adapter le questionnaire à la personne interrogée en fonction des réponses obtenues, via des sauts automatiques des questions non pertinentes, et l'inclusion de modules adaptés aux situations (par exemple les modules sur l'activité agricole ou sur les activités de production informelle).

La programmation CAPI permet la mise en œuvre d'un grand nombre de vérifications et de contrôles au cours de l'entretien lui-même. Dans cette perspective, des messages d'erreur apparaissent en temps réel si l'application détecte des incohérences. Par ailleurs, aux moments critiques de l'interview, l'application invite l'enquêteur à exécuter un contrôle de cohérence, identifiant les questions qui ont besoin d'être réexaminées. Ces contrôles automatiques, en temps réel, ont pour objectif d'améliorer la qualité des données et de limiter la phase d'apurement post-collecte.

Toujours dans le souci d'adapter au mieux la méthodologie à la réalité du pays, un atelier de travail a été organisé pour traduire le questionnaire en créole. Le questionnaire papier existe donc dans les deux langues et le masque de saisie du questionnaire sous CSPro[10] est bilingue. Par ailleurs, pour réduire le temps d'interview et minimiser les erreurs de saisie, de nombreux

9 Une série de tests ont été menés sur les outils potentiellement utilisables pour la collecte des données. Les partenaires ont finalement opté pour une tablette électronique. Le modèle de tablette utilisée est 2Go PC NL2 tandis que celui du GPS est USGlobalSat BT 359 Bluetooth.

[10] Census and Survey Processing System (CSPro) est un logiciel pour la saisie et l'édition de données d'enquêtes.

menus déroulants et filtres automatisés ont été mis au point, la construction de l'application ayant été ponctuée de nombreux tests afin de s'assurer que l'outil soit le plus opérationnel possible une fois entre les mains des enquêteurs.

En plus d'optimiser la qualité des données grâce à un contrôle en temps réel des opérations de terrain, l'outil CAPI offre une meilleure disponibilité des données collectées pendant l'enquête. Cette méthode permet à l'équipe technique au siège central de contrôler la qualité des données au fur et à mesure de l'évolution de la collecte (ce qui offre la possibilité de retourner chez le ménage pour lequel le questionnaire présente des incohérences avant que les agents de terrain ne soient trop éloignés de la SDE). Si les contre-visites ont lieu aussi dans le cas des enquêtes avec des questionnaires sur papier, les erreurs repérées à la saisie ou lors des premiers tests de qualité ne pourront pas faire l'objet d'un retour dans le ménage ou la zone critique puisque cette étape s'étale généralement sur plusieurs mois (a fortiori avec l'option de double saisie) après la fin des opérations de terrain.

Enfin, réaliser l'enquête ECVMAS avec l'outil CAPI était une opportunité pour les partenaires de renforcer les capacités de l'IHSI et de lui donner les outils pour pouvoir bénéficier de cette technologie dans l'avenir pour d'autres opérations statistiques (le prochain recensement, le 5ème RPGH 2014, est conduit avec CAPI).

Evidemment, compte tenu des nombreuses incertitudes que présente un terrain comme celui d'Haïti, une stratégie de secours avec l'édition de questionnaire papier en français et en créole était également disponible. Les règles pour recourir à cette option étaient très strictes: les enquêteurs ne pouvaient utiliser les questionnaires papier que dans deux cas spécifiques :

- un problème technique insoluble dans la journée (i.e. tablette cassée, batterie d'alimentation[11] déchargée ou hors d'usage) ;
- un problème clairement identifié d'insécurité dans la zone d'enquête.

L'utilisation du questionnaire papier devait impérativement être autorisée par le superviseur et documentée. Les enquêteurs autorisés à utiliser le questionnaire papier, avaient également l'obligation de saisir les données le soir, ce qui permettait de soumettre les données aux mêmes contrôles de qualité que celles saisies en temps réel. L'expérience engrangée lors de la

[11] Des solutions alternatives pour charger les tablettes avaient été mises à disposition : génératrice, inverter, etc.

phase de collecte, d'apurement et de premiers résultats offre le recul nécessaire pour tirer les enseignements de ce choix stratégique.

1.3 Projet et coopérations

1.3.1 Partenariat de long terme

C'est dès janvier 2010, que les chercheurs de DIAL[12] et des statisticiens de l'Insee et d'Adetef[13] ont formulé la proposition de fournir, grâce à l'outil statistique, une information quantitative sur l'emploi et les conditions de vie des ménages après le séisme. L'IHSI dont la mission première est de fournir des données aux institutions gouvernementales, s'est immédiatement déclaré intéressé et engagé dans cette nouvelle opération. Or, pour disposer d'une information utile aux décideurs après la période de plusieurs mois de l'extrême urgence humanitaire et aussi vite que « le temps statistique » le permettait, il était souhaitable d'agir vite afin de concevoir l'outil statistique adéquat (questionnaire, stratégie d'enquête et mode opératoire pour la collecte) et pouvoir financer l'opération. Dans les situations de crise comme celle d'Haïti après le séisme, seuls des financements internationaux sont mobilisables pour produire les statistiques liées à la situation du pays. Dial a donc présenté le projet Evaluation de l'Impact du Séisme en Haïti (EISHA) à l'Agence Nationale de la Recherche en France (ANR) dans le cadre d'un appel à projets « Flash Haïti ». EISHA a été l'un des 8 projets sélectionnés et financés par l'ANR.

Un des premiers objectifs du projet ANR EISHA a été de collaborer avec les autorités haïtiennes pour fournir des indications propres à optimiser l'utilisation des ressources pour le rétablissement durable du cadre de vie quotidien et des systèmes économiques et sociaux. Le séisme n'a pas frappé de façon uniforme la population. Il était donc important d'identifier les facteurs de vulnérabilité des ménages afin que les autorités puissent formuler des politiques non seulement d'atténuation des conséquences du séisme mais aussi des politiques préventives ciblées sur les plus vulnérables.

[12] Unité Mixte de Recherche UMR225 « DIAL » associant l'IRD et l'Université Paris-Dauphine.
[13] Adetef : agence française pour la coopération technique internationale des ministères économiques et financiers et du développement durable.

Quelques mois après l'obtention du financement ANR, devant l'ampleur des besoins en données fiables au niveau national sur de nombreux domaines (emploi, conditions de vie, éducation, santé, consommation, migrations, transferts, etc.) et des sollicitations reçues par l'IHSI de la part de plusieurs autres institutions nationales et internationales l'IHSI et DIAL ont donc décidé d'ouvrir le partenariat sur ce projet. Cette ouverture s'est concrétisée de deux manières : d'une part, par la coopération pour la réalisation d'un échantillon maître avec d'autres institutions internationales (UNICEF, USAID, FNUAP) souhaitant réaliser leur propre enquête mais confrontées au même problème d'actualisation de la base de sondage, d'où la nécessité de mutualiser les ressources et les connaissances en matière de méthodologie de sondage ; d'autre part, par la coopération avec la Banque mondiale (BM) pour la réalisation de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages, au niveau national, ce qui n'aurait pas pu avoir lieu sans son appui financier. C'est dans cette perspective que l'enquête ECVMAS a été réalisée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) en collaboration avec DIAL et la BM.

Au-delà de ce partenariat tripartite pour la collecte des données, DIAL a continué à travailler en collaboration avec l'IHSI durant la phase d'analyse des données et la publication des premiers résultats de l'enquête ECVMAS. Ce rapport est l'accomplissement d'une importante étape et de la longue collaboration entre l'IHSI et DIAL établie il y a une dizaine d'années, lors de la préparation de l'Enquête sur l'Emploi et l'Economie Informelle (EEEI) réalisée en 2007.

L'association de l'IHSI dès la conception du projet était un objectif important pour garantir l'appropriation des résultats par les autorités nationales. C'est ainsi que les premiers résultats ont été présentés en septembre 2013 lors d'une conférence de presse organisée par le Ministère de l'Economie et des Finances de Haïti en présence du Ministre. Immédiatement après, l'IHSI et DIAL (dans le cadre du projet ANR EISHA), en association avec le projet ANR Kal-Haïti et avec le soutien de l'Ambassade de France et de la représentation régionale de l'IRD, a organisé une conférence de restitution afin de présenter les premiers résultats et les outils de partenariat développés grâce à ces deux projets ANR. L'évènement organisé à Port-au Prince a rassemblé pendant deux jours plus de 200 personnes (étudiants universitaires, professeurs/chercheurs, anciens ministres, ONG internationales et locales, etc.).

Enfin, en janvier 2014, à l'occasion de la commémoration du 4ème anniversaire du séisme, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Economie et des Finances, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Adetef ont organisé une conférence-débat intitulée « Quatre ans après le séisme en Haïti : Quel impact pour la population et quelles conséquences sur les politiques publiques ? ». Au cours de cette conférence, réunissant plus de 100 participants (parmi lesquels ONG, acteurs de l'assistance technique et du développement, chercheurs, responsables d'administrations et différents médias TV, radio et Internet), les premiers résultats de l'enquête ECVMAS ont été présentés par l'équipe IHSI-DIAL. Le but était d'alimenter la réflexion parmi les donateurs internationaux sur le dispositif de suivi post catastrophe à mettre en place et sur les politiques qu'il convient de mener, afin de contribuer à enclencher un véritable processus de développement en Haïti.

1.3.2 Renforcement institutionnel

La collaboration avec l'IHSI dans toutes les phases du projet a permis, en plus de garantir le succès du projet, de renforcer le partenariat et les capacités de cette institution clef dans la reconstruction. La réussite de cette collaboration entre l'IHSI et DIAL peut être appréciée de façon tangible à travers les résultats qui sont présentés dans cette étude et les restitutions de résultats de l'ECVMAS qui ont déjà eu lieu en Haïti et en France. Elle peut être aussi appréciée à travers les retombées de plus long terme qui résultent de la production d'un savoir-faire permettant d'améliorer la connaissance des conditions de vie de la population après le séisme et en particulier la dynamique du marché du travail, si difficile d'appréhender, tant la situation en Haïti ne ressemble à aucune autre des pays en développement.

Afin d'accompagner l'IHSI, dans les différentes phases du projet allant de la conception des outils statistiques adéquats à l'analyse des données en passant par la collecte, l'équipe DIAL a réalisé de nombreuses missions de court et moyen terme sur le terrain (environ 500 jours/homme sur les 3 ans du projet ANR EISHA). Trois missions ont été organisées pour des cadres et techniciens de l'IHSI à Paris afin d'avancer ensemble dans les différentes étapes du projet. Ces moyens et ces objectifs sont ceux d'une recherche en coopération impliquant le

partage et la transmission - réciproque - des connaissances ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles permettant aux organisations publiques de répondre avec rigueur scientifique aux besoins de connaissance et d'analyse.

Par ailleurs, l'IHSI ne disposant pas d'une équipe d'enquêteurs permanente, les enquêteurs et superviseurs nécessaires pour effectuer les enquêtes auprès des ménages ont été recrutés ponctuellement. Or, dans la période post séisme, beaucoup d'ONGs et organismes internationaux ont également recruté des enquêteurs et superviseurs afin de réaliser différentes enquêtes. Le nombre d'enquêteurs qualifiés et disponibles étant limité, il a fallu former entièrement des individus sans ou avec une petite expérience sur quelques enquêtes de petite ampleur. Ainsi, dans le cadre de ce partenariat, les chercheurs associés et d'autres volontaires ont formé près de 150 enquêteurs et superviseurs, essentiellement des étudiants universitaires, sélectionnés après une série de tests pratiques et une audition de 450 candidats. La formation alternant cours magistraux et exercices et mise en situation réelle s'est déroulée de façon intensive pendant cinq semaines consécutives, une durée exceptionnellement longue par rapport aux standards internationaux. Plusieurs chercheurs et statisticiens spécialisés dans les thèmes abordés par l'enquête ECVMAS, se sont relayés pendant plus d'un mois pour concevoir un plan de formation cohérent, créer des supports de cours, organiser des tests fictifs et sur le terrain et animer des cours sur toute la durée de la formation. L'objectif était multiple : transmettre les concepts économiques et statistiques de base nécessaires à la maîtrise du questionnaire, former les enquêteurs aux bonnes pratiques en matière d'enquêtes statistiques et former les agents de terrain au maniement de la tablette électronique. C'est seulement après cette formation, et une ultime sélection basée sur les connaissances acquises et qualités requises que le personnel de terrain (enquêteurs et superviseurs) a été recrutée.

1.4 Thèmes de l'étude

Ce rapport de premiers résultats donne un aperçu des thématiques les plus importantes traitées par l'enquête : les conditions de vie (Chapitre 2), l'impact du séisme (Chapitre 3) et le marché du travail (Chapitre 4). Ce travail, à la fois descriptif et analytique, propose des premières pistes d'explication des différents phénomènes observés. Ces pistes feront par la suite l'objet d'études plus approfondies.

Les premières analyses détaillées dans les trois prochains chapitres mettent en évidence trois résultats majeurs. Tout d'abord, on observe un impact considérable du séisme sur les conditions de vie de la population : à l'échelle du pays, un individu sur dix a séjourné à un moment donné dans un camp de déplacés et un tiers des individus concernés y résidait toujours au moment de l'enquête. Presque 10 % des ménages ont eu au moins un membre qui a été blessé ou tué.

Sur le marché du travail, qui constitue la principale courroie de transmission entre la dynamique macroéconomique (croissance, aide extérieure) et les conditions de vie de la population, le constat est également critique. Entre 2007 et 2012, le revenu médian du travail de la population a baissé de plus de moitié à prix constants (-57,3%), alors qu'Haïti figurait déjà parmi les pays les plus pauvres du monde. Non seulement la situation s'est profondément dégradée par rapport à 2007, date de la dernière enquête disponible, mais surtout ce sont les jeunes qui ont payé le plus lourd tribut. A titre illustratif, 20 % des enfants de 10 à 14 ans exercent un emploi contre à peine 1 % en 2007. La rémunération des jeunes a baissé de près de 60 % en cinq ans, celle de leurs ainés s'améliorant sur la même période d'environ 20 %. Tous les indicateurs sont à l'avenant. Les jeunes ont été contraints de se mettre au travail dans des conditions de précarité extrême. De plus, tous les jeunes ne sont pas logés à la même enseigne. Ils sont d'autant plus sanctionnés qu'ils sont d'origine modeste, entrainant une explosion des inégalités, pourtant déjà parmi les plus élevées au monde.

Enfin, les déclarations des ménages interrogés par l'enquête mettent en doute la qualité du ciblage de l'aide aux ménages. Seulement 2% des ménages ayant eu leur logement fortement endommagé ont reçu une aide au déblaiement et 7% une aide à la reconstruction. Face à un choc d'un telle ampleur et à la faible portée de l'aide institutionnelle, la solidarité des ménages a permis d'atténuer les conséquences du séisme. Cependant, seulement 13 % d'entre eux ont reçu un transfert exceptionnel après le séisme. En outre, les ménages de l'aire métropolitaine et des camps en ont été les principaux bénéficiaires, alors que les habitants hors de la capitale ont peu reçu de transferts malgré le fait que l'on y ait trouvé la plupart des sinistrés.

Les données collectées ont permis d'élaborer un diagnostic des conditions de vie post-séisme et d'isoler l'impact spécifique du choc sur l'évolution de la situation des ménages, leur intégration au marché du travail et leurs stratégies d'adaptation. Les politiques publiques permettant d'atténuer la souffrance de ceux durement touchés par le séisme et d'améliorer les niveaux de vie de la population peuvent ainsi s'appuyer sur des fondations plus solides basées sur l'évidence empirique. Les pouvoirs publics et la société toute entière disposent désormais des outils nouveaux permettant de s'engager dans le chemin de la gestion des risques et de la reconstruction durable.

II. Conditions de Vie des Ménages

2.1 Les structures démographiques

2.1.1 La démographie de la population

La population haïtienne, comme celle d'autres pays en développement, est très jeune et principalement rurale. D'une part, la moitié de la population a moins de 21 ans, l'âge moyen étant de 25,4 ans. La pyramide des âges (Figure II.1) laisse apparaître une population jeune avec toutefois portant les traces d'une forte mortalité infantile et d'une faible espérance de vie. Chaque année, plus de 220 000 jeunes viennent s'ajouter à la population en âge de travailler (245 000 si l'on retient 14 ans au lieu de 10 ans), exerçant ainsi une très forte pression sur les services d'éducation pour ceux qui poursuivent leurs études ou sur le marché du travail pour ceux qui ont ou recherchent une activité économique. La part des 60 ans et plus ne dépasse pas 7% du total de la population. L'indice de masculinité est de 95 hommes pour 100 femmes, reflétant à la fois l'effet de la surmortalité des hommes et des migrations internationales (particulièrement dans la capitale où l'indice est de 84 hommes pour 100 femmes).

Figure II.1 : Pyramide d'âge de la population, 2012

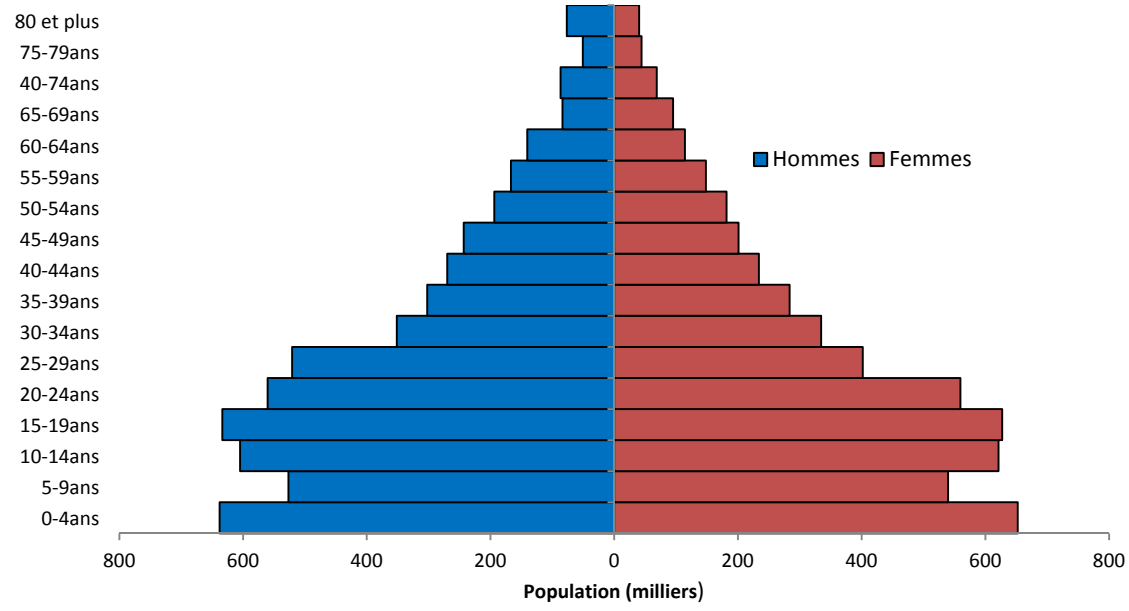

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Plus de la moitié des Haïtiens (52%) réside en zone rurale (Figure II.2). L'agglomération de Port-au-Prince concentre près d'un cinquième (22%) de la population, tandis que le quart restant (26%) réside dans les villes de l'intérieur du pays. La progression de la population urbaine a été très rapide malgré la diminution du taux de fécondité des femmes[14] dans les villes. Cette expansion est très largement alimentée par la forte migration rurale vers les villes. Selon le recensement de 2003, la population rurale représentait 59% et la population des villes s´était accrue entre 1982 et 2003 à un taux moyen de 4,6% par an, soit le double du taux de croissance démographique de l'ensemble du pays (2,4%). Selon les projections démographiques (IHSI, 2012), en 2025 la proportion d'habitants urbains sera alors de 59%[15]. La commune de Port-au-Prince présente la plus forte densité avec 26 134 personnes par km^2[16]. La deuxième commune de l'Aire métropolitaine la plus densément peuplée est Cité Soleil (11 600 hab./km^2). La densité dans les communes restantes ne dépasse pas 5 000 hab./km^2.

Ces évolutions dans la distribution spatiale de la population et sa concentration de plus en plus forte dans les villes sont certainement un facteur d'amélioration pour ceux qui quittent le milieu rural. En effet, la dispersion de la population dans les villages avec une faible densité de population est associée à une taille limitée des marchés. Par ailleurs, l'éloignement des marchés entraîne des coûts de transports élevés, qui conjointement à une faible dotation de services publics dans ces zones, créent d'importantes inégalités d'opportunités.

[14] L'indice synthétique de fécondité au moment de l'enquête (2012) était de 3,5 (enfants par femme), très inférieur au taux de 4,8 constaté en 1994-95 (Cayemittes et al., 2013).
[15] Elle était de 19,6% en 1970, 24,8% en 1980, 31,5% en 1990 et 39% en 2000 (IHSI, 2012).
[16] Saint-Domingue, capitale du pays voisin, la République Dominicaine, compte 28 168 hab./km^2.

Figure II.2: Distribution de la population selon le milieu de résidence, 2012

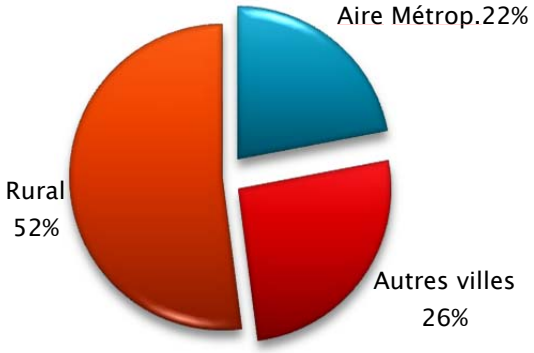

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Le taux de dépendance démographique[17] pour l'ensemble du pays a diminué de près de 6 points (de 74% à 68%) entre 2007 et 2012 (Figure II.3). Le pays est donc dans la possibilité de tirer profit de ce dividende démographique dans la mesure où la population en âge de travailler augmente plus vite que la population dépendante. Cette diminution a été moins prononcée que celle anticipée par les projections démographiques (qui prévoyaient un taux de 67% pour 2010 et un taux de 62% pour 2015[18]). Ceci s'explique par l'accroissement de 3 points du taux de dépendance dans l'Aire métropolitaine (de 46% à 49%) tandis qu'il diminue dans le reste du pays. En effet, l'Aire métropolitaine attire un contingent de population migrante composé principalement d'individus et couples jeunes. Parallèlement, l'espérance de vie y est aussi plus élevée qu'en milieu rural et villes secondaires (moins dotés en infrastructures de santé).

[17] Ratio entre le nombre de membres âgés de 0-14 ans et de de 65 ans et plus et le nombre de membres âgés de 15 à 64 ans.
[18] IHSI (2012, Tableau 13, page 25).

Figure II.3 : Taux de dépendance démographique selon le milieu de résidence, 2007, 2012

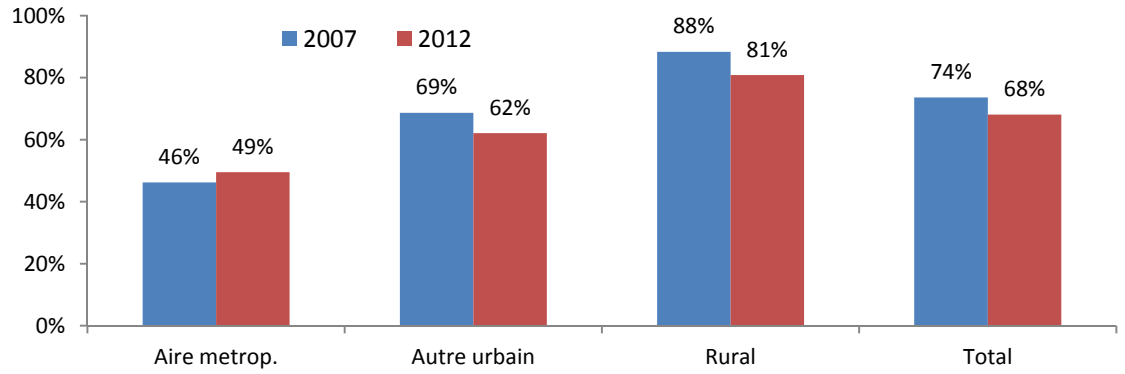

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Le dividende démographique potentiel est modifié par le comportement du taux d'activité, lui-même lié aux opportunités d'emploi et l'offre d'éducation ainsi que l'incidence du taux de chômage. En effet, le taux de dépendance économique (% individus sans emploi/individus occupant un emploi) a diminué dans l'Aire métropolitaine (Figure II.4). En 2012, on compte un peu plus de 2 individus inactifs ou chômeurs (2,2) pour chaque travailleur occupé alors qu'ils étaient près de 3 (2,9) en 2007. Une diminution encore plus importante a été constatée dans les villes secondaires (de 3,0 à 2,3) et en milieu rural (de 2,2 à 1,3). L'accroissement du taux d'emploi a été donc plus important que les changements démographiques.

Figure II.4 : Taux de dépendance économique

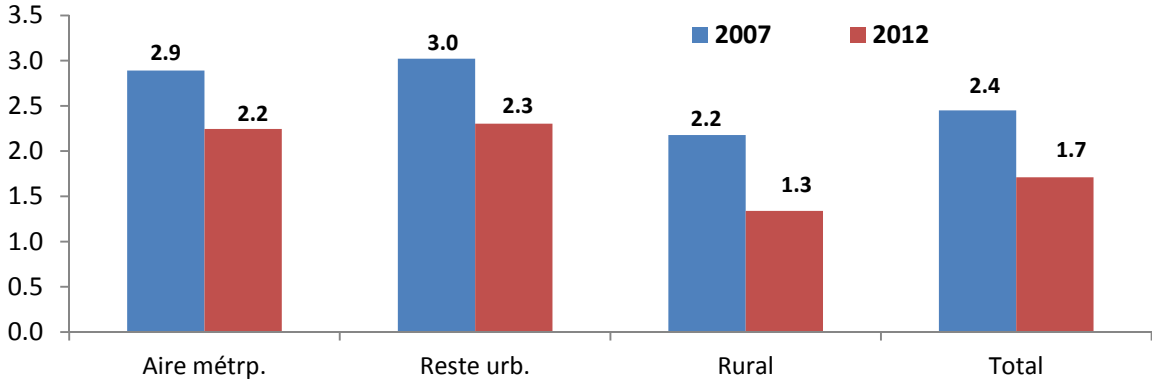

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note : (individus sans emploi/individus occupant un emploi), 2007, 2012

2.1.2 Les migrations internes

La migration interne est un phénomène important en Haïti car il touche près d'un quart de la population. Pour les ruraux, l'attractivité des villes est très forte et cela explique sans doute les forts taux de croissance de la population urbaine, en particulier de la capitale. En effet, en 2012 près de la moitié de la population de l'Aire métropolitaine était composée d'allochtones et le seul département de l'Ouest a attiré 78% du total des migrants internes. Les villes secondaires attirent également une forte proportion des migrants, qui représentent près de 29% de leur population. Toutefois, les flux migratoires semblent s'être ralentis depuis 2007. A cette période, près d'une personne sur trois (32%) était née dans une commune rurale différente de celle où elle résidait au moment de l'enquête. Si au lieu de considérer l'ensemble de la population âgée de 10 ans et plus, on ne prend en compte que les chefs de ménage, on observe le même ralentissement, la proportion d'individus nés ailleurs que dans leur commune de résidence passe de 41% à 32%. Ce ralentissement des flux migratoires pourrait refléter la saturation foncière des villes et le manque d'opportunités d'emploi. Inversement, cela signifie aussi que les villages ruraux, grands pourvoyeurs en migrants internes, subissent une plus forte pression sur les ressources, agricoles en particulier.

D'où sont originaires les migrants ? Le Tableau II-1 montre que l'origine migratoire varie selon qu'il s'agit de migrations vers la capitale ou vers les villes secondaires. Dans le cas de l'Aire métropolitaine, une large part des migrants provient des villes et départements limitrophes. Ainsi, près d'un migrant sur cinq (18%) vient du même département de l'Ouest et 13% du département du Sud-Est (notamment de la ville de Jacmel). Le département du Sud et de la Grande Anse contribuent pour près de quatre migrations sur dix vers la capitale (19,4% et 17,6%, respectivement). Dans le cas des autres villes, les migrants sont originaires principalement du département de l'Artibonite, de l'Ouest et du Nord. On n'observe pas de bouleversement de l'origine des migrants entre 2007 et 2012 : les départements en tête des zones pourvoyeuses de migrants à destination de Port-au-Prince en 2007 sont toujours les plus importants cinq ans plus tard (on note toutefois un léger accroissement de la migration de proximité).

Tableau II-1 : Migrations internes sur toute la vie

Lieu de naissance	2007				2012			
	Aire métrop.	Autre urbain	Rural	Total	Aire métrop.	Autre urbain	Rural	Total
Dans cette ville/village	37,8	58,6	82,0	68,1	47,4	71,3	91,4	75,9
Dans une autre ville	62,0	41,1	17,8	31,7	52,5	28,5	8,5	24,0
A l'étranger	0,2	0,3	0,3	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100
Département de naissance des migrants								
Reste Ouest	16,3	8,3	20,9	15,7	18,1	18,1	25,0	19,3
Sud-est	12,6	5,2	16,4	11,9	13,2	4,8	7,0	9,5
Nord	6,9	23,8	5,6	11,0	7,0	16,7	13,1	11,1
Nord-est	0,9	7,2	0,8	2,5	1,1	7,3	5,6	3,8
Artibonite	11,7	29,1	7,9	15,1	7,7	25,8	11,4	14,1
Centre	5,4	4,4	9,8	6,6	5,5	7,6	9,4	6,9
Sud	18,8	6,6	8,0	11,9	19,4	5,7	13,0	13,9
Grande Anse	15,0	5,3	9,5	10,6	17,6	5,6	6,0	11,8
Nord-ouest	4,0	9,2	16,4	9,5	3,1	7,1	5,2	4,7
Nippes	8,5	0,9	4,7	5,2	7,3	1,4	4,4	4,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note **:** Ce tableau ne porte que sur les migrations définitives.

La matrice de mobilité (Tableau II-2) montre que les départements qui ont perdu le plus de population en raison de la migration interne sont : la Grande Anse (-36%), le Sud (-30%) et le Sud-Est (-25%). Cette situation n'est pas sensiblement différente de celle constatée en 2007.

Tableau II-2 : La matrice de migration interne en 2012

Lieu de naissance /lieu de résidence	Ouest	Sud-est	Nord	Nord-est	Artibonite	Centre	Sud	Grande Anse	Nord-ouest	Nippes	Total
Ouest	**96,0**	0,5	0,5	0,2	0,8	0,5	0,4	0,4	0,2	0,5	100
Sud-est	24,0	**74,7**	0,3	0,1	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,6	100
Nord	10,4	0,0	**86,4**	1,0	0,7	1,0	0,0	0,0	0,4	0,1	100
Nord-est	4,3	0,2	7,1	**87,0**	0,2	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	100
Artibonite	8,2	0,2	1,4	0,3	**89,0**	0,6	0,0	0,0	0,3	0,1	100
Centre	13,9	0,1	0,4	1,1	0,4	**83,9**	0,3	0,0	0,1	0,0	100
Sud	27,1	0,0	0,3	0,1	0,2	0,1	**70,1**	0,5	0,1	1,5	100
Grande Anse	33,8	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	1,1	**64,4**	0,0	0,4	100
Nord-ouest	7,7	0,0	0,5	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	**88,2**	0,0	100
Nippes	24,0	0,3	1,1	0,1	0,3	0,0	1,6	0,2	0,0	**72,5**	100
Total	36,9	6,0	9,9	3,6	15,3	6,7	6,9	4,7	6,8	3,2	100

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.1.3 La mobilité résidentielle récente

Près d'une personne sur quatre (23,5%) ne résidait pas en 2012 dans le même logement qu'elle occupait avant le séisme du 12 janvier 2010 (Tableau II-3). Les autres sont restées dans le même logement, qu'il soit habitable ou non (voir section habitat plus loin pour plus de détails). Cette mobilité résidentielle post séisme est plus importante pour les migrants (individus nés dans une autre ville/village) que pour les non migrants (62% et 18%, respectivement), révélant ainsi probablement la plus grande difficulté des premiers à trouver un logement adéquat et à construire un réseau de solidarité dans leur nouvel environnement. Cette situation est plus marquée pour les résidents de la capitale où près d'un quart des natifs ont changé de logement depuis le séisme et plus de quatre migrants sur dix ont dû déménager de logement. En 2007, la question avait été posée sans préciser une période de référence. On constate cependant que la proportion de la population qui habitait toujours le même logement était très proche de celle observée en 2012, à l'exception du cas des migrants qui montraient alors une plus forte stabilité dans leur logement.

Tableau II-3 : Pourcentage de la population qui habitait dans le même logement avant et après le séisme selon leur lieu de naissance et leur région de résidence, 2012

2012	Dans la même ville/village (natifs)	Dans une autre ville/village (migrants)	Ensemble
Aire métropolitaine	74,0	57,5	65,6
Autre urbain	77,6	54,1	71,1
Rural	85,3	66,8	83,7
Ensemble	**81,8**	**58,2**	**76,5**
2007(*)			
Aire métropolitaine	73,7	68,5	70,2
Autre urbain	75,0	67,0	71,3
Rural	81,9	78,5	81,3
Ensemble	**79,9**	**71,1**	**76,8**
Evolution			
Aire métropolitaine	0,3	-11,0	-4,6
Autre urbain	2,6	-12,9	-0,2
Rural	3,4	-11,7	2,4
Ensemble	**1,9**	**-12,9**	**-0,3**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
(*) % de personnes ayant toujours habité le même logement. En 2012 le point de référence est le séisme de 2010.

Le Tableau II-4 montre quelle était l'ancienneté de résidence dans le logement en 2007 pour les chefs de ménage natifs et migrants selon la région de résidence. La durée moyenne est plus courte en ville qu'en milieu rural (6,6 ans et 10,4 ans, respectivement) et chez les migrants par rapport aux natifs (6,7 versus 10,1). Dans la capitale, ces écarts se réduisent à seulement 7 mois. Toutefois, ces moyennes occultent de fortes disparités : la moitié des chefs de ménage de Port-au-Prince ne résidait dans leur logement de 2007 que depuis moins de quatre ans. Par ailleurs, la moitié des migrants ont emménagé depuis moins de 4 ans dans leur nouveau logement, le dernier changement de résidence est encore plus récent (3 ans) pour les natifs. Ces résultats reflètent aussi bien la mobilité résidentielle des ménages déjà établis que l'abandon du logement familial pour les nouveaux ménages[19].

[19] On a considéré que la mobilité résidentielle du ménage est plus proche de celle du chef dans la mesure où elle est corrélée à celle de l'ensemble des membres du ménage. Il existe toutefois la possibilité qu'une partie de cette mobilité des chefs de ménage puisse correspondre à un changement de ménage et de résidence. Malheureusement, nous n'avons pas l'information nécessaire pour distinguer entre ces deux facteurs.

Tableau II-4 : Ancienneté dans le logement en 2007 selon lieu de naissance et région de résidence (*)

2007	Lieu de naissance					
	Moyenne (années)			Médiane (années)		
	Ici, dans cette ville/village (natifs)	Dans une autre ville/ village (migrants)	Ensemble	Ici, dans cette ville (natifs)	Dans une autre ville/ village (migrants)	Ensemble
Aire métropolitaine	6,1	6,7	6,6	4	4	3
Autre urbain	6,6	6,6	6,6	5	4	4
Rural	11,6	7,1	10,4	3	6	7
Ensemble	**10,1**	**6,7**	**8,3**	**4**	**5**	**7**

Source : EEEI, 2007 ; calculs des auteurs.
(*) Chefs de ménage n'ayant pas toujours vécu dans le même logement

2.1.4 La démographie des ménages

On présente ici quels ont été les changements démographiques concernant les ménages entre 2007 et 2012 en mettant l'accent sur les facteurs de vulnérabilité liés à la composition et à la structure démographique des ménages.

En 2012, le type de ménage[20] le plus répandu est, avec près de quatre ménages sur dix (39%), celui du couple cohabitant avec d'autres parents, suivi du couple uniquement avec ses enfants (25%). La cohabitation avec d'autres parents reflète la prégnance du choix d'un modèle de famille élargie mais sans doute aussi, la contrainte imposée par le difficile accès à un logement adéquat. L'évolution des types de ménage suggère un accroissement de l'importance relative des ménages a priori les plus vulnérables à savoir les ménages monoparentaux élargis (passant de 13% à 16% du total des ménages entre 2007 et 2012) au détriment principalement des monoparentaux nucléaires et des ménages unipersonnels. En 2012, près de la moitié (44%) des ménages en Haïti sont des ménages élargis, en légère hausse par rapport à 2007 (41%).

Dans la capitale, près de trois ménages sur dix (28,7%) sont des ménages monoparentaux (nucléaires ou élargis), soit une légère diminution par rapport à 2007 (30,6%). La proportion

[20] Voir l'annexe pour les définitions des indicateurs présentés dans cette section.

des couples avec enfant augmente fortement (de 16% à 24%), reflétant sans doute à la fois l'arrivée des migrants et la mise en couple des nouvelles générations (Tableau II-5).

Entre 2007 et 2012 la taille des ménages s'est accrue légèrement passant de 4,5 personnes à 4,8 personnes. Cette évolution est contrastée suivant la zone géographique. Restée constante dans la capitale (4,5 personnes[21]), elle a augmenté dans le reste du pays, en particulier en milieu rural (de 4,5 à 4,9 personnes). La taille des ménages monoparentaux élargis est restée constante et demeure la plus élevée de tous les types de ménage (5,7).

L'âge moyen du chef du ménage est passé de 47,1 ans en 2007 à 46,1 ans en 2012. Les chefs de ménage ruraux sont en moyenne plus âgés que leurs homologues urbains (près de 7 ans les séparent). Dans l'Aire métropolitaine, tant en 2007 qu'en 2012, les chefs de ménage monoparentaux sont plus âgés que les chefs des autres types de ménage (48,4 et 46,4 ans en moyenne respectivement pour les monoparentaux élargis).

Tableau II-5 : Type de ménages selon le milieu de résidence 2007, 2012

2012	Uniper-sonnel	Couple sans enfant	Couple avec enfant	Mono-parental nucléaire	Mono-parental élargi	Couple élargi	Ensemble
Aire métro.	5,8	2,6	24,0	12,1	16,5	39,0	100
Autre urbain	6,5	3,6	19,6	10,0	21,1	39,2	100
Rural	7,3	3,2	28,0	10,0	13,7	37,8	100
Ensemble	**6,8**	**3,2**	**24,9**	**10,5**	**16,2**	**38,4**	**100**
2007							
Aire métro.	6,1	3,4	15,9	11,4	19,2	44,0	100
Autre urbain	8,9	3,3	21,0	11,8	17,5	37,5	100
Rural	9,3	4,3	26,4	15,0	10,1	34,9	100
Ensemble	**8,6**	**3,9**	**23,2**	**13,7**	**13,3**	**37,3**	**100**
Evolution							
Aire métro.	-0,3	-0,8	8,1	0,7	-2,7	-5,0	/
Autre urbain	-2,4	0,3	-1,4	-1,8	3,6	1,7	/
Rural	-2,0	-1,1	1,6	-5,0	3,6	2,9	/
Ensemble	**-1,8**	**-0,7**	**1,7**	**-3,2**	**2,9**	**1,1**	**/**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

[21] A noter que Schwartz, Pierre et Calpas (2011) dans leur estimation du nombre de décès à cause du séisme retiennent 5,2 comme taille moyenne du ménage à Port-au-Prince.

Un facteur de vulnérabilité généralement évoqué est l'importance des ménages monoparentaux dont le chef est une femme élevant seule ses enfants, tout en travaillant. Comparé à d'autres pays en développement, Haïti affiche un taux particulièrement élevé de femmes chef de ménage. Au niveau national, en 2012, dans un peu plus de quatre ménages sur dix (44%) le chef est une femme, ce qui marque une nette progression (+3,5 points) par rapport à 2007 (Figure II.5). Cette augmentation a été plus forte dans le cas des couples (+11 points). Cependant, c'est parmi les ménages monoparentaux que prédominent les chefs femmes (près de huit cas sur dix). Les ménages dirigés par une femme sont un phénomène qui touche aussi bien les villes que le milieu rural, où il est toutefois moins prononcé.

Figure II.5 Pourcentage de ménages dirigés par une femme selon la région de résidence 2007, 2012

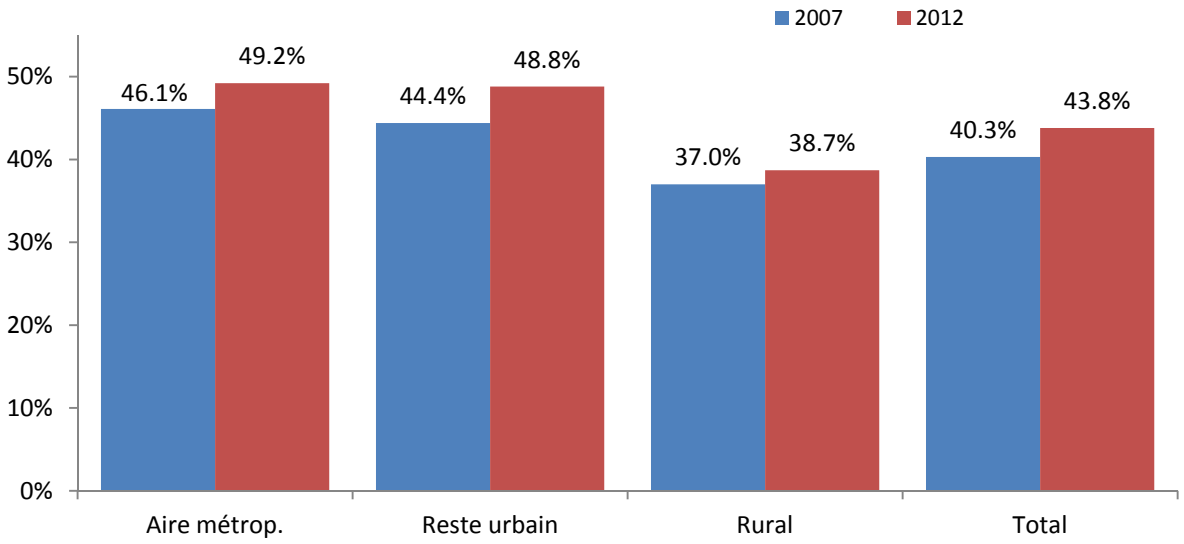

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.2 L'habitat

La croissance démographique, en particulier de la capitale, a-t-elle changé la physionomie de la ville ? Quelle est la situation de l'habitat après le séisme ? Constate-t-on la même vulnérabilité que celle qui prévalait avant le séisme ? Le faible accès aux services publics constaté en 2007 s'est-il amélioré ?

Le type d'habitat nous renseigne autant sur le mode d'expansion des villes que sur la prévalence des logements précaires. La quasi-totalité des ménages réside dans des logements

individuels, principalement des maisons basses. La croissance des villes s'est donc fait par extension des limites des villes plus que par une densification de l'espace urbain même si on a assisté au début des années 2000 à un fort accroissement du nombre des maisons à étage et une aggravation du degré de surpeuplement des logements. Comparant les résultats du recensement de 2003 et ceux de l'EEEI de 2007, on constate que cette évolution (près de 50 000 nouvelles maisons à étage dans l'Aire métropolitaine entre 2003 et 2007) a été inversée entre 2007 et 2012, vraisemblablement une des conséquences du séisme (soit 33 000 maisons à étage en moins). Une autre conséquence (prévisible) du séisme est la précarisation de l'habitat dans l'Aire métropolitaine. Aussi bien le nombre de taudis, *kay atè*, abris provisoires, tentes (hors camps de déplacés par le séisme) a significativement augmenté. Ils représentent aujourd'hui un logement sur vingt, contre un sur cent en 2007. Lorsqu'on définit la précarité par la qualité de la construction (sol, mur et toit), le constat est le même. L'habitat s'est fortement précarisé dans l'Aire métropolitaine durant cette période. Il s'est faiblement précarisé dans les zones rurales et il s'est amélioré dans les zones urbaines hors Aire métropolitaine (Tableau II-6).

Tableau II-6 : Type d'habitat et score de précarité selon la région de résidence, 2007, 2012

2012	Type d'habitat (%)					Score précarité *
	Habitat précaire	Ajoupas	Maison basse	Appar-tement	Maison/ Villa	
Aire métropolitaine	6,6	1,1	68,5	5,2	18,7	0,70
Autre urbain	4,2	2,6	81,8	2,5	9,0	0,98
Rural	2,9	15,5	80,6	0,5	0,7	2,00
Ensemble	**4,0**	**9,1**	**78,4**	**2,0**	**6,6**	**1,46**
2007						
Aire métropolitaine	0,9	1,7	64,9	6,2	26,3	0,53
Autre urbain	4,1	2,4	83,1	2,9	7,5	1,04
Rural	8,9	13,4	73,6	2,9	1,2	1,89
Ensemble	**6,3**	**8,9**	**73,5**	**3,6**	**7,7**	**1,44**
Evolution						
Aire métropolitaine	5,7	-0,6	3,6	-1,0	-7,6	0,17
Autre urbain	0,1	0,2	-1,3	-0,4	1,5	-0,06
Rural	-6,0	2,1	7,0	-2,4	-0,5	0,11
Ensemble	**-2,3**	**0,2**	**4,9**	**-1,6**	**-1,1**	**0,02**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

(*) Score de vulnérabilité du bâti : L'indicateur se base sur une classification des matériaux des murs, toits et sols des habitations en matériaux précaires ou non précaires. L'indicateur varie de 0 à 3, 0 désignant un bâtiment non précaire (aucun des murs, toits et sols construits en matériau précaire) et 3 désignant le niveau maximum de vulnérabilité (les murs, toits et sols sont en matériaux précaires).

2.2.1 Une forte incidence de logements surpeuplés

La prédominance des maisons basses dans les villes et les contraintes à l'expansion territoriale des villes déterminent, conjointement avec la forte croissance de la population urbaine, une pression foncière de plus en plus forte. Un indice indirect de la pression foncière (en tout cas de la densification) est le taux de surpeuplement des logements (on considère un logement surpeuplé lorsque le nombre de personnes par chambre à coucher est égal ou supérieur à 3). L'incidence de l'entassement dans les logements a fortement progressé entre 2007 et 2012. En 2007, 46% des ménages ne disposaient pas d'un nombre suffisant de chambres à coucher dans leur logement, le phénomène s'est fortement aggravé en 2012 (56%), surtout dans les villes (Tableau II-7). Dans l'Aire métropolitaine, où la situation reste la plus critique, deux tiers des ménages ont un logement trop exigu (c'est 10 points de plus qu'en 2007). Les conséquences négatives de cette promiscuité sont multiples et affectent particulièrement le développement des jeunes. En 2007, le statut d'occupation du logement était lié à l'exiguïté du logement : une plus forte proportion des ménages locataires (55%) ne disposait pas d'un logement suffisamment spacieux alors que 44% des propriétaires se trouvaient dans cette situation. En 2012 la situation sur le plan du logement s'aggrave pour l'ensemble des ménages et tout particulièrement pour les propriétaires de l'Aire métropolitaine. En 2012, dans l'Aire métropolitaine, deux tiers des ménages locataires habitent un logement où au moins trois membres s'entassent dans une même chambre à coucher. Ils étaient près de six sur dix en 2007.

Tableau II-7 : Taux de surpeuplement des logements selon le statut d'occupation 2007, 2012

2012	Statut d'occupation du logement (%)				
	Propriétaire	Non propriétaire	Locataire	Occupant gratuit	Ensemble
Aire métropolitaine	65,9	66,1	66,4	65,4	66,0
Autre urbain	55,1	63,5	67,0	51,2	59,0
Rural	49,4	51,3	62,5	43,7	49,7
Ensemble	**53,6**	**61,2**	**66,1**	**51,8**	**55,9**
2007					
Aire métropolitaine	53,6	57,2	60,1	39,2	55,7
Autre urbain	47,5	47,0	51,0	30,9	47,3
Rural	42,1	45,2	48,2	42,0	42,5
Ensemble	**44,4**	**50,8**	**55,0**	**39,2**	**46,2**
Evolution					
Aire métropolitaine	12,3	8,9	6,3	26,2	10,3
Autre urbain	7,6	16,5	16,0	20,3	11,7
Rural	7,3	6,1	14,3	1,7	7,2
Ensemble	**9,2**	**10,4**	**11,1**	**12,6**	**9,7**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Le taux de surpeuplement dans les logements demeure très élevé pour les quatre premiers quintiles de revenus. Il concerne plus de sept ménages sur dix et ne diminue que pour le quintile le plus riche, où il touche toutefois 52% d'entre eux. La situation en 2007 était bien différente, ce qui montre la détérioration généralisée des conditions de logement depuis, en particulier pour les deux quintiles les plus riches et pour le quintile le plus pauvre (Figure II.6). Cette évolution est probablement liée d'une part à l'accueil en milieu rural des sinistrés du séisme et d'autre part à la solidarité dans les villes pour les ménages aisés qui avaient encore la capacité d'héberger des parents, amis ou voisins.

Figure II.6 : Taux de surpeuplement des logements par quintiles de revenu 2007, 2012

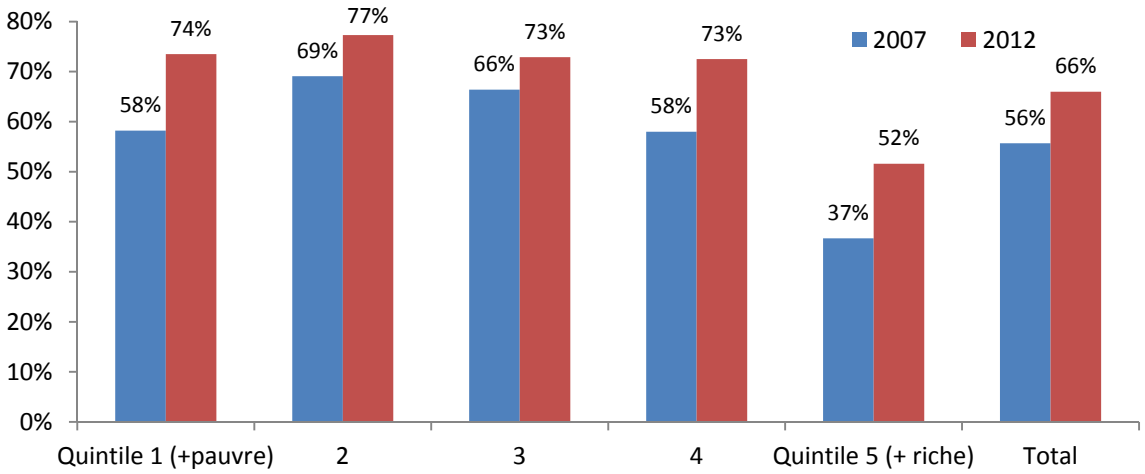

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.2.2 La précarité des logements

Le score de précarité[22], calculé sur une échelle de 1 à 3 d'après les matériaux des murs du sol et du toit, a augmenté de 32% dans la zone de Port-au-Prince, il reste malgré cela bien inférieur aux scores observés dans les autres zones urbaines et dans les zones rurales. Cette précarisation de l'habitat en Aire métropolitaine est directement imputable au séisme. L'évolution du type d'habitat sur la période montre que la part d'habitat précaire (taudis, tente, kay até ou abri provisoire) a fortement augmenté alors que la part d'habitat plus « luxueux » comme les maisons à étage ou les villas a diminué (-7,4 points de pourcentage). Le score de précarité des logements s'est maintenu constant entre 2007 et 2012 à l´échelle nationale, ce qui signifie que les ménages présentent le même degré de vulnérabilité qu'avant le séisme (Figure II.7). Dans les zones rurales, cette évolution est plus vraisemblablement due à un appauvrissement de certains groupes de ménages. La part de maisons basses et d'ajoupas qui constituent les deux principaux types d'habitat a augmenté alors que la part d'habitat précaire a diminué. L'augmentation du score de précarité indique que ces habitations étaient construites en matériaux plus précaires en 2012 qu'en 2007.

[22] Le score de précarité se base sur une classification des matériaux des murs, toits et sols des habitations en matériaux précaires ou non précaires. L'indicateur varie de 0 à 3, 0 désignant un bâti non précaire (aucun des murs, toits et sols construits en matériau précaire) et 3 désignant le niveau maximum de vulnérabilité (les murs, toits et sols sont en matériaux précaires).

Figure II.7 : Précarité du logement selon la région de résidence 2007, 2012 (% du total)

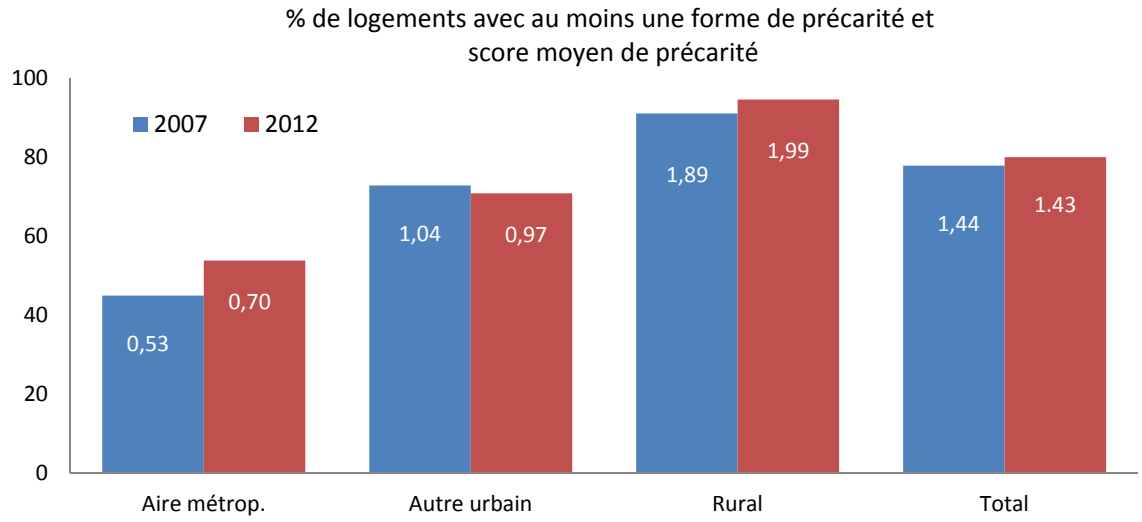

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.2.3 L'accès aux services de base

L'accès aux services de base est très déficitaire car moins d'un tiers de la population en bénéficie. Il s'agit essentiellement des résidents des villes et de Port-au-Prince en particulier. Cependant, depuis 2007 une amélioration est perceptible dans l'accès à l'électricité, qui s'explique en bonne partie par des branchements « privés » (+6,5 points). L'accès à l'eau du réseau public (+7,9 points) s'est aussi amélioré, sans combler pour autant le fossé qui sépare les ménages urbains des ruraux (Tableau II-8). L'absence d'un système d'évacuation par égout des eaux usées et l'absence de collecte des déchets solides (seul un ménage sur dix en bénéficie) rendent la population vulnérable aux problèmes de santé. Pour aucun de ces services, on ne constate d'amélioration entre 2007 et 2012.

Tableau II-8 : L'accès aux services de base selon la région de résidence 2007, 2012

2012	Accès aux services de base (%)				
	Eclairage domestique par réseau public	Accès à l'eau traitée pour boire	Aisance améliorée*	Collecte des déchets	Assainissement
Aire métropolitaine	75,8	27,6	65,8	34,3	60,8
Autre urbain	45,7	36,0	67,2	16,3	36,3
Rural	9,9	26,9	40,7	0,4	2,5
Ensemble	**34,6**	**29,4**	**53,4**	**12,4**	**24,9**
2007					
Aire métropolitaine	67,6	18,1	79,1	33,0	69,7
Autre urbain	42,6	30,5	75,2	21,3	36,4
Rural	9,6	20,0	40,1	4,9	9,6
Ensemble	**28,1**	**21,5**	**54,9**	**13,9**	**27,4**
Evolution					
Aire métropolitaine	8,2	9,5	-13,3	1,3	-8,9
Autre urbain	3,1	5,5	-8,0	-5,0	-0,1
Rural	0,3	6,9	0,6	-4,5	-7,1
Ensemble	**6,5**	**7,9**	**-1,5**	**-1,5**	**-2,5**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

(*) Les modalités ne permettent pas de comparer l'accès aux lieux d'aisance améliorés mais plutôt à l'accès individuel à l'intérieur du logement

Dans le cas de la capitale, en dehors de la situation des camps déjà critique, la forte densité de population, ajoutée à l'absence de services de collecte des résidus solides pour plus de deux tiers des ménages, ainsi que l'absence de services d'assainissement pour quatre habitants sur dix, sont responsables de l'état sanitaire déplorable dans lequel se trouve la population.

Très clairement les zones rurales où habite près de la moitié de la population sont particulièrement dépourvues d'accès à l'ensemble des services de base. Ainsi, loin d'atténuer les différences de niveaux de vie entre les zones urbaines et rurales, les services de base existants renforcent l'attractivité des villes, qui en sont relativement mieux dotées, pour les futurs/potentiels migrants. On constate que l'accès à l'eau des réseaux publics est plus répandu dans les villes secondaires, ce qui s'explique notamment par l'existence répandue de fontaines publiques également en dehors de l'Aire métropolitaine.

Face à l'insuffisance de l'offre publique d'eau, les ménages ont recours à l'achat d'eau traitée. Néanmoins, cette alternative n'existe pour l'essentiel qu'en milieu urbain. La moitié des ménages ruraux doit se contenter de sources non améliorées pour s'approvisionner en eau pour boire (Figure II.8). Le manque d´accès aux sources d´eau améliorées et la faiblesse des services publics devant offrir des solutions alternatives accessibles à tous pour s´approvisionner en eau potable ne sont sans doute pas étrangers à la mortalité infantile, particulièrement élevée en milieu rural.

Figure II.8 : L'accès à l'eau potable selon la région de résidence, 2012 (% des ménages)

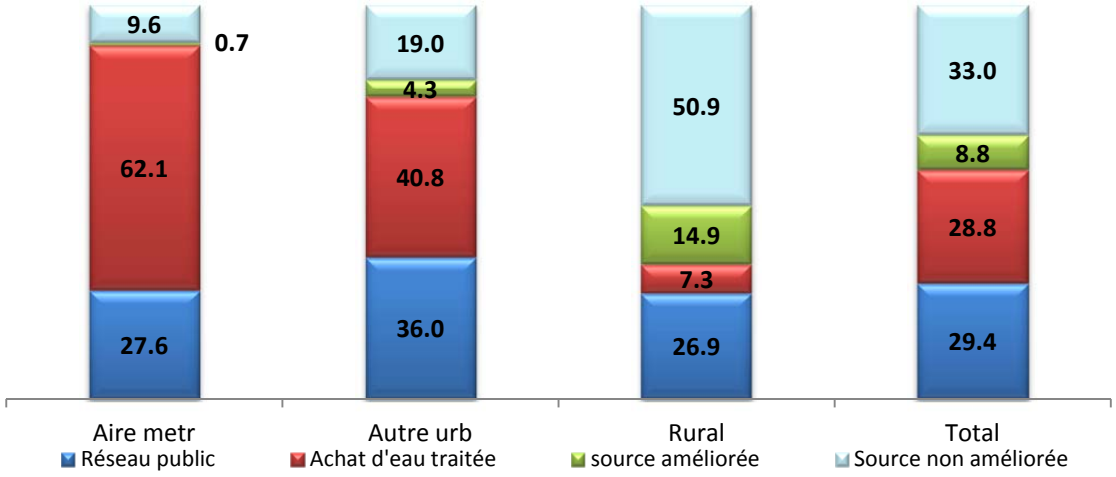

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.2.4 Le statut d'occupation du logement

Dans les pays en développement la propriété du logement est sans conteste le principal actif du patrimoine des ménages, l'acquisition de façon informelle et sans titre de propriété étant souvent le mode prédominant d'accès à la propriété. Les ménages locataires de leur logement sont relativement minoritaires car il s'agit le plus souvent des ménages plus mobiles, plus jeunes et dont le chef est muni de qualifications élevées qui permet une aisance financière susceptible de couvrir le loyer sans imposer une charge trop lourde sur le budget familial[23].

Haïti semble se conformer à ce paradigme. Près de sept ménages sur dix sont propriétaires de leur logement, en légère baisse par rapport à 2007 (69% et 71% respectivement). Cinq

[23] BID (2011), Un espacio para el desarrollo. Los mercados de vivienda en América Latina y el Caribe.

ménages sur dix sont des locataires tandis que 11% occupent un logement à titre gratuit, près de 3 points de pourcentage de plus qu'en 2007, signe sans doute de la solidarité post-séisme (Figure II.9). Cependant, la situation est très contrastée entre le monde rural et urbain. Alors que la propriété du logement est quasi universelle en milieu rural (84% de propriétaires) seulement un peu plus de la moitié des ménages sont propriétaires de leur logement en milieu urbain (52% dans l'Aire métropolitaine et 53% dans le reste des villes), révélant ainsi une certaine difficulté dans l'accès à la propriété du logement des ménages urbains. C'est dans la capitale que l'on constate les plus forts changements depuis 2007. La proportion des locataires chute de 12,6 points de pourcentage (Figure II.9) au profit des propriétaires et des occupations à titre gratuit. En tout cas, cette proportion relativement élevée des ménages urbains locataires de leur logement implique que ces ménages sont confrontés à des dépenses incompressibles plus élevées et reflète également l'existence de fortes inégalités de patrimoine. Ces inégalités s'aggravent encore lorsqu'on tient compte du patrimoine mobilier.

Figure II.9 : Statut d'occupation dans le logement selon la région de résidence 2007, 2012

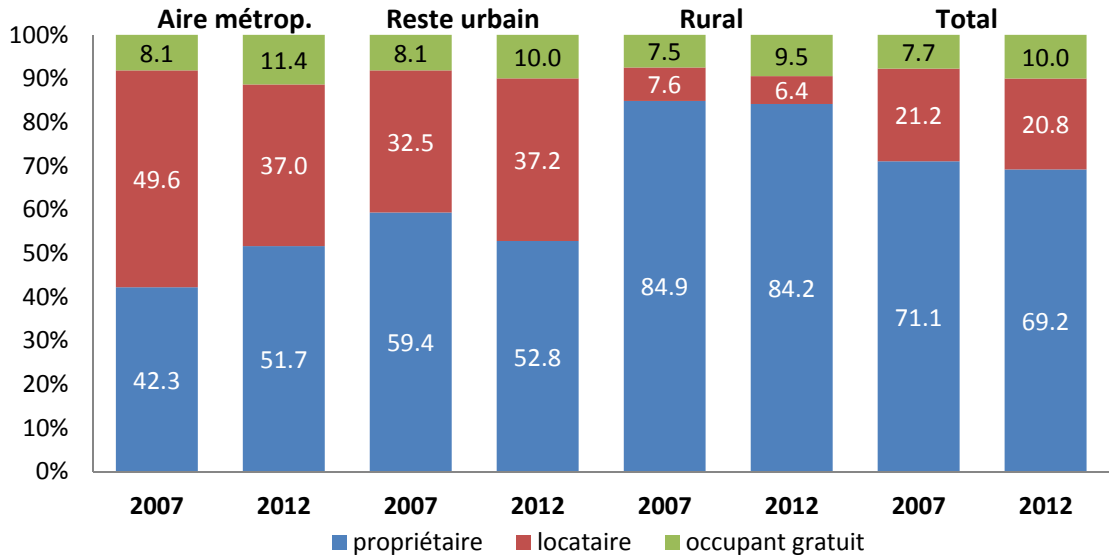

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.2.5 Les inégalités dans la possession des biens durables

La possession de biens durables renseigne non seulement sur les disparités de patrimoine des ménages mais aussi sur le degré de privation dans l'accès à certains biens qui font partie d'éléments de confort considérés comme nécessaires par la majorité de la population. On

mesure le degré de richesse à l'aide d'un score qui consiste à sommer des variables indicatrices (0 ou 1) correspondant à la possession dans le ménage de différents biens durables. Afin de garantir la comparabilité des résultats, on ne considère que les biens durables pour lesquels on dispose d'information en 2007 et en 2012.

Le premier résultat frappant est la très faible diffusion des biens durables modernes dans les ménages haïtiens, particulièrement sous-équipés. Le faible accès à l'électricité dans les ménages en dehors de la capitale explique sans doute cette situation de sous-équipement. Parmi les biens les plus répandus, on remarque la radio (42%), le téléviseur (28%) et le très répandu téléphone cellulaire qui fait figure d'exception (3/4 des ménages en possèdent un), essentiellement les biens qui permettent aux individus de s'informer et d'être en communication avec des parents, des amis (Tableau II-9). La conservation des aliments périssables dans un réfrigérateur reste un luxe que seul un ménage sur dix peut atteindre. La dépendance envers les moyens de transport « publics » est très élevée car moins d'un ménage sur vingt possède un moyen motorisé de locomotion. L'évolution sans doute la plus marquante entre 2007 et 2012 a été la diffusion du téléphone cellulaire (de 63% à 76% des ménages en 5 ans) ; évolution qui est intervenue exclusivement après le séisme[24]. Le séisme ne semble pas par ailleurs avoir fortement diminué le patrimoine de biens durables des ménages dans la mesure où l'on ne constate pas de diminution significative dans la possession des différents biens. Néanmoins, dans l´aire métropolitaine le score est passé de 4 à 3,2 entre 2007 et 2012 (Tableau II-10).

[24] La question a été explicitement posée demandant aux ménages de préciser s'ils possédaient les biens cités avant et après le séisme.

Tableau II-9 : Taux d'équipement des ménages 2007, 2012 (% de ménages)

	2007	2012 « Possédiez-vous ce bien avant / après le séisme ?»	
		Avant séisme	Après séisme
Téléphone cellulaire	62,6	60,4	75,5
Radio	47,7	44,1	42,0
Télévision	27,1	28,4	28,2
Ventilateur	15,4	13,6	13,1
Bicyclette	15,5	5,4	4,4
Réfrigérateur/Congélateur	9,1	9,3	8,8
Four (électrique/gaz)	5,2	5,6	5,5
Machine à coudre	5,8	3,1	3,0
Inverter/Accumulateur	4,9	3,5	3,4
Motocyclette	3,6	3,7	4,7
Voiture, camionnette	4,8	2,8	2,8
Groupe électrogène / Génératrice	3,5	1,9	2,3
Ordinateur	2,1	2,9	3,9
Téléphone fixe	3,5	0,7	0,9
Chaîne stéréo	19,1	3,0	2,7

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Le score de richesse des ménages relatif à la possession de biens durables conforte l'extrême indigence des ménages quant à leur équipement. En 2012, les ménages haïtiens possèdent en moyenne deux biens durables, la moitié de la population n'en possède même qu'un seul. La situation s'est détériorée par rapport à 2007 où la moitié des ménages possédait deux biens durables (en moyenne : 2,3). La hiérarchie de richesse selon les zones géographiques apparaît encore assez contrastée. Les ménages de l'Aire métropolitaine ont en moyenne 3,2 biens durables tandis que ceux des autres villes en détiennent 2 et les ruraux 1,2 (Tableau II-10).

Tableau II-10 : Score de richesse des ménages selon la région de résidence 2007, 2012 (nombre de biens)

2012	Moyenne	Médiane
Aire métropolitaine	3,2	3
Autre urbain	2,5	2
Rural	1,2	1
Ensemble	**2,0**	**1**
2007		
Aire métropolitaine	4,0	4
Autre urbain	3,0	2
Rural	1,5	1
Ensemble	**2,3**	**2**
Evolution		
Aire métropolitaine	-0,8	-1
Autre urbain	-0,5	0
Rural	-0,3	0
Ensemble	**-0,3**	**-1**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Les Figures 2.10 et 2.11 montrent la distribution dans la possession de biens durables par zone géographique en 2007 et en 2012. En premier lieu, on note que la proportion de ménages ruraux ne possédant aucun des biens listés est relativement élevée (plus d'un tiers des ménages), bien qu'elle ait diminué depuis 2007. L'évolution du profil des ménages urbains suggère un accroissement des inégalités. En 2012 par rapport à 2007, un plus grand nombre de ménages ne possède pas plus de 3 biens durables (14 et 10 points de pourcentage dans le cas de la capitale et du reste urbain, respectivement).

Figure II.10 : Distribution du nombre de biens durables par ménage et par région 2007, 2012

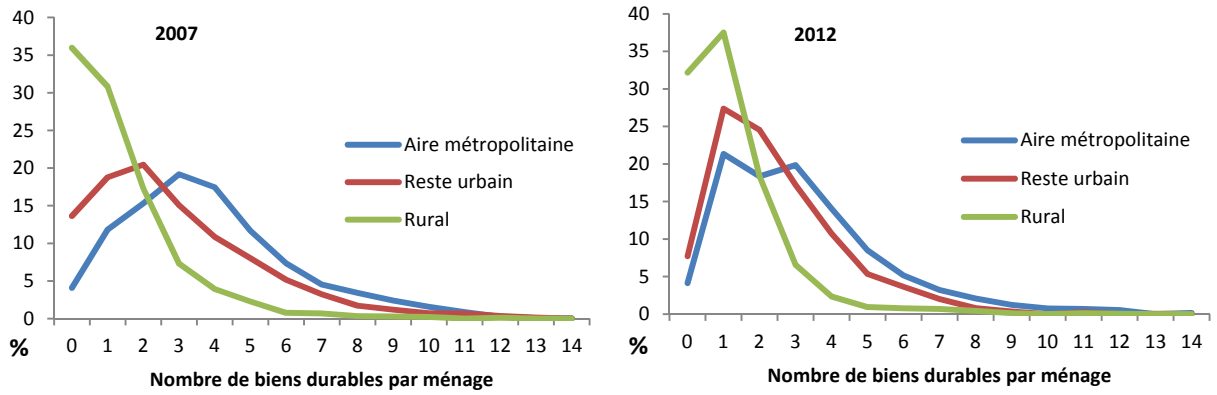

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

La répartition des biens durables par quintile de revenu confirme l'iniquité dans la répartition du patrimoine mobilier des ménages. L'écart entre les ménages les plus riches et les plus pauvres est très important, reflétant des modes de vie très différents (Figure II.12). Le troisième quintile de revenus ressemble davantage aux quintiles les plus pauvres qu'à une classe moyenne disposant d'un minimum de confort.

Figure II.11 : Nombre des biens durables par quintile de revenus 2007, 2012

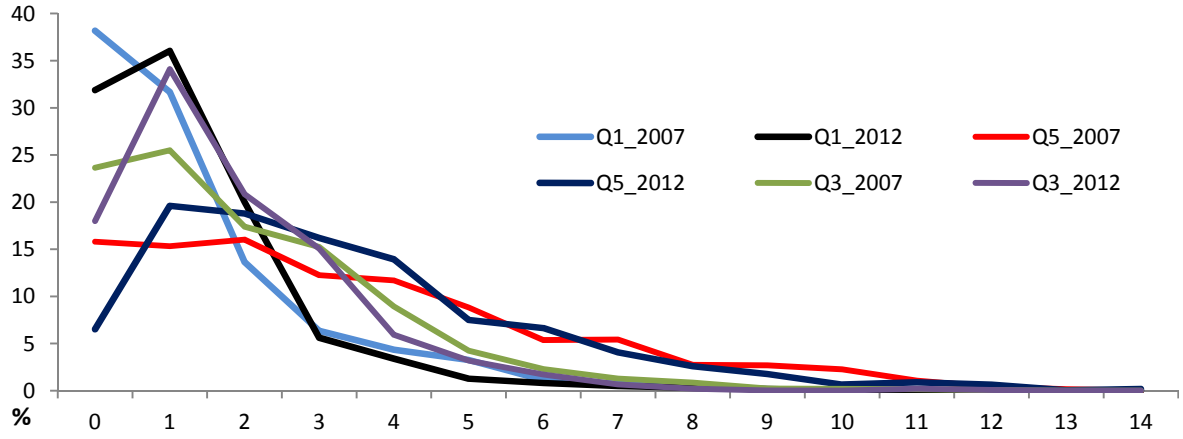

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.3 L'accès à l'éducation

Il existe dans le pays un passif historique difficile à résorber : l'analphabétisme, en particulier chez les adultes, est encore un problème important car il touche 23% de la population de 10 ans et plus, et surtout plus d´un tiers de la population en milieu rural, contre 10% dans la

capitale et 15% dans les villes secondaires. En dehors des inégalités géographiques (qui reflètent sans doute aussi des inégalités en termes d'offre d'éducation), les inégalités de genre et intergénérationnelles sont assez marquées. Ainsi, 28% des femmes ne savent ni lire ni écrire contre 19% des hommes. Le taux d'analphabétisme des personnes les plus âgées (56 ans et plus) est sept fois plus élevé que celui des plus jeunes (10-14 ans). Près de 60% de la population vivant dans le pays n'ont pas dépassé le niveau de scolarité primaire et moins de 10% ont atteint le secondaire ou le supérieur (Figure II.13).

Figure II.12 : Taux d'analphabétisme par classe d'âge, 2012

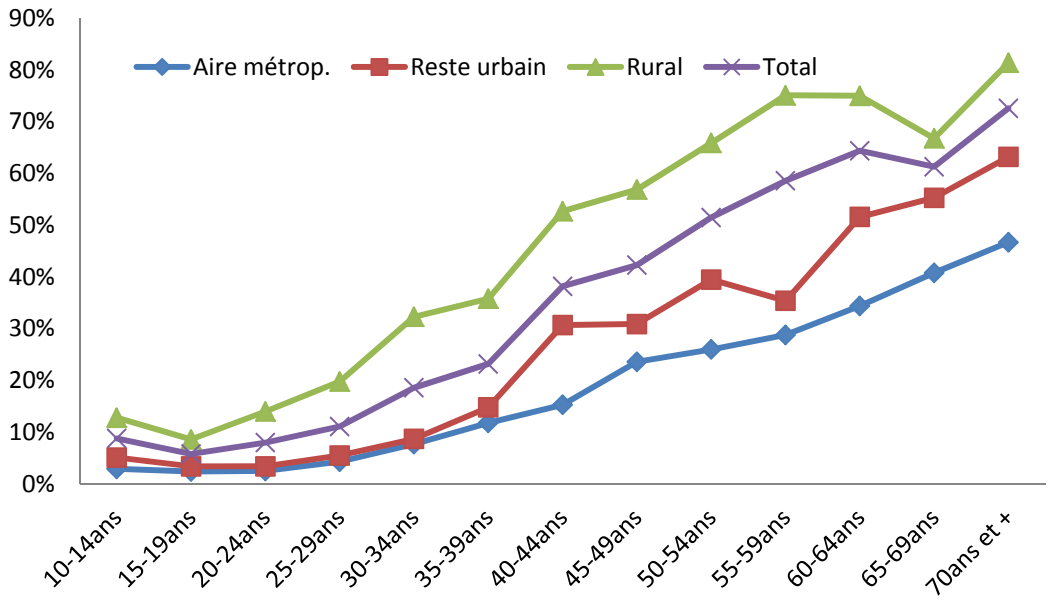

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Pour les jeunes générations l'accès à l'éducation est significativement plus important que pour leurs aînés. Ceci n'est pas le fait d'une généralisation de l'éducation publique car l´offre d´éducation reste très majoritairement entre les mains du secteur privé qui accueille 67% de la population scolarisée en 2012, tous niveaux confondus (Tableau II-11). L´accès à l´école est le résultat d'un effort financier important de la part des ménages. Cependant, depuis 2007, l'abandon scolaire s'est accru de 2 points de pourcentage et touche désormais un peu plus d'un écolier sur dix, les filles davantage que les garçons (12% vs 10%), davantage les enfants des ménages ruraux que ceux des urbains. Cet accroissement de l'abandon pourrait être lié à la plus forte participation des jeunes sur le marché du travail, sujet exploré de façon plus approfondie dans le chapitre 4.

Tableau II-11 : Type d'école fréquentée selon la région de résidence 2007, 2012 (% d'individus scolarisés)

2012	Ecole statut public	Ecole : Statut non-public					Ensemble
		Confes-sionnel*	Laïc commu-nautaire	Laïc non com-munau-taire	Etranger	Autre	
Aire métro.	23,0	16,8	17,5	34,9	5,8	2,0	100
Autre urbain	27,2	20,9	17,5	29,3	2,6	2,5	100
Rural	39,8	12,3	21,1	23,1	1,5	2,2	100
Ensemble	**32,6**	**15,8**	**19,3**	**27,4**	**2,6**	**2,3**	**100**
2007							
Aire métro.	24,4	12,8	6,4	52,1	4,3	-	100
Autre urbain	36,7	20,5	11,9	27,2	3,7	-	100
Rural	34,8	17,9	17,2	22,2	7,9	-	100
Ensemble	**32,5**	**17,1**	**13,3**	**31,1**	**6,0**	**-**	**100**
Evolution							
Aire métro.	-1,4	4,0	11,1	-17,2	1,5	2,0	-
Autre urbain	-9,5	0,4	5,6	2,1	-1,1	2,5	-
Rural	5,0	-5,6	3,9	0,9	-6,4	2,2	-
Ensemble	**0,1**	**-1,3**	**6,0**	**-3,7**	**-3,4**	**2,3**	**-**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
* Le secteur non-public de l´éducation peut éventuellement contenir quelques écoles publiques perçues comme congréganistes.

Même si le taux de scolarité s'est maintenu à un niveau relativement élevé et que la part des individus sans diplôme a diminué entre 2007 et 2012 (de 59% à 44%), la proportion d'élèves cumulant des retards reste inquiétante, particulièrement en milieu rural. Deux raisons peuvent expliquer en partie ce phénomène : les redoublements mais aussi les entrées tardives, fréquentes dans le système scolaire haïtien. La comparaison des taux de fréquentation scolaire par groupe d´âge met en évidence l´entrée tardive des élèves dans le système scolaire, ce qui aura inévitablement une incidence plus tard sur leurs rendements scolaires. Ce phénomène d'entrées tardives est plus marqué en milieu rural qu'en milieu urbain. Le taux d'enfants non scolarisés par tranche d'âge et par sexe montre que la brèche entre les sexes est quasiment nulle pour les jeunes générations (moins de 25 ans) par rapport aux adultes (Figure II.14). La non-fréquentation scolaire demeure relativement significative et est associée au niveau des revenus: 14% des enfants et des jeunes adultes âgés de 6-19 ans du quintile le plus pauvre ne

sont pas scolarisés, contre 8% pour le quintile le plus riche, l'écart était de 11 points en 2007 (Figure II.15). En somme, l'accès à l'éducation reste limité pour les ménages à plus faibles revenus ; le retard à l'entrée, le redoublement et l'abandon scolaire pointent vers le constat d'une très forte inégalité des chances au seuil de l´établissement scolaire qui se traduit quelques années plus tard par de très fortes disparités de revenus sur le marché du travail. Ces inégalités s'aggravent aussi compte tenu de la forte disparité de la qualité de l'enseignement.

Figure II.13 : Taux de non scolarisés par sexe et par tranche d'âge, 2012

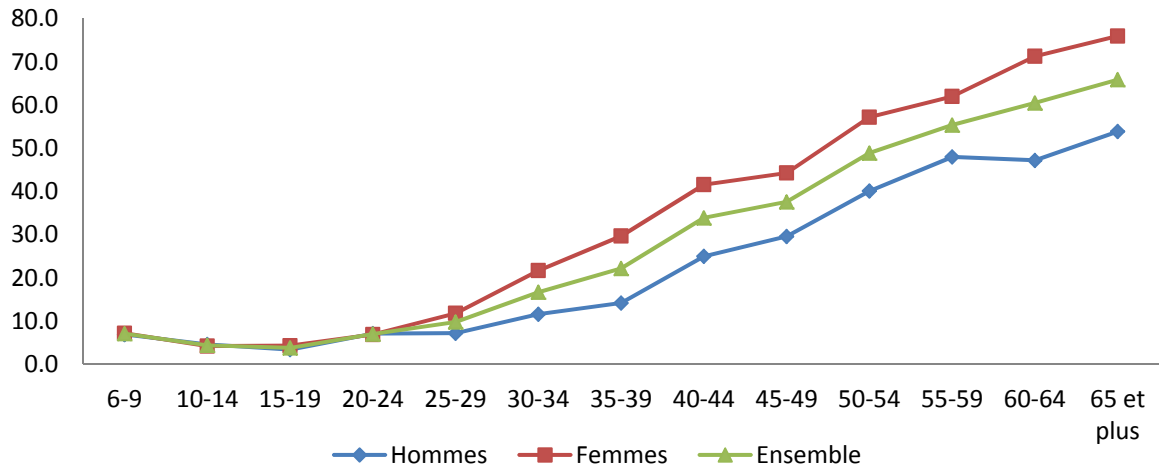

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Figure II.14 : Abandon scolaire selon les quintiles de revenus 2007, 2012

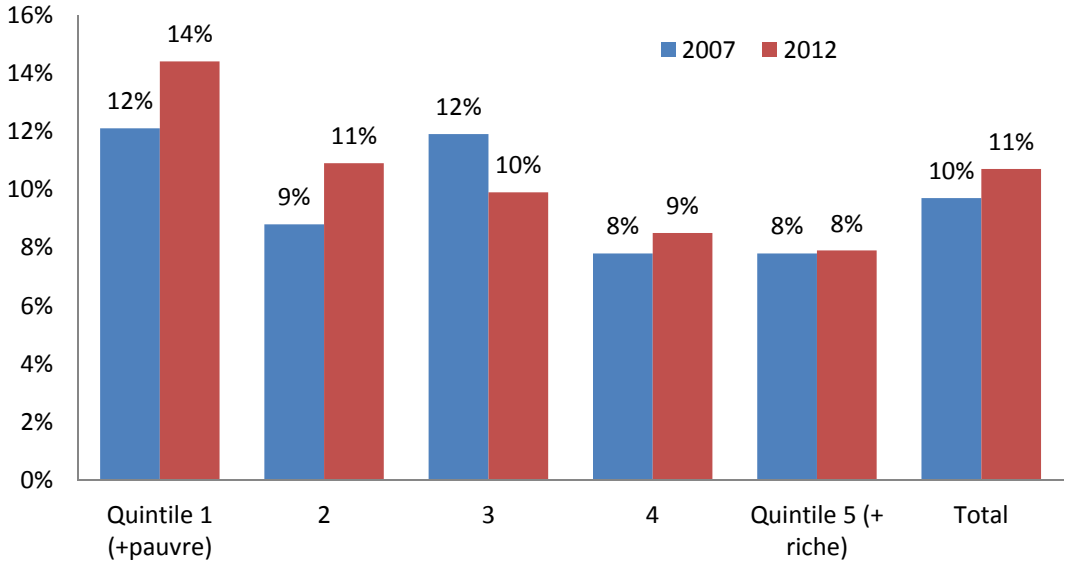

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Champ : individus de 6 à 19 ans.

Les inégalités de genre concernant la déscolarisation des enfants au niveau national montrent un écart de 2 points de pourcentage défavorable aux filles alors que l'on ne constatait aucun écart en 2007, sauf dans les villes secondaires (Figure II.16). L'écart au détriment des filles s'est creusé particulièrement en milieu urbain. Il s'est inversé dans la capitale par le fait que la non-scolarisation a diminué plus pour les garçons que pour les filles. Dans le cas des autres villes, la situation des filles ne s'est guère améliorée alors que celle des garçons a progressé sensiblement, rejoignant ainsi les niveaux atteints dans l'Aire métropolitaine.

Figure II.15 : Pourcentage de non-scolarisés (âgés de 6 à 19 ans) par région de résidence 2007, 2012

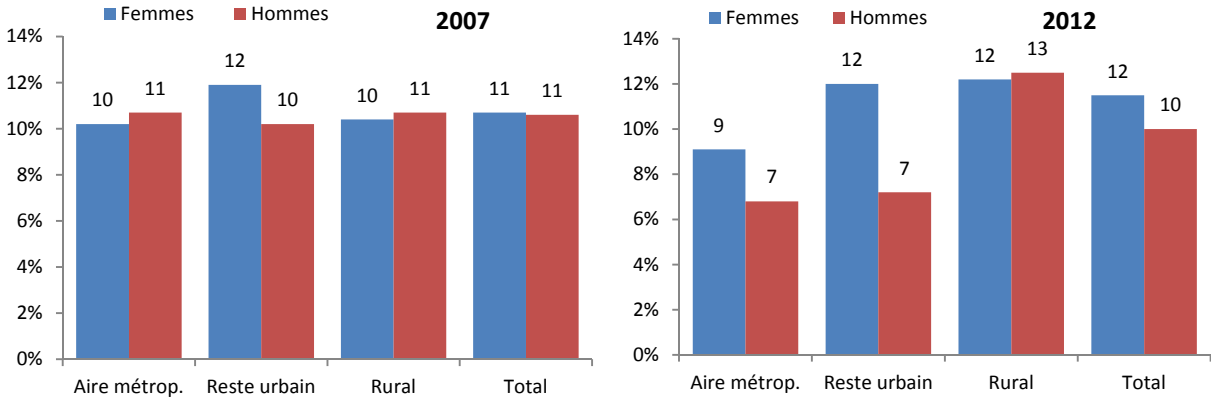

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Le niveau d'études atteint par les adultes est très faible comparé à d'autres pays de la région, même si, comme on l'a vu, l'accès à l'éducation pour les cohortes les plus récentes s'est nettement accru. En 2012, un peu plus d'un tiers (36%) des adultes n'a aucun niveau d'instruction. Ce sont vraisemblablement eux qui composent le gros du contingent des analphabètes. Ils étaient près de la moitié (47%) de la population dans cette situation en 2007. Le contraste par zone géographique est grand : plus des trois quarts de la population en milieu rural n'ont pas achevé les études primaires alors qu'ils sont 37% dans ce cas dans la capitale et 47% dans le reste urbain. Ces faibles niveaux d'éducation (étroitement corrélés avec les niveaux de productivité) ont des conséquences sur le mode d'insertion sur le marché du travail et sur les revenus. A l'autre extrême, moins d'un adulte sur dix a terminé des études secondaires ou supérieures (Tableau II-12). Cependant, pendant la période 2007-2012 la proportion des plus qualifiés a doublé (5,9% en 2007). Les travailleurs qualifiés se concentrent dans la capitale où ils représentent un peu plus d'un cinquième de la population adulte, en progression de 6,7 points depuis 2007. Dans les autres villes du pays la progression entre 2007

et 2012 a été forte pour les étudiants du secondaire. Compte tenu de l'importance de la saignée migratoire et du niveau de qualification des émigrants (vraisemblablement les plus qualifiés), la situation observée ne reflète sans doute pas dans sa réelle dimension la progression du système éducatif haïtien au cours de la dernière décennie.

Tableau II-12 : Niveau d'études de la population adulte selon la région de résidence 2007, 2012

2012	Niveau scolaire (% individus)					
	Aucun niveau scolaire	Primaire incomplet	Primaire complet second. 1 incomplet	Second.1 complet second.2 incomplet	Second.2 incomplet supérieur	Ensemble
Aire métrop.	15,5	21,2	16,6	24,8	21,9	100
Autre urbain	23,9	22,8	18,9	24,0	10,5	100
Rural	51,5	25,3	10,7	9,1	3,4	100
Ensemble	**35,9**	**23,7**	**14,2**	**16,7**	**9,6**	**100**
2007						
Aire métrop.	25,1	22,8	16,2	20,8	15,2	100
Autre urbain	38,1	23,3	16,1	14,8	7,7	100
Rural	58,0	25,1	9,6	5,4	2,0	100
Ensemble	**47,3**	**24,3**	**12,2**	**10,4**	**5,9**	**100**
Evolution						
Aire métrop.	-9,6	-1,6	0,4	4,0	6,7	-
Autre urbain	-14,2	-0,5	2,8	9,2	2,8	-
Rural	-6,5	0,2	1,1	3,7	1,4	-
Ensemble	**-11,4**	**-0,6**	**2,0**	**6,3**	**3,7**	**-**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Champ : population âgée de 25 ans et plus

2.4 Les dimensions du bien être

Après le constat sur l'évolution des conditions de vie sur la base des indicateurs objectifs, on s'interroge sur la perception de leur évolution depuis le séisme en adoptant une vision multidimensionnelle du bien-être. On confrontera également la satisfaction déclarée des ménages avec les indicateurs objectifs que nous avons présentés. Les stratégies individuelles (ou des ménages) en réponse au choc du séisme ont été multiples. L'enquête ECVMAS permet d'en étudier quelques-unes, parmi lesquelles la mobilité résidentielle et les migrations, la

recomposition des ménages, le recours aux transferts et l'allocation du temps de travail. Ont-elles été suffisantes pour atténuer, voire compenser, les effets négatifs du séisme ?

2.4.1 Perception sur l'évolution du niveau de vie depuis le séisme

Les revenus du travail ont diminué fortement (-57% entre 2007 et 2012) pour la moitié la plus pauvre, près de quatre ménages sur dix ont enregistré des dommages dans leur logement, un sur dix a subi des dommages corporels ou connu un décès de l'un de ses membres, moins d'un sur cinq a reçu un transfert exceptionnel à la suite du séisme et moins de 10% ont reçu une aide à la reconstruction. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que trois quarts des ménages considèrent que leur niveau de vie s'est dégradé et que, pour un sur cinq, il n'a pas changé depuis le séisme. On trouve ici deux résultats qui seront présentés avec détail dans le chapitre 3 analysant l'impact du séisme : la quasi-totalité de la population dans les camps a vu sa situation se détériorer et la population hors de l'agglomération de Port-au Prince a subi, de façon directe ou indirecte, les conséquences négatives du séisme. Dans l'ensemble, le solde d'opinion[25] est très négatif (-70%). L'immense majorité des ménages interrogés considère que son niveau de vie s'est dégradé depuis le séisme (Tableau II-13).

Tableau II-13 : Perception du niveau de vie actuel selon la région de résidence, 2012 (% ménages)

Niveau de vie s'est :	Aire métrop.	Aire métrop. (hors camps)	Camps	Autre urbain	Rural	Total
Amélioré	5,2	5,7	1,3	8,3	3,6	5,0
Maintenu	20,0	21,3	7,6	24,1	19,6	20,5
Dégradé	74,8	73,1	91,2	67,6	76,7	74,4
Total	100	100	100	100	100	100
Solde	**-69,5**	**-67,5**	**-89,9**	**-59,4**	**-73,1**	**-69,4**

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note : (Question : Si vous comparez le niveau de vie actuel avec celui du séisme, vous diriez qu'il s'est [...] Pour votre ménage?)

Un jugement encore plus sévère est porté sur l'évolution du niveau de vie pour l'ensemble des ménages de la commune de résidence. Pour près de trois quarts de la population le niveau de

[25] % de ceux dont le niveau de vie s'est « amélioré » moins le % de ceux dont le niveau de vie s'est « dégradé »

vie dans la commune s'est plutôt dégradé ; situation que la quasi-totalité des résidents des camps mettent en exergue (Tableau II-14).

Tableau II-14 : Perception du niveau de vie actuel selon la région de résidence, 2012 (% ménages)

Niveau de vie s'est :	Aire métrop.	Aire métrop. (hors camps)	Camps	Autre urbain	Rural	Total
Amélioré	1,8	2,0	0	4,7	2,2	2,5
Maintenu	18,9	20,5	5,1	27,2	19,4	20,5
Dégradé	79,3	77,6	94,9	68,1	78,3	77,0
Total	100	100	100	100	100	100
Solde	**-77,6**	**-75,6**	**-94,9**	**-63,3**	**-76,1**	**-74,5**

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note : (Question : Si vous comparez le niveau de vie actuel avec celui du séisme, vous diriez qu'il s'est [...] Pour votre commune ?)

2.4.2 Insatisfaction en matière des besoins essentiels

Lorsqu'on examine la satisfaction des ménages concernant la santé, l'éducation, l'alimentation et le logement, plus de la moitié des ménages se déclare insatisfaite ; l'insatisfaction dans le domaine de la santé et de l'alimentation occupent les premières places et touchent en plus forte proportion la population dans les camps. La proportion de ménages insatisfaits dans ces domaines est plus forte pour les ménages les plus pauvres. Le mécontentement des plus riches est plus prononcé concernant la santé et l'éducation. L'insuffisance de l'offre des services de base est un phénomène touchant une plus forte proportion de la population que la pauvreté monétaire.

Figure II.16 : Taux de ménages insatisfaits selon le score de précarité du logement, 2012

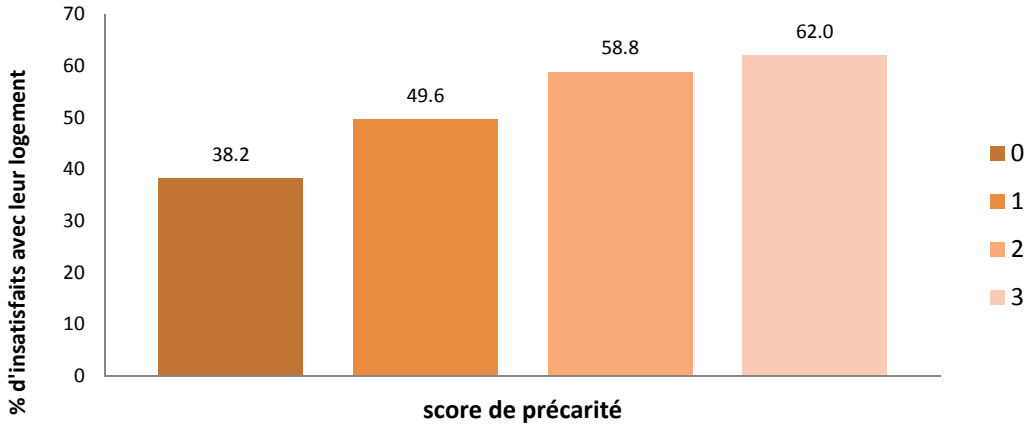

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

L'indicateur d'insatisfaction concernant le logement (mais aussi les autres aspects des conditions de vie) même s'il peut inclure des dimensions non mesurées par l'enquête, est bel et bien corrélé avec les conditions matérielles de l'habitat. Ainsi, la proportion d'insatisfaits augmente avec la précarité du logement (Figure II.17) et qu'elle est la plus forte pour les ménages résidant dans les logements les plus précaires.

Les ménages cumulant insatisfaction dans plusieurs, voire toutes les dimensions, constituent en quelque sorte le « noyau dur » de la pauvreté. Ainsi, les ménages cumulant insatisfaction dans les quatre dimensions (l'éducation, la santé, le logement et l'alimentation) peuvent être considérés comme subissant les privations les plus importantes (Figure II.18). L'effet de ces privations est plus important que les conséquences de chaque privation prise séparément. Près d'un tiers des ménages du quintile le plus pauvre subit simultanément les quatre privations, proportion qui se réduit à un quart de la population si l'on considère l'ensemble de la population.

Figure II.17 : Taux de ménages insatisfaits selon le quintile de revenus, 2012

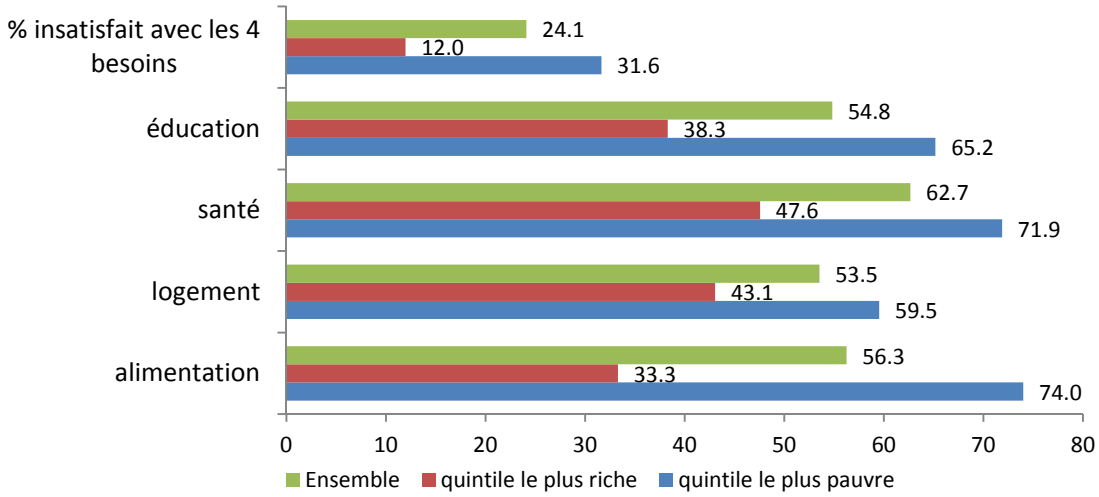

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.4.3 L'instabilité des revenus : une dimension du bien-être liée à l'insertion sur le marché du travail

Pour beaucoup de ménages dans les pays en développement, une des dimensions de la pauvreté est l'incertitude face au futur, de vivre « au jour le jour » sans savoir si le lendemain le ménage comptera avec les ressources minimum pour assurer sa survie (Narayan et alii, 2000). L'instabilité des revenus entraîne une perte d'opportunités pour le ménage, lequel ne peut engager de dépenses régulières qu'il ne sera pas en mesure de soutenir dans le temps. Les dépenses d'éducation, l'abonnement au réseau public d'eau et d'électricité font partie de ce type de dépenses. Dans cette perspective, il n'est pas surprenant que les loyers en Haïti soient versés à des fréquences annuelles, biannuelles ou trimestrielles, rarement mensuelles.

Six ménages sur dix considèrent que leurs revenus sont très instables et moins de un sur vingt les considèrent comme stables. Davantage de ménages ruraux (69%) considèrent leurs revenus comme très instables, sans doute en raison de l'incertitude que les aléas climatiques font peser sur les récoltes et par conséquent sur les revenus (Figure II.19). Dans le cas des ménages urbains, ils sont un peu plus de la moitié à considérer que leurs revenus sont très instables. Dans quelle mesure le type d'insertion sur le marché du travail est-il lié à l'instabilité des revenus ?

Figure II.18 : Instabilité des revenus selon la région de résidence, 2012

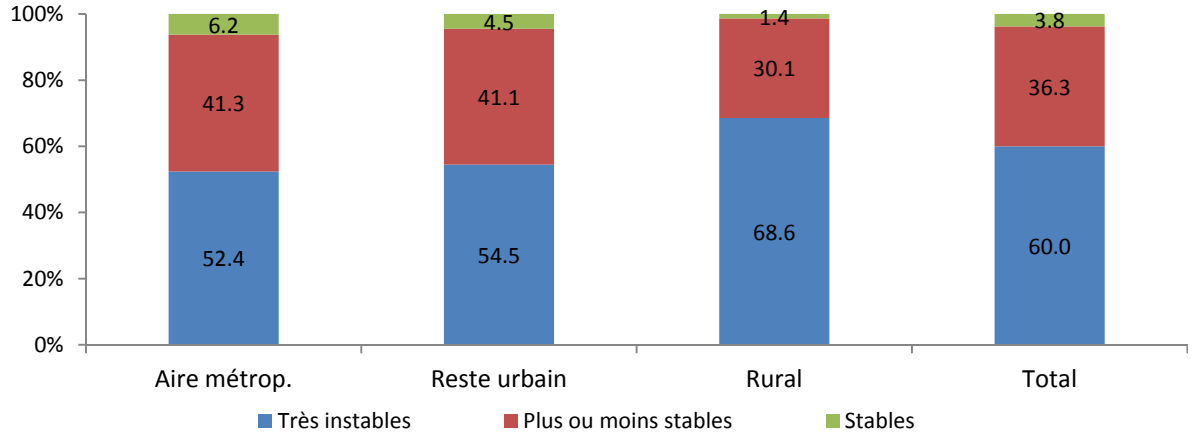

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Près de neuf actifs occupés sur dix occupent un emploi informel (agricole ou non), la plupart en tant que travailleur indépendant ou aide familial non rémunéré (voir chapitre 4 sur le marché du travail). Ceci limite la portée des politiques de régulation du marché de travail, notamment celle relative au salaire minimum. Les rémunérations sont donc directement liées à la productivité du travail et aux conditions de l'offre et de la demande globale. Entre 2007 et 2012, la proportion d´actifs occupés gagnant moins de 200 gourdes par jour a augmenté de 6 points de pourcentage (atteignant en 2012 79,3% des personnes ayant un emploi). A la condition de pauvreté absolue des actifs occupés s'ajoute une autre privation du bien-être touchant à la très forte instabilité des revenus. Les transferts reçus ne semblent pas jouer un rôle stabilisateur. En effet, interrogés sur la stabilité de leurs revenus, un peu plus de la moitié des ménages (59%) perçoivent leurs revenus comme très instables, et à peine 4% les jugent stables (Tableau II-15). Sans surprise, la quasi-totalité des chefs de ces derniers ménages travaille dans le secteur privé formel et dans le secteur public. En revanche, les ménages dont le chef est agriculteur ou exerce un emploi dans le secteur informel sont davantage touchés par l'instabilité de leur revenu.

Tableau II-15: Instabilité des revenus selon le secteur d'activité du chef de ménage, 2012 (% ménages)

	Revenus très instables	Revenus plus ou moins instables	Revenus stables	Ensemble
Secteur primaire	73,3	25,7	1,0	100
Secteur privé Informel	53,1	44,3	2,6	100
Secteur privé formel	24,0	54,1	21,9	100
Secteur public	22,3	60,2	17,4	100
Ensemble	**59,2**	**37,2**	**3,6**	**100**

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.4.4 Le stress financier des ménages

La condition de pauvreté monétaire se réfère aux ménages dont les revenus (ou les dépenses) ne suffisent pas pour acquérir un panier de consommation considéré comme le minimum nécessaire. Dans cette approche, la condition de pauvreté est dichotomique (pauvre/non pauvre) et n'admet pas de catégorie intermédiaire. La classification d'un ménage comme pauvre dépend de la valeur du seuil. Les ménages auxquels il manque 1 gourde pour atteindre le seuil seront considérés comme pauvres, tout comme ceux à qui en manque plusieurs milliers. On ignore également dans cette approche si les ménages ont dû emprunter ou puiser dans leur épargne pour pouvoir acquérir ce panier minimum.

On adopte ici une approche plus « graduelle » de la pauvreté monétaire en centrant l'attention sur l'aisance ou le stress financier des ménages. En 2012, les ménages ont précisé quelle était leur situation financière. On distingue cinq situations possibles : les ménages ne sont pas du tout contraints par leur budget car ils arrivent « *à mettre pas mal d'argent de côté* ». Ensuite, complétant le contingent des ménages qui peuvent dégager une épargne, on trouve les ménages qui arrivent « *à mettre un peu d'argent de côté* ». La catégorie de ménages vulnérables est composée de ceux qui parviennent « *tout juste à l'équilibre* » et qu'un choc ou un revers de fortune peut faire basculer dans la pauvreté. Quant aux ménages dont les revenus sont insuffisants, on distingue d'un côté ceux devant « *puiser dans leur épargne* » afin de pallier leur insolvabilité courante et ceux n'ayant d'autre recours que de *« s'endetter* » afin de pouvoir couvrir leurs besoins. Les ménages dans cette situation sont considérés comme étant sous « stress financier ». Notons que ces ménages ne seront pas identifiés comme pauvres

selon une mesure de la pauvreté basée sur les dépenses mais qu'ils le seront d'après une mesure de pauvreté se basant sur le revenu.

Trois ans après le séisme, un tiers des ménages est obligé de s'endetter, tandis que 13% doivent puiser dans leur épargne et un peu plus d'un tiers (36%) arrive à peine à l'équilibre (Tableau II-16). Le recours à l'endettement plutôt qu'à l'épargne est révélateur de la faible capacité des ménages à faire face à des imprévus ou à de futurs déséquilibres du budget familial lorsqu'il faut rembourser les dettes contractées. Même si le stress financier diminue avec le niveau des revenus du ménage, seuls 20% des ménages haïtiens réussissent à dégager une épargne, révélant ainsi l'étendue de la précarité. La situation est contrastée selon les régions. En milieu urbain, le stress financier touche une proportion plus importante de ménages dans l'Aire métropolitaine (22%), qui a été durement affectée par le séisme, par rapport aux ménages résidant dans d'autres villes (13%).

Même si le revenu moyen des ménages dans les camps est de 50% supérieur aux revenus des ménages ruraux, 47% des ménages résidant dans les camps sont en situation de stress financier, contre un tiers des ménages ruraux. La précarité initiale des ménages déplacés dans les camps, ajoutée à la perte des revenus liée au séisme, révèlent à quel point ces ménages ont du mal à préserver leur niveau de consommation.

Tableau II-16 : Appréciation de la situation financière des ménages selon la région de résidence, 2012

	Aire métrop. hors camps	Camps	Autre urbain	Rural	Ensemble
Vous arrivez à mettre pas mal d'argent de côté	7,5	1,1	5,3	4,4	5,5
Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	15,1	10,8	17,1	10,4	13,2
Vous arrivez tout juste à l'équilibre	32,4	28,8	42,4	36,2	35,7
Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	14,5	10,4	9,9	14,0	13,3
Vous êtes obligés de vous endetter	30,4	48,8	25,4	35,0	32,3
Total	100	100	100	100	100
Solde de fragilité financière	**-22,3**	**-47,2**	**-12,8**	**-34,2**	**-26,8**

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Note : le solde de fragilité financière est calculé comme la différence entre la proportion de ménages qui arrivent à mettre de l'argent de côté et ceux qui sont obligés de s'endetter ou de puiser dans leur épargne.

La proportion de ménages en situation de stress financier est naturellement corrélée négativement avec le niveau de revenu. Ainsi, on constate qu'à mesure que les revenus augmentent, la proportion de ménages obligés de s'endetter diminue par rapport à ceux qui désépargnent. La proportion de ménages en difficulté financière touche plus de la moitié (61%) du quintile le plus pauvre, près de la moitié (48%) dans le quintile médian. Dans le quintile le plus riche, 37% des ménages vivent avec une relative aisance financière (Figure II.20).

Figure II.19 : Stress financier du ménage selon le quintile de revenus, 2012

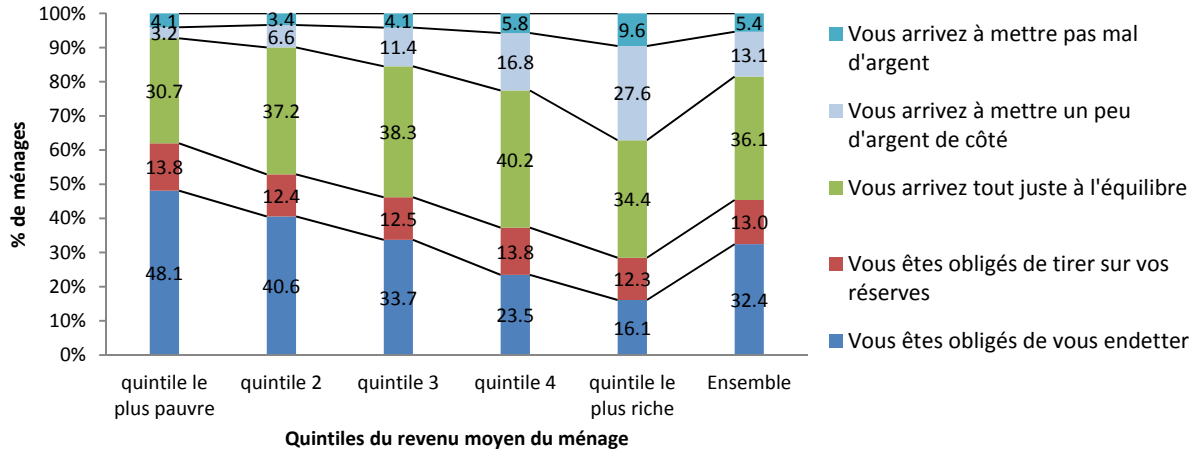

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.4.5 La pauvreté subjective : le revenu minimum nécessaire

Une des difficultés à laquelle on est confronté dans l'identification des ménages pauvres et non pauvres est le calcul d'un seuil de pauvreté qui tienne compte des différences de composition démographique (échelles d'équivalence) et de taille des ménages (économies d'échelle). Dans un pays à forts contrastes régionaux, les disparités spatiales de prix doivent aussi être prises en compte. Or, résoudre ces problèmes constitue non seulement un défi pour lequel il n'existe pas de solution pleinement satisfaisante mais qui requiert aussi la disponibilité de données qui fait défaut dans le cas d'Haïti.

Une approche permettant de contourner ces problèmes a été proposée par l'école de Leyden[26]. Elle consiste à poser directement la question aux ménages afin d'obtenir le montant que chaque ménage considère comme minimum nécessaire pour vivre. Ce minimum nécessaire peut être interprété par les ménages comme le « minimum vital » pour vivre, considérant ainsi ce montant comme une sorte de ligne de pauvreté absolue. Il peut aussi être interprété comme le montant de revenus que chaque ménage « aspire » à avoir compte tenu des revenus et modes de vie qui lui sont propres. Il s'agirait alors d'une ligne de pauvreté « indexée » aux niveaux de revenus et, dans ce sens, d'une ligne de pauvreté relative. Chen et Ravallion (2013) ont analysé la corrélation entre la valeur des lignes de pauvreté nationale et le niveau de revenu par tête et ont trouvé que dans le cas des pays les plus pauvres ces lignes

[26] Kapteyn, A., P. Kooreman and R. Willemse (1988).

se comportent comme des minimum absolus alors que dans le cas des pays plus riches elles se rapprochent davantage de seuils relatifs. Dans le cas présent, la corrélation entre le revenu des ménages et le montant minimum nécessaire pour vivre (MIQ) est très faible (0,17) confortant l'idée que ce minimum est davantage un seuil absolu. Le Tableau II-17 montre que la médiane des montants MIQ pour les trois premiers quintiles de revenu est la même et que les deux quintiles plus riches indiquent un montant de 50% supérieur. Des écarts du même ordre sont constatés entre ménages urbains et ruraux. Les moyennes sont très proches pour les trois quintiles les plus pauvres et seul le quintile le plus riche diffère significativement.

Tableau II-17 : Perception des ménages concernant le montant de revenus minimum vital mensuel, 2012

Quintiles de revenus	Moyenne	Médiane
Premier quintile, le plus pauvre (Q1)	14 268,0	10 000
Deuxième quintile (Q2)	14 225,6	10 000
Troisième quintile (Q3)	14 667,3	10 000
Quatrième quintile (Q4)	20 546,4	15 000
Cinquième quintile, le plus riche (Q5)	24 335,2	15 000
Ensemble	**17 598,7**	**10 000**
Aire métropolitaine	**20 503,0**	**15 000**
Reste urbain	**18 870,7**	**12 000**
Rural	**15 615,6**	**10 000**

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Note : (Question : A combien estimez-vous, pour votre ménage, le montant minimum pour vivre? (en gourdes))

La comparaison du revenu du ménage avec celui que chaque ménage considère comme un minimum nécessaire pour vivre, montre que près de huit ménages sur dix (77%) pourraient être classés comme étant des pauvres à partir de l´approche de la pauvreté subjective. Le gradient de pauvreté selon les régions est très faible : 71% des ménages dans la capitale seraient classés comme pauvres, avec un écart relativement réduit par rapport aux autres villes (76%) mais plus important en regard des ménages ruraux (82%) (Figure II.21).

Figure II.20 : Pauvreté subjective relative et absolue et pauvreté objective relative selon région, 2012

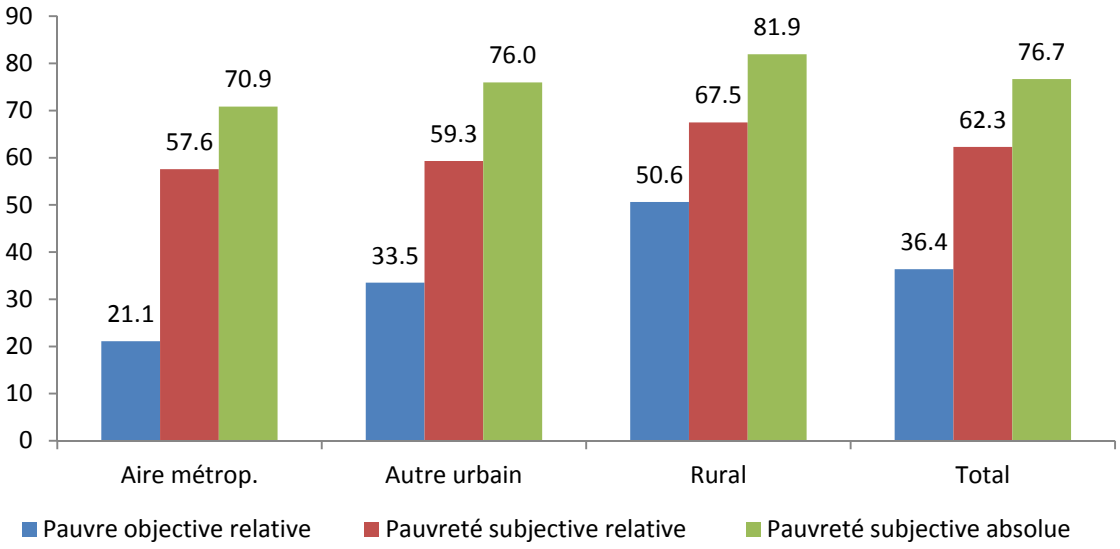

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

2.4.6 La pauvreté relative

Dans la mesure où la pauvreté est un phénomène socialement déterminé, les lignes de pauvreté absolue correspondent aux normes sociales qui prévalent dans une société à un moment donné. Dans l'approche de la pauvreté absolue, cette norme a une valeur ancrée sur le coût d'un panier de consommation considéré comme minimum. Dans cette optique, la priorité pour les ménages est de pouvoir acquérir ce panier et satisfaire ainsi leurs besoins essentiels et vivre dignement. La satisfaction des ménages ne résulte pas du fait de la comparaison avec les autres, mais de la confrontation entre les besoins et les moyens pour satisfaire ces besoins. En revanche, dans l'approche de la pauvreté relative, la perception de pauvreté des ménages est la conséquence de la position que les ménages occupent dans la distribution des revenus. Un seuil relatif doit toutefois être défini afin de déterminer les ménages pauvres et non pauvres. Dans la mesure où le propos du rapport n'est pas d'établir un diagnostic de la pauvreté monétaire en calculant une ligne de pauvreté nationale, on se contentera ici d'adopter, à titre indicatif, l'approche européenne qui consiste à fixer le seuil à 60% de la médiane des revenus.

Les ménages haïtiens ont aussi été interrogés sur leur propre perception de la pauvreté. La question leur a été posée « *considérant le niveau de vie de votre ménage, comment le situez-*

vous par rapport aux autres ménages de la commune ? » Il s'agit donc d'une approche de pauvreté subjective relative. On cherche ici à déterminer la pauvreté relative par rapport à un groupe de référence local (les ménages de la commune de résidence). L'hypothèse implicite est qu'il n'y a pas un mode de vie unique auquel aspireraient les ménages haïtiens mais une diversité de standards propres à chaque localité. Autant qu'une perception sur la pauvreté relative, il s'agit d'une perception des inégalités locales des niveaux de vie.

L'inégalité de revenus des ménages, mesurée par le coefficient Gini, est de 0,676, sans doute une des plus élevées au monde. Il existe une très forte hétérogénéité au sein de chaque région (Aire métropolitaine, autre urbain et rural). En effet, les inégalités y sont également très élevées (coefficient de Gini de 0,658, 0,637 et 0,633, respectivement) ce qui se traduit par le fait que 89% des inégalités de revenus des ménages est intra-région. Il n'est donc pas surprenant qu'en Haïti prévale un fort sentiment d'inégalité au sein de la commune : plus de six ménages sur dix (62%) considèrent que leur niveau de vie est inférieur au reste des ménages de la commune. Paradoxalement, la proportion la plus élevée des ménages se considérant comme plus pauvres que les autres dans leur commune se trouve chez les ménages ruraux (68%), tandis qu'un peu moins de 60% des autres ménages urbains se considèrent pauvres en termes relatifs.

2.4.7 Le bonheur et la satisfaction avec la vie

Interroger les ménages sur leur bonheur et leur satisfaction avec la vie permet d'apprécier leur condition de vie au-delà des biens matériels et de mesurer également la réalisation de leurs aspirations par rapport aux objectifs et attentes. C'est un concept qui englobe non seulement le bien-être matériel (dont la dimension marchande est la seule à être mesurée par la pauvreté monétaire) mais aussi la satisfaction dans d'autres domaines de la vie pouvant inclure des aspects non marchands comme la vie familiale, le sentiment de sécurité, etc. Un nombre important de ménages du département de l'Ouest a subi la perte d'un membre de sa famille, d'un ami, d'un collègue de travail, mais également des pertes plus matérielles. Beaucoup de choses ont été dites sur la capacité des haïtiens à faire face à ces chocs, aux conséquences en partie irréversibles. Qu'en est-il du point de vue des Haïtiens ?

Sans surprise, une très large majorité de la population manifeste ne pas être heureuse. Ceux résidant dans les camps se considèrent les plus malheureux, ce qui contredit l'idée répandue selon laquelle bon nombre d'entre eux se seraient rendus dans les camps pour recevoir de l'aide sans avoir été affectés par le séisme (voir chapitre 3 sur l'impact du séisme). Ceux résidant dans les zones rurales, qui comptent parmi les plus pauvres du pays, sont plus de sept sur dix à être malheureux. Pas de différence en revanche entre les ménages de la capitale (hors camps) et ceux des villes secondaires : le solde d'un peu plus de la moitié (56%) se déclare malheureux (Tableau II-18). Le solde du bonheur[27] est corrélé avec les niveaux de revenu du ménage mais pas complètement dans la mesure où encore un peu plus de la moitié des ménages du quatrième quintile et un tiers du cinquième, le plus riche, se disent malheureux.

Tableau II-18: Perception de bien-être de la population selon la région de résidence, 2012

%	Aire métrop.	Aire métrop. (hors camps)	Camps	Autre urbain	Rural	Total
Pas du tout heureux	29,0	26,8	49,9	28,0	32,8	30,5
Pas très heureux	50,6	51,2	43,9	50,2	54,1	52,1
Assez heureux	18,9	20,2	6,2	21,1	12,4	16,4
Très heureux	1,6	1,8	0,0	0,6	0,7	1,1
Total	100	100	100	100	100	100
Solde de satisfaction	**-59,1**	**-56,1**	**-87,6**	**-56,5**	**-73,8**	**-65,2**

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Note : (Question: Si vous deviez réfléchir à votre vie en général en ce moment, diriez-vous que vous êtes globalement?)

Le solde de satisfaction vis-à-vis de la vie éclaire sur le sentiment des individus d'avoir mené une vie conformément à leurs expectatives ou d'en avoir maitrisé les circonstances adverses. Une très large majorité d'Haïtiens n'est pas satisfaite de la vie qu'elle mène (Figure II.22). Cette insatisfaction est généralisée et d'un niveau assez similaire dans la capitale, les villes secondaires et le milieu rural. Naturellement, les résidents dans les camps de déplacés manifestent une plus grande insatisfaction encore.

[27] Le solde de satisfaction est défini comme la différence entre le pourcentage d'opinions favorables moins le pourcentage d'opinions défavorables.

Figure II.21 : Solde de satisfaction avec la vie, 2012

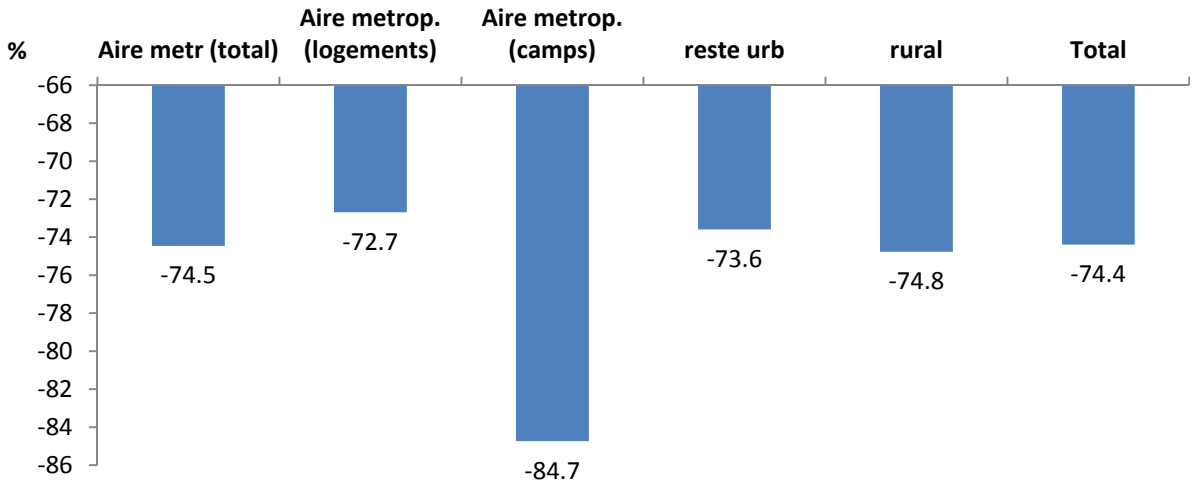

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

III. Impacts socio-économiques du Séisme

3.1 Introduction

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 figure parmi les désastres naturels les plus meurtriers enregistrés depuis 1990. D'une intensité sismique de 7,0 (échelle de Richter), le séisme a touché de plein fouet l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince, centre économique du pays où habite près d'un Haïtien sur cinq, ainsi que d'autres communes du département de l'Ouest et du Sud Est. En plus des pertes en vies humaines, les destructions de bâtiments (logements et établissements économiques) et des infrastructures ont provoqué des mouvements de population importants de plusieurs centaines de milliers de personnes à travers le pays et vers des camps dits de personnes déplacées. Sept mois après la catastrophe, 1 555 camps temporaires hébergeaient 1,5 millions d'individus. En décembre 2013, soit presque quatre ans après le séisme, 172 000 personnes vivaient toujours dans 306 camps selon le dernier recensement de l'OIM (2013)[28]. Au moment de l'enquête, en octobre 2012, près de 357 000 personnes vivaient dans 496 camps.

Cette catastrophe d'une rare ampleur a touché un pays déjà fragile, particulièrement exposé et vulnérable aux aléas climatiques et à une forte instabilité politique. Elle a donné lieu à une mobilisation internationale sans précédent pour porter assistance à la population sinistrée. Quelle a été l'étendue des dégâts et quel est le profil des ménages les plus affectés ? Quelles ont été les réponses apportées à la catastrophe par les institutions et la population ? Quelles sont les conséquences à moyen terme de la catastrophe ? Paradoxalement et en dépit des moyens engagés suite au séisme, ces questions étaient jusqu'à aujourd'hui sans réponse, faute d'avoir mis en place un véritable dispositif de suivi post-séisme.

L'enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme (ECVMAS), réalisée entre août 2012 et début janvier 2013 auprès d'un échantillon d'environ 5 000 ménages représentatifs de la population haïtienne, permet de porter un diagnostic sur l'impact du

[28] Source : DTM décembre 2013, http://www.iomhaitidataportal.info/dtm/

séisme près de trois ans après la catastrophe. L'enquête renseigne, à l´aide de questions rétrospectives sur la situation des ménages au moment du séisme, sur les dommages subis par la population, les trajectoires résidentielles depuis le séisme (notamment le passage dans les camps de déplacés), l'assistance reçue après le séisme et sur les stratégies de réponse des individus et des ménages.

Ce rapport présente les premiers résultats de l'enquête relatifs à l'impact du séisme sur la population. Il mobilise, en plus des données d'enquête, des données externes géoréférencées sur l'intensité localisée du séisme[29]. Ce travail est précurseur de futurs travaux plus approfondis visant à établir la causalité entre le séisme et les conditions de vie de la population haïtienne trois ans après le séisme.

Ce document se structure en trois parties. La première expose les résultats sur la nature et l'étendue des dommages sur les logements et les personnes. La deuxième partie analyse les réponses institutionnelles à la catastrophe à travers la mise en place de sites d'hébergement (ou camps de déplacés), et l'implémentation de programmes d'assistance. Enfin la troisième partie porte sur les réponses de la population au séisme. Elle présente des résultats sur la mobilité résidentielle depuis le séisme, la recomposition des ménages, les travaux de reconstruction entrepris, et l'évolution de l'emploi entre 2010 et 2012.

3.2 Etendue des dommages à l'échelle nationale

Le premier impact d'un séisme, et aussi le plus conséquent, est la destruction des bâtiments. Ce sont les bâtiments qui tuent et blessent et non le séisme en lui-même. Pour les ménages, la perte d'un logement et des biens qui s'y trouvent, c´est-à-dire d´une large partie sinon de l'intégralité de leur patrimoine, a des conséquences désastreuses à court et à long terme. Pour une grande part d'individus, le logement est de plus le lieu d'exercice de l'activité principale : en 2007, dans l'Aire métropolitaine, près d'un actif sur quatre exerçait son emploi à domicile (le sien ou celui de son employeur). C'est sans compter le traumatisme dû aux déplacements et à la dispersion des membres d'une même famille provoqués par les destructions de logement.

[29] Publiées en ligne par United States Geological Survey sur http://earthquake.usgs.gov

Cette première partie s'articule donc en deux temps, un premier dans lequel nous exposons les résultats sur le logement, et un deuxième où nous rapportons les résultats sur les dommages corporels. Il convient de noter dès à présent que les chiffres présentés ici sont tirés d'un échantillon représentatif du pays, enquêté plusieurs années après l'événement, ce qui présente à la fois des atouts et des limites quant à l'évaluation des dégâts humains et matériels discutés dans l'annexe méthodologique.

3.2.1 Destruction des logements

Les dommages sur le logement ont été considérables et ces destructions n'ont pas touché uniquement Port-au-Prince. Près de 41% des logements dans tout le pays ont subi des dommages de divers degrés et près de 6% des logements du pays a été totalement détruits (Tableau III-1). En termes absolus, ce sont 915 000 logements qui ont été endommagés, et près de 130 000 qui ont été totalement détruits.

Tableau III-1 : Endommagement des logements par département de résidence au moment du séisme

Département de résidence au 12/01/2010[30]	% Logements endommagés	Degré de dommages			Score de destruction des logements[31] [0-9]
		Léger	Fort	Totalement détruit	
Ouest	61,2	27,4	21,3	12,4	2,7
Sud-Est	54,0	37,1	13,4	3,5	1,7
Nord	15,4	9,7	4,1	1,6	0,5
Nord-Est	12,4	10,1	1,7	0,7	0,3
Artibonite	26,1	21,0	4,4	0,7	0,7
Centre	32,0	23,5	6,6	1,8	0,9
Sud	26,1	18,7	6,0	1,5	0,7
Grand'anse	31,0	23,6	6,3	1,1	0,9
Nord-Ouest	24,1	17,8	4,1	2,2	0,8
Nippes	35,9	30,5	2,7	2,7	0,9
Ensemble	**40,7%**	**23,3%**	**11,6%**	**5,8%**	**1,5**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

Le département de l'Ouest qui comprend l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince a subi les plus lourdes pertes. Plus de six ménages sur dix qui y résidaient en 2010 ont eu leur logement endommagé, et 12 % des ménages ont eu leur logement totalement détruit. Contrairement à l'idée reçue, le séisme n'a pas seulement touché Port-au-Prince et le département de l'Ouest. Les destructions de logement ont eu lieu dans d'autres départements, notamment le Sud-Est, le Centre et les Nippes. Un tiers des ménages qui habitaient en dehors du département de l'Ouest au moment du séisme ont subi des dégâts.

Les flux migratoires ont été importants[32] entre la date du séisme et celle de l'enquête. Ainsi la décomposition des destructions par zone de résidence en 2012 comme montré en Tableau III-2, distinguant les zones urbaines et rurales, l'Aire Métropolitaine et les camps, tient compte de

[30] Le département d'origine du ménage est celui du chef de ménage ce qui permet, en cas de recomposition des ménages depuis le séisme, de ne garder qu'un ancien logement par ménage actuel.

[31] Ce score variant de 0 à 9 se base sur les indicateurs de destruction des murs, toits et des sols des habitations. L'indicateur de destruction varie de 0 (Aucun dommage) à 3 (Totalement détruit). Le score de dommages subi est la somme des trois indicateurs de destruction des murs, toits et des sols.

[32] Ils sont étudiés plus en détail dans la troisième partie de ce chapitre.

ces mouvements. Néanmoins, comme indiqué dans la suite de ce rapport (partie 3.3), les migrations ont été de faible durée et de courte portée. Cette décomposition montre que la population de l'Aire métropolitaine et celle résidant actuellement dans les camps de déplacés ont été particulièrement touchées par ces destructions. Plus d'un ménage sur dix résidant dans l'Aire métropolitaine au moment de l'enquête, et près d'un tiers habitant dans les camps ont vu leur logement totalement détruit. Les autres zones urbaines et zones rurales n'ont pas été épargnées puisque près d'un tiers des ménages a déclaré des dommages.

Tableau III-2 : Endommagement des logements par milieu de résidence, 2012

Milieu de résidence en 2012	Logements endommagés	Degré de dommages		
		Léger	Fort	Totalement détruit
Aire métropolitaine (hors camps)	55,3	27,1	17,8	10,4
Autre urbain	31,5	21,8	7,2	2,6
Rural	35,4	23,0	9,0	3,4
Camp	90,7	17,7	41,0	31,9
Ensemble	**40,7%**	**23,3%**	**11,6%**	**5,8%**
Aire métropolitaine (hors camps)	248 600	121 600	80 100	46 800
Autre urbain	176 900	122 100	40 500	14 400
Rural	405 800	263 800	103 100	38 900
Camp	83 800	16 300	37 900	29 500
Ensemble	**915 100**	**523 800**	**261 600**	**129 700**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

Note : Notons que la décomposition géographique est faite ici selon le milieu de résidence au moment de l'enquête, en 2012, près de trois ans après le séisme.

Les données géographiques d'intensité du séisme révèlent que le séisme a été ressenti dans tout le pays, à des degrés variés (Figure III.1). Deux indicateurs sont ici utilisés, l'indicateur PGA (*peak ground acceleration* index) et l´échelle de Mercalli. L´indicateur PGA mesure la vitesse de mouvement du sol au moment du séisme en un endroit donné. C'est un indicateur répandu pour évaluer l'ampleur d'un séisme et les dégâts potentiels. L'échelle de Mercalli de secousse ressentie (« perceived shaking ») donne une indication du niveau de perception des secousses associée à chaque valeur de PGA. A l'échelle du pays (Figure III.1), les valeurs sont strictement positives dans toutes les communes.

Figure III.1 : Carte d'intensité du séisme selon l'indice PGA

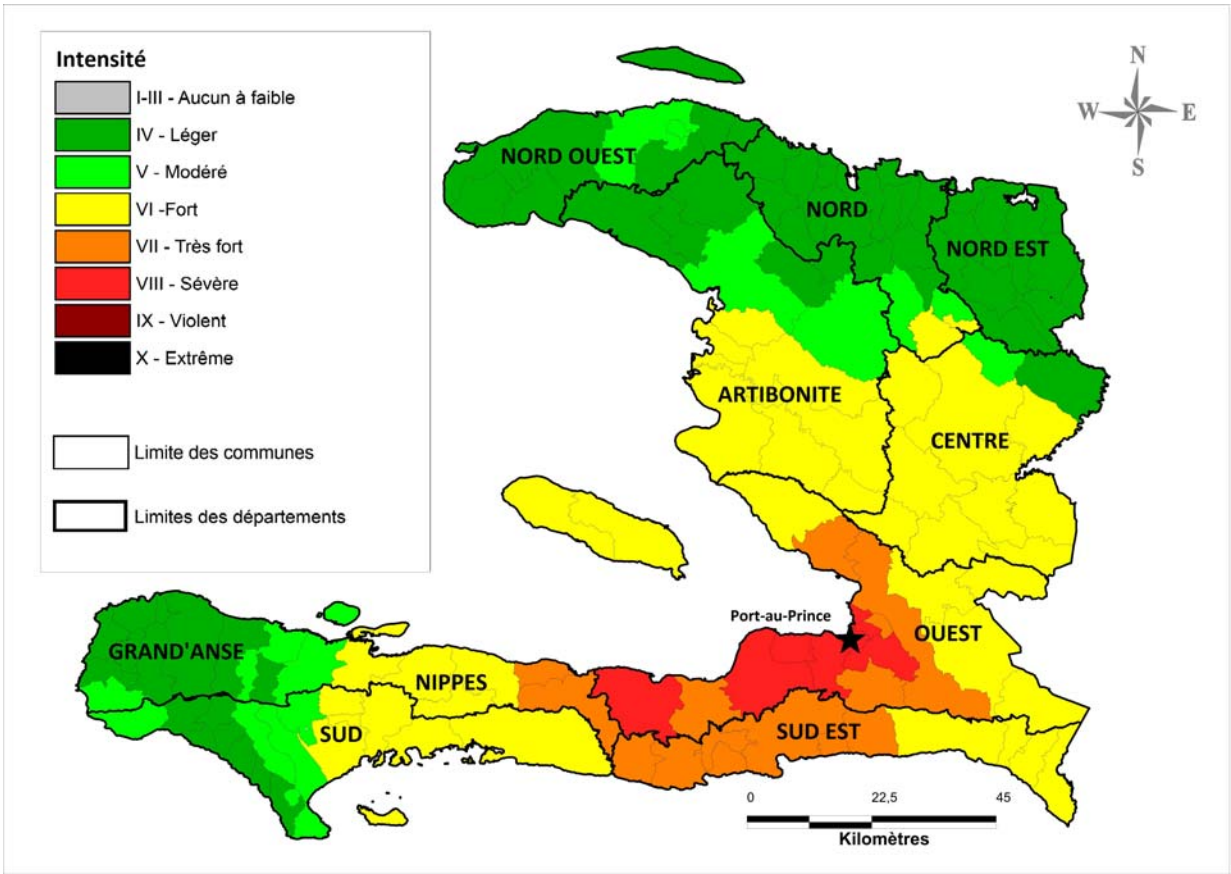

Source : US Geological Survey, Réalisation : Arthur Babelon, DIAL

3.2.2 Les bâtiments les plus vulnérables ont été davantage détruits

Dans la Figure III.2, nous divisons le pays en trois zones : une première où l'intensité ressentie a été « faible à modérée » (PGA compris entre 0,17 et 9,2%g) ; une deuxième d'intensité « forte à très forte » (PGA compris entre 9,2 et 34%g) et une troisième d'intensité « extrême à violente » (PGA compris entre 34 et 124%g), et nous rapportons dans chacune de ces zones les taux d'endommagement.

La corrélation est positive. C'est dans les zones où l'intensité sismique a été la plus forte que l'on observe les destructions de logement les plus fortes. Mais cette corrélation n'est pas parfaite. D'une part, des logements ont été (fortement) endommagés dans les zones où l'intensité a été faible ou modérée. D'autre part, une grande partie des logements (44%) dans les zones d'intensité la plus forte n'a subi aucun dégât.

Figure III.2 : Intensité du séisme et degré d'endommagement des logements, 2012

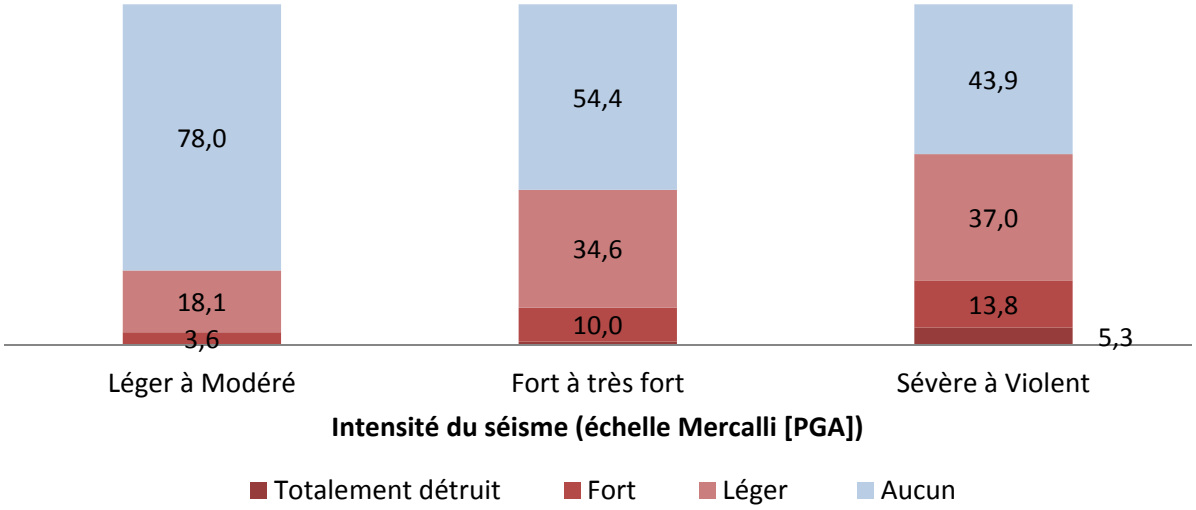

Sources : ECVMAS 2012 ; US Geological Survey ; calculs des auteurs

*Ménages n'ayant pas changé de logement depuis le séisme.

Le choc du séisme n'explique donc pas à lui seul les endommagements de bâtiments. La vulnérabilité des bâtiments due à la précarité des matériaux de construction explique aussi la destruction des logements dans des zones où les secousses ont été modérées. La Figure III.3 compare le score de destruction[33] des logements selon l'intensité ressentie du séisme et la précarité des matériaux de construction des logements (score de précarité[34] indiqué par les couleurs plus foncées).

[33] Voir définition dans la note de bas de page 3 ou dans l'annexe méthodologique.

[34] L'indicateur de précarité du bâti se base sur une classification des matériaux des murs, toits et sols des habitations en matériaux précaires ou non précaires, il varie de 0 à 3, 0 désignant un bâti non précaire (aucun des murs, toits et sols construits en matériau précaire) et 3 désignant le niveau maximum de vulnérabilité (les murs, toits et sols sont en matériaux précaires). Voir définition et classification des matériaux dans l'annexe méthodologique.

Figure III.3 : Score de destruction des logements selon l'intensité du séisme et la vulnérabilité du bâti*

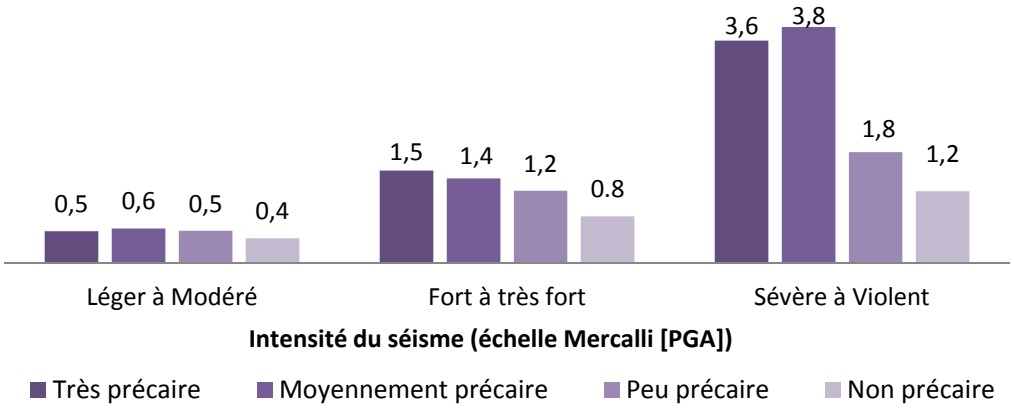

Sources : ECVMAS 2012 ; US Geological Survey ; calculs des auteurs
*Ménages n'ayant pas changé de logement depuis le séisme.

Le score d'endommagement a été équivalent voire plus fort en moyenne sur les logements précaires situés en zones d'intensité forte que sur des logements non précaires situés en zone d'intensité sévère ou violente. La vulnérabilité du bâti a joué un rôle important dans les destructions. D'autres dimensions sont probablement importantes pour expliquer ces destructions : la vulnérabilité du sol, la pente du terrain sur lequel sont construits les logements, et la densité des logements.

Ce résultat contrecarre une idée répandue selon laquelle le séisme, comme les catastrophes naturelles, frappe la population de façon aléatoire (ou « exogène »), indépendamment de ses caractéristiques socio-économiques initiales. Le lourd bilan humain et de destructions du bâti enregistré en Haïti s'explique en partie par la fragilité des constructions du pays. Les pertes de logements et les destructions d'infrastructures ont concerné au premier chef les populations les plus fragiles habitant les zones plus vulnérables. Néanmoins, si les logements les plus vulnérables ont été les plus détruits, le béton des habitations « en dur » jugées a priori moins précaires, mais ne respectant pas les normes antisismiques, ont également causé beaucoup de morts.

3.2.3 Les dommages humains

L'effondrement des édifices a été la première cause des dommages corporels. L'enquête permet un décompte des blessés dus au séisme et qui sont restés au pays, la répartition de

ceux-ci par type de dommage corporel et surtout d'en analyser le profil. En revanche, elle ne constitue pas un instrument fiable pour recenser les décès. Ainsi les ménages dont les membres sont tous décédés, ou ceux qui ont quitté le pays depuis le séisme ne peuvent pas être comptabilisés. En revanche, nous pouvons avancer que le nombre de morts recensé dans l'enquête est en toute probabilité inférieur aux chiffres communément cités dans les média (faisant état de 200 000 à 300 000 disparus). Notons que ce diagnostic est convergent avec bon nombre d'études scientifiques sur le sujet (Kolbe et alii 2010 ; Schwartz et alii 2011 ; Doocy et alii 2013).

Tableau III-3 : Proportion de ménages dont un membre au moins a été blessé/tué suite au séisme

Lieu d'habitation en 2012	Ménages dont au moins un membre a subi des dommages corporels (blessé ou tué) (%)	Répartition des ménages dont des membres ont subi des dommages corporels (%)
Aire métropolitaine (hors camps)	15,6	34,0
Camps	23,2	10,5
Autre urbain	6,6	36,7
Rural	6,9	10,5
Ensemble	**9,2**	**100**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

Près d'un ménage sur dix en Haïti a eu au moins l'un de ses membres blessé ou tué lors du séisme (Tableau III-3). La population des camps est la plus touchée, 23% des ménages ont eu au moins un de leurs membres affecté. Les villes secondaires et les zones rurales, bien que moins touchées n'ont pas été épargnées pour autant, près de 7% des ménages y résidant actuellement ont eu au moins un de leur membre blessé. Notons que ce chiffre contient également les migrations, c'est-à-dire les personnes blessées qui ont quitté les zones sinistrées après le séisme pour s'installer dans des villes secondaires ou à la campagne.

Au total une majorité de ménages ayant subi des dommages corporels se trouvaient en 2012 hors de la capitale, et hors des camps. Plus d'un tiers des victimes se trouvaient dans des villes secondaires et 10% dans les zones rurales. Ce résultat ne s'explique pas seulement par les migrations internes qui ont eu lieu depuis le séisme. Bien qu'elles ont été importantes nous verrons que ces déplacements ont été de courte durée et sur de faibles distances (cf. partie

3.3). En effet, seuls 41% des individus blessés habitaient hors du département de l'Ouest le jour du séisme. Comme dans le cas des logements, les victimes corporelles du séisme se distribuent également sur l´ensemble des zones effectivement touchées par le séisme, y compris dans les zones où le séisme a frappé avec une moindre intensité.

Tableau III-4: Profil des personnes décédées ou blessées par le séisme

	Référence Haïti 2012 (part dans la population totale[35])	Légèrement blessées	Gravement blessées ou handicapés	Décédées
Femmes (%)	51,6	52,7	57,7	57,5
Age	27,9	32,4	33,4	37,2
Tranche d'âge (%)				
de 4 à 9 ans	16,2	6,8	13,8	9,0
de 10 à 24 ans	36,7	31,5	30,9	14,7
de 25 à 44 ans	27,4	38,5	28,0	38,2
de 45 à 64 ans	14,1	16,6	15,5	30,7
65 ans et plus	5,6	6,6	11,8	7,4
Dernier niveau d'éducation atteint				
Aucun	20,2	18,2	18,2	27,5
Préscolaire	6,6	3,8	3,8	1,8
Primaire	39,1	29,4	41,1	33,5
Secondaire	30,7	43,1	28,9	24,4
Supérieur	3,5	5,5	8,1	12,8

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

En termes absolus, nous estimons que près de 280 000 personnes ont été blessées suite au séisme, dont environ un quart l'a été gravement, et 7% ont gardé un handicap définitif, corporel ou mental. Le séisme a davantage touché les plus âgés. Ainsi, les 45-65 ans représentent 31% des personnes décédées lors du séisme alors qu'ils ne représentent que 14% de la population totale. Les 25-45 ans et les plus de 65 ans n'ont pas non plus été épargnés. Les trois quarts des personnes décédées, selon les déclarations recueillies, avaient plus de 22 ans au moment du séisme. Les enfants et jeunes adultes ont été relativement plutôt épargnés, ce qui s'explique en partie par une meilleure mobilité des jeunes par rapport aux plus âgés.

[35] Population âgée de quatre ans et plus au quatrième trimestre 2012.

Le séisme a davantage affecté les femmes que les hommes. Près de six individus blessés gravement ou décédés sur dix étaient des femmes. Enfin, le séisme a tué et blessé sans distinction de niveau d'éducation. L'analyse simple par le croisement des variables de dommages physiques et de niveau d'éducation ne révèle pas de tendance particulière.

3.3 Réponse institutionnelle

L'effet dévastateur du séisme a donné lieu à une mobilisation sans précédent de la part des Haïtiens et des organisations internationales pour porter secours à la population. Les moyens engagés ont été immenses, plus de 1 500 sites d'hébergement ont été organisés, et des dizaines de programmes d'assistance ont été mis en place pour répondre à court et moyen terme aux urgences sanitaires, alimentaires et entamer la reconstruction. L'enquête ECVMAS identifie les ménages déclarant avoir bénéficié de ces programmes sans faire la distinction des organisations qui les ont mis en place.

3.3.1 Les sites d'hébergement

Les camps ou sites d'hébergement sont la réponse la plus visible et notable à la catastrophe du séisme. D'après l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) qui gère aujourd'hui ces sites et produit les statistiques d'accueil, ils auraient accueilli jusqu'à 1,5 million de personnes en Juillet 2010 (Figure III.4). A cette date on comptait 1 555 sites sur le territoire, principalement dans l'Ouest et dans le Sud Est[36]. Au dernier recensement de l´OIM en décembre 2013, les 271 camps restants hébergeaient encore 147 000 personnes.

[36] Voir http://www.iomhaitidataportal.info/dtm/timeline.aspx pour une localisation précise des sites.

Figure III.4 : Statistiques d'occupation des camps de l'OIM

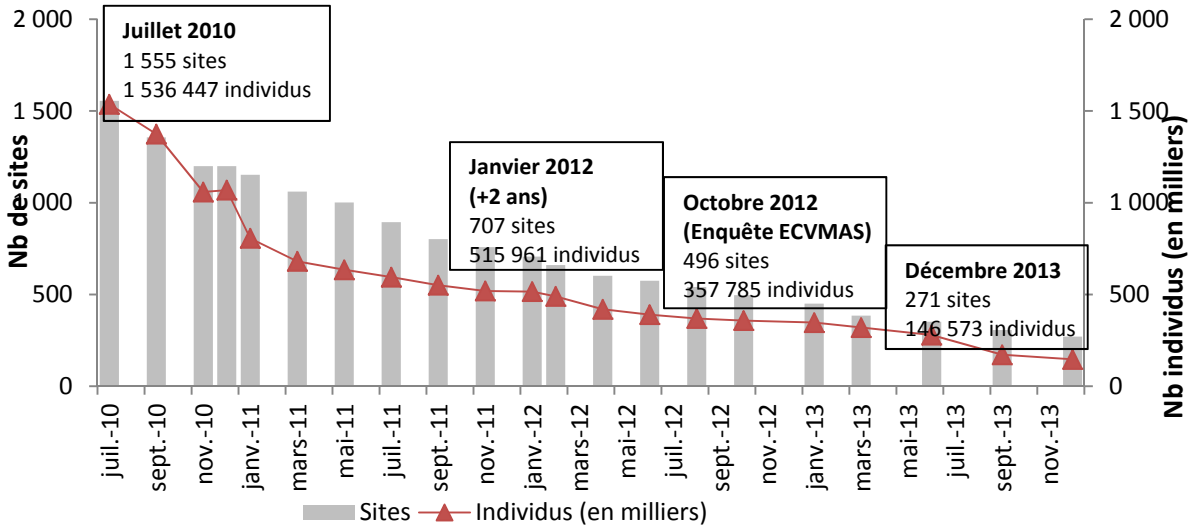

Source : DTM décembre 2013, http://www.iomhaitidataportal.info/dtm/

L'enquête ECVMAS renseigne sur les séjours effectués dans les camps et déclarés par les individus membres des ménages, qu'ils aient duré une journée ou plus d´une année. Les données disent l'ampleur du phénomène : un individu sur dix en Haïti y a passé au moins une journée. Dans l'Ouest, c'est un individu sur quatre qui a séjourné dans l'un de ces sites. C'est par ailleurs principalement à la population de l'Ouest qu'ils ont servi de refuge : 95% des individus ayant passé au moins une journée dans un camp habitaient ce département le jour du séisme. De même, 43% des individus originaires de l'Ouest dont le logement a été fortement ou totalement détruit sont passés par un camp d'hébergement, alors qu'ils sont seulement 4,3% des sinistrés en provenance d'autres départements à être passés par l'un de ces sites. La plupart de ceux-ci ont dû trouver d'autres solutions d'hébergement. Par ailleurs, les sites encore ouverts aujourd'hui se trouvent tous dans le département de l'Ouest, les camps hors du département ayant été fermés.

En moyenne la durée de séjour dans un camp d'hébergement est de 15 mois, mais elle varie selon l'ampleur des dommages subis sur le logement occupé avant le séisme. Les deux tiers des personnes dont le logement n´a pas subi de dommages directs sur leur logement ont effectué des séjours de courte ou moyenne durée (moins d'un an) alors que près de la moitié de celles dont le logement a été fortement affecté sont restés plus de deux ans (Tableau III-5).

Tableau III-5: Migration vers les camps de déplacés et durée du séjour selon le degré

Endommagement du logement	% pop. ayant passé au moins une journée dans un camp	Temps passé (individus ayant séjourné au moins une journée dans un camp)					% pop. passée par un camp y résidant toujours au moment de l'enquête
		Nombre de jours moyen	Durée des séjours (% des individus)				
			< 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 2 ans	> 2 ans	
Aucun	3,3	274	32,8	38,9	11,3	17,1	13,3
Léger	11,4	381	15,8	38,0	22,6	23,5	20,0
Fort	26,1	547	19,3	21,1	14,6	45,0	41,7
Totalement détruit	42,4	527	27,5	18,0	9,4	45,0	43,3
Ensemble Haïti	**10,1**	**444**	**22,8**	**28,4**	**15,0**	**33,8**	**30,7**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

*individus de plus de 10 ans

Le séjour dans les camps et la durée de séjour sont fortement corrélés aux dommages subis par le logement. Cela ne confirme pas l'image parfois véhiculée de camps engorgés du fait d'opportunistes venus profiter de la manne d'aide sans avoir été affectés, d´autant que seulement 3,3% de ceux au logement intact se retrouvés dans les camps.

Il est également intéressant de noter que 58% des individus qui ont perdu leur logement lors du séisme n'ont pas du tout fréquenté les camps, et ont pu trouver refuge ailleurs, notamment auprès de leurs familles ou amis. La solidarité haïtienne a été largement sollicitée après le séisme et elle a permis de limiter fortement l'affluence vers les camps.

Figure III.5: Fréquentation des camps selon le degré de dommages subis par le logement (% individus de 10 ans et plus)

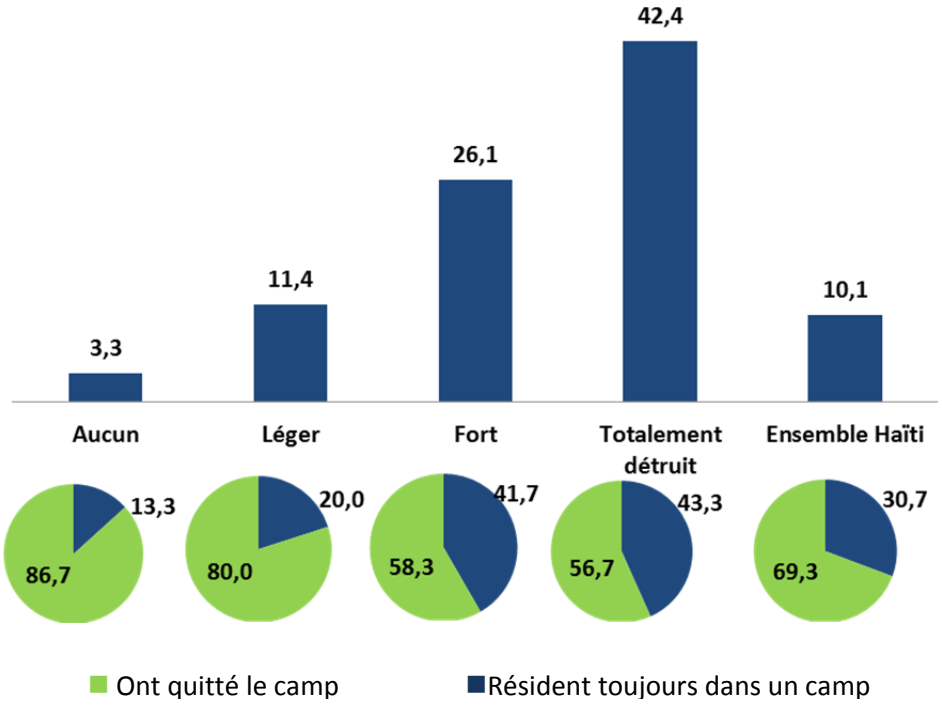

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

La fermeture de l'ensemble des camps et le relogement de la population figurent parmi les objectifs affichés du gouvernement haïtien en 2011, et plusieurs mesures ont été mises en place. Au moment de l'enquête 30,7% des personnes ayant séjourné dans les camps s'y trouvaient encore. Pour les autres, le principal motif de départ a été de retrouver un logement, que ce soit l'ancien logement ou un nouveau. A l'opposé, les fermetures administratives des camps, les départs forcés, et l'aide au départ n'ont été mentionnées que dans 11% et 2% des cas de départ respectivement (Figure III.6).

Figure III.6: Quelle a été la raison principale de votre départ du camp ? (% individus ayant résidé temporairement dans un camp)

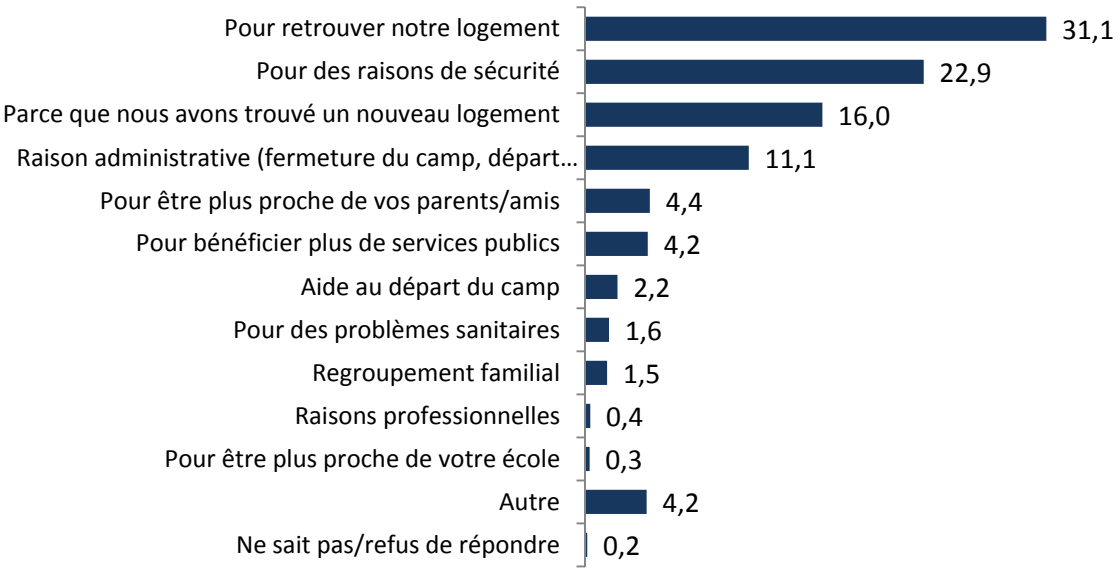

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

Enfin, si la population des camps a considérablement diminué depuis 2011, cela n'implique pas que les personnes qui ont quitté ces sites aient retrouvé de meilleures conditions de logement. Ainsi, 11% des personnes ayant laissé les camps vivaient encore dans des logements de fortune au moment de l'enquête, une proportion deux fois plus élevée que celle observée dans la population totale.

3.3.2 Les programmes d'assistance

En plus des sites d'hébergement, des dizaines de programmes d'assistance ont été mis en place par les autorités haïtiennes et les organisations internationales pour répondre à l'urgence humanitaire immédiatement après la catastrophe et engager la reconstruction. Dans l´ensemble, ces programmes ont eu une large portée puisque près d'un ménage sur deux en Haïti a reçu au moins un type d'assistance « matérielle »[37] (Tableau III-6). Selon qu'ils se sont inscrits dans une logique d'urgence ou de reconstruction, l'étendue de ces programmes, leur échelonnement dans le temps et leur stratégie de ciblage ont été différents.

[37] Une distinction est faite ici entre les programmes d'assistance matérielle et les programmes de diffusion d'information.

Vaste déploiement des programmes d'urgence mais une portée limitée des programmes de reconstruction

Plus d'un tiers des ménages haïtiens déclarent avoir bénéficié d'une aide sanitaire qui englobe ici les soins de santé apportés aux victimes et la distribution de kits d'hygiène distribués en prévention d'épidémies. L'aide sanitaire a d´abord touché les camps : 80% des ménages y résidant encore au moment de l´enquête en ont bénéficié. En dehors des camps, elle a été répartie uniformément entre l'Aire métropolitaine, les villes secondaires et les zones rurales où un tiers de la population en a bénéficié.

L'aide alimentaire, qui inclut la distribution d'aliments « fortifiés » et d'eau potable ou d'aliments « fortifiés » est le deuxième type d'assistance en nombre de bénéficiaires : un ménage sur cinq en Haïti déclare en avoir bénéficié. Là encore c'est la population des camps qui compte la plus grande proportion de bénéficiaires. L'Aire métropolitaine a été particulièrement concernée : un tiers des ménages a bénéficié au moins une fois de l'aide alimentaire, contre 16% et 11% des ménages vivant dans les autres zones urbaines et rurales respectivement.

Plus d'un ménage sur dix en Haïti, et un sur cinq vivant aujourd'hui dans l´Aire métropolitaine ont déclaré avoir reçu une aide au relogement. Précisons que cette catégorie inclut les relogements temporaires dans les abris provisoires (« *shelter »)* ou la fourniture de tentes. Sans surprise, les ménages des camps en ont été les principaux bénéficiaires. Un défi majeur reste à relever dans ce domaine : il faut reloger les 40 000 ménages qui résident encore dans les camps (cf. section 3.1).

Tableau III-6 : Programmes d'assistance reçus selon le lieu de résidence (% ménages)

		Assistance matérielle							
	assistance matérielle	Santé/Hygiène	Alimentaire	Matériel	Relogement (incl. temporaire)	Déblaiement	Reconstruction	Aide à l'activité économique	Information
Aire métropolitaine (h.c.)	50,4	32,6	30,6	12,4	19,9	2,0	4,2	3,0	58,7
Camps	92,0	80,4	64,5	41,4	73,9	0,9	5,0	8,0	72,9
Autre urbain	44,0	33,2	15,9	7,6	8,0	0,1	1,7	0,2	57,3
Rural	43,4	36,7	10,8	5,9	3,8	0,3	1,6	1,4	54,9
Ensemble	**47,0**	**36,8**	**18,2**	**9,1**	**11,0**	**0,6**	**2,3**	**1,7**	**57,0**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

Les programmes liés à la reconstruction (déblaiement, reconstruction) ont eu une bien plus faible couverture. Moins de 1% des ménages déclarent avoir bénéficié d'une assistance pour le déblaiement des débris, et cette proportion s'élève à 2% si l'on considère la seule population de l'Aire métropolitaine. L'essentiel du déblaiement effectué à ce jour, du moins pour ce qui concerne les logements[38], a été réalisé par la population, et une partie importante des débris n'a toujours pas été évacuée[39]. De même, l'assistance pour la reconstruction semble assez limitée au regard de l'étendue des dégâts recensés plus haut : 2% des ménages en Haïti, 4% dans l'Aire métropolitaine, et 5% dans les camps déclarent avoir bénéficié d'une assistance dans ce domaine.

D'autres programmes qualifiés ici d' « aide à l'activité économique » ont également été mis en place, sous forme d'aide monétaire, de prêt ou de distribution d'outils et intrants agricoles. La portée de ces programmes est plutôt faible, seuls 8% des ménages résidant dans les camps déclarent en avoir bénéficié.

[38] La question posée se réfère aux programmes d'assistance dont les ménages ont directement bénéficié, et ne concerne pas le déblaiement ou la reconstruction des zones ou bâtiments publics.

[39] Par exemple http://www.state.gov/s/hsc/factsheets/2014/219538.htm

Couverture de l'assistance parmi les sinistrés

Dans cette partie nous nous intéressons à la couverture de ces programmes d'assistance parmi les ménages sinistrés. En effet, les programmes peuvent avoir eu une faible portée mais s'ils ont couvert une grande partie de la population sinistrée, leur impact reste conséquent. Ceci nous permet également d'apprécier les stratégies de ciblage adoptées pour les différents programmes. Pour des raisons de simplification, nous considérons ici que les ménages qui ont subi le plus de dommages directs comme les ménages éligibles, même si ce critère n'a pas été celui retenu en priorité par les bailleurs[40]. Cette simplification ne prend en compte les ménages qui ont subi des impacts indirects. Trois critères sont considérés ici : les dommages corporels, sur le logement, et la durée de séjour dans les camps.

La Figure III.7 illustre le taux de couverture des différents programmes selon les critères retenus. Dans l'ensemble, les taux de couverture des différents programmes sont meilleurs parmi les sinistrés que dans la population totale, indiquant qu'il y a bien eu un ciblage de l'aide. Néanmoins, un tiers des ménages dont le logement a été fortement ou totalement détruit, ou dont un membre est décédé ou a été gravement blessé n'a reçu aucune aide matérielle après le séisme. Les taux de couverture pour l'ensemble des programmes sont bien plus élevés parmi les ménages dont les membres ont résidé au moins trois mois dans un site d'hébergement, indiquant encore une fois qu'il y a eu une concentration de l'aide dans ces sites (Figure III.7D).

Les taux de couverture des programmes liés à la reconstruction et au relogement des ménages (déblaiement, reconstruction et relogement) restent faibles même parmi ceux dont le logement a été totalement détruit (Figure III.7C). Seuls 2% déclarent avoir reçu de l'aide pour le déblaiement, 7% pour la reconstruction, et 2% de l'aide au relogement.

[40] Les programmes de lutte contre les épidémies de choléra par exemple s'adressent généralement à l'ensemble de la population d'une certaine zone ou même du pays.

Figure III.7 : Taux de couverture des programmes d'assistance parmi les ménages sinistrés

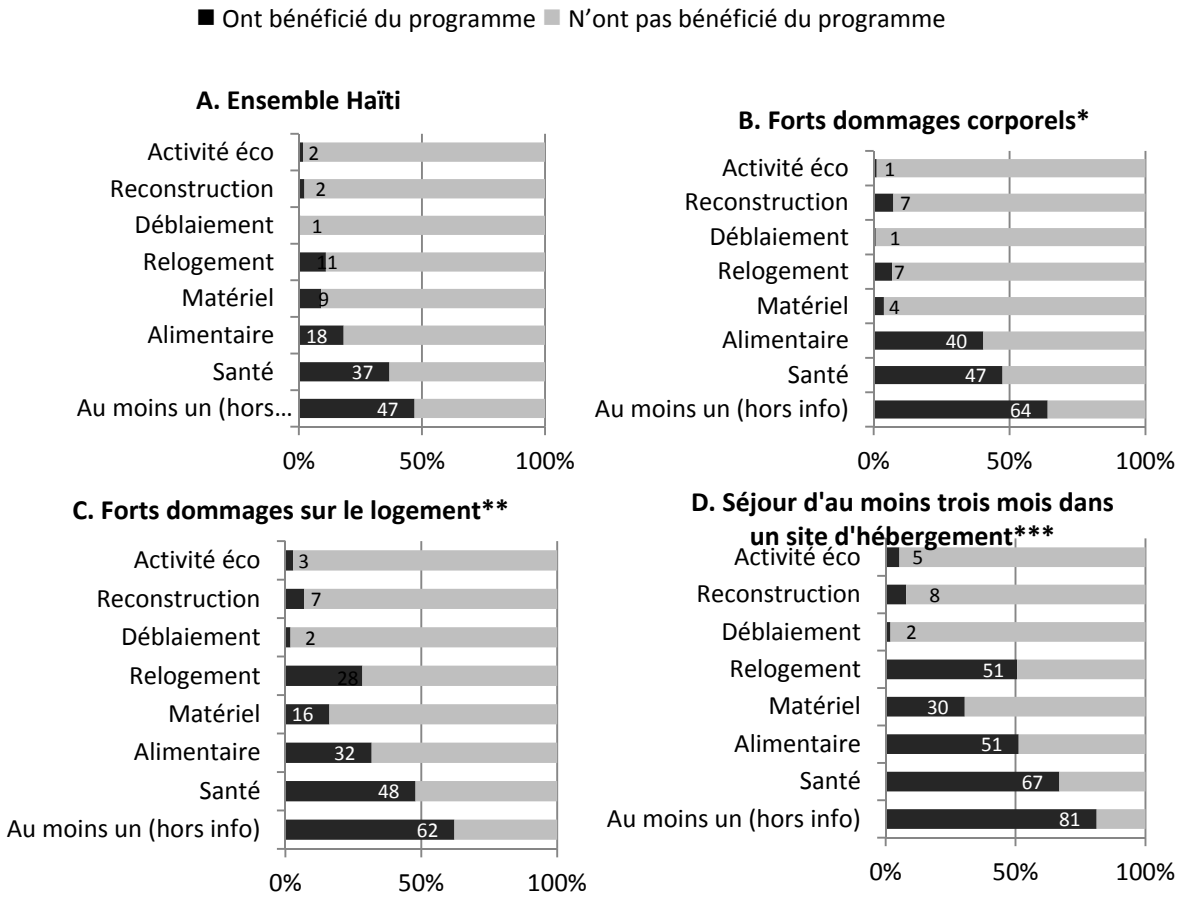

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs
*Ménages dont au moins un membre a été gravement blessé/handicapé ou est décédé
**Ménages dont le logement a été fortement ou totalement détruit
*** En moyenne, les membres du ménage ont passé au moins trois mois dans un site d'hébergement

La Figure III.8 décompose, pour certains programmes, le taux de couverture des ménages ayant eu leur logement détruit selon leur lieu de résidence en 2012. La couverture de la population des ménages éligibles selon les critères retenus ici a été meilleure dans l'Ouest, en particulier dans les sites d'hébergement. Ainsi, 93% des ménages résidant dans les camps, et dont le logement a été fortement ou totalement détruit ont reçu au moins un type d'assistance matérielle. En revanche, dans les zones urbaines situées hors du département de l'Ouest, seuls 36% ont reçu de l'aide (Figure III.8A). Les zones rurales, situées hors du département de l'Ouest ont aussi été mal couvertes. Ce constat s'applique à tous les programmes d'assistance étudiés (Figure III.8). L'aide a bien été concentrée dans le département de l'Ouest, et en particulier

dans les sites d'hébergement. Pourtant comme nous l'avons vu dans la première partie de ce document, une partie importante des victimes du séisme, corporelles, ou ayant eu leur logement endommagé résident actuellement hors de l'Ouest, et ne sont pas atteintes par l'aide internationale. Ces résultats indiquent que le ciblage de l'aide a été principalement géographique, et non sur les personnes, c'est-à-dire que les programmes ont concentré leur action dans les zones où les dommages étaient également concentrés. Les sites d'hébergement dans lesquels les populations sinistrées se sont réfugiées ont été naturellement ciblés. Ceci a répondu à une contrainte de coût d'abord, et une nécessité d'agir rapidement.

Figure III.8 : Taux de couverture des programmes d´assistance matérielle parmi les ménages dont le logement a été fortement ou totalement détruit, selon le lieu de résidence, 2012

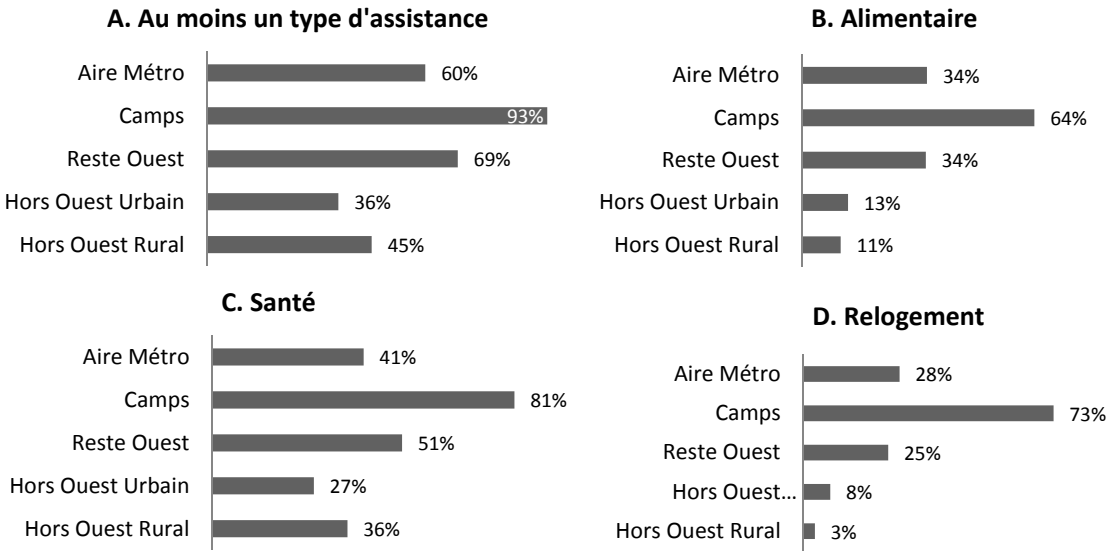

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

Trois ans après le séisme, l'aide à la reconstruction s'est fortement essoufflée

L'aide a été déployée très rapidement après la catastrophe pour porter secours aux victimes du séisme. Qu'en est-il trois ans après le séisme, quels programmes étaient encore en cours ? Les courbes en Figure III.9 indiquent à quelle vitesse les programmes ont réduit leur portée.

On observe deux types de profils : les programmes qui ont été déployés rapidement après le séisme et ont rapidement réduit leur envergure pour se concentrer sur des populations plus ciblées. C'est le cas de l'aide alimentaire, de l'aide matérielle des programmes de relogement et de déblaiement.

Les autres programmes ont été plus échelonnés dans le temps. C'est le cas de l'aide sanitaire, des programmes de reconstruction ou d'aide à l'activité économique. L'aide sanitaire a porté en premier lieu secours aux victimes puis a été reportée sur d'autres problématiques, notamment la lutte contre l'épidémie de choléra qui a sévi dans les mois suivant le séisme et qui n'est toujours pas totalement éradiquée. Les campagnes d'information qui ont porté essentiellement sur la prévention du choléra ont démarré plus tard.

Trois ans après le séisme, l'aide s'était fortement essoufflée. Au moment de l'enquête, à l'exception de l'aide sanitaire et des programmes d'information, la grande majorité des bénéficiaires (plus de 80%) n'avait plus reçu ces programmes depuis au moins trois mois. L'aide sanitaire, et les campagnes d'information semblaient toujours actives (ces programmes étaient encore perçus respectivement par 30% et 40% des bénéficiaires au mois de mai 2012). De façon plus alarmante, l'enquête montre que les programmes de reconstruction n'opéraient presque plus trois mois avant l'enquête, alors que les besoins dans ce domaine restent encore immenses. Comme les programmes de relogement, les programmes dits de reconstruction ont porté d'avantage sur de l'aide à court terme (construction d'abris provisoires, ou relogement en tente) et n'ont pas poursuivi leurs actions en faveur d'une reconstruction à long terme.

Figure III.9 :Arrêt des programmes d'assistance

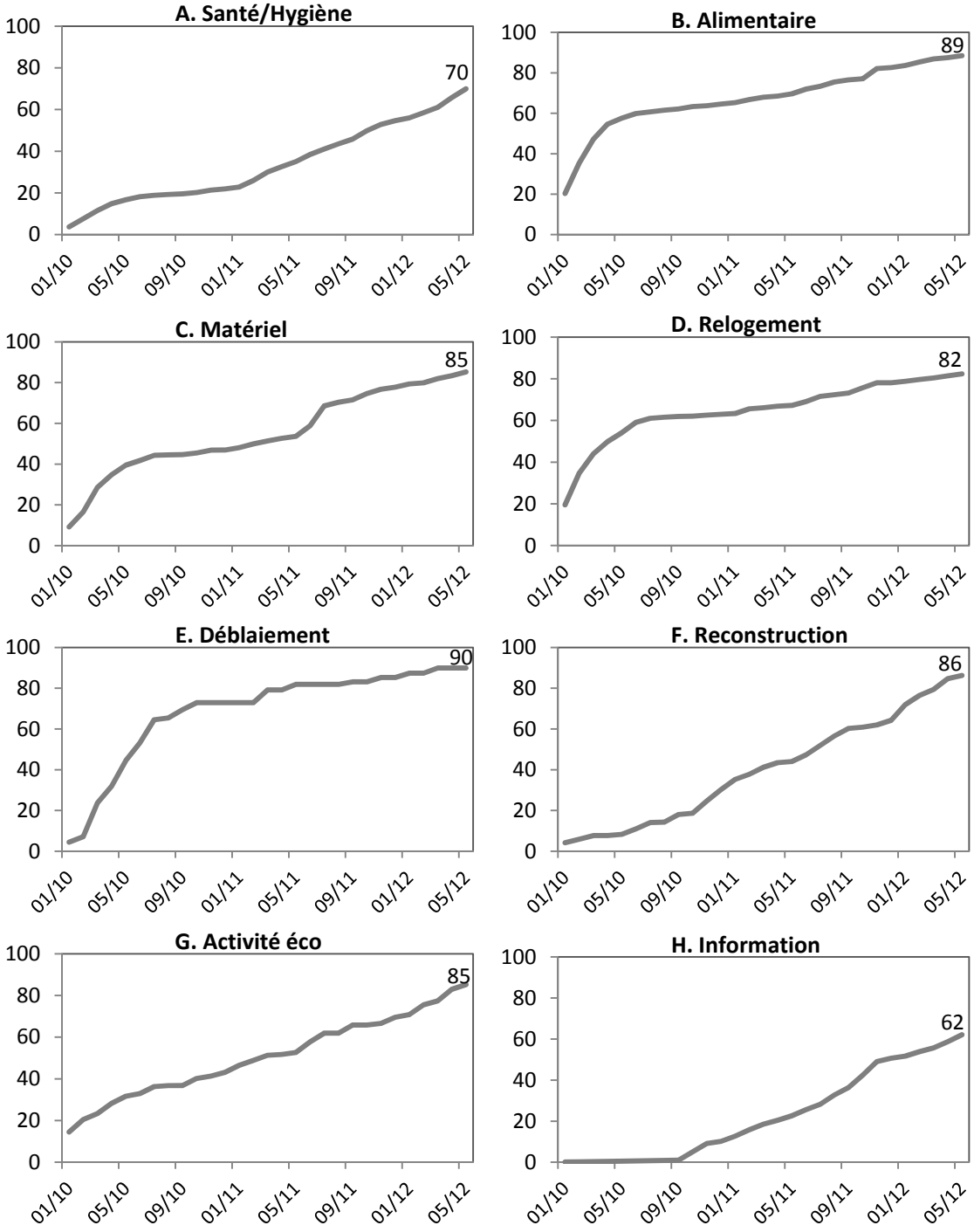

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

Note : Ces graphiques sont basés sur la dernière date à laquelle les bénéficiaires ont reçu le programme entre la date du séisme et le mois de mai 2012, soit trois mois avant l'enquête. Ils indiquent à une date donnée la proportion des bénéficiaires (ayant reçu au moins une fois ce type d'aide) qui ne recevaient plus le programme. Deux éléments sur l'échelonnement de l'aide sont mis en évidence : la pente indique à quelle vitesse le programme s'est arrêté ; et le niveau de la courbe en mai 2012 indique la part des bénéficiaires qui recevaient encore le programme trois mois avant le début de l'enquête[41].

[41] Nous considérons que le programme s'arrête pour un ménage s'il ne l'a pas reçu dans les trois mois précédant le début de l'enquête.

La réponse à l'urgence humanitaire post-séisme a été massive, l'aide humanitaire s'est déployée rapidement sur le territoire, plus particulièrement dans l'Ouest et dans les sites d'hébergement, et a sans aucun doute fortement contribué à limiter les dégâts sanitaires qu'aurait subi le pays sans elle. Cependant, le bilan des programmes de plus long terme nécessaires à la reconstruction, trois ans après la catastrophe, reste mitigé. Les opérations de déblaiement et de reconstruction ont couvert une partie de la population sinistrée seulement; l'aide s'est concentrée dans les sites d'hébergement et plus largement dans le département de l'Ouest délaissant nombre de victimes situées hors de ces zones. Ces programmes avaient pour la plupart cessé trois ans après le tremblement de terre alors que les défis de reconstruction en Haïti sont encore bien présents.

3.4 Réponses individuelles

Les stratégies individuelles (ou des ménages) de réponse au choc du séisme ont été multiples. L'enquête ECVMAS en recense quelques-unes, parmi lesquelles la mobilité résidentielle et les migrations, les recompositions familiales, les recours aux transferts et l'insertion sur le marché travail.

3.4.1 Une mobilité résidentielle accélérée mais d'amplitude limitée

La réponse immédiate à un choc tel qu'un séisme est de quitter les zones sinistrées, pour rejoindre des zones plus sécurisées, retrouver des amis ou de la famille, et obtenir de l'aide. En Haïti, les destructions de logements et d'infrastructures ont entraîné le déplacement de centaines de milliers d'individus à travers le pays et en direction des camps. Les études réalisées jusqu'ici ont montré que ces déplacements ont été le plus souvent de court terme ou de courte distance, et qu'une majeure partie des individus déplacés est revenue dans son logement d'origine, ou dans une zone proche de celui-ci[42].

[42] Ces déplacements à court et moyen terme ont été mesurés et étudiés par Lu et al. (2012) à partir des données fournies par le principal opérateur de téléphonie mobile Digicel. Ils analysent les mouvements de population pendant les cinq semaines précédant le séisme et l'année suivant la catastrophe. L'étude montre que les déplacements ont souvent été de courte durée, les premiers retours à Port-au-Prince ont eu lieu dès le mois de février 2010.

Les données de l´ECVMAS renseignent sur les déplacements à plus long terme, puisqu´ont été collectées, pour chaque individu, des informations sur le logement habité au moment du séisme, sur l'occupation de ce logement par l'individu au moment de l'enquête, et dans les cas de changement de résidence sur le département de résidence en janvier 2010. Au moment de l'enquête, un individu sur cinq n'habitait plus le même logement qu'au moment du séisme[43] (Tableau III-7). La mobilité des ménages habitant l'Ouest en 2010 a été trois fois plus importante que celles des ménages d'autres départements. Cette mobilité est donc en partie liée au statut de locataire, deux fois plus fréquent en ville que dans les zones rurales. Mais le séisme de toute évidence a accéléré le phénomène. Les individus les plus lourdement affectés ont davantage déménagé que les autres, qu'ils vivent en ville ou à la campagne. Plus de quatre individus sur cinq ayant subi de lourds dommages ont changé d'habitat depuis 2010.

Où habitent les personnes ayant changé de logement trois ans après le séisme ? La plupart, 73% d'entre elles se sont relogées dans leur département d'origine, et on retrouvait une partie non négligeable de ces personnes dans les sites d'hébergement (16%). La mobilité interdépartementale est plus faible, 11% des personnes qui ont changé de logement résidaient en 2012 dans un autre département que celui de 2010, 7% dans une zone urbaine, et 4% en milieu rural. Ce type de mobilité, à première vue, ne semble pas lié aux destructions de logement puisque le taux de mobilité interdépartemental ne varie pas clairement selon les dommages subis.

Les personnes déplacées, originaires du département de l'Ouest se sont déplacées plus loin – dans d´autres départements - et plus durablement que celles originaires d'autres départements. Les options de relogement dans les sites d'hébergement installés à proximité de Port-au-Prince ont permis aux ménages sinistrés de l'Ouest de trouver une « solution » de relogement. Près d'un déplacé sur quatre originaire de ce département se trouvait dans les sites d'hébergement au moment de l'enquête. A l'inverse, seuls 5% des déplacés originaires d'un autre département que l'Ouest habitaient dans un camp en 2012. Nous avons vu plus haut (section 2.3) que 95% des individus passés par un site d'hébergement habitaient l'Ouest au moment du séisme. Les sinistrés non originaires de l'Ouest ont dû trouver d'autres solutions

[43] Nous considérons comme déplacées les personnes n'habitant plus le même logement qu'au moment du séisme, ce qui comprend les migrations sur de longue distance, mais également les déplacements de très faible distance, dans une même ville ou même quartier.

de relogement, et n'ont pas été atteint par les programmes d'assistance mis en place dans les camps.

Tableau III-7: Mobilité résidentielle des individus selon le degré d'endommagement du logement*

	% individus ayant changé de logement	Lieu de résidence en 2012 de ceux qui ont changé de logement				
		Même départ-tement	Autre départ-tement Urbain	Autre départ-tement Rural	Camps	Total
Haïti						
Peu/Pas de dommages	11,5	80,0	7,7	2,8	9,6	100
Forts dommages	82,8	66,4	5,6	5,4	22,7	100
Ensemble	**20,4**	**73,1**	**6,6**	**4,1**	**16,2**	**100**
Habitait l'Ouest - 2010						
Peu/Pas de dommages	18,4	74,8	6,4	3,5	15,4	100
Forts dommages	86,6	58,7	6,2	7,0	28,1	100
Ensemble	**36,4**	**64,7**	**6,3**	**5,68**	**23,4**	**100**
Habitait hors Ouest-2010						
Peu/Pas de dommages	8,8	84,3	8,8	2,2	4,6	100
Forts dommages	72,5	90,6	3,6	0,4	5,4	100
Ensemble	**12,1**	**86,3**	**7,2**	**1,63**	**4,9**	**100**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

*Individus de plus de 10 ans.

3.4.2 Recomposition des ménages

Les destructions de logement, les déplacements de population et les nombreux décès ont provoqué l'éclatement de certains ménages. Face à cela, les ménages se sont recomposés, et certains membres isolés se sont regroupés pour créer de nouveaux ménages ou ont été accueillis dans d'autres ménages. Le phénomène est loin d'être négligeable puisque nous estimons qu'environ 160 000 individus ont été accueillis dans environ 91 000 ménages (4% des ménages) suite au séisme. Ces ménages d'accueil se situent pour la plupart en dehors de l'Aire métropolitaine, 40% des ménages d´accueil vivent dans des villes secondaires, 26% en zone rurale, 28% dans l'Aire métropolitaine et 6% se trouvaient dans les camps au moment de l'enquête.

Les membres accueillis sont majoritairement originaires de l'Ouest, 75% d'entre eux habitaient ce département au moment du séisme, et seulement un tiers d´entre eux vivaient toujours dans ce département en 2012 (Tableau III-8). Ceci traduit bien l'effort de solidarité observé dans les campagnes et zones urbaines secondaires en direction du centre économique du pays. Traditionnellement cet effort s'observe dans la direction inverse, de la capitale économique vers les autres zones (par exemple de la part de migrants venus trouver un emploi dans la capitale et transférant une partie de leurs revenus au reste de leur famille restée sur place). La catastrophe du séisme a contribué à atténuer cette tendance.

Les nouveaux membres sont en majorité des femmes (63%). Près de la moitié d'entre eux sont âgés de 10 à 24 ans, soit des jeunes en âge de travailler mais non encore autonomes. La plupart de ces personnes ont rejoint un parent plus ou moins éloigné, 40% sont apparentés au premier degré avec le chef du ménage d´accueil (enfants, époux, parents), et plus de la moitié, 53%, ont un lien de parenté plus lointain. Une proportion non négligeable, 7% n'ont aucun lien de parenté avec leur nouveau chef de ménage.

Tableau III-8 : Profil des nouveaux membres accueillis suite au séisme

		Membres accueillis (%)	Référence Population totale (%)
Département de résidence en 2010	Ouest	75,4	37,2
	Hors-Ouest	24,7	62,8
Milieu de résidence en 2012	Aire métropolitaine (hors camps)	19,1	19,7
	Autre urbain	41,7	25,6
	Rural	35,0	51,6
	Camps	4,2	3,2
% Femmes		63,1	51,6
Tranche d'âge	De 4 à 9 ans	12,6	16,2
	De 10 à 24 ans	46,8	36,7
	De 24 à 44 ans	28,7	27,4
	De 45 à 65 ans	5,6	14,1
	>65 ans	6,3	5,6
Lien de parenté avec le chef de ménage	Parent 1er degré	39,6	75,6
	Autre parent	53,4	21,9
	Sans lien de parenté	7,0	2,5

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

3.4.3 Reconstruction des logements.

Les travaux de remise en état ou de reconstruction des logements ont été essentiellement réalisés par les ménages eux-mêmes, mais cet effort est limité. Deux ans et demi après le séisme, moins de la moitié des logements endommagés (Tableau III-9) ont fait l´objet de réparations ou ont été reconstruits. Parallèlement, deux tiers des logements fortement ou totalement endommagés n'avaient pas été réparés ou reconstruits. Pour un cinquième de l'ensemble des logements endommagés, les travaux n'ont pas pu être achevés par manque de ressources financières. La remise en état était achevée pour seulement un cinquième des habitats sinistrés au quatrième semestre 2012, et pour moins de 15% des logements fortement ou totalement détruits.

Tableau III-9: Travaux de remise en état entrepris par les ménages selon le degré d'endommagement

	Aucun	Travaux stoppés	Travaux en cours	Travaux achevés
Léger	48,0	21,4	4,4	26,2
Fort	60,8	20,8	4,8	13,5
Totalement détruit	71,3	11,4	3,1	14,2
Ensemble logements endommagés (%)	**54,5**	**20,0**	**4,4**	**21,2**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

3.4.4 Séisme et transferts

Les transferts monétaires représentent une source importante de revenus en Haïti. C'était déjà le cas avant le séisme et cela reste le cas après. Dans l'enquête de 2007, comme en 2012, un ménage sur deux déclarait recevoir des transferts. Au lendemain du séisme, les transferts entre ménages ont été un mécanisme d'aide important : 13% des ménages ont reçu un transfert exceptionnel dans les 6 mois qui ont suivi le séisme. Les ménages résidant encore dans les camps au moment de l´enquête, et ceux ayant subi des dégâts ont davantage bénéficié de ces transferts exceptionnels (Tableau III-10), indiquant que ce type d'aide a été partiellement ciblé. Il n'a pas touché tout le monde, 83% des ménages dont le logement s'est effondré n'ont pas reçu de tels transferts. Le transfert monétaire est un mécanisme d'aide nécessairement injuste puisque ce sont les personnes pouvant compter sur un réseau social

pourvu de ressources qui peuvent en bénéficier. Autrement dit, l'accès à de telles ressources est potentiellement lié aux ressources dont dispose le ménage lui-même.

Le montant des transferts a globalement augmenté depuis le séisme : plus d'un ménage sur deux déclare des montants supérieurs en 2012 à ce qu'ils étaient en 2009, l'année précédant le séisme. En revanche, dans les camps, le flux de transferts semble s'épuiser. Fin 2012, une majorité des ménages déplacés (55%) déclaraient des montants de transferts inférieurs à ceux qu'ils avaient perçus l'année précédant le séisme, en 2009. L'explication la plus probable est que les ménages qui ont épuisé leurs ressources potentielles de transferts n'ont d'autre choix que de rester dans les sites d´hébergement, alors que ceux qui ont pu s'appuyer sur leurs réseaux ont pu trouver d'autres alternatives que les camps et ont pu en partir.

Ceci souligne l'importance des réseaux familiaux et sociaux dans la capacité des individus à faire face à un choc de l'ampleur du séisme. Les structures institutionnelles par leurs insuffisances n'ont pu jouer ce rôle de mécanisme social d'ajustement au choc en particulier pour les ménages n'ayant pu mobiliser un réseau, sans doute les ménages les plus vulnérables.

Tableau III-10 : Evolution des transferts reçus par milieu de résidence en 2012

	% ménages ayant reçu un transfert exceptionnel après le séisme	Comparaison des montants avant (2009)/après séisme (2012)		
		Moins élevé	Même montant	Plus élevé
Lieu de résidence en 2012				
Aire métropolitaine (hors camps)	18,8	40,2	11,7	48,0
Autre urbain	16,2	32,2	11,6	56,2
Rural	8,4	38,4	9,7	51,9
Camps	19,0	54,5	7,9	37,6
Degré d'endommagement du logement				
Aucun	10,7	35,0	10,8	54,2
Léger	15,2	41,5	9,6	48,9
Fort	15,9	41,6	12,0	46,4
Totalement détruit	17,0	39,0	10,2	50,8
Ensemble	**12,9**	**37,8**	**10,6**	**51,7**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs

3.4.5 Effet du séisme sur le marché du travail

Face au choc du séisme, l'un des recours des ménages maintenir leur niveau de consommation est d'ajuster leur offre de travail. L'enquête ECVMAS nous renseigne sur le statut des individus dans l'emploi au moment du séisme et au moment de l'enquête. Nous pouvons ainsi suivre une cohorte d'individus âgés de plus de 10 ans au moment du séisme, encore en vie et vivant en Haïti en 2012[44]. Le Tableau III-11 compare les taux d'activité, de chômage et d'emploi de cette cohorte entre 2010 et 2012 selon le milieu de résidence.

On observe tout d'abord que le taux d'activité a sensiblement diminué pour l'ensemble de cette population entre les deux années, c'est-à-dire qu'il y a plus de personnes devenues inactives que de personnes devenues actives. Le taux de chômage, lui, est resté stable. Ceci s'explique en partie par le vieillissement de cette sous-population entre 2010 et 2012, les entrées des jeunes sur le marché du travail n'ont pas compensé entièrement les départs des séniors.

Déclinés par milieu de résidence, ces taux montrent de fortes disparités entre les milieux urbains et ruraux. Ainsi, dans l'Aire métropolitaine et autres centres urbains, le taux d'activité a nettement diminué alors que le taux de chômage a augmenté pour cette population, résultant en une forte baisse du taux d'emploi (-8 points de pourcentage). On observe donc à la fois une baisse de l'offre de travail et de l'offre d'emploi.

Cette tendance est inversée en milieu rural : le taux d'activité et le taux d'emploi ont augmenté pour cette population entre 2010 et 2012 alors que le taux de chômage diminue de 2 points de pourcentage. Les séniors se sont davantage maintenus dans l'emploi en milieu rural et les jeunes y sont plus massivement entrés que dans les zones urbaines. Cet ajustement à la hausse de l'offre de travail indique que le séisme a fortement touché les zones rurales, sans doute de manière plus indirecte, et que les ménages pour maintenir leur niveau de consommation n'ont eu d'autre choix que de travailler plus.

[44] La population suivie entre ces deux périodes était âgée de plus de 10 ans au moment du séisme et était toujours en vie fin 2012 et habitait en Haïti, il s'agit donc d'un échantillon sélectionné et légèrement biaisé par rapport à la population en âge de travailler en 2010, et celle de 2012.

Le taux d'emploi a par contre fortement diminué dans la population résidant encore dans les camps au moment de l´enquête (-16,4 points de pourcentage): un quart des individus de plus de 13 ans de ces sites avaient un emploi juste avant le séisme et l'ont perdu depuis. Cette diminution provient à la fois d'une forte baisse du taux d'activité, et d'une nette augmentation du taux de chômage. L'enclavement géographique des camps par rapport aux centres urbains pourvoyeurs d'emplois est une première explication. L'assistance peut avoir eu également comme effet de décourager l'offre de travail. Notons que la population qui réside toujours dans les camps est une population sélectionnée, elle se compose de ménages sinistrés qui n'ont pu reconstruire leur habitat ou s'appuyer sur un réseau social, et d'une population qui n'a pu se maintenir sur le marché de l'emploi. En conséquence, c'est une population qui dispose de peu de moyens pour s'en sortir.

Tableau III-11 : Comparaison de la situation par rapport à l'emploi avant et après le séisme selon le lieu de résidence et l'âge*

	Taux d'activité			Taux de chômage			Taux d'emploi		
	2010	**2012**	***Var.***	**2010**	**2012**	***Var.***	**2010**	**2012**	***Var.***
Lieu de résidence, 2012									
Aire Métro (hors camps)	60,3	55,2	***-5,1***	9,8	13,3	***3,5***	50,5	41,9	***-8,5***
Autre urbain	60,4	53,2	***-7,2***	9,6	10,5	***0,9***	50,8	42,7	***-8,1***
Rural	65,9	67,6	***1,7***	6,5	4,6	***-1,9***	59,4	63,0	***3,6***
Camps	68,6	58,4	***-10,2***	9,0	15,2	***6,2***	59,6	43,2	***-16,4***
Age en 2012									
13-19 ans	14,6	29,0	***14,4***	3,9	2,1	***-1,8***	10,7	26,9	***16,3***
20-24 ans	48,1	49,6	***1,5***	14,7	11,1	***-3,6***	33,4	38,5	***5,1***
25-44 ans	86,5	76,9	***-9,6***	11,8	13,8	***2,0***	74,7	63,0	***-11,7***
45-64 ans	91,5	83,5	***-8,0***	3,2	6,2	***3,0***	88,3	77,3	***-11,0***
>65 ans	69,6	54,0	***-15,6***	2,0	1,1	***-0,9***	67,6	52,9	***-14,7***
Ensemble	63,4	61,0	***-2,4***	8,1	8,3	***0,2***	55,3	52,7	***-2,6***

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs
*Individus en âge de travailler au moment du séisme et en vie en 2012.

Le Tableau III-12 synthétise les trajectoires individuelles dans l'emploi selon le milieu de résidence en 2012. On observe encore une fois que les ruraux se sont mis au travail ou se sont maintenus dans l'emploi. La proportion de ceux qui, inactifs ou chômeurs en 2010, sont rentrés dans l´emploi ou plutôt avaient un emploi en 2012 est bien plus importante en milieu rural que dans les autres milieux de résidence. En effet, ils sont 50% des chômeurs de 2010 à être

devenus actifs, et près d'un tiers des inactifs à avoir trouvé un emploi. En milieu urbain ces taux s'élèvent respectivement 35% et 12%.

Tableau III-12 : Comparaison de la situation par rapport à l'emploi avant et après le séisme selon le milieu de

Statut en 2010	Actif occupé, 2010			Chômeur, 2010			Inactif, 2010			Total
Statut en 2012	Actif occ.	Chô-meur	Inac-tif	Actif occ.	Chô-meur	Inac-tif	Actif occ.	Chô-meur	Inac-tif	
Lieu de résidence en 2012										
Aire métro (h.c.)	34,1	7,3	9,1	3,5	3,4	2,9	4,4	2,6	32,8	100
Autre urbain	34,2	5,8	10,8	3,2	3,1	3,3	5,3	1,6	32,8	100
Rural	49,5	2,4	7,5	3,3	1,4	1,8	10,2	0,8	23,1	100
Camps	35,2	10,8	13,6	4,0	2,5	2,5	4,0	1,9	25,5	100
Ensemble	**41,8**	**4,6**	**8,9**	**3,4**	**2,3**	**2,4**	**7,5**	**1,4**	**27,7**	**100**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs
*Individus en âge de travailler au moment du séisme et en vie en 2012.

Les entrées et sorties du marché de l'emploi ne sont pas les seuls indicateurs permettant d'évaluer l'évolution du marché du travail depuis le séisme. Il convient également d´analyser l´évolution de la qualité des emplois occupés par les mêmes individus avant et après le séisme. Le Tableau III-13 présente les soldes d'opinion, soit la différence entre le pourcentage d'individus ayant noté une évolution positive et le pourcentage de ceux qui jugent l'évolution négative. Ainsi un score positif indique qu'une majorité d'individus est satisfaite de l'évolution de l'emploi, et il est négatif lorsque la majorité note une dégradation de la situation.

Les résultats sont sans appel, une grande majorité de travailleurs qui exerçaient un emploi en 2010 et en 2012 juge que la situation s'est dégradée depuis le tremblement de terre. C'est dans les zones rurales que le jugement est le plus sévère. Il tient en premier lieu à une perception largement répandue de dégradation des revenus, notamment en milieu rural, puis, dans une moindre mesure à l'insatisfaction de l'évolution des horaires de travail depuis 2010, du lieu d'exercice de l'emploi ou à la dégradation de la sécurité de l'emploi. Les données indiquent également une diminution de l'intérêt porté par les individus à leur emploi depuis 2010 (cf. Chapitre 4 sur le marché du travail).

Tableau III-13 : Perception de l'évolution de la situation d'emploi en 2012 avec celle juste avant le séisme

Lieu de résidence en 2012	Situation d'emploi	Revenus de l'emploi	Horaires de travail	Lieu d'exercice de l'emploi	Sécurité de l'emploi	Intérêt dans l'emploi exercé
Aire Métro (hors camps)	-55,6	-71,4	-52,3	-47,5	-51,2	-45,3
Autre urbain	-55,4	-68,9	-56,3	-50,9	-47,0	-38,8
Rural	-62,1	-84,9	-55,9	-54,6	-47,6	-54,6
Camps	-68,4	-74,9	-54,6	-59,2	-57,5	-49,5
Ensemble Haïti	**-59,5**	**-78,3**	**-55,3**	**-52,6**	**-48,5**	**-49,1**

Source : ECVMAS 2012 ; calculs des auteurs
*Solde d'opinion : différence entre la part des individus ayant une opinion positive et la part de ceux ayant une opinion négative.
Individus ayant exercé un emploi en 2010 et 2012

3.5 Conclusion

Ce premier rapport a présenté des résultats inédits sur l'impact du séisme trois ans après la catastrophe. Il s'appuie sur une base de données unique, la première d'envergure nationale permettant d'évaluer à moyen terme les effets directs du séisme sur les conditions de vie de la population. Les résultats de l'enquête questionnent certaines idées considérées comme acquises sur les effets du séisme.

L'enquête confirme l'étendue des dégâts et indique que le séisme n'a pas affecté de la même manière tous les ménages. Les fortes vulnérabilités socio-économiques présentes en Haïti ont amplifié les effets du tremblement de terre. Les plus démunis ont été les plus touchés, ce sont les habitats précaires qui ont été davantage détruits. Le séisme a accentué encore un peu plus les inégalités dans le pays, les fragilités se sont aggravées et rendent la population encore plus vulnérable à d'autres chocs, notamment les cyclones qui touchent le pays régulièrement.

Le séisme a frappé Port-au-Prince et l'Aire métropolitaine de plein fouet, mails il également causé des dommages dans des zones éloignées de la capitale, et en dehors des zones les plus proches de l'épicentre du séisme. L'enquête révèle qu'une partie importante des victimes

corporelles ou matérielles se trouvent aujourd'hui hors de ce département, et n'a pas bénéficié de l'afflux de l'aide institutionnelle.

Malgré la mobilisation sans précédent de la communauté internationale, les réponses institutionnelles sont restées insuffisantes. L'aide apportée a été une aide d'urgence, de court terme, ne permettant pas d'améliorer de façon soutenable les conditions de vie de la population. On est loin de la « reconstruction durable » promise, les programmes de reconstruction n'ont eu qu'une faible portée et semblaient être à l'arrêt 3 ans après le tremblement de terre. L'aide a été ciblée à Port-au-Prince et dans les camps, délaissant une bonne partie des victimes résidant hors de l'Ouest, dans les campagnes ou dans les villes secondaires.

Face à ces insuffisances la population s'est prise en main. L'entraide et la solidarité des ménages a fortement atténué les effets du séisme, a pris le relais de l'aide institutionnelle. Une majorité de ménages qui ont perdu leur logement ont trouvé refuge auprès de leur famille et amis. La plupart des efforts de déblaiement et de reconstruction des logements ont été consentis par les ménages eux-mêmes. Les ménages qui résidaient encore dans les sites d'hébergement, figurent parmi les plus touchés par le séisme, et ne sont pas comme il l'a souvent été rapporté, des opportunistes venus profiter de l'assistance. Une grande partie d'entre eux n'avaient plus accès aux transferts au moment de l'enquête, beaucoup de leur membres avaient perdu leur emploi et ne parvenaient pas en trouver. Pour être effective, l'aide au départ des camps doit être multidimensionnelle et tenir compte de l'ensemble de ces vulnérabilités (emploi, réseaux sociaux, logement, etc.).

IV. Le marché du travail : situation en 2012 et évolution depuis 2007

4.1 Introduction

Bien que l'emploi soit la principale source de revenu à la disposition des pauvres pour vivre (avec dans le cas haïtien les transferts internes et externes entre ménages), les connaissances sur le fonctionnement du marché du travail en Haïti sont au mieux lacunaires, véhiculant nombre d'idées reçues et bien souvent fausses. Ainsi, en dépit de son rôle unanimement reconnu de courroie de transmission entre la dynamique macro-économique et la pauvreté, le marché du travail reste largement méconnu faute de données adéquates. Il a fallu attendre 5 ans après la première Enquête sur l'Economie et l'Emploi Informel de 2007 pour que l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme (ECVMAS 2012) permette de dresser un diagnostic actualisé. L'ECVMAS 2012, représentative de l'ensemble du territoire national, permet de calculer les principaux indicateurs du marché du travail (activité, chômage, emplois, rémunération du travail, sous-emploi, vulnérabilité et protection sociale, pluriactivité, etc.). Elle permet également de répondre à de nombreuses questions fondamentales. Par exemple : le chômage est-il un bon indicateur des tensions sur le marché du travail ? Quelles sont les personnes qui n'ont pas accès à l'emploi ou bien qui sont employées en-deçà de leurs capacités ? L'éducation permet-elle d'obtenir de meilleures conditions d'emploi ? Quelles opportunités offrent le marché du travail pour progresser dans l'échelle sociale ? Quelle qualité peut-être associée à quel type d'emplois ? Les femmes ont-elles le même accès au marché du travail que les hommes ? Comment le secteur formel cohabite-t-il avec le secteur informel ? La main-d'œuvre est-elle satisfaite des emplois qu'elle occupe ?

La présente étude se propose de répondre à toutes ces questions en déroulant de façon logique les principales informations contenues dans l'enquête. Parmi les différentes entrées possibles, deux types de désagrégation ont été privilégiés pour leur pertinence : par zone géographique et par secteur. L'organisation de cette étude se décline en deux temps : d'abord les résultats de l'enquête 2012 sont exposés, car ils fournissent l'image la plus actualisée de la situation du marché du travail en Haïti. Ensuite, une analyse systématique et comparative avec

l'enquête sur l'Emploi et l'Economie Informelle (EEEI), conduite par l'IHSI avec l'appui technique de DIAL en 2007, est menée. Cette mise en perspective, à chaque fois qu'il est possible de calculer des indicateurs comparables, permet de décrire l'évolution du marché du travail à cinq ans d'intervalle (soit avant et après le séisme). Bien que la dynamique observée ne puisse être attribuée uniquement au séisme, puisque tant d'autres évènements de grande ampleur sont intervenus entre temps (inondations, épidémies, etc.), nos analyses offrent un aperçu général des grandes tendances à l'œuvre.

Comme tout rapport de premiers résultats, il donne un aperçu des thématiques les plus importantes liées au marché du travail. Ce travail, à la fois descriptif et analytique, propose des premières pistes d'explication des différents phénomènes observés. Ces pistes feront par la suite l'objet d'études plus approfondies. Il convient toutefois de souligner que les chiffres sont susceptibles d'être révisés ultérieurement en fonction des modifications apportées à la base de données. Mais on peut d'ores et déjà garantir que les corrections seront marginales et que les grandes lignes présentées ici ne changeront pas.

4.2 L'activité

La mesure de la population active est un indicateur du nombre d'individus engagés sur le marché du travail, que ceux-ci exercent un emploi (actifs occupés), ou qu'ils en recherchent un (chômeurs).

En 2012, sur l'ensemble du pays, on compte 8 206 000 de personnes en âge de travailler (10 ans et plus) : 1 896 400 dans l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince, 2 175 300 dans les autres zones urbaines et 4 134 300 en zone rurale. En moyenne, près de six personnes sur dix (56,9%) sont actives (ayant un emploi ou étant chômeur ; Tableau IV-1). Si l'on se restreint à la population âgée de 15 ans et plus (6 985 200 personnes), le taux d'activité gagne plus de 6 points en passant à 63,5 %. C'est en milieu rural que les personnes de 10 ans et plus sont les plus engagées sur le marché du travail, avec un taux d'activité de 63%, soit un niveau de plus de dix points supérieur à celui observé dans les zones urbaines. Cette différence est particulièrement marquée chez les jeunes, mais elle ne s'explique pas par un engagement plus important dans les études (voir taux de scolarisation ci-dessus). En fait, les jeunes des zones

rurales combinent plus souvent école et travail, ce qui a probablement un impact négatif sur les acquis scolaires. Les femmes sont nettement moins présentes sur le marché du travail que les hommes (48,4% contre 66%) et c'est évidemment dans la force de l'âge (entre 25 et 54 ans) que la proportion d'actifs est la plus élevée (78,3%). Cependant, deux tiers des personnes âgées de 55 ans et plus sont encore au travail (ou plus marginalement au chômage), reflétant l'absence de systèmes de retraite et d'aide sociale institutionnalisés et probablement l´affaiblissement des liens de solidarité intergénérationnelle.

Tableau IV-1 : Taux d'activité par classes d'âge, genre et zone géographique 2007, 2012

2012	10-24 ans	25-54 ans	55 ans et +	Homme	Femme	Ensemble
Aire métropolitaine	21,6	77,4	57,9	58,9	46,5	52,1
Autre urbain	24,3	73,7	56,7	58,2	41,7	49,3
Rural	42,9	81,6	71,5	72,6	53,2	63,1
Ensemble	**33,0**	**78,3**	**66,5**	**66,0**	**48,4**	**56,9**
2007						
Aire métropolitaine	22,0	74,9	51,7	53,8	43,5	48,1
Autre urbain	14,4	72,4	49,6	50,4	36,9	43,0
Rural	18,2	75,5	60,7	57,3	41,1	49,0
Ensemble	**18,4**	**74,7**	**57,9**	**55,3**	**40,8**	**47,7**
Evolution						
Aire métropolitaine	-0,4	2,5	6,2	5,1	3,0	4,0
Autre urbain	9,9	1,3	7,1	7,8	4,8	6,3
Rural	24,7	6,1	10,8	15,3	12,1	14,1
Ensemble	**14,6**	**3,6**	**8,6**	**10,7**	**7,6**	**9,2**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Par rapport à 2007, le taux d'activité global (10 ans et plus) a augmenté de 9 points de pourcentage. Une telle variation en à peine 5 ans est exceptionnelle, le taux d'activité évoluant en général à un rythme très lent. Un tel résultat pourrait paraître paradoxal dans la mesure où la situation économique du pays s'est dramatiquement dégradée sur la période, notamment du fait du séisme. L'interprétation la plus plausible de ce phénomène est à mettre au compte de l'appauvrissement de la population. Pour tenter de compenser la dégradation de leurs conditions de vie, les familles se voient contraintes de mettre au travail les membres secondaires des ménages dans l'espoir d'obtenir des compléments de revenu. Cette stratégie touche tout particulièrement les jeunes ruraux.

Cette interprétation est confirmée par l'évolution du taux d'activité suivant le statut dans le ménage. Si les chefs de ménage voient leur taux d'activité croître de +4,6 points de pourcentage, l'augmentation est nettement plus forte pour les membres secondaires : +9,5 points pour leur conjoint, +10,5 points pour les membres non apparentés du ménage, et surtout +15,5 points pour les enfants du chef de ménage (Tableau IV-2). La mise au travail de ces derniers, déjà élevée en 2007 (23,7%) atteint des proportions inquiétante en 2012 (39,2%). Comme relevé précédemment, c'est en milieu rural que le niveau et la croissance du taux d'activité sont les plus forts, la palme revenant aux enfants[45] du chef de ménage en milieu rural. Pour ces derniers, le taux d'activité est passé de 23,8% à 47,5%.

Tableau IV-2 : Taux d'activité selon le statut dans le ménage 2007, 2012

2012	Chef de ménage	Conjoint	Enfant	Autre membre apparenté	Ensemble
Aire métropolitaine	79,5	71,7	29,4	36,8	52,1
Autre urbain	77,0	70,0	28,2	35,0	49,3
Rural	83,7	76,4	47,5	49,9	63,1
Ensemble	**81,0**	**73,9**	**39,2**	**41,4**	**56,9**
2007					
Aire métropolitaine	75,9	66,9	25,6	35,8	48,1
Autre urbain	72,5	62,7	21,2	23,8	43,0
Rural	77,8	64,1	23,8	30,9	49,0
Ensemble	**76,4**	**64,4**	**23,7**	**31,1**	**47,7**
Evolution					
Aire métropolitaine	3,6	4,8	3,8	1,0	4,0
Autre urbain	4,5	7,3	7,0	11,2	6,3
Rural	5,9	12,3	23,7	19,0	14,1
Ensemble	**4,6**	**9,5**	**15,5**	**10,3**	**9,2**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Si les femmes sont moins souvent actives que les hommes et si lorsqu'elles ont un emploi elles travaillent moins en moyenne, cela ne signifie pas qu'elles restent oisives. En effet, en 2012, les femmes consacrent plus de deux fois plus de temps aux tâches domestiques que les hommes (15,4 heures contre 7 heures par semaine ; Tableau IV-3), quel que soit le milieu de résidence.

[45] En 2012, la proportion des enfants du chef de ménage, âgés de moins de 30 ans, s'élève à 76% en Aire métropolitaine, 84% en autre urbain et 87% dans le rural. En 2007, 83% des enfants du chef de ménage ont moins de 30 ans en Aire métropolitaine, 73% en autre urbain et 71% dans le rural.

Ceci traduit le rôle social joué par les femmes qui se partagent entre deux fonctions : la prise en charge de la reproduction interne des unités familiales et une contribution importante au pouvoir d'achat des ménages à travers l'exercice d'une activité économique. C'est en milieu rural que le temps consacré aux activités domestiques est le plus élevé. On peut penser que le manque de ressources financières des ménages ruraux, la faiblesse de l'offre de services marchands et publics pour ces tâches sont à l'origine de ce temps plus élevé en milieu rural. Par ailleurs, elles s'y consacrent toutes, qu'elles travaillent ou non par ailleurs. Ainsi, les Haïtiennes qui exercent un emploi ont également dédié 17,7 heures hebdomadaires aux tâches domestiques, contre "seulement" 13,2 heures pour les inactives. Emploi et activité domestique ne sont donc pas substituables et l'on peut vraiment parler de "double journée" des femmes actives.

En 2007, le volume d'heures consacrées aux activités domestiques et sa distribution suivant le genre étaient très similaires ; ce qui met en lumière le peu de changements observés sur ce front au cours des cinq dernières années. On notera toutefois une légère baisse du temps consacré aux tâches domestiques (-0,8 heure) par semaine), mais qui profite essentiellement aux hommes (-1,0 contre -0,3 heure).

Tableau IV-3 : Charge des tâches domestiques selon le genre et la zone géographique 2007, 2012 (Nombre d'heures hebdomadaires)

2012	Hommes	Femmes	Ensemble
Aire métropolitaine	5,3	13,0	9,5
Autre urbain	6,3	13,9	10,4
Rural	7,9	17,5	12,6
Ensemble	**7,0**	**15,4**	**11,3**
2007			
Aire métropolitaine	5,8	12,9	9,7
Autre urbain	6,9	16,2	12,0
Rural	9,1	16,7	13,0
Ensemble	**8,0**	**15,7**	**12,1**
Evolution			
Aire métropolitaine	-0,5	0,1	-0,2
Autre urbain	-0,6	-2,3	-1,6
Rural	-1,2	0,8	-0,4
Ensemble	**-1,0**	**-0,3**	**-0,8**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

De ce point de vue, la convention arbitraire qui exclut des activités économiques les tâches domestiques a pour conséquence directe de minimiser la contribution des femmes au

développement du pays. Si l'on ne tient compte que du nombre d'heures consacrées aux activités économiques associées à l'exercice d'un emploi, la contribution des hommes est majoritaire et atteint 60,4% en 2012 (Figure IV.1). Mais une fois prises en compte les activités domestiques, la part des hommes devient minoritaire (48,1%). Selon le milieu, elle est la plus faible dans l'Aire métropolitaine (43,8%), et n´est que légèrement majoritaire en milieu rural (51%).

Cette structure est assez stable dans le temps. En 2007, les hommes assuraient 56,3% des heures travaillées dans l´emploi, mais seulement 45,9% du total des heures travaillées dans l'ensemble des activités (emploi et tâches domestiques). Les hommes effectuaient en 2007 moins de la moitié des heures totales dans les trois milieux de résidence considérés. Donc en l'espace de 5 ans, les hommes ont accru leur contribution totale (de 45,9% à 48,1%) mais elle reste toujours minoritaire.

Figure IV.1 : Répartition de l'activité totale par genre et zone géographique 2007, 2012 (emploi et tâches domestiques)

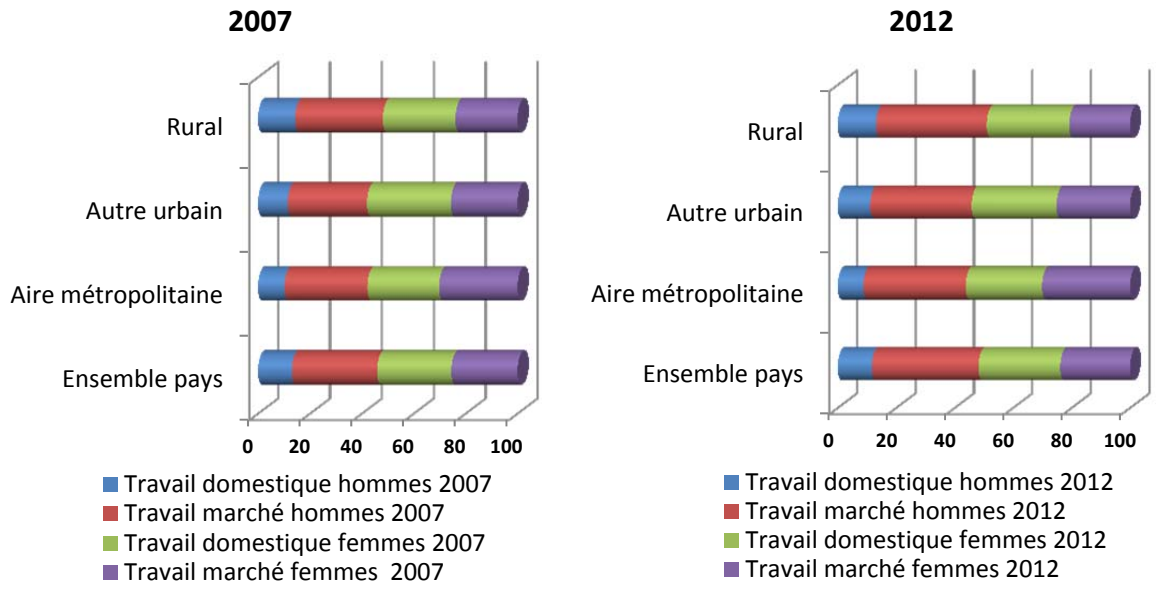

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

4.3 Le chômage

Le taux de chômage est un indicateur classique des tensions sur le marché du travail, reflétant les désajustements entre offre et demande de travail. Bien que dans les pays pauvres, privés de mécanismes institutionnalisés de protection des chômeurs, la notion de chômage ne soit

pas la plus appropriée pour mesurer ce phénomène, elle n'en reste pas moins l'une des formes du sous-emploi de la force de travail. Selon la définition internationale du Bureau International du Travail (BIT), est considéré comme chômeur toute personne en âge de travailler remplissant les trois conditions suivantes:

1) ne pas exercer d'emploi ;
2) désirer un emploi (ce qui se traduit par le fait de rechercher activement un emploi) ;
3) être disponible pour travailler.

En 2012, 657 600 personnes de 10 ans et plus (contre 548 100 chômeurs BIT en 2007) étaient activement à la recherche d'un emploi, soit un taux de chômage de 14,1% (Tableau IV-4). Ce taux peut être considéré comme relativement élevé pour un pays en développement où l'assurance chômage est inexistante. De façon classique, le taux de chômage est une fonction croissante du taux d'urbanisation : relativement faible en zone rurale (7,3%) il atteint plus d'un actif sur quatre (25,6%) dans l'Aire métropolitaine. Toujours dans l'ordre des résultats attendus, les femmes sont significativement plus touchées que les hommes (respectivement 17,3% et 11,5%). En revanche et de façon plus surprenante, le chômage ne semble pas être principalement un phénomène d'insertion des jeunes sur le marché du travail à l´échelle nationale, comme cela peut être observé dans la plupart des pays du monde : il atteint 13,9% pour les personnes de 10 à 24 ans, soit le niveau moyen du chômage à l'échelle nationale, et un taux inférieur à celui enregistré par les 25-54 ans. Cependant, ce constat ne tient pas dans l'Aire métropolitaine où les jeunes générations sont celles qui semblent avoir le plus de difficultés à trouver un emploi, puisque 35,3% d'entre elles sont au chômage. En conséquence et dans la perspective de mise en place de politiques de lutte contre le chômage, il est essentiel de cibler les mesures de façon différenciée par milieu.

En comparaison avec la situation qui prévalait en 2007, on observe une légère amélioration sur le front du chômage. Le taux de chômage était à l'époque de 16,8% soit une baisse de 2,7 points de pourcentage. Néanmoins, cette réduction du chômage ne doit pas être nécessairement interprétée comme un point positif. En effet, et à l'instar de la montée des taux d'activité, elle traduit le fait que les Haïtiens peuvent de moins en moins se permettre d'attendre d'obtenir un emploi correspondant à leur niveau d'éducation ou à leurs aspirations. Au contraire ils sont contraints de se mettre au travail, quelle que soit la qualité des emplois

qu'on leur propose (pour les travailleurs dépendants) ou qu'ils se créent (pour les travailleurs indépendants), afin de subvenir aux besoins de leur famille. La baisse des taux de chômage est particulièrement spectaculaire chez les jeunes, quel que soit le milieu de résidence, avec un effondrement de 22,6 points de pourcentage en 5 ans. Les jeunes générations ont vraisemblablement dû réviser leurs prétentions à la baisse de façon drastique ou bien renoncer à prolonger leurs études, ce qui pourrait avoir des conséquences économiques et sociales négatives (désincitation à se maintenir dans le système scolaire, insatisfaction généralisée, frustrations, etc.).

La progression du taux d'activité mettait en évidence une plus large participation des membres secondaires du ménage, en particulier des enfants des chefs de ménage et des autres membres non apparentés (Tableau IV-5). L'évolution du taux de chômage pour ces mêmes catégories vient conforter ce diagnostic, contribuant ainsi à la légère amélioration observée sur le front du chômage en 2012.

Tableau IV-4 : Taux de chômage BIT par classes d'âge, genre et zone géographique 2007, 2012

2012	10-24 ans	25-54 ans	55 ans et +	Homme	Femme	Ensemble
Aire métropolitaine	35,3	23,9	20,4	23,9	27,2	25,6
Autre urbain	18,2	22,7	8,5	17,3	23,3	20,1
Rural	7,7	9,0	2,2	5,2	10,2	7,3
Ensemble	**13,9**	**16,4**	**5,8**	**11,5**	**17,3**	**14,1**
2007						
Aire métropolitaine	55,7	28,7	12,9	33,5	33,1	33,3
Autre urbain	35,4	19,2	6,9	18,7	21,6	20,1
Rural	26,1	7,5	2,5	7,3	12,1	9,4
Ensemble	**36,5**	**14,9**	**4,3**	**14,9**	**19,2**	**16,8**
Evolution						
Aire métropolitaine	-20,4	-4,8	7,5	-9,6	-5,9	-7,7
Autre urbain	-17,2	3,5	1,6	-1,4	1,7	0
Rural	-18,4	1,5	-0,3	-2,1	-1,9	-2,1
Ensemble	**-22,6**	**1,5**	**1,5**	**-3,4**	**-1,9**	**-2,7**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Quels que soient la période considérée et le statut de la femme dans le ménage, celle-ci est toujours plus fréquemment en situation de recherche d'emploi que les hommes. Par exemple, alors que près d'un ménage sur deux est dirigé par une femme, elle est deux fois plus souvent confrontée au problème d´insertion dans l'emploi que son homologue masculin (16,7% contre 6,9%). La situation des femmes s'est également détériorée par rapport à 2007 : le taux de chômage a augmenté de +4,6 points pour les femmes chefs de ménage et de +2,4 points pour les conjointes.

Tableau IV-5: Taux de chômage BIT par statut dans le ménage et zone géographique 2007, 2012

2012	Chef de ménage	Conjoint	Enfant	Autre membre apparenté	Ensemble
Aire métropolitaine	20,1	21,5	34,8	35,8	25,6
Autre urbain	14,2	19,8	26,5	26,6	20,1
Rural	4,6	6,2	9,3	11,2	7,3
Ensemble	**10,5**	**12,5**	**16,2**	**21,2**	**14,1**
2007					
Aire métropolitaine	21,7	20,0	57,8	49,8	33,3
Autre urbain	12,9	18,3	36,4	29,2	20,1
Rural	3,3	5,6	25,5	19,9	9,4
Ensemble	**8,9**	**10,3**	**34,4**	**32,8**	**16,8**
Evolution					
Aire métropolitaine	-1,6	1,5	-23,0	-14,0	-7,7
Autre urbain	1,3	1,5	-9,9	-2,6	0
Rural	1,3	0,6	-16,2	-8,7	-2,1
Ensemble	**1,6**	**2,2**	**-18,2**	**-11,6**	**-2,7**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

La définition du chômage au sens du BIT est extrêmement restrictive car elle exclut les individus inoccupés qui ne cherchent plus un emploi car ils n'en trouvent pas. Si l'on élargit la définition du chômage aux individus sans emploi, disponibles pour travailler mais ne recherchant pas d'emploi activement, alors le taux de chômage au sens large concerne près de trois Haïtiens sur dix (28,9%) au niveau national (Tableau IV-6). Une fois encore, le chômage élargi affecte au premier chef les femmes (38,3%), les jeunes (35,4%) et les urbains (40,2% dans l'agglomération de Port-au-Prince ; les jeunes de l'Aire métropolitaine souffrant même d'un taux de chômage record (57,2%). Cette population de personnes ayant renoncé à

chercher un emploi et qui sont classées parmi les inactifs dans les nomenclatures officielles traditionnelles, doit en fait être associée à une des formes du sous-emploi. Il est assez probable que cette catégorie d'individus aux marges du marché du travail tenterait de s'y réinsérer si les conditions économiques venaient à s'améliorer (phénomène qualifié de flexion des taux d'activité), rendant plus ardues les politiques de réduction du chômage.

Tableau IV-6 : Taux de chômage élargi par classes d'âge, genre et zone géographique 2007, 2012

2012	10-24 ans	25-54 ans	55 ans et +	Homme	Femme	Ensemble
Aire métropolitaine	57,2	35,4	36,6	33,3	46,2	40,2
Autre urbain	44,5	37,7	24,7	26,9	48,2	38,1
Rural	26,0	19,9	10,2	12,3	29,3	20,1
Ensemble	**35,4**	**28,8**	**16,8**	**19,8**	**38,3**	**28,9**
2007						
Aire métropolitaine	78,3	41,6	26,1	49,1	54,8	52,1
Autre urbain	77,1	35,2	25,5	38,7	53,4	46,5
Rural	69,1	24,0	11,9	24,2	44,5	34,2
Ensemble	**73,0**	**30,5**	**15,6**	**32,3**	**48,7**	**40,6**
Evolution						
Aire métropolitaine	-21,1	-6,2	10,5	-15,8	-8,6	-11,9
Autre urbain	-32,6	2,5	-0,8	-11,8	-5,2	-8,4
Rural	-43,1	-4,1	-1,7	-11,9	-15,2	-14,1
Ensemble	**-37,6**	**-1,7**	**1,2**	**-12,5**	**-10,4**	**-11,7**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

A l'instar du taux de chômage BIT et en dépit de son niveau encore inquiétant, le taux de chômage élargi a lui aussi baissé entre 2007 et 2012. Il y a 5 ans 40,6% de la population active était en situation de chômage ouvert ou déguisé. La réduction a été massive, avec un recul de près de 12 points de pourcentage. L'aire métropolitaine a expérimenté une réduction du même ordre sans oublier que le taux de chômage élargi (40,2%) observé demeure l'un des plus élevés sinon le plus élevé parmi les pays en développement. Cette dynamique vient confirmer notre diagnostic d'un mouvement majeur de tentative d'insertion sur le marché du travail, qu'il soit couronné de succès (accès à l'emploi) ou non. Il n'en reste pas moins que malgré la baisse très significative du chômage déguisé accompagnée de l'augmentation des taux d'activité, le nombre de personnes pâtissant de cette situation est passé de 1 855 600 en 2007 à 1 627 000

personnes en 2012. En dépit de ce recul, les chiffres absolus donnent une idée de l'ampleur des efforts à déployer pour résorber ce phénomène.

Compte tenu de la situation préoccupante affectant les jeunes générations, il convient de se pencher de manière plus détaillée sur leur situation, en décomposant cette population par tranche d'âge. Logiquement, le taux d'activité des jeunes croît avec l'âge.

Tableau IV-7 : Taux d'activité et de chômage BIT des jeunes (10-24 ans) par classes d'âge et zone

2012	Taux d'activité			Taux de chômage BIT		
	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans
Aire métropolitaine	4,5	13,3	41,8	1,2	23,2	41,7
Autre urbain	8,6	21,4	43,4	2,2	15,1	23,5
Rural	28,4	45,6	57,4	1,0	5,3	14,6
Ensemble	**18,1**	**31,1**	**49,1**	**1,1***	**9,0**	**23,0**
2007						
Aire métropolitaine	1,1	13,3	46,5	28,5	56,7	56,0
Autre urbain	1,2	10,8	33,1	25,8	32,6	36,9
Rural	2,0	16,7	47,2	16,0	30,1	24,8
Ensemble	**1,7***	**14,6**	**44,0**	**18,9***	**36,6**	**37,3**
Evolution						
Aire métropolitaine	3,4	0	-4,7	-27,3	-31,6	-14,7
Autre urbain	7,4	10,6	10,3	-23,6	-18,5	-13,4
Rural	26,4	28,9	10,2	-15,0	-24,8	-10,2
Ensemble	**16,4**	**16,5**	**5,1**	**-17,7**	**-27,6**	**-14,0**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
*Ces catégories ne comportent pas assez d'individus pour être analysées.

En 2012, 18,1% des 10-14 ans sont actifs alors qu'ils sont 49,1% chez les 20-24 ans (Tableau IV-7). Il en est de même pour les taux de chômage, ce qui laisse supposer que l'insertion progressive des classes d'âge sur le marché du travail s'accompagne d'une première étape de chômage de masse. Ainsi le taux de chômage BIT culmine à 23,0% chez les 20-24 ans, qui sont de loin les plus touchés.

La situation des jeunes s'est aussi profondément dégradée entre 2007 et 2012. D'une part le taux d'activité augmente d'autant plus qu'on est jeune (10 à 24 ans) : il n'augmente que de 4 points pour les plus âgés (20-24 ans) mais fait plus que doubler pour les 15-19 ans (14,6% contre 31,1%) et décuple pour les 10-14 ans (1,7% contre 18,1%). Les taux de chômage

montrent des profils inverses. Ils baissent dans toutes les générations, un fait que nous nous garderons bien d'interpréter comme favorable, comme nous avons eu l'occasion de le mentionner précédemment.

Le taux d'activité et le taux de chômage portant sur des populations différentes, il est difficile de se faire une idée précise de la situation de l'ensemble d'une génération. Le taux NEET (suivant son acronyme en anglais) permet de combiner ensemble les indicateurs précédents. Il est défini comme la proportion de jeunes qui n'ont ni emploi, ni ne vont à l'école et ni ne sont en formation (*Not in Employment, in Education or in Training*). Il permet notamment de prendre en compte la catégorie des travailleurs découragés. Il s'agit clairement d'une forme de rupture des liens sociaux particulièrement pertinente pour les jeunes. Dans le cas d´Haïti, le taux NEET des 10-24 ans en 2012 (Tableau IV-8), bien que conséquent (16,4%), reste inférieur à ce que l'on peut observer dans d'autres régions du monde en développement (25,2% pour le Congo ; 21,3% pour la Niger ; 19,9% pour l'Indonésie, d'après ILO Global Employment Trends for Youth 2012).

Tableau IV-8 : Taux NEET des 10-24 ans par classes d'âge et zone géographique 2007, 2012

2012	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	Ensemble
Aire métropolitaine	4,4	12,0	41,9	21,1
Autre urbain	5,7	14,9	25,1	15,0
Rural	7,5	11,1	30,0	15,1
Ensemble	**6,4**	**12,4**	**31,9**	**16,4**
2007				
Aire métropolitaine	6,5	13,7	37,6	21,2
Autre urbain	6,2	14,6	34,5	18,3
Rural	11,1	17,7	34,5	19,8
Ensemble	**9,4**	**16,1**	**35,5**	**21,2**
Evolution				
Aire métropolitaine	-2,1	-1,7	+4,3	-0,1
Autre urbain	-0,5	+0,3	-9,4	-3,3
Rural	-3,6	-6,6	-4,5	-4,7
Ensemble	**-3,0**	**-3,7**	**-3,6**	**-4,8**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Le taux NEET varie peu suivant la zone de résidence mais augmente fortement avec l'âge. De plus, il a significativement baissé entre 2007 et 2012 (de 21,2% à 16,4%), et ce pour toute les tranches d'âge. En conséquence, et en deçà de 20 ans, le phénomène de désaffiliation massive de la jeunesse que l'on trouve dans d'autres contextes ne semble pas prendre des formes aigües chez les jeunes haïtiens. Ce résultat reflète l'investissement consenti par les ménages dans la scolarisation de leurs enfants, accompagné dans certains cas d'une mise au travail précoce. En revanche, entre 20 et 24 ans, la situation reste alarmante. En 2007, 35,5% d'entre eux n'avaient ni emploi ni n'étudiait. Ils étaient encore 31,9% en 2012 (et même 41,9% en Aire métropolitaine).

4.4 La structure des emplois

4.4.1 La distribution par secteur institutionnel

Classiquement la structure des emplois est décomposée en trois secteurs d´activités : primaire, secondaire et tertiaire. La déformation de cette structure avec la montée progressive du secteur secondaire (industrialisation) puis le secteur tertiaire (tertiarisation) est en général interprétée comme les étapes successives du développement, du changement structurel et de la modernisation. En fait, cette partition n'est pas vraiment pertinente dans les pays en développement, car une bonne partie (parfois la majorité) des industries manufacturières ou des services appartiennent au secteur informel. En effet quel sens peut-on donner au fait de classer dans le même groupe le cadre de banque et le vendeur de borlette (loterie), le moto-taxi ou le réparateur de pneu («kawoutchou man»), ou encore entre le tailleur à domicile (« kay tayè ») qui coud les uniformes d'école ou d'entreprises et l'ouvrier d'une « grande » entreprise de réexportation.

En conséquence nous proposons ici une partition plus analytique qui non seulement permet de mieux caractériser la structure du marché du travail, mais qui est également plus pertinente en termes de politique économique. Elle distingue quatre secteurs: le secteur primaire, qui garde toute sa spécificité, le secteur informel, le secteur privé formel et le secteur public.

En 2012, parmi les 4 008 700 personnes exerçant d'un emploi, l'immense majorité est soit dans l'agriculture (47%) ou dans le secteur informel non-agricole (45,1% ; Tableau IV-9). Les secteurs

privé formel (4,5%) et public (3,4%) n'occupent qu'une place très résiduelle (à peine 8% des emplois à eux deux). C'est évidemment dans les zones rurales que l'agriculture est dominante avec plus des deux tiers des emplois (70,9%). Mais le fait que près de 30% des emplois ruraux soient non agricoles (essentiellement dans le secteur informel) est un indicateur d'une certaine diversification des activités économiques. En général, ces dernières sont liées au cycle agricole, mais pas seulement. En zone urbaine, le secteur informel règne en maître avec 69,5% des emplois dans les villes secondaires, et même 77,1% dans l'Aire métropolitaine. C'est aussi dans l'Aire métropolitaine que le secteur privé formel est le plus développé (14%). Le secteur formel n'est pas uniquement composé de grosse entreprise puisque 11,5% des travailleurs du secteur formel exercent dans des entreprises de moins de 5 personnes, dont une partie d'auto-emploi. Il convient aussi de noter que nous avons classé les emplois dans les ONG et les différents programmes *cash/food for work* dans le secteur privé formel. Quoique non négligeables (3,2%), on est très loin des idées reçues qui voudraient que les Haïtiens soient totalement dépendants de l'aide internationale, sans laquelle la quasi-totalité de la population serait au chômage. Globalement, le pays est dramatiquement sous-administré : 1,3% des emplois proviennent du secteur public en zone rurale, et même dans l'Aire métropolitaine, la zone où l'emploi public est le plus répandu, il ne dépasse pas 8%.

D'un point de vue dynamique, le changement le plus notable est la part croissante du secteur agricole entre 2007 et 2012[46]. Alors que 38,1% y étaient employés en 2007, ils sont maintenant 47%. Cette augmentation des actifs agricoles s'est faite au détriment de ceux du secteur informel qui perd plus de 10 points de pourcentage (de 56,6% à 45,1%), mais reste tout de même l'un des deux premiers pourvoyeurs d'emplois du pays, quasiment à parité avec le secteur primaire.

La part du secteur privé formel a doublé, mais se maintient à un niveau tout à fait marginal (alors qu'il était quasiment inexistant en 2007). Cette embellie s'explique en partie par le fait qu'on y trouve les ONG et autres programmes de création d'emplois, qui se sont multipliés suite au séisme. On n'observe en revanche aucun changement substantiel en termes de part de l'emploi public, autour de 3% du total des emplois. Cette stabilité signifie qu'il n'y a pas eu

[46] Ce phénomène sera analysé de manière plus approfondie lors de travaux de recherche ultérieurs mobilisant des données extérieures à l'enquête.

de politique massive d'emplois aidés par l'Etat, des mesures contra-cycliques pourtant habituellement mises en œuvre pour contrer les effets néfastes des crises économiques.

Tableau IV-9 : Structure des emplois par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	0,8	77,1	14,0*	8,1	100
Autre urbain	19,3	69,5	5,7	5,5	100
Rural	70,9	26,7	1,1	1,3	100
Ensemble	**47,0**	**45,1**	**4,5**	**3,4**	**100**
2007					100
Aire métropolitaine	0,5	84,9	7,2	7,3	100
Autre urbain	15,0	76,1	3,4	5,6	100
Rural	54,8	43,5	0,6	1,1	100
Ensemble	**38,1**	**56,6**	**2,3**	**3,0**	**100**
Evolution					
Aire métropolitaine	0,3	-7,8	6,8	0,8	-
Autre urbain	4,3	-6,6	2,3	-0,1	-
Rural	16,1	-16,8	0,5	0,2	-
Ensemble	**8,9**	**-11,5**	**2,2**	**0,4**	**-**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

* Dont 3,2% travaillent dans une ONG ou programme cash/food for work

4.4.2 L'emploi informel

Pour aller au-delà de la distribution de l'emploi par secteur institutionnel, le BIT propose un découpage complémentaire. Il suggère d'élargir l'emploi informel à tous ceux qui ne bénéficient pas d'une couverture sociale (BIT, 2003). L´emploi informel inclut alors deux composantes principales : la main-d'œuvre du secteur informel sauf quelques travailleurs qui peuvent exceptionnellement être couverts par un système de couverture volontaire et les employés non protégés du secteur formel. Suivant les recommandations du BIT, nous avons adopté la définition suivante de l'emploi informel : tous les aides familiaux, tous les indépendants du secteur informel et tous les salariés qui ne bénéficient pas de protection sociale. Le Tableau IV-10 permet de tirer deux conclusions principales. En premier lieu, l'emploi informel tient une place prépondérante en Haïti : en 2012, la quasi-totalité des emplois est informelle (93,6%). Deux groupes de secteurs se distinguent nettement : les secteurs primaire

et informel où la proportion d'emplois informels dépasse 94% (99,4% dans le premier et 94,5% dans le second) d'une part ; le secteur formel où un peu plus de la moitié des emplois est informelle de l'autre. Le fait que 55,3% des emplois du secteur privé formel et même 52,1% des emplois publics[47] soient informels met en lumière l'extrême faiblesse du système de protection sociale institutionnalisé en Haïti.

Tableau IV-10 : Taux d'emploi informel (BIT) par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	100	91,5	49,8	37,6	81,4
Autre urbain	98,2	95,9	61,1	59,5	92,4
Rural	99,5	95,8	65,7	68,8	97,7
Ensemble	**99,4**	**94,5**	**55,3**	**52,1**	**93,6**
2007					
Aire métropolitaine	100	95,8	63,8	58,4	91,1
Autre urbain	100	99,0	83,2	64,8	96,7
Rural	100	99,4	87,4	66,1	99,3
Ensemble	**100**	**98,3**	**72,9**	**62,1**	**97,3**
Evolution					
Aire métropolitaine	0	-4,3	-14,0	-20,8	-9,7
Autre urbain	-1,8	-3,1	-22,1	-5,3	-4,3
Rural	-0,5	-3,6	-21,7	2,7	-1,6
Ensemble	**-0,6**	**-3,8**	**-17,6**	**-10,0**	**-3,7**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Néanmoins et en second lieu, l'emploi informel recule légèrement entre 2007 et 2012, de 97,6% à 93,6%. Cette baisse concerne exclusivement le secteur public (-10 points de pourcentage) et le secteur privé formel (-17,6 points). Globalement, le recul de l'emploi informel s'explique exclusivement par la chute du taux d'emploi informel dans le secteur formel. Malheureusement, cette dynamique de formalisation est partiellement contrebalancée par un effet de structure à savoir une part plus élevée des emplois des agricoles et du secteur informel, ces derniers étant massivement non protégés. Le nombre absolu d'emplois informels a ainsi augmenté de 2 714 900 en 2007 à 3 752 100 en 2012, mettant en évidence l'immensité

[47] Le questionnaire ne permet pas de distinguer les fonctionnaires contractuels des fonctionnaires publics. Ces derniers sont en principe couverts par l´assurance maladie du Groupe Santé Plus (GSP), mais ce qui n'est pas le cas pour le personnel contractuel.

de la tâche des autorités pour formaliser les emplois et leur assurer une protection digne de ce nom.

4.4.3 La mobilité professionnelle depuis 2010

Pour clore notre analyse sur la structure des emplois et cerner les conséquences du séisme sur le marché du travail, nous nous penchons maintenant sur les changements de statut dans l´emploi entre 2010 (avant le séisme) et 2012. En effet, l'évolution de l'activité, du chômage et de l'emploi entre 2007 et 2012 est informative mais elle ne nous dit rien sur les mobilités individuelles. Le taux d'activité a augmenté mais d'où viennent ceux qui sont aujourd'hui chômeur ou inactif ? Inversement, que sont devenus ceux qui étaient agriculteurs avant le séisme ? Pour ce faire, il faut disposer de données qui permettent de suivre les mêmes individus dans le temps. Seules des enquêtes de panel ou des informations rétrospectives permettent de fournir ce type d'informations essentielles. L'enquête ECVMAS offre cette possibilité. Une question porte sur le statut des enquêtés juste avant le séisme. Nous pouvons donc élaborer des tables de mobilité entre 2010 et 2012 afin d'apprécier le parcours des individus. Cinq types de statut peuvent être distingués à partir des données de l'enquête : inactif, chômeur ou actif occupé ; et parmi ces derniers, leur statut dans l'emploi principal : salariés, indépendants ou travailleurs non rémunérés (aides familiaux ou apprentis). Une précaution d'usage doit cependant être soulignée. Même si la situation initiale est appréhendée juste avant le séisme, les changements observés en 2012 ne peuvent pas tous être imputés au séisme, du fait des multiples évènements qui sont intervenus depuis lors.

En premier lieu, que nous dit la table de mobilité (Tableau IV-11) suivant la "destination", soit le point d'arrivée des individus (en 2012) ? D'abord, le taux de mobilité est loin d'être négligeable, puisqu'un tiers de la population en âge de travailler en 2010 (qui ont survécu ou n'ont pas migré à l'extérieur) ont changé de statut. Les salariés et les indépendants et surtout les chômeurs sont les plus mobiles. Le fait que seulement 28,5% des chômeurs le soient encore trois ans plus tard, traduit la faible durée du chômage. En revanche, les inactifs et surtout les aides familiaux montrent les plus forts taux de stabilité (avec 75% et 91% respectivement).

Près d'un salarié sur trois (32,8%) en 2010 ne l'est plus en 2012. Parmi eux, la majorité sont devenus des chômeurs (13,3%) ou des inactifs (12,9%). La mobilité des indépendants présente des points communs avec celle des salariés, mais ils deviennent beaucoup plus souvent inactifs (18,8%) que chômeurs (7,4%). On peut lier cette différence à un effet d'âge, les indépendants étant en moyenne plus âgés, ils se retirent plus souvent du marché du travail. Les quelques aides familiaux qui changent de statut se retrouvent le plus souvent inactifs (6%). La destinée des chômeurs est quant à elle très diverse. La majorité s'est retirée du marché du travail (29,9% sont devenus inactifs), 18% sont maintenant des aides familiaux et le reste a réussi à obtenir un emploi salarié (11,9%) ou se sont établis à leur compte (11% d'indépendants). Quant au quart des inactifs devenus actifs occupés, très peu ont trouvé un emploi rémunéré (salarié ou indépendant), la plupart d'entre eux se retrouvent aides familiaux. Il y a vraisemblablement une grande porosité entre ces derniers et les inactifs et une nécessité pour une partie d'entre eux de participer à la production pour réduire les coûts au niveau de la famille.

Si maintenant on renverse la perspective en s'intéressant au point de départ des individus en fonction de leur statut actuel, le taux d'immobilité global est similaire à celui observé suivant la destination (68,1% contre 66,8%). Les inactifs, les salariés et les indépendants, dans cet ordre, sont ceux qui étaient déjà le plus souvent dans la même situation en 2010 (avec des taux d'immobilité de 71%, 79,4% et 89,3% respectivement). A contrario, les aides familiaux et surtout les chômeurs d'aujourd'hui proviennent d'autres statuts. Seulement 27,8% des chômeurs et 34,1% des inactifs étaient déjà chômeurs ou inactifs en 2010. Les chômeurs de 2012 étaient avant tout des indépendants ayant dû fermer leur entreprise (32%) et dans une moindre mesure des salariés qui ont perdu leur emploi (22,6%). Un nombre non négligeable était inactif, reflétant les difficultés d'insertion des jeunes primo demandeurs. Enfin, les aides familiaux étaient au premier chef inactifs (38,9%), mettant en exergue le rôle du statut d'aide familial comme première étape d'entrée sur le marché du travail avant d'obtenir éventuellement un statut plus enviable comme travailleur rémunéré. Le fait que 13,6% des aides familiaux étaient initialement des indépendants, montre que la mobilité professionnelle n'est pas toujours ascendante. De plus, l'origine très diversifiée des aides familiaux explique en partie la très forte montée de cette catégorie entre 2007 et 2012.

Tableau IV-11 : Tables de mobilité par statut sur le marché du travail entre 2010 et 2012

Statut en 2010 / Destination*	Statut en 2012					
	Salariés	Indé-pendants	Aides familiaux	Chômeurs	Inactifs	Ensemble
Salariés	**67,2**	3,8	2,9	13,3	12,9	100
Indépendants	2,4	**66,1**	5,4	7,4	18,8	100
Aides familiaux	0,5	1,4	**91,0**	0,9	6,0	100
Chômeurs	11,9	11,0	18,4	**28,5**	29,9	100
Inactifs	1,7	3,7	14,9	3,8	**75,0**	100
Ensemble	11,7	26,1	13,9	8,7	39,2	100
Origine**						
Salariés	**79,4**	2,0	2,9	22,6	4,7	14,1
Indépendant	7,1	**89,3**	13,6	32,0	17,3	35,9
Aides familiaux	0,2	0,3	**34,1**	0,6	0,8	5,3
Chômeurs	8,1	3,4	10,5	**27,8**	6,2	8,1
Inactifs	5,3	5,1	38,9	17,1	**71,0**	36,6
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note : Pour assurer la comparabilité des différents statuts pris en considération entre les deux dates, le tableau porte sur les individus de 13 ans et plus afin de s'assurer que les individus faisaient déjà partie de la population en âge de travailler.
*Pourcentages exprimés en fonction du statut en 2010.
**Pourcentages exprimés en fonction du statut en 2012.

4.5 Revenus et conditions d'activité

4.5.1 Les revenus du travail

Le revenu du travail constituant la majeure partie des revenus des individus et des ménages, son analyse permet d'apprécier non seulement la qualité des emplois générés par les différents secteurs productifs, mais aussi de mesurer le niveau de vie. Il convient de souligner que, comme dans toutes les enquêtes auprès des ménages, l'appréhension des revenus est toujours extrêmement délicate. Les résultats ci-dessous doivent donc être interprétés avec précaution. En particulier, il convient d'accorder une plus grande importance aux différences intra-zones géographiques qu'aux écarts entre les zones, du fait du différentiel des niveaux de prix.

Pour l'ensemble du pays, le revenu d'activité mensuel moyen est estimé à 4 830 gourdes (y compris les revenus nuls des aides familiaux). Cependant, comme le montre le Tableau IV-12, cette moyenne recouvre de fortes disparités. Ainsi, alors que les travailleurs de l'Aire métropolitaine touchent 11 230 gourdes, ce montant est quasiment divisé par deux (6 400 gourdes) dans les autres zones urbaines, et n'atteint plus que 2 320 gourdes en zone rurale. Par secteur institutionnel, c'est dans le secteur formel, aussi bien public que privé, que les rémunérations sont les plus élevées avec respectivement 18 730 et 18 560 gourdes par mois. Le secteur informel occupe une place intermédiaire avec 5 810 gourdes tandis que le secteur primaire ferme la marche avec un montant infime (1 560 gourdes).

Les fonctionnaires et les travailleurs du secteur privé formel de l'Aire métropolitaine sont de loin les mieux payés (réciproquement 26 100 et 22 700 gourdes). A l'autre extrémité de l'échelle des rémunérations, les agriculteurs résidant dans les zones rurales sont les plus mal lotis, avec seulement 1 380 gourdes par mois. La hiérarchie des secteurs institutionnels est systématiquement respectée, quelle que soit la zone de résidence. Seuls les rares salariés du secteur privé formel des zones urbaines secondaires gagnent un peu plus que leurs homologues du secteur public.

Comparée à 2007, la rémunération réelle moyenne (en gourdes constantes de 2012), a légèrement augmenté. Compte tenu d'un taux d'inflation, mesuré par l'évolution de l'indice des prix à la consommation, de plus de 40% en 5 ans, le revenu du travail moyen dans l'emploi principal a globalement stagné (+3,6%). Néanmoins, si l'on exclut des calculs les travailleurs non rémunérés, le revenu du travail moyen a sensiblement augmenté (+33,7%). Converti en gourdes de 2012, celui-ci était de 4 660 en 2007.

Tableau IV-12 : Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (y compris revenus nuls des travailleurs non rémunérés)

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	8 380*	7 620	22 700	26 100	11 230
Autre urbain	3 110	6 030	15 560	13 210	6 400
Rural	1 380	4 030	8 760	12 830	2 320
Ensemble	**1 560**	**5 810**	**18 560**	**18 730**	**4 830**
2007					
Aire métropolitaine	4 000*	5 760	13 220	14 690	6 880
Autre urbain	3 220	5 360	11 850	10 190	5 520
Rural	2 870	4 880	5 020	6 940	3 800
Ensemble	**2 890**	**5 230**	**11 400**	**11 530**	**4 660**
Evolution					
Aire métropolitaine	109,5%*	32,3%	71,7%	77,7%	63,2%
Autre urbain	-3,4%	12,5%	31,3%	29,6%	15,9%
Rural	-51,9%	-17,4%	74,5%	84,9%	-38,9%
Ensemble	**-46,0%**	**11,1%**	**62,8%**	**62,4%**	**3,6%**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note : y compris revenus nuls ou non déclarés.
*Ces catégories ne comportent pas assez d'individus pour être analysées.

Le diagnostic sur le montant des rémunérations change lorsqu'on ne prend en compte que les actifs occupés qui perçoivent effectivement un revenu, c'est-à-dire à l'exclusion des aides familiaux et des apprentis non rémunérés. Mécaniquement la rémunération moyenne augmente pour atteindre 6 710 gourdes par mois, contre 4 830 gourdes tous actifs occupés rémunérés confondus (Tableau IV-13). Ce sont évidemment les secteurs qui emploient le plus d'aides familiaux qui enregistrent l'augmentation la plus faible, à savoir et au premier chef le secteur primaire et dans une moindre mesure le secteur informel. La structure des rémunérations par secteur institutionnel et zone géographique quant à elle est conservée, mais les écarts se réduisent puisque les secteurs les moins rémunérateurs sont justement ceux où la proportion d'aides familiaux est la plus forte. Au niveau national en 2012, 45,7% des emplois du secteur primaire sont exercés par des aides familiaux ou apprentis. Cette catégorie de travailleurs est également bien présente dans l'économie informelle non agricole (16,2% des emplois du secteur informel).

La rémunération moyenne réelle hors revenus nuls a augmenté de 33% entre 2007 et 2012. L'évolution divergente des deux indicateurs s'explique par la forte poussée de la proportion d'aides familiaux entre les deux dates. L'agriculture est le seul secteur qui ne bénéficie pas de cette embellie, avec un recul de 12% du revenu mensuel moyen dans l´emploi principal.

Tableau IV-13 : Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (hors revenus nuls des travailleurs non rémunérés)

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	11 950*	8 810	22 700	26 110	12 570
Autre urbain	4 760	7 040	15 560	13 210	7 690
Rural	2 600	4 790	8 760	12 830	3 700
Ensemble	**2 860**	**6 810**	**18 560**	**18 730**	**6 710**
2007					
Aire métropolitaine	4 000*	6 060	13 620	4 830	7 200
Autre urbain	3 400	5 690	12 680	10 190	5 840
Rural	3 240	5 110	5 280	6 940	4 140
Ensemble	**3 250**	**5 500**	**11 900**	**11 590**	**5 020**
Evolution					
Aire métropolitaine	198,8%*	45,4%	66,7%	440,6%	74,6%
Autre urbain	40,0%	23,7%	22,7%	29,6%	31,7%
Rural	-19,8%	-6,3%	65,9%	84,9%	-10,6%
Ensemble	**-12,0%**	**23,8%**	**56,0%**	**61,6%**	**33,7%**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
*Ces catégories ne comportent pas assez d'individus pour être analysées.

Cette évolution plutôt positive des revenus du travail doit immédiatement être nuancée. Si l'on retient la rémunération médiane et non plus la rémunération moyenne, le diagnostic est totalement différent. En premier lieu, le revenu mensuel médian est très inférieur au revenu moyen. Il passe ainsi de 4 830 gourdes en moyenne à seulement 1 200 gourdes, tous actifs occupés confondus (Tableau IV-14). En excluant les non rémunérés, le revenu médian se rapproche du revenu moyen mais lui reste très substantiellement inférieur (2 500 contre 6 710 gourdes). La première conclusion que l'on peut tirer de la comparaison des rémunérations moyenne et médiane est que la première est tirée vers le haut par les revenus particulièrement importants d'une petite minorité. Ce résultat doit trouver sa traduction directe en termes d'inégalités (voir ci-dessous).

Tableau IV-14 : Revenu mensuel médian dans l'emploi principal par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (y compris revenus nuls des travailleurs non rémunérés)

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	1 500	3 500	13 000	15 000	5 000
Autre urbain	680	3 000	6 200	7 500	2 500
Rural	300	1 400	4 000	7 000	600
Ensemble	**350**	**2 500**	**9 400**	**10 000**	**1 200**
2007					
Aire métropolitaine	1 960	3 510	8 430	9 240	4 220
Autre urbain	1 410	3 420	7 240	8 430	3 430
Rural	1 380	2 810	3 700	4 580	2 170
Ensemble	**1 400**	**3 390**	**7 030**	**8 220**	**2 810**
Evolution					
Aire métropolitaine	-23,5%	-0,3%	54,2%	62,3%	18,5%
Autre urbain	-51,8%	-12,3%	-14,4%	-11,0%	-27,1%
Rural	-78,3%	-50,2%	8,1%	52,8%	-72,4%
Ensemble	**-75,0%**	**-26,3%**	**33,7%**	**21,7%**	**-57,3%**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note : y compris revenus nuls ou non déclarés.

En second lieu, non seulement la médiane est toujours largement inférieure à la moyenne, mais en plus, la médiane des rémunérations mensuelles s'est effondrée entre 2007 et 2012. Ainsi, le revenu médian a baissé de -57,3% si l'on prend l'ensemble de la main-d'œuvre et de -20,9% si l'on exclut les travailleurs non rémunérés. Suivant un profil maintenant classique, deux groupes de secteur doivent être distingués. Dans le premier groupe, on trouve les secteurs primaire et informel, qui sont à la fois les moins rémunérateurs et ceux dont la médiane des revenus a le plus baissé (-75,0% et -26,3%). Le second groupe, qui comprend le secteur public et le secteur privé formel, montre les caractéristiques inverses : il est le plus rémunérateur et voit le revenu médian augmenter (+21,7% et +33,7% respectivement). Les divergences géographiques évoluent suivant le même schéma : l'Aire métropolitaine fournit les meilleurs revenus et ceux-ci croissent dans le temps (+18,5%), tandis que les villes secondaires et le milieu rural, structurellement plus pauvres voient leur revenus reculer fortement (-27,1% et -72,4%). Ces évolutions viennent renforcer la dynamique inégalitaire mentionnée plus haut et que nous analysons en détail dans la section suivante.

4.5.2 Les inégalités des revenus du travail

L'analyse de la distribution des revenus du travail peut être menée en s'appuyant sur le coefficient de Gini qui est un indicateur plus précis des inégalités que le rapport entre revenu moyen et revenu médian. Si l'on prend en compte ceux qui travaillent sans être rémunérés (revenus nuls), essentiellement des aides familiaux, le coefficient de Gini au niveau national est de 0,76 en 2012 (Tableau IV-15). Ce coefficient est probablement l'un des plus élevés au monde. Evidemment, la prise en compte des aides familiaux non rémunérés à tendance à accroître le niveau des inégalités. En les excluant des calculs, le coefficient de Gini baisse sensiblement (0,67) mais il reste singulièrement élevé. En fait, tous les indicateurs d'inégalité (indice Theil, rapport inter-quantile, etc.) convergent pour mettre en évidence le caractère profondément inégalitaire de la distribution des revenus. Même en tenant compte de la pluriactivité et des transferts entre ménages, qui peuvent constituer des mécanismes compensatoires, le coefficient de Gini du revenu total des ménages atteint encore 0,67.

Le niveau des inégalités pourrait aussi s'expliquer par le poids des zones rurales, globalement plus inégalitaires, les coefficients de Gini augmentant systématiquement des régions les plus urbanisées aux campagnes. Il n'en est rien. L'indice baisse effectivement mais atteint tout de même 0,66 dans l'agglomération de Port-au-Prince. A titre de comparaison, les mêmes coefficients dans 11 métropoles d'Afrique sub-saharienne sont tous inférieurs à celui observé à Port-au-Prince, même s'ils sont déjà élevés (Razafindrakoto, Roubaud, Torelli, 2009). Dans les premières, les coefficients de Gini, relativement proches d'une ville à l'autre, s'élèvent au maximum à 0,64 à Ouagadougou (Burkina Faso), tandis que le minimum vaut 0,53 à Antananarivo (Madagascar). Hors revenus nuls, la différence est encore plus grande (0,66 contre 0,59 - au maximum). Avec un taux de salarisation particulièrement faible et en l'absence de mécanismes de régulation efficaces d´un marché du travail restreint, les inégalités de revenu d'activité peuvent être considérées comme abyssales en Haïti.

Il n'en a pas toujours été ainsi. En 2007, les inégalités bien que fortes (0,54 dans l'Aire métropolitaine) se situaient autour de la moyenne africaine urbaine. Depuis lors, elles ont explosé. Le coefficient de Gini global a gagné 0,15 point, en passant de 0,61 à 0,76 en l'espace de 5 ans seulement. Seul un bouleversement sur le marché du travail, auquel le séisme n'est

probablement pas étranger, peut expliquer ce phénomène. Cette formidable poussée des inégalités est à n'en pas douter exceptionnelle.

Si maintenant on s'intéresse aux secteurs institutionnels, les inégalités s'échelonnent de concert avec les niveaux des rémunérations. Pour des raisons évidentes (notamment les facteurs institutionnels : salaire minimum, grille de salaires en fonction de l'ancienneté et du diplôme), elles sont structurellement plus faibles dans le secteur public, et dans une moindre mesure dans le secteur privé formel. Le secteur informel occupe une place intermédiaire, tandis que le secteur rural est de loin le plus inégalitaire. En 2012, une différence de 25 points sépare le premier (0,54) du dernier (0,79). Ces écarts se retrouvent quelle que soit la zone géographique. De plus, aucune zone géographique ni aucun secteur n'est épargné par l´augmentation des inégalités. La palme revient au secteur informel (+0,13 point) et au secteur primaire (+0,10 point). Mais l'augmentation est aussi significative dans le secteur privé formel (+0,04 point) et de façon plus surprenante dans le secteur public (+0,08 point). Au total, non seulement le niveau et la croissance des inégalités sont dramatiques, mais encore les écarts se creusent entre les secteurs les moins rémunérateurs (primaire et informel) et les secteurs plus favorisés (public et privé formel).

Tableau IV-15 : Coefficients de Gini dans l'emploi principal par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (y compris revenus nuls des travailleurs non rémunérés)

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	0,61*	0,66	0,53	0,50	0,66
Autre urbain	0,82	0,66	0,57	0,50	0,69
Rural	0,77	0,71	0,54	0,57	0,77
Ensemble	**0,79**	**0,68**	**0,56**	**0,54**	**0,76**
2007					
Aire métropolitaine	0,64*	0,51	0,50	0,44	0,54
Autre urbain	0,68	0,56	0,54	0,42	0,58
Rural	0,69	0,56	0,35	0,43	0,63
Ensemble	**0,69**	**0,55**	**0,52**	**0,46**	**0,61**
Evolution					
Aire métropolitaine	-0,03*	0,15	0,03	0,06	0,12
Autre urbain	0,14	0,1	0,03	0,08	0,11
Rural	0,08	0,15	0,19	0,14	0,14
Ensemble	**0,10**	**0,13**	**0,04**	**0,08**	**0,15**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note : y compris revenus nuls ou non déclarés.
*Ces catégories ne comportent pas assez d'individus pour être analysées.

Finalement, le diagnostic global que l'on peut tirer de l'évolution des rémunérations entre 2007 et 2012 est mitigé et plutôt négatif. D'un côté, ceux qui touchent un revenu gagnent sensiblement plus en moyenne en 2012 qu´en 2007. De l'autre, la proportion des aides familiaux non rémunérés gonfle fortement, la rémunération médiane s'effondre, tandis que les inégalités se creusent sensiblement.

4.5.3 Horaires de travail et sous-emploi

Mesuré en termes de nombre d'heures de travail effectif, en 2012 les actifs occupés ont travaillé en moyenne 42 heures par semaine dans leur emploi principal, soit une charge très nettement inférieure à la durée légale du travail fixée à 48 heures[48] (Tableau IV-16). Le volume

[48] « Dans tous les établissements agricoles, industriels et commerciaux, la durée normale du travail est de huit heures par jour et de quarante-huit heures par semaine. Sans excéder neuf heures par jour pour les établissements industriels et dix heures par jour pour les établissements commerciaux et les bureaux (…) », extrait du Chapitre II – De la durée du Travail, de la Loi n°4 – Des conditions de travail, Décret du 24 février 1984 actualisant le Code du travail du 12 septembre 1961. Disponible sur le site du Bureau International du Travail : http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/135/64790/F61HTI01.htm

de travail fourni par les travailleurs du secteur privé formel est toujours supérieur à celui déclaré dans le secteur public : 48 heures par semaine dans le premier contre seulement 41 heures dans le second. La charge horaire des travailleurs du secteur informel est également très lourde, avec plus de 46 heures par semaine. Ce secteur n'est donc pas une source d'emplois marginaux et à temps partiel comme c'est souvent avancé, et il laisse finalement peu de temps à l'exercice d'une activité secondaire, en particulier pour les femmes qui ont à charge les tâches domestiques. C'est dans l'agriculture que l'on travaille le moins (35 heures), un résultat tout à fait classique et conditionné par le calendrier agricole. Dans tous les secteurs institutionnels, l'Aire métropolitaine est la zone où l'on travaille le plus longtemps avec plus de 51 heures hebdomadaires.

En 2007, le nombre d'heures ouvrées était de 43 heures par semaine. Le volume de travail a donc baissé de 1,3 point de pourcentage en moyenne. Les secteurs informel et agricole enregistrent la chute la plus significative. Si les effets de saisonnalité peuvent limiter la comparabilité des résultats dans le secteur primaire, tel n'est pas le cas pour le secteur informel. C'est notamment en milieu rural que la baisse est la plus forte (-4,1 heures par semaine). En revanche, on observe peu de changement pour le secteur informel en zone urbaine (autour de 51 heures), confirmant notre hypothèse que non seulement ce secteur n'est pas seulement exercé de façon marginale, mais qu'il est également celui où la faible rentabilité des unités de production impose les journées les plus longues pour tenter de compenser le manque à gagner.

Tableau IV-16 : Horaires hebdomadaires dans l'emploi principal par secteur institutionnel 2007, 2012 (hors aides familiaux travaillant moins de 15 heures et les apprentis non rémunérés)

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	44,8*	51,5	49,4	45,3	50,6
Autre urbain	38,6	46,4	50,8	36,0	44,7
Rural	34,9	40,8	39,7	40,2	36,9
Ensemble	**35,3**	**46,0**	**48,2**	**41,1**	**41,7**
2007					
Aire métropolitaine	37,8*	51,0	50,7	44,4	50,4
Autre urbain	39,3	45,5	42,8	38,9	44,1
Rural	36,7	44,9	41,9	34,1	40,4
Ensemble	**36,9**	**46,8**	**47,2**	**40,6**	**43,0**
Evolution					
Aire métropolitaine	7,0*	0,5	-1,3	0,9	0,2
Autre urbain	-0,7	0,9	8,0	-2,9	0,6
Rural	-1,8	-4,1	-2,2	6,1	-3,5
Ensemble	**-1,6**	**-0,8**	**1,0**	**0,5**	**-1,3**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Note : En 2012, la question sur les horaires n'a pas été posée pour aides familiaux travaillant moins de 15 heures et les apprentis non rémunérés. A des fins de comparaison, cette catégorie de travailleurs a été exclue également en 2007.

*Ces catégories ne comportent pas assez d'individus pour être analysées.

4.5.4Sous-emploi lié à la durée du travail

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du sous-emploi lié à la durée du travail (qualifié initialement de sous-emploi "visible", par opposition au sous-emploi "invisible" lié aux rémunérations). Ce concept vise à mesurer l'insuffisance de demande de travail de la part des entreprises, notamment dans les contextes où le salariat est majoritaire. Pour entrer dans cette catégorie, il faut travailler moins que la durée "normale" du travail de manière involontaire. En accord avec la définition internationale établie par le BIT, les actifs occupés doivent donc remplir trois conditions : exercer moins de 35 heures dans leur emploi principal, souhaiter travailler plus et être disponible pour le faire.

En 2012, le nombre de travailleurs se trouvant en situation de sous-emploi lié à la durée du travail est de 577 000 personnes, soit 14,8% des actifs occupés (Tableau IV-17). Il présente

d'importantes variations en fonction du secteur institutionnel, allant du simple (9,2%) dans le secteur privé formel au double (17,8%) dans le secteur informel. Le fait que ce secteur soit également celui où le nombre d'heures ouvrées est l'un des plus élevé (46 heures hebdomadaires) reflète son extrême hétérogénéité. Le secteur informel compte à la fois des personnes qui travaillent peu contre leur gré et d'autres qui sont contraintes de travailler beaucoup plus que la durée légale du travail (48 heures par semaine). Le secteur public n'est pas épargné, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre (14,9%). C'est dans l'Aire métropolitaine que cette forme de sous-emploi est la moins répandue (9,2%) alors qu'elle atteint 16% dans les villes secondaires et les zones rurales où la demande de travail est relativement moins importante. Avec près d'un quart des actifs occupés, les secteurs informel et privé formel en zone rurale, ainsi que les salariés du secteur public dans les villes secondaires sont les plus affectés par le phénomène.

Par rapport à 2007, le taux de sous-emploi lié à la durée du travail a légèrement reculé (de 17,5% à 14,8%). Néanmoins, la situation varie sensiblement d'un secteur à l'autre. Il a doublé dans le secteur public (de 7,2% à 14,9%), une évolution largement compensée par un net recul dans le secteur primaire (de 19,4% à 12,5%). Cette montée du taux de sous-emploi dans le secteur public est entièrement liée aux villes secondaires et des zones rurales, alors qu'il a légèrement baissé dans l'Aire métropolitaine. En revanche le taux de sous-emploi visible est resté globalement stable dans le secteur privé non agricole.

Tableau IV-17 : Taux de sous-emploi lié à la durée du travail par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	5,5*	10,4	4,4	6,0	9,2
Autre urbain	9,9	17,6	10,9	23,2	16,1
Rural	12,8	24,6	23,4	19,8	16,2
Ensemble	**12,5**	**17,8**	**9,2**	**14,9**	**14,8**
2007					
Aire métropolitaine	32,3*	11,8	4,0	7,4	11,1
Autre urbain	16,2	17,7	11,9	7,9	16,8
Rural	19,6	19,9	19,0	5,9	19,6
Ensemble	**19,4**	**17,1**	**8,6**	**7,2**	**17,5**
Evolution					
Aire métropolitaine	-26,8*	-1,4	0,4	-1,4	-1,9
Autre urbain	-6,3	-0,1	-1,0	15,3	-0,7
Rural	-6,8	4,7	4,4	13,9	-3,4
Ensemble	**-6,9**	**0,7**	**0,6**	**7,7**	**-2,7**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
*Ces catégories ne comportent pas assez d'individus pour être analysées.

4.5.5 Le sous-emploi invisible

Le sous-emploi lié à la durée du travail ne constitue qu'une modalité du sous-emploi. Ainsi, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut, elle aussi, être synonyme de sous-emploi, lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire par une productivité du travail anormalement faible : c'est le concept de « sous-emploi invisible ».

Nous avons retenu comme indicateur de sous-emploi invisible le pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum. En Haïti, il existe plusieurs normes de salaire minimum journalier. Ainsi, le salaire minimum général est officiellement passé à 200 gourdes journalière en 2009, contre 70 gourdes précédemment. Il n'a pas été réévalué depuis, à l'exception celui régissant les entreprises de réexportation. Au moment de l'enquête, le 1er octobre 2012, il a été augmenté de 200 à 300 gourdes, une mesure largement médiatisée. Néanmoins cette norme de 300 gourdes ne paraît pas pertinente pour notre analyse, dans la mesure où ce type d'entreprise ne représente qu'un pourcentage infime des emplois. Nous avons donc retenu le

salaire minimum général en vigueur de 200 gourdes par jour. Le niveau de revenu en dessous duquel un travailleur est considéré en situation de sous-emploi n'importe qu'au second ordre car notre objectif est de comparer l'évolution de cet indicateur dans le temps.

En 2012, le taux de sous-emploi invisible affecte 79,3% de la main-d'œuvre du pays, soit près de quatre actif occupé sur cinq (Tableau IV-18). Encore une fois, deux types de secteur doivent être distingués : le secteur informel et surtout le secteur primaire où le taux de sous-emploi invisible est massif (72,3% et 94,7% respectivement) d'une part ; le secteur formel (privé et public) où son niveau est plus faible (moins de 30%). Mais même dans le secteur public de l'Aire métropolitaine, qui concentre les emplois les mieux rémunérés, le taux de sous-emploi invisible atteint un niveau non négligeable de 14,2%. Ces résultats reflètent directement le niveau et la structure des rémunérations du travail.

Tableau IV-18 : Taux de sous-emploi invisible par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	59,8*	63,9	20,0	14,2	53,7
Autre urbain	90,4	70,9	32,1	33,8	70,4
Rural	95,2	80,8	57,1	41,2	90,3
Ensemble	**94,7**	**72,3**	**29,1**	**26,9**	**79,3**
2007					
Aire métropolitaine	82,0*	63,9	31,4	14,9	58,3
Autre urbain	82,8	68,7	33,1	28,9	67,4
Rural	84,1	72,7	58,7	59,8	78,7
Ensemble	**84,0**	**69,3**	**36,7**	**29,6**	**73,0**
Evolution					
Aire métropolitaine	-26,8*	0	-11,4	-0,7	-4,6
Autre urbain	7,6	2,2	-1,0	4,9	3,0
Rural	11,1	8,1	-1,6	-18,6	11,6
Ensemble	**10,7**	**3,0**	**-7,6**	**-2,7**	**6,3**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note : hors revenus nuls ou non déclarés.

En dynamique, le taux de sous-emploi invisible a augmenté de plus de 6 points de pourcentage entre 2007 et 2012. Il convient de noter que les deux mesures sont parfaitement comparables. En effet, le seuil pour lequel la main-d'œuvre passe en situation de sous-emploi est ajusté en

pouvoir d'achat équivalent. Nos deux types de secteur gardent toute leur pertinence : alors que le sous-emploi invisible a baissé dans le secteur formel, il a augmenté dans les secteurs primaire et informel. Au niveau géographique, le sous-emploi a crû partout, à l'exception de l'Aire métropolitaine. La dégradation est d'autant plus forte qu'on va des zones les plus urbanisées au monde rural. Ainsi, il recule de 58,3% à 53,7% dans l'Aire métropolitaine, alors qu'il progresse de 78,7% à 90,3% en zone rurale.

4.5.6 Le sous-emploi global

Les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi lié à la durée du travail et sous-emploi invisible) peuvent être agrégées pour obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, appelé sous-emploi global. L'introduction du chômage, qui constitue la forme la plus extrême du sous-emploi, puisque les chômeurs n'ont pas d'emploi et par conséquent ne touchent aucune rémunération, implique que cet indicateur doit être mesuré sur l'ensemble des actifs et non sur les seuls actifs occupés comme pour les deux autres formes de sous-emploi.

En 2012, le sous-emploi global affecte 3 927 700 personnes sur 4 666 200 actifs ; ce qui porte le taux de sous-emploi global dans le pays à 81,6%, soit plus de huit actifs sur dix (Tableau IV-19). Par définition tous les chômeurs sont en situation de sous-emploi. Mais c'est également le cas de 95,5% des agriculteurs et de 75,6% des travailleurs du secteur informel. Le secteur formel est lui-même massivement concerné puisque environ un tiers des salariés de ce secteur sont dans cette situation (34,8% pour le secteur public et 31,3% pour secteur privé). Comme on pouvait s'y attendre, l'Aire métropolitaine est moins touchée que les zones rurales. Le sous-emploi global y atteint plus de la moitié des actifs (56,2%), contre 91,8% dans les secondes.

Tableau IV-19 : Taux de sous-emploi global par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Chômage	Ensemble
Aire métropolitaine	65,3	66,4	21,6	18,4	100	56,2
Autre urbain	92,5	75,0	36,2	46,4	100	74,6
Rural	95,9	84,3	58,3	48,9	100	91,8
Ensemble	**95,5**	**75,6**	**31,3**	**34,8**	**100**	**81,6**
2007						
Aire métropolitaine	93,6	67,0	32,8	20,6	100	61,6
Autre urbain	84,8	73,0	37,0	33,5	100	71,4
Rural	85,3	77,4	58,7	61,9	100	81,5
Ensemble	**85,3**	**73,5**	**38,5**	**34,1**	**100**	**76,1**
Evolution						
Aire métropolitaine	-26,8*	-1	-11,2	-2,2	-	-5,4
Autre urbain	7,7	2,0	-0,8	12,9	-	3,2
Rural	10,6	6,9	-0,4	-13,0	-	10,3
Ensemble	**10,2**	**2,1**	**-7,2**	**0,7**	**-**	**5,5**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note : hors revenus nuls ou non déclarés.

Il découle logiquement des analyses précédentes, que le taux de sous-emploi global a sensiblement augmenté entre 2007 et 2012. Le sous-emploi global se généralise et gagne 6 points de pourcentage (76,1% 2007 contre 81,6% 2012). L'augmentation la plus massive est observée dans le secteur primaire (de 85,3% à 95,5%). En revanche, le taux de sous-emploi global se maintient plus ou moins dans le secteur non-agricole (formel ou informel). Les évolutions sont également contrastées selon les milieux de résidence, avec une baisse substantielle dans l'Aire métropolitaine largement contrebalancée par une expansion marquée en zone rurale.

4.5.7 La pluriactivité

La pluriactivité est souvent considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour diversifier et accroître leurs revenus, et compenser leur chute en période de récession. Il est souvent avancé que, dans les pays pauvres comme Haïti, la grande majorité des actifs exercent un voire plusieurs autres emplois à côté de leur emploi principal. En fait la réalité est toute

autre selon les données d´enquête. Deux définitions de l'emploi secondaire sont habituellement utilisées. La première considère les emplois menés de front au cours de la semaine de référence (en général la semaine précédant l'enquête). La seconde est moins contraignante, dans la mesure où la période de référence est étendue à l'année, ce qui signifie qu'emploi principal et emploi secondaire ne sont pas nécessairement exercés de front. Ils peuvent se succéder dans le temps. C'est par exemple le cas pour les agriculteurs qui profitent de la saison sèche pour pratiquer des activités de transformation des produits primaires ou des activités commerciales. Après avoir donné un aperçu de la pluriactivité annuelle, nous nous intéressons ici principalement à la pluriactivité au sens strict (sur la semaine) pour laquelle l'enquête fournit de plus amples informations.

Sur les 12 derniers mois, un actif occupé sur cinq (19,9%) a exercé deux emplois ou plus (Tableau IV-20). Ce taux est deux fois plus faible dans l'Aire métropolitaine (9%) qu'ailleurs. En revanche, on observe peu de variations par secteur institutionnel. Le taux de pluriactivité annuelle est maximum dans le secteur public (22,7%) et minimum dans le secteur privé formel (16,2%).

Comparé à 2007, le taux de pluriactivité annuel a crû sensiblement : de 14,4% il est passé à 19,9% en 2012, soit un accroissement de plus de 5 points de pourcentage. C'est dans le secteur informel (tout particulièrement hors Aire métropolitaine) que l'augmentation a été la plus notable, reflétant la précarisation de ce type d'emplois depuis le séisme. Il est difficile de commenter plus avant ces résultats, car la pluriactivité annuelle peut mélanger deux situations très différentes : celle de ceux qui ont changé d'emploi en cours d'année et celle de ceux qui combinent deux emplois en même temps. Ces derniers peuvent être appréhendés plus précisément avec le taux de pluriactivité durant la semaine précédant l'enquête (voir ci-après).

Tableau IV-20 : Taux de pluriactivité (sur les 12 derniers mois) par secteur institutionnel et zone

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	38,8	8,8	6,6	12,6	9,0
Autre urbain	20,0	22,0	23,7	32,6	22,5
Rural	19,1	29,9	38,0	27,2	23,0
Ensemble	**19,2**	**20,7**	**16,2**	**22,7**	**19,9**
2007					
Aire métropolitaine	3,5	7,2	7,8	12,4	7,6
Autre urbain	16,7	10,3	21,6	16,6	12,0
Rural	14,9	19,0	27,7	27,0	16,9
Ensemble	**15,0**	**13,7**	**14,7***	**17,1***	**14,4**
Evolution					
Aire métropolitaine	35,3	1,6	-1,2	0,2	1,4
Autre urbain	3,3	11,7	2,1	16,0	10,5
Rural	4,2	10,9	10,3	0,2	6,1
Ensemble	**4,2**	**7,0**	**1,5**	**5,6**	**5,5**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

La pluriactivité de court terme (sur la semaine de référence) est très sensiblement plus faible que sur l'année.. En 2012 sur un peu plus de 4 millions d'actifs occupés en Haïti, près de 320 500 déclarent avoir exercé une activité secondaire au cours de la semaine précédant l'enquête, ce qui porte le taux de pluriactivité national, où les deux emplois sont exercés de concert, à 8% (Tableau IV-21). Comme on pouvait s'y attendre, il est plus élevé dans les zones rurales (9,2%) et bien plus marginal dans les zones les plus urbanisées, en particulier dans l'Aire métropolitaine (2,6%). Le taux de pluriactivité de court terme varie du simple au double en fonction du secteur institutionnel de l'emploi principal, et son profil est aussi très largement différent du taux annuel. C'est dans le secteur public que la pluriactivité est la plus répandue. 13,5% des fonctionnaires s'y adonnent. Cet apparent paradoxe est un phénomène classique dans les pays en développement. Travaillant moins en moyenne (Tableau IV-16), ils ont de ce fait plus d'opportunités d'exercer des emplois secondaires, en dépit du fait que de telles pratiques sont en général interdites, à l'exception de l'enseignement. A contrario le secteur primaire est celui où la pluriactivité de court terme est la moins répandue (6,1%), ce qui laisse à penser que le taux élevé de pluriactivité annuelle ne correspond pas à des emplois exercés simultanément mais successivement dans le temps dans ce secteur. Le secteur privé non

agricole se situe dans une position intermédiaire, avec un taux de pluriactivité de court terme légèrement inférieur à 10%.

Les emplois secondaires ont un profil sensiblement différent des emplois principaux. En premier lieu, le secteur informel joue un rôle de premier plan avec 55,9% des emplois secondaires, alors qu'il ne compte que pour 45,1% des emplois principaux. En second lieu, ces emplois secondaires s'exercent à raison de 40,3% dans le secteur primaire (agriculture, élevage). Ce sont pour 82,3% des emplois non salariaux. Si l'on prend en compte les emplois secondaires, la part des secteurs informel et primaire dans l'emploi total est du même ordre (respectivement 45,9% et 46,5%).

Entre 2007 et 2012, le taux de pluriactivité de court terme n'a quasiment pas évolué (8,4% contre 8,0%). On observe néanmoins quelques recompositions à la marge. Il a légèrement baissé dans les secteurs primaire (-2,8 points) et privé formel (-3,9 points), les moins touchés initialement, tandis qu'il a crû dans le secteur informel (+1,9 points) et s'est maintenu dans le secteur public (+0,1 point). Les variations par milieux de résidence sont elles aussi erratiques : le taux est quasiment stable en milieu rural (-0,5 point), en croissance dans les villes secondaires (+2,4 points) et en baisse dans l'Aire métropolitaine (-2,6 points), faisant de la pluriactivité de court terme dans la capitale un phénomène quasi marginal.

Tableau IV-21 : Taux de pluriactivité par secteur institutionnel et zone géographique 2007, 2012 (sur la semaine de référence)

2012	Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	0,0	2,1	3,3	6,7	2,6
Autre urbain	5,0	9,2	16,0	17,9	9,2
Rural	6,2	16,4	16,5	20,1	9,2
Ensemble	**6,1**	**9,5**	**8,8**	**13,5**	**8,0**
2007					
Aire métropolitaine	0,0	4,7	7,0	9,8	5,2
Autre urbain	10,1	5,5	15,6	11,8	6,8
Rural	8,9	10,3	27,0	22,7	9,7
Ensemble	**8,9**	**7,6**	**12,7**	**13,4**	**8,4**
Evolution					
Aire métropolitaine	0,0	-2,6	-3,7	-3,1	-2,6
Autre urbain	-5,1	3,7	0,4	6,1	2,4
Rural	-2,7	6,1	-10,5	-2,6	-0,5
Ensemble	**-2,8**	**1,9**	**-3,9**	**0,1**	**-0,4**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

4.6 La satisfaction dans l'emploi

La satisfaction dans l'emploi constitue probablement le meilleur indicateur pour évaluer la qualité des emplois. En effet, tous les autres indicateurs sont partiels et ne mesurent qu'une dimension (rémunération, pénibilité, vulnérabilité et plus généralement les conditions de travail, protection sociale, etc.). A contrario, la satisfaction dans l'emploi synthétise la façon dont les individus eux-mêmes jugent leur emploi, prenant en compte toutes les dimensions pertinentes, qu'elles soient liées au marché du travail ou non. Ainsi par exemple, un emploi bien rémunéré et possédant toutes les caractéristiques d'un "bon emploi", pourra ne procurer qu'une faible satisfaction s'il ne permet pas à une femme (ou plus rarement un homme) de s'occuper de ses enfants, de dégager du temps pour entreprendre des activités domestiques ou de loisir. De plus, la satisfaction dans l'emploi est un indicateur très facile à appréhender sans erreur de mesure, comme en atteste le très faible taux de non-réponse (0,3%). Il va sans dire que ce n'est pas le cas des revenus du travail, qui constituent pourtant l'indicateur le plus utilisé pour apprécier la qualité des emplois.

En 2012, seulement 5% des actifs occupés se déclarent très satisfaits de leur emploi principal et 29% plutôt satisfaits. Tous les autres jugent négativement l'emploi qu'ils exercent : 52% sont peu satisfaits et 11% se montrent très insatisfaits, soit près de deux travailleurs sur trois. Ce bilan globalement négatif peut être traduit en termes de solde de satisfaction, soit la part de ceux qui sont satisfaits moins la part de ceux qui ne le sont pas. Le solde de satisfaction global est de -30,5. Il n'est malheureusement pas possible de comparer la situation avec celle qui prévalait en 2007, la question n'ayant pas été posée. Mais et à titre de comparaison le solde de satisfaction était de +31 au Vietnam où la même question a été posée.

Figure IV.2 : Satisfaction dans l'emploi principal par secteur institutionnel en 2012

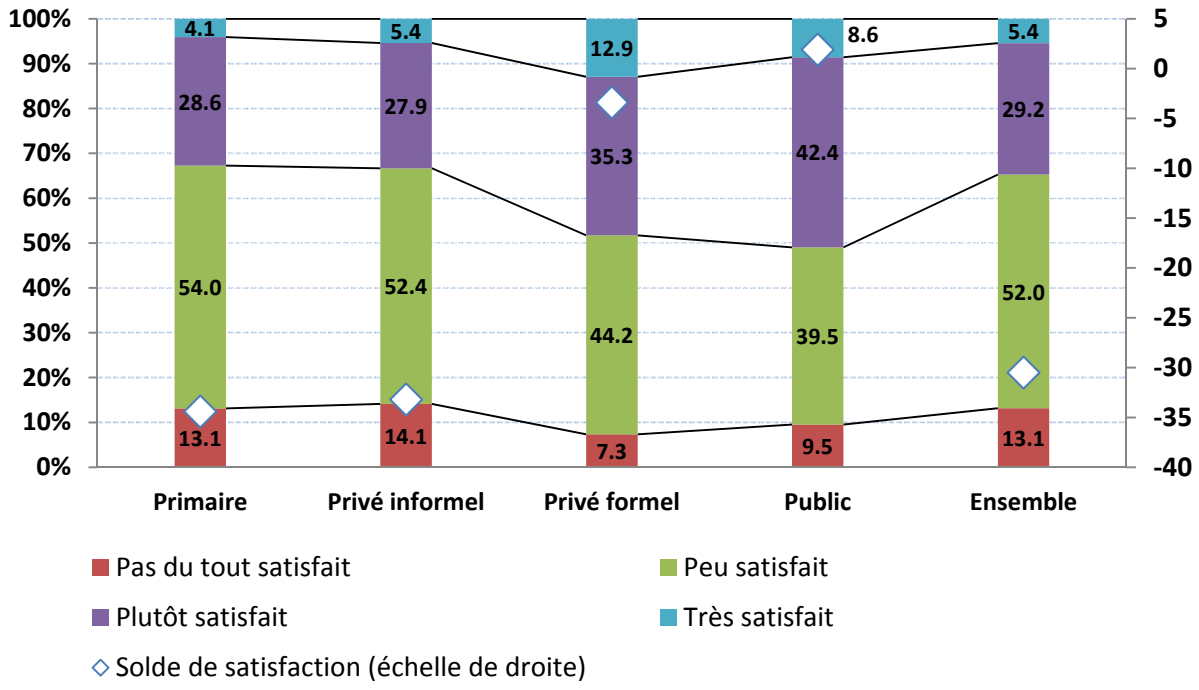

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Dans ce contexte globalement dégradé, la désagrégation par secteur institutionnel, met en évidence l'existence de deux modèles bien distincts. D'un côté le secteur primaire et secteur informel montrent des profils similaires, avec près de 70% d'insatisfaits (Figure IV.2). De l'autre, le sort des travailleurs du secteur formel (privé et public) apparait significativement plus enviable : "seulement" environ la moitié d'entre eux (52% et 49% respectivement) se déclare insatisfaite. L'indicateur synthétique de solde de satisfaction est de -33 pour les premiers, de -

3,4 pour les employés du secteur privé formel et de +1,9 pour les salariés du secteur public. Ces derniers tirent donc leur épingle du jeu, avec un solde positif mais quasi-nul.

Pour aller plus loin, le tableau suivant présente les soldes de satisfaction par zone géographique et secteur institutionnel (Tableau IV-22).

Tableau IV-22 : Satisfaction dans l'emploi principal par zone géographique et secteur institutionnel en 2012 (solde de satisfaction)

	Secteur Primaire	Secteur informel	Secteur privé formel	Secteur public	Ensemble
Aire métropolitaine	-29,7	-37,2	5,1	16,3	-25,8
Autre urbain	-28,3	-28,0	-14,5	-10,9	-26,1
Rural	-35,1	-34,6	-14,9	-6,4	-34,1
Ensemble	**-34,4**	**-33,2**	**-3,4**	**1,9**	**-30,5**

Source : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

En premier lieu et au niveau agrégé, la situation se dégrade à mesure qu'on passe des zones les plus urbanisées aux zones rurales. Mais même dans l'Aire métropolitaine, le solde de satisfaction est largement négatif (-25,8). En second lieu, la hiérarchie entre secteurs institutionnels est respectée. On notera toutefois que le secteur formel (privé et public) enregistre un solde positif dans l'agglomération de Port-au-Prince, alors qu'il est négatif dans les autres villes et en milieu rural. Les travailleurs les moins heureux de leur emploi sont d'une part les membres du secteur informel de l'Aire métropolitaine (-37,2), suivi de près par les agriculteurs en milieu rural (-35,1), soit une très large proportion des emplois (62%).

Références

BID (2011), Un espacio para el desarrollo. Los mercados de vivienda en América Latina y el Caribe.

BIT (2003), Mesurer l'informalité : Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel, BIT, Genève.

CAYEMITTES, M. et al. (2013), Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services EMMUS-V. République d'Haïti. Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP).

CHEN, S. et M. RAVALLION (2013), "More Relatively-Poor People in a Less Absolutely-Poor World," *Review of Income and Wealth, International Association for Research in Income and Wealth*, Vol. 59, n°1.

DOOCY, S., M. CHEREWICK and T. KIRSCH (2013) Mortality following the Haitian earthquake of 2010: a stratified cluster survey. *Population Health Metrics*, Vol. 11, n° 5.

GARDES, F. et C. LOISY (1997), « La pauvreté selon les ménages : une évaluation subjective indexée sur leur revenu», *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, Institut national de la statistique et des études économiques, Paris.

GOEDHART, T., V. HALBERSTADT, A. KAPTEYN et B. VAN PRAAG (1977), "The Poverty Line: Concept and Measurement", The Journal of Human Resources, Vol. 12, n° 4.

GUSTAFSSON, B., L. SHI et H. SATO (2004), "Can Subjective Poverty Line be Applied to China? Assessing Poverty among Urban Residents in 1999", *Journal of International Development*, (16).

HERRERA, J., M. MBA, D. MILBIN, F. ROUBAUD, C. TORELLI et C. ZANUSO (2012) : Evaluation d'impact du séisme sur la population haïtienne : panel avec tracking des ménages dans les logements et les camps de réfugiés, document de projet ANR EISHA.

HERRERA, J., M. RAZAFINDRAKOTO et F. ROUBAUD (2008), "The Determinants of Subjective Poverty: a Comparative Analysis in Madagascar and Peru", in Klasen, S. et F. Nowak-Lehmann (dir. pub.), *Poverty, Inequality and Policy in Latin America*, Peter Lang Verlag, Frankfort.

IHSI (2007), Enquête sur l'Emploi et l'Economie Informelle (EEEI) : Premiers résultats de l'Enquête Emploi (Phase 1), Port-au-Prince.

IHSI (2012), Population Totale, Population de 18 ans et plus. Ménages et densités estimés en 2012. Direction de Statistiques démographiques et sociales. http://www.ihsi.ht/pdf/projection/DOC_POPTLE18_MENEST2012.pdf

KAPTEYN, A., P. KOOREMAN et R. WILLEMSE (1988), "Some Methodological Issues in the Implementation of Subjective Poverty Definitions", *Journal of Human Resources*, Vol. 23, n°2.

KOLBE, A., R. HUTSON, H. SHANNON, E. TRCZINSKI, B. MILES et N. LEVITZ (2010) Mortality, crime and access to basic needs before and after the Haiti earthquake: a random survey of Port-au-Prince households. *Medicine, Conflict and Survival*, Vol. 26, n°4.

LOKSHIN, M., N. UMAPATHI et S. PATERNOSTRO (2004), "Robustness of Subjective Welfare Analysis in a Poor Developing Country", *World Bank Policy Research Working Papers, n° 3191*, Banque Mondiale, Washington, DC.

LOLLIVIER, S. et D. VERGER (1997), « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et statistique*, n° 308-309-310, Institut national de la statistique et des études économiques, Paris.

LU, X., L. BENGSSTON, L. et P. HOLME (2012). Predictability of population displacement after the 2010 Haiti earthquake. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, Vol. 109, n°29.

NARAYAN, D., R. PATEL, K. SCHAFFT, A. RADEMACHER et S. KOCH-SCHULTE (2000*), Voices of the Poor: Can Anyone Hear Us?*, Oxford University Press, New York, NY.

OIM (2013) Matrice de suivi du déplacement (DTM), mise à jour du 10 janvier 2014, Organisation International des Migrations. http://www.iomhaitidataportal.info/dtm/index2.aspx

PRADHAN, M. et M. RAVALLION (2000), "Measuring Poverty using Qualitative Perceptions of Welfare", *Review of Economics and Statistics*, Vol. 82, n° 3.

RAVALLION, M. et M. LOKSHIN (2001), "Identifying Welfare Effects from Subjective Questions", *Economica*, Vol. 68, n° 271.

RAY, D. (2006), "Aspirations, Poverty, and Economic Change", in Banerjee, A., R. Bénabou et D. Mookherjee (dir. pub.), UNDERSTANDING POVERTY, Oxford University Press, New York, NY.

RAZAFINDRAKOTO, M., F. ROUBAUD et C. TORELLI (2009), « La mesure de l'emploi et du secteur informels : Leçons des enquêtes 1-2-3 en Afrique », *Statéco*, n° 104, Special Issue, pp. 11-34.)

ROUBAUD F. et TORELLI C. (2013), « L'emploi, le chômage et les conditions d'activité sur les marchés urbains du travail. Principales spécificités », in De Vreyer P., Roubaud F. (eds.), *Les marchés urbains du travail en Afrique sub-saharienne*, chapitre 1, Editions IRD, Marseille, pp.53-96.

SCHWARTZ T., Y.F. PIERRE et E. CALPAS (2011) Building Assessments and Rubble Removal in Quake-Affected Neighborhoods in Haiti. BARR Final Survey Report. Released May 13, 2011.

SEN, A. (1987), *Commodities and Capabilities*, Oxford India Paperbacks, Oxford University Press, New Delhi.

SENIK, C. (2003), "What can we learn from subjective data? The case of income and well-being", *Delta Working Papers, n° 2003-06*, École Normale Supérieure, Paris.

STIGLITZ, J., A. SEN et J.-P. FITOUSSI (2010), *Richesse des nations et bien-être des individus : performances économiques et progrès social*, Odile Jacob, Paris.

VAN PRAAG, B.M.S. et A. FERRER-I-CARBONELL (2004), *Happiness Quantified: a Satisfaction Calculus Approach*, Oxford University Press, Oxford.

Annexes

Annexe A : Plan de sondage et calcul des pondérations ajustées[49]

L'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme (ECVMAS) a été réalisée par l'Institut Haïtien de Statistique et Informatique (IHSI) au cours des mois d'août à décembre 2012 et a porté sur un échantillon de 4960 ménages représentatifs au niveau national, des dix départements, les milieux ruraux et urbains ainsi que de l'Aire métropolitaine. En outre une strate distincte a été créée pour représenter la population vivant dans les camps de personnes déplacées.

L'élaboration du plan de sondage d'ECVMAS a dû tenir compte de plusieurs défis importants : l'obsolescence des données du recensement de 2003, accentuée par l´ampleur de la destruction des logements due au séisme, la constitution des camps de personnes déplacées et surtout l´évolution du volume de population résidant dans les camps. Celui-ci est passé d'environ un million et demi de personnes en juillet 2010 à près de 360 000 au moment de l'enquête en septembre 2012. Il a donc fallu définir un nouvel échantillon-maître pour les ménages dans les logements et un plan de sondage distinct pour la population dans les camps. Ce nouvel échantillon-maître a requis à son tour une actualisation rapide des Sections d'Enumération (SDE) de l´IHSI.

Cette annexe décrit brièvement l'opération d'actualisation de la base de sondage, la sélection de l'échantillon, le calcul des poids théoriques, les taux de non réponses totales et le calcul des poids ajustés.

Le sondage est aléatoire à deux degrés. La première étape consiste en la sélection des unités primaires de sondage (sections d'énumération, SDE) et la deuxième porte sur la sélection des ménages au sein de chaque SDE après dénombrement exhaustif des ménages. Les SDE sont identiques à celles définies lors du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2003 (RGPH-2003), sous réserve d'une mesure de la taille (MOS). Un MOS pour les grappes comportera environ 700 individus (150 ménages) mais varie entre 7 individus (4 ménages) et

[49] Cette annexe a été élaborée sur la base du document sur le plan d'échantillonnage disponible (en anglais) sur le site web de l'IHSI.
http://www.ihsi.ht/pdf/ecvmas/ecvmas_metadonnees/0_ECHANTILLON/0_ECVMAS_Plan%20Echantillonnage_28052013.pdf

9758 individus (1370 ménages). Ces totaux sont basés sur la mise à jour du recensement de 2003 en utilisant le «comptage rapide».

a. Actualisation rapide des unités primaires de sondage ou Sections d'énumération (SDE)

La méthodologie de « comptage rapide » a été mise en œuvre conjointement par l'IHSI et le Centre de Contrôle et Prévention des Maladies. Au total, 500 SDE ont été sélectionnées pour le «comptage rapide» effectué en 2011. Cette opération repose sur une classification des SDE en trois strates : celle des zones urbaines en expansion rapide, celle des zones touchées par le séisme et enfin celle correspondant au reste du pays dont le volume de population serait resté stable. Dans la première strate, deux sous-strates ont été distinguées : l´une regroupant des SDE les zones urbaines périphériques en rapide expansion et l´autre les «noyaux urbains denses».

Dans la strate des SDE touchées par le séisme, une classification a été établie en fonction de la source des informations géo-référencées disponibles et de la proximité de la SDE par rapport aux camps. D'autres divisions basées sur la disponibilité d'information géo référencée en «Camp et MTPTC» (indiquant la SDE contenait un camp et qui a été également cartographiée par le projet MTPTC), «Camp et UNOSAT» (indiquant la SDE contenait un camp et qui a été aussi cartographiée par le projet UNOSAT), «Campe à proximité MTPTC» (indiquant une SDE à proximité d'un camp et cartographiée par le projet MTPTC), «Camp à proximité UNOSAT» (indiquant le SDE a proximité d'un camp et cartographiée par le projet UNOSAT), «MTPTC seul» (indiquant la SDE a été cartographié par le seul projet MTPTC), 'UNOSAT seul » (indiquant la SDE a été cartographié par le seul projet UNOSAT), «Seul Camp» (indiquant la SDE contenait un camp mais n'a pas été cartographiée par MTPTC ou UNOSAT), «Camp à proximité seule» (indiquant la SDE se trouvait près d'un camp mais n'a pas été cartographiée par MTPTC ou UNOSAT) et «Autres communes affectées non classées» (indiquant que le SDE a été dans une zone touchée par le séisme mais qui n'a pas été cartographiée par le MTPTC, UNOSAT ou identifiée comme un camp)[50].

[50] Pour plus d'information concernant la stratification, voir le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) sur le site web www.mtptc.gouv.ht et UNOSAT dans www.unitar.org/unosat/maps/hti.

Tableau A.1 : Répartition des SDE et de la population selon le recensement 2003 et estimée selon les strates

Catégorie de SDE	Total SDE dans la strate	Nombre de SDE actualisées	Population de la strate (?) au Recen-sement 2003	Population estimée de la strate (?) en 2011 (comptage rapide)	Var. %
1.- Zones urbaines en expansion					
Périphérie urbaine en expansion	405	44	696 368	925,450	32,9
Centre urbain très dense	394	44	368 417	367,245	-0,3
2.- Zones affectées par le séisme					
Camp et MTPTC	351	38	260 159	424 424	63,1
Camp et UNOSAT	278	30	305 462	298 318	-2,3
Camp à proximité /MTPTC	637	70	529 300	533 126	0,7
Camp à proximité / UNOSAT	780	85	1 659 252	1 313 309	-20,8
MTPTC seul	169	18	196 048	264 324	34,8
UNOSAT seul	52	6	106 536	89 803	-15,7
Camp seul	97	11	89 972	70 020	-22,2
Camp à proximité seul	144	16	112 243	149 442	33,1
Autres communes affectées non classées	802	88	519 043	479 734	-7,6
3.- Communes stables	7858	50			
Total SDE	**11967**	**500**			

Un dénombrement a été effectué dans les 500 SDE de l´échantillon-maître de manière à disposer du nombre de bâtiments, de ménages et d´individus. Ainsi, le taux moyen de croissance (ou décroissance) du volume de population dans les SDE actualisées en fonction de leur strate a pu être calculé puis a été appliqué à l´ensemble de la strate afin d'obtenir la population estimée en 2011 pour chaque strate ; et ceci pour les 12 strates énumérées plus haut.

b. Echantillon sélectionné dans les Sections d´Enumération hors camps

Un total de 470 Sections d´Enumération (SDE) a été sélectionné suite à l´établissement de l´échantillon-maître. Afin d'assurer la représentativité au niveau du département, un minimum de 30 SDE au sein d'une strate (département) a été maintenu pour atteindre un niveau

minimal de précision[51], tandis que le reste de l'échantillon a été réparti selon la variation des principales variables d'intérêt (taux de pauvreté, taux de chômage, taux net d'activité). Des 470 SDE hors camps, 183 sont classées comme urbaines et 287 comme rurales. En deuxième étape, seize (16) ménages ont été sélectionnés par SDE en Aire métropolitaine et dans les camps et huit (8) dans le reste du pays (villes secondaires et milieu rural). La taille théorique de l'échantillon total est de 4960 ménages dont 2 664 ménages urbains et 2 296 ménages ruraux.

La décision d´adopter un nombre réduit de ménages dans les SDE rurales a permis de limiter la charge de travail des équipes sur le terrain en tenant compte des contraintes du calendrier de l'enquête et des contraintes d´accessibilité physique. Dans la mesure où les calculs effectués sur la base de données de l'Enquête sur l´Emploi et l´Economie Informelle (EEEI) de 2007 montraient une très haute corrélation intra grappe intra-SDE des variables d'intérêt dans les zones rurales, la taille de la SDE pouvait être réduite sans perte substantielle de puissance statistique.

Tableau A.2 : Distribution des Unités Primaires de Sondage (Sections d'Enumération) de l'ECVMAS

Echantillon hors camps	SDE rurales	SDE urbaines	Total
Département :			
Aire métropolitaine	0	90	90
Artibonite	32	18	50
Centre	32	7	39
Grand'Anse	26	7	33
Nippes	27	3	30
Nord	26	18	44
Nord-Est	19	12	31
Nord-Ouest	27	9	36
Ouest	41	7	48
Sud	29	7	36
Sud-Est	28	5	33
Total	**287**	**183**	**470**
Echantillon camps			**30**

Sources : ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

[51] Pour obtenir un intervalle de confiance de ± 5 avec une certitude à 95% un échantillon de 384 observations est requis. Dans la mesure où l'effet du plan de sondage (« design effects ») est inconnu et en vue de le compenser, la taille de l'échantillon a été ajusté par un facteur de 1.2.

c. Echantillon dans les camps de personnes déplacées

La procédure de sélection utilisée pour l'échantillon des camps a été essentiellement la même que celle utilisée dans l'échantillon hors camps. L'élaboration du plan de sondage et le tirage des ménages dans les camps ont été possibles grâce au recensement des camps (Displacement Tracking Matrix) mis à jour périodiquement par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Pour chaque camp, la base de données de l´OIM contient notamment les coordonnées géographiques, la date de création, le nombre de ménages et le volume de la population y résidant. Les outils cartographiques et les images satellites ont été mobilisés de façon intensive pour l´actualisation de la base de sondage.

Comme détaillé dans le chapitre 2, le nombre de camps et leur population a connu une rapide évolution. Après avoir atteint un pic en juillet 2010 (1551 camps, près d'un million et demi d'individus), elle a connu un reflux rapide pour ensuite se stabiliser autour de 357 000 individus dans 496 camps au moment de l'enquête. Le plan de sondage spécifique aux camps repose sur la liste actualisée des camps et du nombre de personnes déplacées établis par l'OIM en d'octobre 2012, quelques semaines avant l'enquête dans les camps.

Tableau A.3 : Population dans les Camps (par taille exprimée en nombre de ménages)

Taille du camp	Nombre de camps	Nombre de ménages	Nombre d´individus
1 - 9	131	673	2 495
10 - 19	153	2 188	7 834
20 - 99	429	20 829	76 520
100 - 499	218	45 415	175 028
500 - 999	45	30 245	116 614
1000 et +	25	59 294	255 803
Total	**1 001**	**158 644**	**634 294**

Source : Haiti CCCM Cluster (DTM v2.0 – May 2011).

Compte tenu du fait que la taille des camps était très hétérogène (même si la majorité de la population des camps habite dans des grands camps de plus de 500 familles), il s'est avéré nécessaire, pour des raisons d´ordre logistique, de découper les grands camps ou de regrouper des petits camps en segments de taille similaire. Cette segmentation s'imposait aussi pour de raisons de coût : opérer un dénombrement des camps de plus de 8500 ménages était une

tâche lourde. Le découpage a permis d'effectuer une sélection des segments proportionnellement à leur taille.

La segmentation physique a été réalisée en coordination avec l'OIM. Les camps de grande taille ont été découpés en segments de 500 ménages chacun. Ainsi, par exemple, un camp hébergeant 3 500 ménages a été divisé entre sept segments similaires de 500 ménages chacun. Si un camp contient sept segments et si deux d'entre eux doivent être sélectionnés, le choix aléatoire se porte sur des segments délimités sur une carte géo-référencée et numérotés aléatoirement. Cette procédure permet d'éviter d'introduire des biais dans des échantillons assez petits des camps. De plus, cinq camps de remplacement ont été sélectionnés pour être utilisés au cas où l'un des camps initialement retenus serait trop petit au moment de l'enquête, au cas où l´insécurité ne permettrait pas le déroulement de l'enquête dans les camps choisis.

d. Le diagnostic de la Non Réponse Totale (NRT)

Les deux principaux objectifs de ce diagnostic sont :

- Analyser les biais introduits par la NRT et par le remplacement des ménages dans l'échantillon initial constitué par tirage aléatoire
- Evaluer les pondérations théoriques et ajustées[52]

D'après le plan d'échantillonnage initial, on interroge 16 ménages dans l'Aire Métropolitaine (AM) et dans les camps et 8 dans les villes secondaires et le milieu rural. L'échantillon de l'enquête ECVMAS comporte 500 aires d´énumération (470 SDE et 30 segments de camps), dont 90 dans l'Aire Métropolitaine. L'échantillon théorique est donc composé de 1920 ménages dans l'Aire Métropolitaine (camps compris) et de 3040 ménages dans le reste du pays, soit un total de 4960 ménages.

Compte tenu de la destruction de logements et de possibles refus de la part des ménages, un échantillon supplémentaire de 5 ménages par SDE avait été tiré afin de compléter le nombre de ménages par SDE. En incluant les ménages de remplacement, 4982 ménages au total ont

[52] Cf. la partie sur l'évaluation de la pondération dans la suite du rapport

été visités. Parmi eux, 72 ménages de l'échantillon initial n'ont pas été interrogés du tout, soit parce que le logement repéré lors du dénombrement n'est plus un logement, soit parce que le ménage était absent au moment de l'enquête, soit par rejet de l'enquête. Ces ménages ont été considérés comme perdus pour l'échantillon final, de même qu'un ménage avec une fiche du chef de ménage incomplète (le chef du ménage était un migrant). La majeure partie de ces ménages ont été remplacés (67) dans 42 SDE. Cinq ménages manquent dans une SDE qui n´a pu être enquêtée entièrement en raison de refus répétés. La base de données finale compte donc 4951 ménages, incluant deux ménages supplémentaires dans deux SDE et un ménage, dont le chef était migrant et avait des données manquantes. Après vérification, l'information sur ces ménages semble correcte et complète, Ils ont été donc conservés et les pondérations réajustés à l'intérieur de ces SDE.

e. Des pondérations théoriques aux pondérations finales (ajustement post-stratification)

Dans une enquête par sondage, on calcule le poids que chaque ménage (le nombre de ménages que chaque ménage sélectionné représente) correspond à l'inverse de la probabilité de sélection. Dans le calcul des poids théoriques, en l'absence des données censitaires récentes, le nombre total de ménages est estimé à partir de l´actualisation cartographique de 470 SDE effectué en 2012 tandis que dans la sélection de l'échantillon on tient compte de l'extrapolation réalisée à partir du décompte rapide. Une fois réalisée l'enquête, des écarts sont généralement constatés entre le nombre total de ménages et individus (pondérés avec les poids théoriques) et le nombre attendu de ménages et individus. Afin de remédier ce problème (potentielle source de biais), il est nécessaire d'examiner la magnitude des écarts en prêtant attention aux possibles distorsions de l'échantillon et procéder à un ajustement post-stratification. L'ajustement post-stratification a été fait en considérant les projections démographiques relatives au nombre de ménages de 2012. Celles-ci ne sont pas disponibles au niveau des SDE mais ont été reprises au niveau des départements et de l'aire métropolitaine. Il faut rappeler que l'estimation du nombre de ménages repose sur des hypothèses relatives à la migration interne et au nombre de personnes par ménage, avec comme point de référence les estimations de 2009. Le nombre de ménages en 2012 est le résultat du ratio entre la taille de la population et la taille moyenne du ménage (IHSI 2012)[53].

[53] Ratio Projection de population/Population extrapolée.

En appliquant les pondérations théoriques ajustées, on obtient un nombre total de ménages et une population totale supérieurs aux chiffres des projections démographiques officielles de l´IHSI (voir le tableau ci-après) alors que le facteur de correction post-stratification a été calculé en référence aux projections de population de 2012 comme indiqué plus haut. Il faut noter que tous les départements ne se « comportent » pas de la même manière et que, dans certains cas on trouve des écarts pour les ménages mais pas pour la population ou l´inverse.

Tableau A.4 : Comparaison des données extrapolées de l´ECVMAS et des projections démographiques

Départements	ECVMAS		Projection démographique 2012		Différence % (ECVMAS/Projection)	
	Ménages	Population	Ménages	Population	Ménages	Population
Ouest	921 984	4 223 751	845 202	3 845 570	9,1	9,8
dont Aire Metrop.	600 826	2 722 409	529 245	2 470,762	13,5	10,2
Sud-Est	134 681	627 463	134 681	603 698	0	3,9
Nord	206 100	1 087 726	202 957	1 018 411	1,5	6,8
Nord-Est	78 149	422 626	77 110	375 966	1,3	12,4
Artibonite	382 695	1 761 172	382 019	1 648 586	0,2	6,8
Centre	155 744	774 219	154 710	712 138	0,7	8,7
Sud	154 170	739 574	153 888	739 565	0,2	0
Grand' Anse	93 768	513 706	93 768	446 901	0	14,9
Nord-Ouest	138 730	764 544	138 730	695 502	0	9,9
Nippes	77 027	345 974	77 027	326 874	0	5,8
Ensemble	**2 343 048**	**11 260 755**	**2 260 092**	**10 413 211**	**3,7**	**8,1**

Source : ECVMAS ; IHSI, Population Totale, Population de 18 ans et plus. Ménages et densités estimés en 2012. Janvier 2012, calculs des auteurs.

En conséquence, le nombre total de ménages issu de l'ECVMAS est inférieur de 11% à celui des projections démographiques. Tous les départements, à l'exception de l'Ouest, sont concernés par cette « sous-estimation ». Le département de l'Ouest et en particulier l'Aire Métropolitaine, sont affectés par le phénomène inverse : les ménages en surnombre représentent 20% et 39% du nombre « attendu ». L'ajustement effectué est fondé sur l'hypothèse que les projections démographiques sont correctes. Seul le prochain de la population permettra de corroborer cette hypothèse.

Annexe B : Comparabilité des données de l'EEEI (2007) et de l'ECVMAS (2012)

a. Comparabilité des questionnaires de l´EEEI 2007 et de l´ECVMAS 2012

Les données utilisées dans ce rapport sont d'une exceptionnelle qualité pour le contexte haïtien, laquelle s'explique par des procédures très serrées de contrôle. Les questionnaires employés en 2007 et 2012, sont dérivés d'une même matrice, les enquêtes 1-2-3, assurant ainsi un bon niveau de comparabilité.

Présentation du dispositif d'*enquêtes 1-2-3*

La méthodologie des *enquêtes 1-2-3* développée au début des années 1990 à DIAL [Roubaud, 1992] permet de suivre l'évolution de l'emploi (formel et informel) et de la pauvreté dans les pays en développement. Le dispositif est constitué de trois enquêtes imbriquées, touchant des populations statistiques différentes : les individus, les unités de production, les ménages.

L'enquête reprend le principe de la modularité des enquêtes mixtes (ménages/entreprises) et propose des extensions. La première phase de l'enquête 1-2-3 est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions de travail des ménages et des individus. Elle permet de documenter et d'analyser le fonctionnement du marché du travail et est utilisée comme filtre pour la deuxième phase, où un échantillon représentatif des Unités de Production Informelles est enquêté. Ainsi, dans la deuxième phase de l'enquête, les chefs des UPI identifiés lors de la première phase sont interrogés : l'enquête cherche principalement à mesurer les caractéristiques économiques et productives des unités de production. Enfin, la phase 3, de type enquête budget-consommation permet d'estimer le poids des secteurs formel et informel dans la consommation des ménages. Elle permet également d'estimer le niveau de vie et la pauvreté monétaire, basée sur les revenus ou les dépenses.

Depuis les années 2000, un certain nombre d'innovations méthodologiques ont été apportées au dispositif originel : extension nationale, dimension panel, couverture de l'ensemble des micro-entreprises, modules complémentaires.

Malgré cette grande homogénéité entre les questionnaires des divergences subsistent. D'une part, suite aux enseignements tirés de l´EEEI de 2007, la formulation de certaines questions a été ajustée en 2012 afin d'améliorer la qualité des informations recueillies. D'autre part, l'un des objectifs de l'ECVMAS 2012 étant de saisir les évolutions liées au séisme, un certain nombre de questions ont été adaptées ou de nouvelles modalités ont été intégrées afin de pouvoir analyser dans une certaine mesure, les conséquences économiques et sociales du choc.

b. Comparabilité des revenus réels et salaire minimum 2007 / 2012

Afin d'assurer la comparabilité des revenus de l´EEEI 2007 et de l´ECVMAS 2012, et souhaitant privilégier 2012 comme année de référence, les revenus de 2007 ont été convertis en gourdes constantes de 2012 en les multipliant par le rapport entre l'IPC d'octobre 2012 (201,7) et celui d'octobre 2007 (143,5), soit 1,4056 (+40,56%).

Une attention particulière a été portée à la comparabilité des résultats de l´ECVMAS 2012 par rapport aux évolutions récentes des lois sur le salaire minimum. En effet, le salaire minimum général est officiellement passé à 200 gourdes par jour en 2009, contre 70 gourdes précédemment. Au moment de l´enquête, il n´avait pas été réévalué. C´est donc le salaire minimum général de 200 gourdes par jour pour les deux qui a été retenu pour l´analyse de l´évolution des revenus entre les deux enquêtes, sachant que tous les revenus ont préalablement été ajustés en gourdes constantes de 2012.

Enfin, pour le calcul des indicateurs de sous-emploi et des salaires horaires, a été retenue l'hypothèse d´une durée moyenne du travail pour un actif occupé est de 8h par jour et de 48h par semaine, durées officielles fixées par le Code du travail haïtien[54].

[54] « Dans tous les établissements agricoles, industriels et commerciaux, la durée normale du travail est de huit heures par jour et de quarante-huit heures par semaine. Sans excéder neuf heures par jour pour les établissements industriels et dix heures par jour pour les établissements commerciaux et les bureaux (…) », extrait du Chapitre II – De la durée du Travail, de la Loi n°4 – Des conditions de travail, Décret du 24 février 1984 actualisant le Code du travail du 12 septembre 1961. Disponible sur le site du Bureau International du Travail : http://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/WEBTEXT/135/64790/F61HTI01.htm

Annexe C : Traitement des aides familiaux, apprentis et stagiaires

a. Du repérage des aides familiaux, apprentis et stagiaires dans l´ECVMAS (2012) et dans l´EEEI (2007)

En 2012, la structure des emplois met en évidence le poids important des aides familiaux, apprentis, stagiaires (27%), alors qu'en 2007 cette main-d'œuvre ne représentait que 9% environ des emplois. Repli vers l'agriculture (où l´on trouve la majorité des aides familiaux), effet de saisonnalité, effet questionnaire ? Sans doute plusieurs effets conjugués. La présente annexe examine, en première exploration, les différences entre les questionnaires et les données de 2007 et de 2012.

La situation d´activité est une variable fondamentale de l'enquête emploi. Grâce à l'enchaînement de plusieurs questions, une variable spécifique a été créée pour chaque individu âgé de 10 ans et plus, comprenant les modalités suivantes : actif occupé (exerçant un emploi), chômeur au sens du BIT (sans emploi, rechercher activement un emploi et être disponible pour travailler), chômeur au sens large (sans emploi, n'en recherchant pas mais reste disponible pour travailler) et autre inactif (ceux qui n'ont pas d'emploi ou qui ne sont pas considérés comme chômeurs).

En 2012 comme en 2007, la majorité des actifs occupés ont été captés grâce à la première question « *Au cours de la semaine dernière, avez-vous travaillé, ne serait-ce qu'une heure ?* » (81,9% et 85,1% respectivement). Ceci étant, si l'ensemble des salariés et les travailleurs indépendants sont plus rapidement repérés comme actifs occupés (à plus de 70% dans les deux enquêtes), les aides familiaux, apprentis, stagiaires non rémunérés le sont bien moins (54% en 2012 et 66% en 2007).

Tableau C.1 : Actifs occupés ayant été repérés dès la première question « *Au cours de la semaine dernière, avez-vous travaillé, ne serait-ce qu'une heure ?* » **selon la catégorie socioprofessionnelle, 2007, 2012**

Catégorie socioprofessionnelle	2012 (%)	2007 (%)
Cadres, employés, ouvriers	95,0	92,8
Indépendant, compte-propre	90,8	83,5
Apprenti, stagiaire rémunéré	82,9	77,6
Aide familial, apprenti, stagiaire non rémunéré	53,6	65,8
Ensemble	**81,9**	**85,1**
Nombre d'observations	7 080	6888

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Note de lecture : en 2012, 95% de la catégorie « cadres, employés, ouvriers » ont répondu « OUI » à la question « *Au cours de la semaine dernière, avez-vous travaillé, ne serait-ce qu'une heure ?* ».

S'agissant des actifs occupés qui n'ont pu être immédiatement repérés avec la question initiale, la seconde question « *Au cours de la semaine dernière, avez-vous réalisé l'une des activités suivantes afin de subvenir aux besoins individuels/du ménage ?* » permet d'identifier ceux qui exercent effectivement un emploi à l´aide d´une liste d´items reflétant des activités comme diriger une entreprise, cultiver sa parcelle, etc. Le mode de réponse à cette question de récupération a été modifié en 2012. Si en 2007, une seule réponse était possible, en 2012, la personne interviewée répond en précisant son choix (oui, non) pour chacun des items. Par conséquent, le repérage des actifs occupés à l´aide de la question de récupération est plus systématique en 2012 et la probabilité de choisir l´une des activités de la liste est plus grande. De fait, la part des actifs occupés récupérés en 2012 (grâce à la seconde question *« Au cours de la semaine dernière, avez-vous réalisé l'une des activités suivantes afin de subvenir aux besoins individuels/du ménage ?* ») en regard des individus ayant déclaré spontanément avoir travaillé au moins une heure s´élève à 16% contre 12% en 2007. A ce stade, la quasi-totalité des actifs occupés (97% en 2012 comme en 2007) ont été captés grâce à ces deux questions posées au début de l'interview.

b. La récupération des aides familiaux dans l´ECVMAS 2012

Ceci dit, les profils des actifs occupés repérés à l´aide de la deuxième question selon la catégorie socio-professionnelle sont bien distincts en 2007 et en 2012. La question de récupération a vraisemblablement mieux fonctionné en milieu rural qu´en milieu urbain pour 2012 versus 2007.

Tableau C.2 : Distribution des actifs occupés repérés à l´aide de la question de récupération selon le type d´activité déclaré, 2007, 2012

	2012			2007		
	Urbain	**Rural**	**Total**	**Urbain**	**Rural**	**Total**
Nombre de personnes ayant répondu « NON » à la question « *Au cours de la semaine dernière, avez-vous travaillé, ne serait-ce qu'une heure ?* »	432	1141	1573	791	415	1206
Structure des actifs occupés repérés selon une des activités suivantes :	2012 (%)			2007 (%)		
Dirige une entreprise, un commerce, artisanat..	15	10	11	46	19	36
Cultive sa parcelle, élevage…	5	21	17	11	58	27
Aide familial, travaille pour un parent..	48	60	57	6	2	5
Apprentissage…	6	1	2	4	1	3
Autre petite activité	7	2	3	8	2	6
Aucune de ces activités	19	6	10	24	18	22
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.

Alors que la majorité des actifs occupés « récupérés » en 2007 (71%) dirigeaient une entreprise ou gèrent une activité perçue comme relevant de la survie (« demele ») ou cultivaient leur parcelle ou s´occupaient d´un élevage, 64.4% de ceux de 2012 déclarent aider dans l´entreprise familiale, travailler pour un parent. Et l´immense majorité de ces derniers se retrouvent dans l´agriculture (et en milieu rural).

c. La prédominance des aides familiaux à faible volume horaire de travail

Par ailleurs, le questionnaire de l´ECVMAS 2012 distingue deux sous-populations d´aides familiaux : ceux qui travaillent plus de 15 heures par semaine et ceux déclarant moins de 15 heures. Les premiers répondent à l´ensemble du module « Activité principale » qui inclut les questions sur les caractéristiques de leur emploi, certains d'entre eux peuvent être rémunérés. Les seconds, non concernés par ce module, sont nettement majoritaires puisqu´ils comptent pour les trois-quarts de l´ensemble des aides familiaux.

Plus de la moitié (54%) de ces aides familiaux (moins de 15h) ont déclaré qu´ils ne travaillaient pas avant le séisme (pour tenir compte de leur âge au moment du séisme, ici ne sont pris en compte que les aides familiaux de 15 ans et plus) contre 25% pour leurs pairs travaillant plus de 15h.

d. Profils sociodémographiques des aides familiaux selon le volume horaire hebdomadaire

En première analyse, les aides familiaux de moins de quinze heures de travail par semaine sont un peu plus fréquemment des femmes que les autres. Ils sont majoritairement des enfants du chef de ménage (57%), avec un âge médian de 20 ans (contre 26 ans pour ceux de plus de 15 heures par semaine), et sont relativement plus nombreux à fréquenter l´école au moment de l´enquête (49% contre 31%).

Tableau C.3 : Caractéristiques sociodémographiques des aides familiaux selon le nombre d´heures travaillées par semaine

ECVMAS 2012	Ensemble des aides familiaux	Aides familiaux travaillant :	
		Moins de 15h par semaine	Plus de 15 h par semaine
Femmes (%)	54	55	50
Conjoint du chef de ménage(%)	21	18	30
Enfants du chef de ménage(%)	54	57	44
Age moyen	27	25	31
Age médian	21	20	26
En cours de scolarité(%)	45	49	31
Ensemble (%)	**100**	**75**	**25**

Sources : EEEI, 2007 ; ECVMAS, 2012 ; calculs des auteurs.
Lecture : 54% des aides familiaux sont des femmes. L'âge moyen des aides familiaux est de 21 ans. Pour ceux qui travaillent moins de 15 heures, l'âge moyen est de 20 ans contre 26 ans pour leurs homologues travaillant plus de 15h par semaine.

Annexe D : Déroulement des opérations de terrain

La collecte des données sur le terrain s'est étendue du mois d´ août 2012 au mois de janvier 2013 et a permis l'administration du questionnaire à 4 982 ménages répartis dans 500 aires d´énumération (470 SDE et 30 segments de camps), suivant le plan de sondage préparé par l´IHSI, la BM et DIAL (cf. Annexe A).

La collecte des données de l'enquête nationale a été effectuée par 17 équipes de 7 personnes chacune (1 superviseur, 4 enquêteurs, 1 sensibilisateur et 1 chauffeur) : ces ressources ont été ajustées/réduites à mesure que l'enquête tirait à sa fin.

L´opération de collecte s´est déroulée en cinq grande phases

Première phase : du 10 août au 10 septembre 2012. La collecte des données a pu être effectuée dans 94 SDE réparties dans 3 départements : le Centre (zone du Haut plateau), le Nord-Est et le Nord. Pendant cette période, la collecte des données a été perturbée pendant près de 3 jours en raison du passage de l'Ouragan Isaac.

Deuxième phase : du 11 septembre au 05 octobre 2012. La collecte s´est poursuivie dans 130 SDE réparties dans 4 départements : Grande-Anse, le Sud, les Nippes et le Sud-Est.

Troisième phase : du 06 octobre au 06 novembre 2012. La collecte des données a été effectuée dans 146 SDE réparties dans 3 départements : le Nord-Ouest, de l'Artibonite et l'Ouest. Durant cette phase, la collecte des données a été perturbée pendant 4 à 7 jours suivant les équipes du fait du passage de l'Ouragan Sandy.

Quatrième phase : du 07 novembre au 06 décembre 2012. La collecte des données a pu être effectuée dans 102 SDE de manière à achever la couverture des trois départements précédemment cités: le Nord-Ouest, l'Artibonite et l'Ouest. Lorsque la collecte s'est concentrée sur Port-au-Prince, les ressources humaines et matérielles mobilisées ont été réduites.

Cinquième phase : du 07 décembre 2012 au 05 janvier 2013. L'objectif de cette dernière période était d'enquêter les derniers SDE qui n'avaient pas pu être atteint pour des raisons de sécurité, de disponibilité des ménages ou de retard dans la transmission des listes des ménages. La collecte des données a donc couvert 28 SDE restantes de l'Aire métropolitaine (Ouest), de l'Artibonite et du Nord-Ouest. Une nouvelle réduction des ressources a été décidée à ce stade. Entre le 25 décembre 2012 et le 05 janvier 2013, la collecte n'a concerné que 2 SDE du fait de la grande réticence des ménages concernés à participer à l'enquête.

Nonobstant les difficultés de terrain et les problèmes logistiques, **la collecte des données s'est déroulée de manière globalement satisfaisante et conformément à la stratégie d'enquête initialement établie**. **Les contrôles de qualité effectués au cours de l'enquête et a posteriori par les différents partenaires convergent pour conclure positivement sur la qualité des données collectées.** Suite à l'apurement effectué conjointement par les trois partenaires, la décision a été prise d'éliminer 31 ménages de la base de données pour cause d'anomalies ou questionnaires incomplets. La taille totale de l'échantillon après apurement (et avant les analyses propres à chaque partenaire) est donc de **4951 ménages dans la base officielle finale**. Les données apurées ont pu être obtenues au cours de l'été 2013, ce qui a permis une diffusion des premiers résultats le 26 et 27 septembre 2013 à Port-au-Prince et le 14 janvier 2014 à Paris, au Ministère de l'Economie et des Finances.

Glossaire général

Actif : personne exerçant un emploi ou chômeur au sens du BIT.

Actif occupé : personne exerçant un emploi.

Activités domestiques : tâches effectuées au sein du ménage ou auprès de la communauté sans rémunération (garde d'enfants ou de personnes âgées, chercher de l'eau, bois, aller au marché, déblaiement ou construction de sa maison ou pour la communauté, etc.).

Activités professionnelles : emploi principal et secondaire.

Chômeur : selon la définition internationale, personne en âge de travailler remplissant les trois conditions suivantes (être sans emploi, rechercher activement un emploi et être disponible pour travailler). On parle de chômage élargi si la personne ne recherche pas activement un emploi mais se déclare disponible pour travailler.

Coefficient Gini : mesure statistique des inégalités. Il varie de 0 à 1, où 0 signifie une totale égalité parfaite et 1 signifie une inégalité totale.

Echelle de Mercalli : Echelle de mesure d'intensité du séisme qui se fonde sur l'observation des effets et des conséquences du séisme en un lieu donné. L'échelle de Mercalli présentée se base sur le paramètre Peak Ground Acceleration (PGA) décrit plus bas.

Indicateur ou score de vulnérabilité du bâti (ou score de précarité) : L'indicateur se base sur une classification des matériaux des murs, toits et sols des habitations en matériaux précaires ou non précaires. L'indicateur varie de 0 à 3, 0 désignant un bâti non précaire (les murs, toit et sol construits en matériau non précaire) et 3 désignant le niveau maximum de vulnérabilité (les murs, toits et sols sont en matériaux précaires). Les matériaux ont été classés comme suit :

Elément de l'habitat	Matériaux précaires	Matériaux non précaires
Mur	Bois, Planches, Terre, Tôle, Cartons, Plastique, Clisses	Ciment, Blocs, Briques, Roches
Toit	Chaume, Paille, Tôle, Plastique	Ciment, Béton, Tuile, Ardoise
Sol	Bois, Planches, Terre battue	Ciment, Mosaïques, Céramique, Terrazo, Marbre

Indice Synthétique de Fécondité (ISF) : cumul des taux de fécondité par âge.

Ménage : ensemble des personnes présentes partageant les ressources quotidiennes depuis plus de trois mois au moment de l'enquête.

Taux de pauvreté relative : Proportion d´individus résidant dans des ménages dont le chef considère que leur niveau de vie est inférieur à celui du reste des ménages de la localité.

Taux de pauvreté subjective : Proportion d´individus résidant dans des ménages dont le revenu total est en dessous du revenu minimum nécessaire déclaré par le ménage.

PGA (Peak Ground Acceleration) : est un paramètre caractérisant le mouvement de sols soumis à des ondes sismiques. Il constitue l'un des principaux paramètres utilisés dans la conception de structures parasismiques et est très utilisé dans le calcul de l'aléa sismique. Le PGA est exprimé en pourcentage de g (% g), où g correspond à l'accélération causée par la gravité.

Population en âge de travailler : population de 10 ans ou plus.

Revenu médian : si on ordonne la distribution de revenus, la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales.

Revenu moyen : somme des revenus de tous les actifs occupés rapportée au nombre d'actifs occupés.

Score de dommages subis par le logement: Ce score se base sur les indicateurs de destruction des murs, toits et des sols des logements. L'indicateur de destruction varie de 0 (Aucun dommage) à 3 (Totalement détruit). Le score de dommages subi est la somme des trois indicateurs de destruction des murs, toits et des sols et varie donc de 0 à 9.

Secteur primaire : ensemble d'unités de production agricole.

Secteur privé formel : ensemble d'unités de production enregistrées auprès des services fiscaux et tenant une comptabilité écrite (y compris les ONG).

Secteur privé informel : ensemble d'unités de production ne possédant pas de patente et/ou ne tenant pas de comptabilité formelle.

Secteur public : ensemble des administrations publiques et entreprises publiques ou mixtes.

Solde de fragilité financière : différence entre la proportion de ménages qui parviennent à mettre de l'argent de côté et la proportion de ceux qui sont obligés de s'endetter ou de puiser dans leur épargne.

Solde de satisfaction : différence entre le pourcentage d'opinions favorables et le pourcentage d'opinions défavorables.

Solde de satisfaction dans l'emploi : Différence entre la proportion d´actifs occupés affichant une satisfaction forte ou moyenne vis-à-vis de leurs conditions de travail (« très satisfait » + « plutôt satisfait ») et la proportion des actifs occupés déclarant peu de satisfaction ou n´en

déclarent aucune). Un solde négatif indique que la part des insatisfaits est supérieure à celle des satisfaits.

Taux d'activité : rapport du nombre d'actifs à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance démographique : ratio entre le nombre des membres des ménages âgés de 0-14 ans et de 65 ans et plus et le nombre de membres âgés de 15 à 64 ans.

Taux de dépendance économique : Ratio entre le nombre d´individus sans emploi et le nombre d´individus occupant un emploi.

Taux de fécondité par groupe d'âge : rapport entre le nombre des naissances vivantes des femmes d´un groupe d'âge donné et l'effectif des femmes du même groupe d'âge.

Taux de pluriactivité : rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires à la population active occupée.

Taux de sous-emploi global : rapport du nombre de chômeurs, et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible ou invisible) à la population active.

Taux de sous-emploi invisible : rapport du nombre d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum horaire à la population active occupée.

Taux de sous-emploi lié à la durée du travail (visible) : rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine et disponibles pour travailler plus à la population active occupée.

Taux de surpeuplement des logements : rapport entre le nombre de logements surpeuplés et le nombre total de logements. On considère un logement surpeuplé lorsque le nombre de personnes par chambre à coucher est égal ou supérieur à 3.

Travailleur découragé : personne qui désire travailler mais qui n'est pas dans la population active et pense, pour diverses raisons, qu'il n'y a pas d'emplois disponibles pour elle.

Haïti : le marché du travail en chiffres	2007	2012	Evol. 07/12
Activité			
Taux d'activité	**47,7%**	**56,9%**	**+9,2pts**
Taux d'activité - Hommes	55,3%	66,0%	+10,7pts
Taux d'activité - Femmes	40,8%	48,4%	+7,6pts
Taux d'activité - 10-24ans	18,4%	33,0%	+14,6pts
Chômage BIT			
Taux de chômage	**16,8%**	**14,1%**	**-2,7pts**
Taux de chômage - Hommes	14,9%	11,5%	-3,4pts
Taux de chômage - Femmes	19,2%	17,3%	-1,9pts
Taux de chômage - 10-24ans	36,5%	13,9%	-22,6pts
Taux de chômage - Aire métropolitaine	33,3%	25,6%	**-7,7pts**
Taux de chômage - Autre urbain	20,1%	20,1%	+0,0pts
Taux de chômage - Rural	9,4%	7,3%	-2,1pts
Chômage élargi			
Taux de chômage élargi	**40,6%**	**28,9%**	**-11,7pts**
Taux de chômage élargi - Hommes	32,3%	19,8%	-12,5pts
Taux de chômage élargi - Femmes	48,7%	38,3%	-10,4pts
Taux de chômage élargi - Aire métropolitaine	52,1%	40,2%	-11,9pts
Taux de chômage élargi - Autre urbain	46,5%	38,1%	**-8,4pts**
Taux de chômage élargi - Rural	34,2%	20,1%	-14,1pts
Emploi			
Proportion d'emplois - Secteur primaire	38,1%	47,0%	**+8,9pts**
Proportion d'emplois - Secteur informel	56,6%	45,1%	-11,5pts
Proportion d'emplois - Secteur privé formel	2,3%	4,5%	+2,2pts
Proportion d'emplois - Secteur public	3,0%	3,4%	+0,4pts
Taux d'emploi informel	97,3%	93,6%	**-3,7pts**
Taux de pluriactivité, sur la semaine de référence	8,4%	8,0%	-0,4pts
Taux de pluriactivité sur les 12 derniers mois	14,4%	19,9%	**+5,5pts**
Sous-emploi			
Taux de sous-emploi lié à la durée du travail	17,5%	14,8%	**-2,7pts**
Taux de sous-emploi invisible	36,9%	56,5%	+20,3pts
Taux de sous-emploi global	54,8%	63,1%	+8,3pts
Revenu mensuel moyen en gourdes de 2012 (y compris revenus nuls, évolution mesurée en pouvoir d'achat)			
Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal	**4 660**	**4 830**	**3,6%**
Revenu mensuel moyen - Secteur primaire	2 890	1 560	-46,0%
Revenu mensuel moyen - Secteur informel	5 230	5 810	11,1%
Revenu mensuel moyen - Secteur privé formel	11 400	18 560	62,8%
Revenu mensuel moyen - Secteur public	11 530	18 730	62,4%
Revenu mensuel médian en gourdes de 2012 (y compris revenus nuls, évolution mesurée en pouvoir d'achat)			
Revenu mensuel médian dans l'emploi principal	**2 810**	**1 200**	**-57,3%**
Revenu mensuel médian - Secteur primaire	1 400	350	-75,0%
Revenu mensuel médian - Secteur informel	3 390	2 500	-26,3%
Revenu mensuel médian - Secteur privé formel	7 030	9 400	33,7%
Revenu mensuel médian - Secteur public	8 220	10 000	21,7%
Coefficient de Gini dans l'emploi principal par secteur institutionnel (y compris revenus nuls)			
Coefficient de Gini	**0,61**	**0,76**	**+0,2pts**
Coefficient de Gini - Secteur primaire	0,69	0,79	+0,1pts
Coefficient de Gini - Secteur informel	0,55	0,68	+0,1pts
Coefficient de Gini - Secteur privé formel	0,52	0,56	+0,0pts
Coefficient de Gini - Secteur public	0,46	0,54	+0,1pts
Solde de satisfaction dans l'emploi principal par secteur institutionnel			
Solde de satisfaction	N.D	**-30,5**	N.D
Solde de satisfaction - Secteur primaire	N.D	+1,9	N.D
Solde de satisfaction - Secteur informel	N.D	-3,4	N.D
Solde de satisfaction - Secteur privé formel	N.D	-33,2	N.D
Solde de satisfaction - Secteur public	N.D	-34,4	N.D

Questionnaire Enquête ECVMAS Haïti 2012

Le séisme qui a frappé Haïti en janvier 2010 a provoqué des dizaines de milliers de décès, de blessés et près d'un million et demi de sans-abri. Un tel bilan n'avait rien d'inéluctable : dans d'autres contextes, des séismes de magnitude similaire n'ont pas provoqué autant de pertes humaines et de dégâts matériels. Quels sont donc les facteurs qui ont rendu la population haïtienne aussi vulnérable ? Dans quelle mesure les conditions de vie de la population se sont-elles détériorées par rapport à la situation qui prévalait avant le séisme ? Quelle a été la réponse du marché du travail, principale courroie de transmission entre la dynamique macroéconomique et les conditions de vie des ménages ? Quel a été l'impact de l'aide institutionnelle, tel que perçu par les ménages ? Dans quelle mesure la solidarité entre ménages et les transferts de la diaspora ont-ils permis aux ménages d'atténuer les conséquences économiques et sociales du séisme ?

Dans un domaine où les recherches sont encore embryonnaires quant aux canaux de transmission de l'impact des catastrophes, les résultats et analyses présentés ici apportent une contribution décisive et inédite. Ils s'appuient sur une enquête à couverture nationale réalisée en 2012. Elle a été spécialement conçue pour appréhender la vulnérabilité des ménages dans ses différentes dimensions et identifier les stratégies de réponse et d'atténuation face au séisme et aux autres chocs subis. Cette enquête permet d'analyser également la situation de la population qui a résidé dans les camps et de celle qui, encore nombreuse, s'y trouvait encore..

Il était important d'évaluer les conditions de vie de la population après trois ans de mobilisation de l´aide internationale et des solidarités entre les ménages résidant en Haïti et entre ces derniers et ceux de la diaspora. La disponibilité des données d'une enquête réalisée en 2007 a permis d'identifier les principaux changements survenus depuis lors, notamment une fois passée la phase de l'urgence humanitaire post-séisme. Il est ainsi possible de saisir les ruptures et les continuités avant et après la catastrophe.

Cet ouvrage fournit aux décideurs une ligne de base au moment de la transition de la gestion de l´urgence à la relance des interventions pour le développement. En s'interrogeant sur la soutenabilité des réponses apportées par les ménages et par les politiques publiques, il met en évidence les enjeux cruciaux auxquels Haïti sera confronté dans les années qui viennent, notamment concernant l'habitat, la persistance des camps, l'emploi et les inégalités.

RÉPUBLIQUE D'HAITI
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE (IHSI)
ENQUETE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES APRES LE SEISME (ECVMAS)

QUESTIONNAIRE MENAGE – ECVMAS – Août/Novembre 2012

A. IDENTIFICATION DES AGENTS ET EVALUATION DU QUESTIONNAIRE

1a. Nom du contrôleur	_____	**1b. Code du contrôleur**	|__|__|__|
2a. Nom du superviseur	_____	**2b. Code du superviseur**	|__|__|__|
3a. Nom de l'enquêteur	_____	**3b. Code de l'enquêteur**	|__|__|__|

	4. Date d'enquête (JJ.MM.AA)	5.1. Heure de début de l'entrevue	5.2. Heure de fin de l'entrevue	6. Résultats du remplissage de l'enquête
a) 1er passage	|__|__| . |__|__| . |__|__|	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|
b) 2ème passage	|__|__| . |__|__| . |__|__|	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|
c) 3ème passage	|__|__| . |__|__| . |__|__|	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|
d) 4ème passage	|__|__| . |__|__| . |__|__|	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|
e) 5ème passage	|__|__| . |__|__| . |__|__|	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|
f) 6ème passage	|__|__| . |__|__| . |__|__|	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|h /|__|__|mn	|__|__|

Code des résultats du remplissage de l'enquête

01 = Rempli complètement
02 = Pas rempli complètement
03 = Pas rempli : refus (de répondre) de la part de l'enquêté
04 = Pas rempli : ménage absent
05 = Pas rempli : logement non retrouvé
06 = Pas rempli : logement vide
07 = Pas rempli : ce n'est plus un logement (commerce, usine, bâtiment public, etc.)
08 = Pas rempli : logement détruit
09 = Enquête suspendue temporairement : retournez plus tard dans ce ménage
10 = Enquête suspendue définitivement : l'enquêté refuse de poursuivre
-9 = Donnée manquante

Mon nom est [*Nom enquêteur*]. L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et ses partenaires travaillent sur une étude portant sur les conditions de vie des ménages après le séisme. Nous voudrions vous poser quelques questions sur votre ménage. Seulement quelques ménages, dont le votre, ont été choisis de façon aléatoire pour l'enquête. Nous poserons quelques questions au chef du ménage ainsi qu'aux différents membres du ménage. Toutes les informations recueillies resteront strictement confidentielles. Nous vous remercions d'avance pour votre participation à cette étude. Avez-vous des questions particulières ? Pouvons-nous commencer ?

B. IDENTIFICATION ET RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE MENAGE

Identification du questionnaire

1. Ville/Quartier/Section communale_____

2. Commune |__|__|__|__|

3. Numéro séquentiel du site (SDE/campement) |__|__|__|

4. SSID de campement |__|__|__|-|__|__|-|__|__|__|

5. Code du SDE |__|__|__|__|-|__|__|-|__|__|__|-|__|__|__|

Localisation du bâtiment

6. Points GPS N |__||__|, |__||__||__||__||__|
E |__||__|, |__||__||__||__||__|

7. Numéro du ménage |__||__|

8. Adresse du bâtiment N° : _____
Rue : _____

9. Autres précisions adresse _____

10. Numéro du logement |__||__||__| – |__||__|

Renseignements généraux sur le ménage

11. Nom du chef de ménage _____

12. Prénom du chef de ménage _____

13. Numéro de téléphone |__||__||__||__|-|__||__||__||__|

L'enquêteur inscrira les réponses aux questions B.14 à B.16 après observation

14. Dans quel type de site vit le ménage?
1 = Campement en tente **>>> C5**
2 = Campement en abri provisoire **>>> C5** |__|
3 = SDE (résident)

15a. Est-ce qu'il y a une étiquette MTPTC (inscription peinte sur le mur de la maison) sur le bâtiment ?
1 = Oui, verte
2 = Oui, jaune |__|
3 = Oui, rouge
4 = Non **>>> B16**

15b. Cette information sur l'étiquette MTPTC a été :
1 = Observée par l'enquêteur 2 = Déclarée par le ménage |__|

16. Quel est le type de bâtiment occupé par le ménage ?
01 = Kay atè (toit et murs confondus)
02 = Taudis (maison faite de débris provenant d'autres constructions)
03 = Ajoupas
04 = Maison basse (simple)
05 = Maison à étage |__|__|
06 = Maison à appartements
07 = Villa
08 = Tente **>>> C5**
09 = Abri provisoire
10 = Autre, précisez _____

INDEX DES MODULES

Module	Page	Module	Page
A. Identification des agents et évaluation du questionnaire	1	L. Revenus d'activités des patrons des UPIs et des travailleurs indépendants non agricoles	détaché
B. Identification et renseignements généraux sur le ménage	1	M. Revenus de l'activité d'exploitation agricole et producteurs agricoles indépendants	détaché
C. Logement	2	N. Chômage	21
D. Logement et actifs	2	O. Revenus hors emploi et hors transferts	22
E. Statut et composition du ménage	3	P. Rétrospectif emploi	23
F. Evolution de la composition du ménage	5	Q. Consommation et dépenses des ménages	25
G. Informations sur les ressources du ménage	5	R. Transferts reçus	34
H. Caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage	6	S. Transferts versés	36
I. Emploi actuel	9	T. Chocs et stratégies de survie	38
J. Activité principale	10	U. Evaluation des programmes d'assistance et priorités	40
K. Activité secondaire	16	V. Perception des ménages	41

C. LOGEMENT

L'enquêteur inscrira les réponses aux questions C1 à C3 après observation

C1. Quel est le principal matériau des murs?

1 = Bois/Planches
2 = Terre
3 = Ciment/Blocs
4 = Tôle
5 = Cartons/Plastique
6 = Briques/Roches
7 = Clisses
8 = Autre, précisez……
|__|

C2. Quel est le principal matériau du toit?

1 = Chaume/Paille
2 = Ciment/Béton
3 = Tôle
4 = Plastique
5 = Tuile/Ardoise
6 = Autre, précisez……
|__|

C3. Quel est le principal matériau du sol?

1 = Bois/Planches
2 = Terre battue
3 = Ciment
4 = Mosaïques
5 = Céramique/Terrazo/Marbre
6 = Autre, précisez……
|__|

C4. Combien y a-t-il de (…) dans votre logement ?

1. Chambre à coucher |__||__|
2. Salle à manger, salon |__|

C5. A quel titre le ménage occupe-t-il ce logement ?

1 = Propriétaire **>>> C8**
2 = Locataire
3 = Fermier
4 = Occupant à titre gratuit **>>> C8**
5=Occupant de fait **>>> C8**
-9 = Donnée manquante **>>> C8**
|__|

C6. Quelle est la fréquence à laquelle vous payez votre loyer ? |__|

1 = Une fois par mois
2 = Tous les 3 mois
3 = Tous les 6 mois
4 = Une fois par an

C7. Quel est le montant du loyer ? |__|__|__|__|__|__|__|__|

1 = Gourdes
2 = Dollars haïtiens
3 = Dollars US
|__|

>>> C9a

C8. Si vous deviez louer pour vous-même ce logement, quel est le montant du loyer <u>mensuel</u> que vous devriez payer ? |__||__||__||__||__||__||__||__|

1 = Gourdes
2 = Dollars haïtiens
3 = Dollars US
|__|

C9a. Quel est le principal type d'éclairage dans le logement?

1 = Electricité / Compteur individuel ED'H
2 = Electricité / Compteur collectif ED'H
3 = Electricité / Prise sans compteur
4 = Génératrice (Delco)
5 = Panneau solaire
6 = Lampe à gaz (Kérosène)
7 = Bougies
8 = Pas d'éclairage dans le logement
9 = Autre, précisez……
|__|

C9b. Quel est le principal type d'éclairage public dans le quartier ?

1 = Electricité
2 = Panneau solaire
3 = Groupe électrogène
4 = Pas d'éclairage public
|__|

C10. Quel est le principal mode d'approvisionnement du ménage en eau ?

C10a. Eau à boire |__||__|

C10b. Eau à usage courant (pour se laver, etc.) |__||__|

01 = Robinet privé/DINEPA
02 = Fontaine publique
03 = Puits artésien / Forage
04 = Puits protégé
05 = Source d'eau protégée
06 = Eau de pluie
07 = Kiosque (vendeur d'eau traitée)
08 = Eau traitée (camion, bouteille, sachet, bassin, gallon)
09 = Puits non protégé
10 = Source d'eau non protégée
11 = Eau non traitée (camion, bouteille, sachet, bassin, gallon)
12 = Eau de surface (rivière, lac, mare, fleuve, barrage)

C11. Quel est le principal mode d'évacuation des eaux usées ? |__|

1 = Versées dans la rigole/les égouts
2 = Versées dans la fosse septique
3 = Versées dans la rivière/ruisseau
4 = Versées dans la nature (raje, ravine, terrain vide)
5 = Versées dans la cour
6 = Versées sur la chaussée

C12. Quel est le principal mode d'évacuation des déchets solides ? |__|

1 = Camion de la mairie / SMCRS
2 = Collecte par un service privé
3 = Jeter sur terrain vide, champs, arrière-cour, etc.
4 = Jeter dans une ravine
5 = Jeter dans les égouts
6 = Jeter dans la rue
7 = Jeter à la mer
8 = Incinération périodique
9 = Enfouissement

D. LOGEMENT ET ACTIFS

D1.Quelle est la principale source d'énergie pour la cuisson ?

1 = Bois/Paille
2 = Gaz propane
3 = Electricité
4 = Charbon de bois
5 = Kérosène
6 = Four solaire
7 = Autre, précisez……
|__|

D2. Quel est le principal type de lieu d'aisance ?

1 = Chasse d'eau (WC)
2 = Latrine individuelle/privée améliorée
3 = Latrine publique/collective améliorée
4 = Latrine individuelle/privée non améliorée
5 = Latrine publique/collective non améliorée
6 = Trou dans la parcelle / Enfouissement
7 = Pas de lieu d'aisance (nature)
|__|

D3a. Est-ce que votre ménage habitait ce même logement avant le séisme ?

1 = Oui
2 = Non
-9 = Donnée manquante
|__|

D3b. A quel titre le ménage occupait-il son logement au moment du séisme, le 12 janvier 2010 ?

1 = Propriétaire
2 = Locataire
3 = Fermier
4 = Occupant à titre gratuit
5 = Occupant de fait
-9 = Donnée manquante
|__|

D4. Est-ce que le logement occupé par le ménage au moment du séisme a été endommagé ?

1 = Oui
2 = Non **>>> D11**
-9 = Donnée manquante
|__|

D5. Quelles parties de ce logement ont été endommagées par le séisme et avec quelle intensité ?

a. Toit |__| **b.** Mur |__| **c.** Sol |__|

Code d'intensité : 1 = Légèrement endommagé 2 = Fortement endommagé (fissures, ...)
3 = Totalement détruit 4 = Aucun dommage -9 = Donnée manquante

D6. Ces dommages ont-ils obligé un ou plusieurs membres du ménage à abandonner une activité rémunératrice exercée à l'intérieur de ce logement là ?

1 = Oui
2 = Non, pas d'activité dans ce logement avant le séisme
3 = Non, l'activité continue
-9 = Donnée manquante
|__|

D7. Avez-vous entrepris des travaux pour remettre ce logement en état ?

1 = Oui
2 = Non **>>> D10**
-9 = Donnée manquante
|__|

D8. Où en sont les travaux de remise en état de ce logement ?

1 = Travaux en cours **>>> D10**
2 = Travaux en cours mais stoppés
3 = Travaux achevés **>>> D10**
-9 = Donnée manquante
|__|

D9. Quelle est la principale raison qui vous a conduit à stopper les travaux ?

1 = Manque de ressources financières
2 = Pénurie de matériel
3 = Pénurie de main d'œuvre
4 = Absence d'autorisation de la mairie
5 = Autre, précisez……
-9 = Donnée manquante
|__|

D10. Avez-vous reçu une aide pour la remise en état de ce logement ?

1 = Oui
2 = Non
-9 = Donnée manquante
|__|

D11. Les conséquences du séisme ont-elles obligé au moins un membre du ménage à habiter ailleurs/à côté de là où vous habitiez avant le séisme ?

1 = Oui
2 = Non **>>> Module E (page 3)**
-9 = Donnée manquante
|__|

D12. Est-ce que cette situation a conduit au moins un des membres à vivre dans un camp ?

1 = Oui, tout le ménage
2 = Oui, une partie du ménage
3 = Non
-9 = Donnée manquante
|__|

E. STATUT ET COMPOSITION DU MENAGE						
Nom, Prénom, Code du répondant (chef du ménage ou conjoint): |__|__|	**Sous-séquence membres présents actuellement, séquence de questions individuelles posées indirectement au chef de ménage** **Pouvez-vous nous présenter l'ensemble des personnes qui séjournent de façon permanente dans votre logement, en commençant par vous-même ?**					
E1a. Numéro d'ordre des membres du ménage	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
E1b. Nom						
E2. Prénom						
E3. Actuellement, (…) habite-t-il avec vous ? 1 = Oui (présent) 2 = Oui, mais vit dans un camp temporaire 3 = Oui, mais absent, il s'est déplacé pour moins de trois mois (hors camps) 4 = De passage pour moins de trois mois **>>> E4b** 5 = Non, s'est déplacé pour plus de trois mois ailleurs en Haïti 6 = Non, s'est déplacé pour plus de trois mois à l'étranger **>>> E4b**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E4a. Actuellement, est-ce que (…) partage les ressources quotidiennes ou les repas avec les autres membres du ménage ? 1 = Oui **>>> E5** 2 = Non **>>> si E3=1 ou 3, allez à E5**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E4b. Est-ce que (…) vivait dans votre ménage au moment du séisme ? 1 = Oui **>>> Cet individu devra être recensé dans le F, pour le moment, passez à un autre individu** 2 = Non **>>> Autre individu**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E5. Sexe 1 = Homme 2 = Femme	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E6a. Date de naissance (JJ.MM.AA) ? **E6b. Age (seulement si le chef de ménage ne connait pas la date exacte)**	|__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__|
E7. Quel est le lien de parenté entre (…) et le chef de ménage ? 01 = Chef de ménage 02 = Époux (se)/Conjoint (e) 03 = Fils/Fille 04 = Petit-fils/Petite-fille 05 = Papa/Maman 06 = Beau-père/Belle-mère 07 = Beau-fils/Belle-fille 08 = Frère/Sœur 09 = Oncle/Tante 10 = Neveu/Nièce 11 = Cousin/Cousine 12 = Autre parent 13 = Personnel de maison 14 = Domestique - Restavèk 15 = Autre non-apparenté -9 = Donnée manquante	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
E8. Faisait-il partie du ménage le jour du séisme ? 1 = Oui **>>> E11** 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E9. Pourquoi (…) est-il entré dans votre ménage ? 1 = Nouveau-né 2 = Enfant confié 3 = Hébergé à la suite de la destruction/perte de son logement dans le séisme 4 = Hébergé (sauf cas précédent) 5 = Mariage/Concubinage avec l'un des membres du ménage 6 = Retour de migration internationale 7 = Autre, précisez……. -9 = Donnée manquante	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____
E10. Date d'arrivée dans le ménage (JJ.MM.AA)	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|
E11. (…) souffrait-il de handicaps physiques ou mentaux avant le séisme (12.01.2010) ? 1 = Oui 2 = Non **>>> E13** 3 = Non concerné **>>> E13** -9 = Donnée manquante**>>> E13**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

E. STATUT ET COMPOSITION DU MENAGE (*SUITE*)						
Nom, Prénom, Code du répondant (chef du ménage ou conjoint): |__|__|	**Sous-séquence des <u>membres présents actuellement</u>, séquence de questions individuelles posées indirectement au chef de ménage** **Pouvez-vous nous présenter l'ensemble des personnes qui séjournent de façon permanente dans votre logement, <u>en commençant par vous-même</u> ?**					
E1a. Numéro d'ordre des membres du ménage	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
E1b. Nom						
E2. Prénom						
E12. De quels handicaps (…) souffrait-il avant le séisme (12.01.2010) ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante A. Cécité (perte de la vue) B. Surdité (perte de l'ouïe) C. Mutité (perte de la parole) D. Perte de l'usage ou amputation d'au moins un membre E. Déficience mentale (folie)	|__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__| |__|
E13. Est-ce que (…) a été directement affecté par le séisme (12.01.2010) ? 1 = Non, indemne **>>> filtre avant E15** 4 = Handicap définitif 2 = Blessé légèrement **>>> filtre avant E15** 5 = Non concerné **>>> filtre avant E15** 3 = Blessé gravement (mais temporaire) **>>> filtre avant E15** -9 = Donnée manquante **>>> filtre avant E15**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E14. De quels handicaps (…) souffre-t-il à cause du séisme (12.01.2010) ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante A. Cécité (perte de la vue) B. Surdité (perte de l'ouïe) C. Mutité (perte de la parole) D. Perte de l'usage ou amputation d'au moins un membre E. Déficience mentale (folie) F. Niveau élevé de stress ou de souffrances psychologiques G. Autre, précisez	|__| |__| |__| |__| |__| |__| ……	|__| |__| |__| |__| |__| |__| ……	|__| |__| |__| |__| |__| |__| ……	|__| |__| |__| |__| |__| |__| ……	|__| |__| |__| |__| |__| |__| ……	|__| |__| |__| |__| |__| |__| ……
Si (…) n'est pas un enfant âgés de 3 à 9 ans >>>personne suivante ou si pas d'autre personne allez à E17						
E15. Quel est le dernier niveau d'éducation atteint par (…)? 1 = Aucun 2 = Préscolaire 3 = Primaire 4 = Secondaire 5 = Supérieur -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E16a. (…) est-il actuellement scolarisé ? 1 = Oui 2 = Non **>>> E16c** -9 = Donnée manquante **>>> E16c**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E16b. Quel type d'école (…) fréquente-t-il actuellement ? 1 = Public 2 = Privé confessionnel/Congréganiste 3 = Privé Laïc - communautaire 5 = Privé - étranger 4 = Privé Laïc - non communautaire 6 = Ne sait pas -9 = Donnée manquante ***>>> personne suivante (ou si pas d'autre >>> E17)***	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
E16c. Quelle est la principale raison pour laquelle (…) ne va pas à l'école ? 1 = Problèmes financiers / Coûts trop élevés 2 = Handicap, maladie 3 = L'école a été détruite par le séisme, pas reconstruite 4 = Il n'y a pas d'école dans la localité 5 = Travailler pour apporter des revenus dans le ménage 6 = N'a pas l'âge d'aller à l'école 7 = Autre, précisez…… -9 = Donnée manquante ***>>> personne suivante (ou si pas d'autre >>>E17)***	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____

E17. Y a-t-il des personnes qui vivaient avec vous dans votre ménage au moment du séisme et qui sont partis depuis ? 1 = Oui 2 = Non **>>> G1** |__|

F. EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU MENAGE APRES LE SEISME						
Sous-séquence membres présents au moment du séisme (12/01/2010) et ne faisant pas partie du ménage aujourd'hui, séquence de questions individuelles posées indirectement au chef de ménage **Pouvez-vous nous présenter l'ensemble des personnes qui séjournaient de façon permanente (pendant au moins 3 mois) dans votre logement au moment du séisme et qui ne vivent plus avec vous aujourd'hui ?**						
F1. Numéro d'ordre	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
F2a. Nom						
F2b. Prénom						
F3. Sexe 1 = Homme 2 = Femme	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
F4a. Date de naissance (JJ.MM.AA) ?	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|
F4b. Age (seulement si le chef de ménage ne connait pas la date exacte)	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
F5. Quel est le lien de parenté entre (…) et le chef de ménage ? 01 = Ex-Chef de ménage 08 = Frère/Sœur 02 = Ex-Époux (se)/Conjoint (e) 09 = Oncle/Tante 03 = Fils/Fille 10 = Neveu/Nièce 04 = Petit-fils/Petite-fille 11 = Cousin/Cousine 05 = Papa/Maman 12 = Autre parent 06 = Beau-père/Belle-mère 13 = Personnel de maison ….. 15 = Autre non-apparenté 07 = Beau-fils/Belle-fille 14 = Domestique - Restavèk -9 = Donnée manquante	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
F6. Quel est le dernier niveau d'éducation atteint par (...)? 1 = Aucun 2 = Préscolaire 3 = Primaire 4 = Secondaire 5 = Supérieur -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
F7. Pourquoi ne séjourne t-il plus dans votre logement aujourd'hui? 1 = Raisons professionnelles (recherche emploi, rapprochement lieu travail, etc.) 2 = Etudes/Formation 3 = Problème de santé 4 = Problème dans le ménage (divorce, séparation) 5 = Suivre ou rejoindre la famille 6 = Recherche d'autonomie (création de son propre ménage, etc.) 7 = Décédé à cause du séisme 8 = Décédé, mais pas à cause du séisme 9 = Autre, précisez……	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____
F8. Date de départ du logement (JJ.MM.AA)	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|	|__|__|.|__|__|.|__|__|

G. INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES DU MENAGE	
Sous-séquence posée au chef de ménage concernant les ressources du ménage en général	
G1 : Qui est la personne la mieux informée sur la consommation alimentaire et les dépenses de votre ménage ? **Code de l'individu**	|__|__|
G2. Au cours du dernier mois, combien de personnes ont eu un revenu dans votre ménage ? ***Si G2 est différent de 00 alors passez au module H suivant (page 6)***	|__|__|
G3. Avec quelles ressources vit votre ménage ? 1 = Oui 2 = Non	
a. Aide irrégulière de parents/amis vivant dans le pays	|__|
b. Aide irrégulière de personnes non apparentées	|__|
c. Aide irrégulière de la part d'une institution, association, ONG	|__|
d. Vit de son épargne/crédit	|__|
e. Autre, précisez : _____	|__|

H. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU MENAGE						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
H0. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
H1. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
H2. Quel est actuellement votre statut matrimonial ? 1 = Marié 4 = Célibataire 7 = Séparé après plaçage 2 = Placé 5 = Divorcé 8 = Veuf/Veuve 3 = En union libre 6 = Séparé après mariage -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H3a. Quelle est votre nationalité ? 1 = Haïtienne 3 = Américaine 5 = Française 2 = Dominicaine 4 = Canadienne 6 = Autre, précisez…… -9 = Donnée manquante	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____
H3b. Possédez-vous une carte d'identification nationale (CIN) ou un numéro d'identité fiscale (NIF) ? 1 = Oui 2 = Oui, mais perdue 3 = Oui, mais pas renouvelée 4 = Non, jamais eu (pour les plus de 18ans) 5= Non concerné, moins de 18 ans -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H4. Quelle est votre religion ? 10 = Musulman 01 = Catholique 04 = Pentecôtiste 07 = Témoin de Jéhovah 11 = Autre 02 = Baptiste 05 = Méthodiste 08 = Autre protestant 12 = Aucune 03 = Adventiste 06 = Episcopale 09 = Vaudou -9 = Donnée manquante	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
H5. Savez-vous lire et écrire ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H6. Avez-vous déjà été scolarisé? 1 = Oui **>>> H8a** 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H7. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez jamais été scolarisé ? 1 = Problèmes financiers / Coûts trop élevés 2 = Handicap / Maladie 3 = L'école a été détruite par le séisme, pas reconstruite 4 = Il n'y a pas d'école dans la localité/trop loin 5 = Refus de la famille de l'envoyer à l'école 6 = Travailler pour apporter des revenus dans le ménage 7 = Autre -9 = Donnée manquante **>>> H12**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H8a. Etes-vous actuellement scolarisé ? 1 = Oui **>>> H9** 2 = Non ***>>> si la personne a plus de 16 ans*** **- H10** ***(c.-à-d. E6a > Juin 1996 et/ou E6b > 16)***	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H8b. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'êtes pas scolarisé ? 1 = Problèmes financiers / Coûts trop élevés 2 = Handicap / Maladie 3 = L'école a été détruite par le séisme, pas reconstruite 4 = Il n'y a pas d'école dans la localité/trop loin 5 = Refus de la famille de l'envoyer à l'école 6 = Travailler pour apporter des revenus dans le ménage 7 = Autre -9 = Donnée manquante **>>> H10**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H9 = Quel type d'école fréquentez-vous actuellement ? 1 = Public 2 = Privé confessionnel/Congréganiste 3 = Privé Laïc – communautaire 4 = Privé Laïc - non communautaire 5 = Privé - étranger -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

H. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU MENAGE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
H0. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
H1. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
H10. Quel est le dernier niveau d'éducation achevé ? 01 = Aucun 02 = Préscolaire **Primaire** **Secondaire** 03 = Préparatoire 1 / 1 A.F. 09 = Sixième / 7 A.F. 16 = Etudes supérieures 04 = Préparatoire 2 / 2 A.F. 10 = Cinquième / 8 A.F. 05 = Elémentaire 1/ 3 A.F. 11 = Quatrième / 9 A.F. / Brevet 06 = Elémentaire 2 / 4 A.F. 12 = Troisième 07 = Moyen 1 / 5 A.F. 13 = Seconde 08 = Moyen 2 / 6 A.F. / Certificat 14 = Rhétorique 15 = Philosophie -9 = Donnée manquante	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
H11. Quel est le diplôme/certificat le plus élevé obtenu ? 01 = Certificat d'Etudes Primaires (CEP) 07 = Diplôme universitaire - licence (3-4 ans) 02 = Brevet élémentaire 08 = Diplôme universitaire - maîtrise (1-2 ans) 03 = Certificat 9ème AF 09 = Diplôme universitaire / DEA / DESS (1 an) 04 = Brevet supérieur 10 = Diplôme universitaire - Doctorat 05 = Baccalauréat 1ère partie 11 = Diplôme Centre de formation professionnelle (EEP ou EET) 06 = Baccalauréat 2ème partie 12 = Aucune -9 = Donnée manquante	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
H12. Quel est votre lieu de naissance ? 1 = Ici, dans cette Ville/Quartier/Section communale Département 2 = Dans une autre Ville/Quartier/Section communale Commune 3 = A l'étranger -9 = Donnée manquante Section communale Pays	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____
H13. Habitiez-vous ce même logement avant le séisme ? 1 = Oui **>>> H15a** 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H14a. Où habitiez-vous le jour du séisme ? 1 = Ici, dans cette Ville/Quartier/Section communale Département 2 = Dans une autre Ville/Quartier/Section communale Commune 3 = A l'étranger -9 = Donnée manquante Section communale Pays	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____	|__| _____ _____ _____ _____
H14b. Est-ce que ce logement là a été détruit ou fortement endommagé par le séisme ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H15a. Est-ce que vous avez habité dans un camp après le séisme ? 1 = Oui, j'y habite toujours 2 = Oui, mais je n'y habite plus 3 = Non, pas de passage dans un camp **>>> H17a** -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H15b. Pouvez-vous indiquer quel camp et quand ? Code du camp : Nom de la zone/quartier où se trouve/trouvait le camp : Nom du camp : -9 = Donnée manquante Type de camp : 1 = Camp organisé 2 = Camp spontané Date de la première arrivée dans le camp : Durée (nombre de jours, semaines, mois ou années dans le camp) **>>> Si H15a différent de 2 (le ménage n'habite plus dans un camp), aller à H17a**	|__|__|__|__| _____ _____ |__| |__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__| _____	|__|__|__|__| _____ _____ |__| |__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__| _____	|__|__|__|__| _____ _____ |__| |__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__| _____	|__|__|__|__| _____ _____ |__| |__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__| _____	|__|__|__|__| _____ _____ |__| |__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__| _____	|__|__|__|__| _____ _____ |__| |__|__|.|__|__|.|__|__| |__|__| _____

H. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MEMBRES DU MENAGE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
H0. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
H1. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
H16. Quelle est la principale raison pour laquelle vous avez quitté ce camp ? 01 = Raison administrative (fermeture du camp, départ forcé) 02 = Pour être plus proche de nos parents/amis 03 = Raisons professionnelles (obtenir un emploi /travailler, se rapprocher d'un emploi) 04 = Parce que nous avons obtenu une aide au départ du camp 05 = Pour des raisons de sécurité 06 = Pour être plus proche de notre école 07 = Pour bénéficier plus de services publics (hors sécurité ; électricité, eau, transport) 08 = Pour retrouver notre logement 09 = Parce que nous avons trouvé un nouveau logement 10 = Autre, précisez…… -9 = Donnée manquante	|__|__| _____	|__|__| _____	|__|__| _____	|__|__| _____	|__|__| _____	|__|__| _____
H17a. Avez-vous séjourné plus d'un (1) mois dans un pays étranger au cours des trois (3) dernières années ? 1 = Oui 2 = Non **>>> Module I suivant (Page 9)** -9 = Donnée manquante **>>> Module I suivant (Page 9)**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
H17b. Dans quel pays avez-vous séjourné ? Pays 1 Nom du pays Code pays Période (MM.AA.): du: au: Motif principal: --- Pays 2 Nom du pays Code pays Période (MM.AA.): du: au: Motif principal: --- Pays 3 Nom du pays Code pays Période (MM.AA.): du: au: Motif principal:	_____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__|	_____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__|	_____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__|	_____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__|	_____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__| _____ |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| |__|__|.|__|__| |__|__|.|__|__| |__|

Code Motif Principal :

1 = Parce que je suis résident
2 = Pour aller à l'école/ Faire des études
3 = Pour des raisons professionnelles
4 = Pour des raisons familiales
5 = Pour des raisons de sécurité
6 = Pour des raisons politiques
7 = Pour des raisons de santé
8 = Pour visiter
9 = Autre, précisez…… ;

I. EMPLOI ACTUEL						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
I0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
I0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
I1. Au cours de la semaine dernière, est-ce que vous avez effectué une ou plusieurs des activités suivantes ? Si oui, précisez le nombre d'heures pour chaque activité. 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante						
A. Etudes	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)
B. Faire le ménage ; faire la cuisine ; garde d'enfants, de personnes âgées, de malades, sans rémunération, dans sa propre maison (travaux domestiques)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)
C. Déblaiement, reconstruction ou construction de sa propre maison	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)
D. Chercher de l'eau ou du bois	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)
E. Faire le marché pour son ménage	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)
F. Prestation de services gratuits à sa communauté	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)
G. Aider au déblaiement ou à la reconstruction d'un logement qui n'est pas le leur (voisins, parents), sans rémunération	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)	|__| |__|__|__| heure(s)
I2. Au cours de la semaine dernière, avez-vous travaillé, ne serait-ce qu'une heure ? 1 = Oui **>>> Passez au Module J (page 10)** 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
I3a. Au cours de la semaine dernière, avez-vous réalisé l'une des activités suivantes afin de subvenir à vos besoins individuels ou à ceux du ménage ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante						
A. En travaillant dans une affaire personnelle (demele/degaje)	A. |__|	A. |__|	A. |__|	A. |__|	A. |__|	A. |__|
B. En fabricant un produit pour la vente ou la consommation du ménage	B. |__|	B. |__|	B. |__|	B. |__|	B. |__|	B. |__|
C. En faisant de l'artisanat ou du commerce	C. |__|	C. |__|	C. |__|	C. |__|	C. |__|	C. |__|
D. En travaillant à la maison pour une rémunération en nature ou monétaire	D. |__|	D. |__|	D. |__|	D. |__|	D. |__|	D. |__|
E. En cultivant sa parcelle, en s'occupant de l'élevage, en vendant une journée de travail, en participant à un konbit, une escouade, etc.	E. |__|	E. |__|	E. |__|	E. |__|	E. |__|	E. |__|
F. En délivrant un service (choisir des exemples de services les plus connus)	F. |__|	F. |__|	F. |__|	F. |__|	F. |__|	F. |__|
G. En aidant dans une entreprise familiale, travailler pour un parent	G. |__|	G. |__|	G. |__|	G. |__|	G. |__|	G. |__|
H. En poursuivant ses études tout en travaillant/dirigeant son entreprise/degaje/demele	H. |__|	H. |__|	H. |__|	H. |__|	H. |__|	H. |__|
I. En travaillant pour un autre ménage contre rémunération	I. |__|	I. |__|	I. |__|	I. |__|	I. |__|	I. |__|
J. Apprentissage (chez un artisan) rémunéré ou non	J. |__|	J. |__|	J. |__|	J. |__|	J. |__|	J. |__|
K. Réaliser un stage dans une entreprise publique ou privée	K. |__|	K. |__|	K. |__|	K. |__|	K. |__|	K. |__|
L. N'importe quelle autre activité pour obtenir un revenu (bèf chenn, laver des voitures, transporter des marchandises, ka madamn, etc.)	L. |__|	L. |__|	L. |__|	L. |__|	L. |__|	L. |__|
M. Food ou cash for work	M. |__|	M. |__|	M. |__|	M. |__|	M. |__|	M. |__|
Si I3a=1 (oui) à l'une des 13 modalités >>> Module J (page 10)						
I3b. Bien que vous ayez déclaré n'avoir pas travaillé, avez-vous effectué un degaje/demele ou un travail quelconque ne serait-ce qu'une heure la semaine dernière? 1 = Oui **>>> Module J (page 10)** 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
I4. Bien que n'ayant pas travaillé au moins une heure la semaine dernière, avez-vous une entreprise/degaje/demele ou un emploi, un travail que vous allez reprendre ou commencer bientôt ? 1 = Oui 2 = Non **>>> Module N (page 21)** -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

I. EMPLOI ACTUEL (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
I0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
I0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
I5a. Pourquoi n'avez-vous pas travaillé, mené une activité, géré une entreprise/degaje/demele au cours de la semaine dernière ? 01 = Vacances, jours fériés. **>>> Module J (page 10)** 02 = Congé maternité **>>> Module J (page 10)** 03 = Congé maladie**>>> Module J (page 10)** 04 = Maladie (hors congé maladie) 05 = Grève 06 = Arrêt provisoire du travail (salarié) 07 = A dû être en charge des problèmes familiaux 08 = Est allé suivre une formation, un séminaire 09= Epuisé/ pas de financement/ pas de client 10 = Equipement/machine/outil en panne 11 = Fin de saison agricole/récolte 12 = Licenciement/fin de contrat **>>> Module N (page 21)** 13 = Est en attente de commencer un nouveau travail/négoce 14 = Autre -9 = Donnée manquante **>>> Module N (page 21)**	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
I5b. Dans combien de temps allez-vous reprendre ou commencer le travail/négoce ? 1 = Moins d'un mois **>>> Module J (page 10)** 2 = Plus d'un mois **>>> Module N (page 21)** 3 = Ne sait pas **>>> Module N (page 21)** 4 = Ne va pas recommencer **>>> Module N (page 21)** -9 = Donnée manquante**>>> Module N (page 21)**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

J. ACTIVITE PRINCIPALE						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J1. Quel est le nom du métier, de la profession que vous déclarez avoir exercé la semaine dernière ?	_____	_____	_____	_____	_____	_____
J2. Dans cette activité principale, quel est votre statut ? ***Salarié:*** 01 = Cadre supérieur, ingénieur et assimilé 02 = Cadre moyen, agent de maitrise 03 = Employé, ouvrier qualifié 04 = Employé, ouvrier semi qualifié 05 = Manœuvre 06 = Apprenti/ Stagiaire **rémunéré** **Non salarié** 07 = Patron, employeur 08 = Travailleur à son propre compte/dans sa propre entreprise/demele/degaje 09 = Aide familiale (plus de 15h de travail par semaine) 10 = Aide familiale (inférieur ou égal à 15h de travail par semaine) **>>> Module O (page 22)** 11 = Apprenti/Stagiaire **non rémunéré** **>>> Module O (page 22)**	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
J3a. Dans quelle branche d'activité s'inscrit votre entreprise ?	_____	_____	_____	_____	_____	_____
J3b. Est-ce que cette branche d'activité est agricole ? 1 = Oui 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

J. ACTIVITE PRINCIPALE (SUITE)						
J. ACTIVITE PRINCIPALE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J4. Dans quel type d'entreprise exercez-vous votre emploi principal (dirigez-vous) ? 1 = Administration publique, organisme public ou collectivité territoriale **>>> J7** 2 = Entreprise publique ou parapublique **>>> J7** 3 = Entreprise privée – Société (avec personnalité juridique – SA, SARL, etc.) 4 = Négoce/degaje/demele/ entreprise familiale ou unipersonnelle ou avec associés 5 = Entreprise associative (coopérative, syndicat, église, etc.) 6 = Organisation Non-Gouvernementale (ONG, excepté programme cash/food-for-work) **>>> J7** 7 = Programme cash/food-for-work **>>> J7** 8 = Ménage **>>> J7** -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J5. L'entreprise pour laquelle vous travaillez ou que vous dirigez ... ? 1 = Oui 2 = Non 3 = Ne sait pas 4 = Ne veut pas répondre -9 = Donnée manquante						
1. A la patente de la Direction Générale des Impôts (DGI)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
2. A la carte d'Immatriculation fiscale (MEF/DGI)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
3. A la carte d'Identité Professionnelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
4. Est enregistrée à la chambre de commerce	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
5. Est enregistrée à l'OFATMA	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
6. Est enregistrée à l'ONA	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
7. Est enregistrée dans d'autres institutions	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J6. Quel type de comptabilité tient-on dans cette entreprise/degaje/demele ? 1 = Aucune comptabilité 3 = Tenue d'un livre comptable (DGI) 2 = Notes dans un cahier personnel 4 = Ne sait pas -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J7. Combien de personnes au total travaillent dans cet établissement (y compris vous même) ? Nombre (si connu) : -9 = Donnée manquante	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
Tranche (sinon) : 1 = Travaille seul 2 = 2 à 5 personnes 5 = 51 à 100 personnes 3 = 6 à 10 personnes 6 = 101 à 500 personnes 4 = 11 à 50 personnes 7 = Plus de 500 personnes -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J8. Dans quel type de local sont exercées les activités de l'entreprise ? 01 = Ferme agricole, dans les champs ("jardins"), plantation/habitation 02 = Dans votre domicile sans installation réservée à cet usage 03 = Dans votre domicile avec une installation réservée à cet usage 04 = Poste fixe sur la voie publique 05 = Ambulant (dans la rue, avec une brouette, un chariot) 06 = Poste improvisé sur la voie publique 07 = Sur un chantier (construction, route) 08 = Au domicile du client 09 = Véhicule (taxi, camion, pick-up, bicyclette, mobylette, motocyclette, bateau, avion, etc.) 10 = Local professionnel (bureau, usine, magasin, entrepôt, etc.) 11 = Marché municipal 12 = Dans les camps 13 = Mines, carrières -9= Donnée manquante	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|

Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J9a. Depuis quand exercez-vous ces fonctions dans cette entreprise (MM.AAAA) ? -9 = Donnée manquante	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|
J9b. Depuis quand travaillez-vous dans cette entreprise (MM.AAAA) ? -9 = Donnée manquante	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|	|__|__|.|__|__|__|__|
J10. Comment avez-vous obtenu cet emploi ? 01 = Relations personnelles, recommandations (parents, amis) 02 = Directement auprès de l'employeur 03 = Candidature spontanée, dépôt de dossiers 04 = Petites annonces dans les médias (radio, journaux, internet, etc.) 05 = Via l'appartenance à une association 06 = Agence d'emploi formelle (SODEC, etc.) 07 = Courtier (agence d'emploi informelle) 08 = Concours 09 = Propre création de son entreprise/degage/demele 10 = Autre ***Après J10, si J2= 07,08,09 (activité non salariée) alors passez à J15a***	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
J11. Avez-vous un contrat de travail ? 1 = Ecrit à durée indéterminée 2 = Ecrit à durée déterminée et fixée au préalable 3 = Ecrit jusqu'à ce que le produit soit achevé 4 = Entente verbale à durée indéterminée 5 = Entente verbale à durée déterminée au préalable 6 = Entente verbale jusqu'à ce que le produit soit achevé 7 = Pas de contrat du tout -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J12. Avez-vous une feuille de paie ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J13. Bénéficiez-vous d'une protection sociale ? 1 = Oui, à titre personnel cotisations volontaires (indépendants; ONA, assurances privées) 2 = Oui, à titre personnel via mon entreprise (salariés; ONA, OFATMA) 3 = Oui, comme ayant-droit (membres d'un ménage de fonctionnaire; ONA) 4 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J14a. Bénéficiez-vous des prestations suivantes ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante						
a) Bonus	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
b) Congés payés	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
c) Congé maladie payé	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
d) Congé maternité/paternité payé	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J14b. Y a-t-il au moins un syndicat dans l'entreprise où vous exercez votre emploi principal ? 1 = Oui 2 = Non **>>> J15a** -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J14c. Appartenez-vous à ce syndicat ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J15a. Le travail que vous exercez dans le cadre de cette activité principale est-il … ? 1 = Continu **>>> J16** 2 = Irrégulier -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J15b. S'agit-il d'un travail ? 1 = Occasionnel à la journée 2 = Occasionnel à la tâche 3 = Occasionnel saisonnier -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

J. ACTIVITE PRINCIPALE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J15c. Combien de mois avez-vous travaillé au cours des 12 derniers mois (1 à 12) ? -9 = Donnée manquante	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
J15d. Combien de semaines travaillez-vous habituellement par mois (1 à 4) ? -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J16. Combien d'heures avez-vous consacré à votre emploi principal la semaine dernière ? Lundi: Mardi: Mercredi: Jeudi: Vendredi: Samedi: Dimanche: Total: ***Si Total en J16 supérieur ou égal 35h, passez à J18***	 |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	 |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	 |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	 |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	 |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	 |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|
J17. Pour quel motif avez-vous travaillé moins de 35h au cours de la semaine dernière ? 1 = Je ne voulais pas travailler plus 2 = Horaire fixé par la loi ou l'employeur 3 = Outils / équipements / véhicules sont en panne 4 = Problème personnel (maladie, accident) 5 = Moins de travail lié à la mauvaise conjoncture (moins de commande, moins de vente, moins de clients) 6 = J'ai une activité secondaire 7 = Je fais des études en parallèle 8 = Autre, précisez…… -9 = Donnée manquante	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____
J18. Habituellement, dans une semaine moyenne, vous travaillez ? 1 = Autant que la semaine dernière 2 = Plus que la semaine dernière 3 = Moins que la semaine dernière -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J19a. Voulez-vous travailler plus d'heures dans cet emploi ? 1 = Oui 2 = Non **>>> J20** -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J19b. La semaine dernière, étiez-vous disponible pour travailler plus d'heures ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J20. Etes-vous satisfait de votre emploi ? -9 = Donnée manquante ***Echelle :*** 1 = Pas du tout satisfait 2 = Peu satisfait 3 = Plutôt satisfait 4 = Très satisfait	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J21. Cherchez-vous un autre emploi ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J22. Avez-vous suivi une formation professionnelle depuis le séisme ? 1 = Oui, précisez 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____
J23a. Quelle est la réponse à la question J2 ? (voir réponse page 10 dans module J)	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
J23b. Est-ce que J23a est compris entre 1 et 6 (travailleur salarié) ? 1 = Oui **>>> J24** 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J23c. Est-ce que J23a est égale à 9 (aide familiale – plus de 15h de travail par semaine) ? 1 = Oui **>>> Module K (page 16)** 2 = Non						

J. ACTIVITE PRINCIPALE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J23d. Est-ce que J6 est égale à 3 (tenue d'un livre compte – DGI) ? 1 = Oui 2 = Non **>>> J23f**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J23e. Est-ce que J5 est égal à 1, 2 ou 3 (entreprise formelle) ? 1 = Oui **>>> J25** 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J23f. Est-ce que J3b est égale à 1 (branche d'activité agricole) ? 1 = Oui **>>>allez à J25 puis poursuivre le remplissage du questionnaire par le Module K (page 16) et ensuite remplir le Module M pour cette activité principale (attention module M détaché du questionnaire)** 2 = Non **>>> allez à J25 Poursuivre le remplissage du questionnaire y compris le Module K (page 16), puis remplir le Module L pour cette activité principale ensuite (attention module L détaché du questionnaire)**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
J24. Sous quelle forme êtes-vous payé, ou obtenez-vous vos revenus, dans votre emploi principal ?						
Rémunération en espèces/cash						
Salaire fixe (régulier/tout au long de l'année) -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Salaire occasionnel -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Salaire à la pièce / à la tâche / honoraires -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non**>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Pourboires, Bonus -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non**>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Commissions -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|

J. ACTIVITE PRINCIPALE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J24 (suite). Sous quelle forme êtes-vous payé, ou obtenez-vous vos revenus, dans votre emploi principal ?						
Primes au rendement -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Autre rémunération en espèces/cash (préciser) -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Rémunération en nature** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
<u>Rémunération/Indemnité en nature</u>						
Nourriture -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Pour le mois dernier, à combien estimez-vous la valeur en gourdes de ce que vous avez reçu ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Habillement -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Pour le mois dernier, à combien estimez-vous la valeur en gourdes de ce que vous avez reçu ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Transport -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Pour le mois dernier, à combien estimez-vous la valeur en gourdes de ce que vous avez reçu ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Logement -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non Pour le mois dernier, à combien estimez-vous la valeur en gourdes de ce que vous avez reçu ? Tranche (à défaut du montant) **>>> Module K (page 16)**	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
J25. Dans votre travail principal combien avez-vous gagné le mois dernier ou à combien estimez-vous vos revenus pour ce travail ? -9 = Donnée manquante **Montant en gourdes** **Tranche de revenus (à défaut)**	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|

Fréquence de réception du type de salaire :
1 = Heure 2 = Journée 3 = Semaine
4 = Quinzaine 5 = Mois - 9 = Donnée manquante

Tranche de revenu :
01 = Moins de ...500 gourdes 02 = De 500..à.999..gourdes 03 = De 1000.à 1999 gourdes 04 = De 2000 à 2999 gourdes 05 = De 3000 à 4999 gourdes 06 = De 5000 à 7,499 gourdes
07 = De 7,500 à 99,999 gourdes 08 = De 10, 000.à 14,999 gourdes 09 = De 15 000 à 19,999 gourdes 10 = De 20 000 à 29,999 gourdes 11 = De 30 000 à 49,999 gourdes 12 = 50 000 gourdes ou plus

K. ACTIVITE SECONDAIRE						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
K1a. Au cours des 12 derniers mois, en plus de l'emploi principal, avez-vous exercé un autre emploi (salarié, indépendant, rémunéré ou non) ? 1 = Oui 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K1b. Au cours de la semaine dernière, en plus de l'emploi principal, avez-vous exercé un autre emploi (salarié, indépendant, rémunéré ou non) ? 1 = Oui 2 = Non **>>> Si pas de Module(s) L ou M à remplir, aller au Module O (page 22)**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K1c. En plus de votre emploi principal, quel est le nom du métier / de la tâche / de la profession / de l'emploi secondaire le plus important que vous avez exercé au cours de la semaine passée ?	_____	_____	_____	_____	_____	_____
K2. Dans cette activité secondaire, quel est votre statut ? ***Salarié:*** 01 = Cadre supérieur, ingénieur et assimilé 02 = Cadre moyen, agent de maitrise 03 = Employé, ouvrier qualifié 04 = Employé, ouvrier semi qualifié 05 = Manœuvre 06 = Apprenti/ Stagiaire **rémunéré** **Non salarié** 07 = Patron, employeur 08 = Travailleur à son propre compte/dans sa propre entreprise/demele/degaje 09 = Aide familiale (plus de 15h de travail par semaine) 10 = Aide familiale (inférieur ou égal à 15h de travail par semaine) **>>> Module O (page 22)** 11 = Apprenti/Stagiaire **non rémunéré** **>>> Module O (page 22)**	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
K3a. Dans quelle branche d'activité s'inscrit votre entreprise ?	_____	_____	_____	_____	_____	_____
K3b. Est-ce que cette branche d'activité est agricole ? 1 = Oui 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K4. Dans quel type d'entreprise exercez votre emploi secondaire (dirigez-vous) ? 1 = Administration publique, organisme public ou collectivité territoriale **>>> K7** 2 = Entreprise publique ou parapublique **>>> K7** 3 = Entreprise privée – Société (avec personnalité juridique – SA, SARL, etc.) 4 = Négoce/degaje/demele/entreprise familiale ou unipersonnelle ou avec associés 5 = Entreprise associative (coopérative, syndicat, église, etc.) 6 = Organisation Non-Gouvernementale (ONG, excepté programme cash/food-for-work) **>>> K7** 7 =.Programme cash/food-for-work **>>> K7** 8 =.Ménage **>>> K7** -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K5. L'entreprise pour laquelle vous travaillez ou que vous dirigez ? 1 = Oui 2 = Non 3 = Ne sait pas 4 = Ne veut pas répondre -9 = Donnée manquante						
a) A la patente de la Direction Générale des Impôts (DGI)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
b) A la carte d'Immatriculation fiscale (MEF/DGI)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
c) A la carte d'Identité Professionnelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
d) Est enregistrée à la chambre de commerce	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
e) Est enregistrée à l'OFATMA	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
f) Est enregistrée à l'ONA	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
g) Est enregistrée dans d'autres institutions	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

K. ACTIVITE SECONDAIRE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
K6. Quel type de comptabilité tient-on dans cette entreprise/degaje/demele ? 1 = Aucune comptabilité 3 = Tenue d'un livre comptable (DGI) 2 = Notes dans un cahier personnel 4 = Ne sait pas -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K7. Combien de personnes au total travaillent dans cet établissement (y compris vous même) ? Nombre (si connu): -9 = Donnée manquante Tranche (sinon): 1 = Travaille seul 2 = 2 à 5 personnes 5 = 51 à 100 personnes 3 = 6 à 10 personnes 6 = 101 à 500 personnes 4 = 11 à 50 personnes 7 = Plus de 500 personnes ***Après K7, si K2=07, 08, 09 (activité non salarié) alors passez à K9***	|__|__|__| |__|	|__|__|__| |__|	|__|__|__| |__|	|__|__|__| |__|	|__|__|__| |__|	|__|__|__| |__|
K8. Avez-vous une feuille de paie ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K9. Dans quel type de local sont exercées les activités de l'entreprise ? 01 = Ferme agricole, dans les champs ("jardins"), plantation/habitation 02 = Dans votre domicile sans installation réservée à cet usage 03 = Dans votre domicile avec une installation réservée à cet usage 04 = Poste fixe sur la voie publique 05 = Ambulant (dans la rue, avec une brouette, un chariot) 06 = Poste improvisé sur la voie publique 07 = Sur un chantier (construction, route) 08 = Au domicile du client 09 = Véhicule (taxi, camion, pick-up, bicyclette, mobylette, motocyclette, bateau, avion, etc.) 10 = Local professionnel (bureau, usine, magasin, entrepôt, etc.) 11 = Marché municipal 12 = Dans les camps 13 = Mines, carrières -9 = Donnée manquante	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
K10a. Le travail que vous exercez dans le cadre de cette activité secondaire est-il ? 1 = Continu **>>> K11** 2 = Irrégulier -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K10b. S'agit-il d'un travail … ? 1 = Occasionnel à la journée 2 = Occasionnel à la tâche 3 = Occasionnel saisonnier -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K10c. Combien de mois avez-vous travaillé au cours des 12 derniers mois (1 à 12) ?	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
K10d. Combien de semaines travaillez-vous habituellement par mois (1 à 4) ?	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K11. Combien d'heures avez-vous consacré à votre emploi secondaire la semaine dernière ? Lundi: Mardi: Mercredi: Jeudi: Vendredi: Samedi: Dimanche: Total:	|__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	|__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	|__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	|__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	|__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|	|__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|__|

K. ACTIVITE SECONDAIRE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
K12 Habituellement, dans une semaine moyenne, vous travaillez ? 1 = Autant que la semaine dernière 2 = Plus que la semaine dernière 3 = Moins que la semaine dernière -9 = Donnée manquante	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K13a. Quelle est la réponse à la question K2 ? (voir réponse page 16 dans module K)	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
K13b. Est-ce que K13a est compris entre 1 et 6 (travailleur salarié) ? 1 = Oui **>>> K14** 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K13c. Est-ce que K13a est égale à 9 (aide familiale - plus de 15h de travail par semaine) ? 1 = Oui **>>> Module O (sauf si module L ou M à remplir en activité principale)** 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K13d. Est-ce que K6 est égale à 3 (tenue d'un livre compte – DGI) ? 1 = Oui 2 = Non **>>> K13f**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K13e. Est-ce que K5 est égal à 1, 2 ou 3 (entreprise formelle) ? 1 = Oui **>>> K15** 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
K13f. Est-ce que K3b est égale à 1 (branche d'activité agricole) ? **1 = Oui >>> Allez en K15, puis remplir le Module M pour l'activité secondaire (attention il peut également y avoir un module L ou M pour l'activité principale)** **2 = Non >>> Allez en K15, puis remplir le Module L pour l'activité secondaire (attention il peut également y avoir un module L ou M pour l'activité principale)**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

K. ACTIVITE SECONDAIRE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
K14 . Sous quelle forme êtes-vous payé, ou obtenez-vous vos revenus, dans votre activité secondaire?						
Rémunération en espèces/cash						
Salaire fixe (régulier/tout au long de l'année) -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Salaire occasionnel -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Salaire à la pièce / à la tâche / honoraires -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Pourboires, Bonus -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Commissions -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Primes au rendement -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|

K. ACTIVITE SECONDAIRE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
J0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
J0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
K14 (suite). Sous quelle forme êtes-vous payé, ou obtenez-vous vos revenus, dans votre activité secondaire?						
Autre rémunération en espèces/cash (préciser) -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Rémunération en nature** Quelle est la fréquence à laquelle vous recevez ce (type de salaire) ? Combien de fois avez-vous perçu ce (type de salaire) le mois dernier ? (Selon la fréquence choisie) Par (fréquence choisie), quel est le montant en gourdes de votre (type de salaire) ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |__| |__|__|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
<u>Rémunération/Indemnité en nature</u>						
Nourriture -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Pour le mois dernier, à combien estimez-vous la valeur en gourdes de ce que vous avez reçu ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Habillement -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non Pour le mois dernier, à combien estimez-vous la valeur en gourdes de ce que vous avez reçu ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Transport -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non **>>> Type de salaire suivant** Pour le mois dernier, à combien estimez-vous la valeur en gourdes de ce que vous avez reçu ? Tranche (à défaut du montant)	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|
Logement Pour le mois dernier est-ce que vous avez reçu un [...]: 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante Pour le mois dernier, à combien estimez-vous la valeur en gourdes de ce que vous avez reçu ? Tranche (à défaut du montant) **>>> Voir/Lire le « RAPPEL » ci-dessous**	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|__| |_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|

K15. Dans votre travail secondaire combien avez-vous gagné le mois dernier ou à combien estimez-vous vos revenus pour ce travail ? -9 = Donnée manquante **Montant en gourdes** **Tranche de revenus (à défaut)**	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|	|_|_|_|_|_|_|_|_|_| |__|__|

Fréquence de réception du type de salaire :					
1 = Heure	2 = Journée	3 = Semaine			
4 = Quinzaine	5 = Mois	-9 = Donnée manquante			

Tranche de revenu :					
01 = Moins de ...500 gourdes	02 = De 500..à.999..gourdes	03 = De 1000.à 1999 gourdes	04 = De 2000 à 2999 gourdes	05 = De 3000 à 4999 gourdes	06 = De 5000 à 7,499 gourdes
07 = De 7,500 à 99,999 gourdes	08 = De 10, 000.à 14,999 gourdes	09 = De 15 000 à 19,999 gourdes	10 = De 20 000 à 29,999 gourdes	11 = De 30 000 à 49,999 gourdes	12 = 50 000 gourdes ou plus

<u>RAPPEL :</u>

Si vous devez remplir les modules - **L** = « Revenus d'activités des patrons des UPIs et des travailleurs indépendants non agricoles » - et - **M** = « Revenus de l'activité d'exploitation agricole et producteurs agricoles indépendants » ; tenant compte des réponses obtenues aux questions J23f (page 14) et/ou K13f (page 18) :

- Pour chaque activité des patrons des UPIs et des travailleurs indépendants non agricoles ; remplir le module **L** y afférent.
- De même, pour chaque activité d'exploitation agricole et producteurs agricoles indépendants ; remplir le module **M** y afférent.

N. CHOMAGE						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
N0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
N0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
N1a. Au cours de la semaine précédente, avez-vous effectué une démarche pour trouver du travail ou pour ouvrir une entreprise? 1 = Oui 2 = Non ***>>> N2***	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
N1b. Au cours de la semaine précédente, quelle démarche avez-vous effectué pour trouver du travail ou pour ouvrir une entreprise? 1 = Oui 2 = Non						
a. Prendre contact avec un employeur potentiel (au bureau, à l'usine ou à l'atelier, sur un chantier, dans un marché, autres)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
b. Effectuer plusieurs démarches (recherche d'équipements, de local, de terrain, de fournisseurs, de clients, ou formalités administratives) afin de monter une entreprise/degaje/demele	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
c. Répondre aux offres d'emploi publiées dans les média ou placer des demandes d'emploi dans les média	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
d. Faire appel au service d'une agence de placement/recrutement ou au service d'un courtier (agence de placement/recrutement informelle)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
e. Candidature spontanée (dépôt de CV, de dossier dans les bureaux publics, bureaux d'ONG, ou d'entreprises) ou passation d'un concours d'entrée	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
f. Demander aux parents ou amis d'aider à trouver un emploi, soit sur recommandation, soit en signalant une opportunité d'emploi	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
g. Recherche d'un emploi à l'étranger ***>>> N4***	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
N2. Pourquoi n'avez-vous pas cherché du travail ? **Raisons involontaires** 01 = Il n'y a pas suffisamment d'emplois 02 = Ne pense pas pouvoir trouver du travail à cause de sa qualification 03 = Ne pense pas pouvoir trouver du travail sans qualification 04 = Ne sait pas comment rechercher un emploi 05 = N'a pas trouvé de financement pour créer une entreprise/degaje/demele 06 = Attend une réponse de la part de la famille/parent/amis **>>> N4** 07 = Attend la réponse à une demande d'emploi **>>> N4** 08 = Attend la réponse à une demande de visa/résidence 09 = N'est pas en âge de travailler (est à la retraite) 10 = N'est pas en état de travailler (malade, invalide, etc.) **Raisons volontaires** 11 = Ne souhaite pas travailler (une mère/père au foyer, rentier, s'estime trop jeune, etc.) **>>> N6** 12 = Poursuit des études (à l'école, à l'université, etc.) **>>> N6** **En attente pour commencer un travail** 13 = A déjà trouvé un travail, en attente pour commencer **>>> Passez au Module O (page 22)** 14 = En cours de création de son entreprise/degaje/demele **>>> Passez au Module O (page 22)**	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|	|__|__|
N3. Est-ce que vous désirez toutefois travailler ou ouvrir une entreprise ? 1 = Oui 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
N4. Si on vous propose un emploi, seriez-vous disponible pour travailler ? 1 = Oui, immédiatement 3 = Oui, dans plus de 15 jours **>>> N6** 2 = Oui, dans 15 jours 4 = Non **>>> N6**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
N5. Depuis quand cherchez-vous du travail ou à créer une entreprise/degaje/demele ? Date (MM/AA)	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|

N. CHOMAGE (SUITE)						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus						
N0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
N0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
N6. Avez-vous déjà travaillé ou eu un degaje/demele (au moins une fois dans votre vie) ? 1 = Oui 2 = Non **>>> Passez au Module O (page 22)**	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
N7. Quelle est la dernière date à laquelle vous avez travaillé ? Date (MM/AA)	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|	|__|__|/|__|__|
N8. Quelle est la raison principale de la perte de votre emploi ? **Raisons involontaires** 01 = Fin de contrat 02 = Compression de personnel 03 = Fermeture d'entreprise ou faillite du négoce, degaje/demele 04 = Liquidation d'une entreprise publique 05 = Privatisation, restructuration 06 = Directement lié au séisme (licenciement, destruction du local, perte des actifs, etc.) 07 = Autre catastrophe naturelle (cyclones, inondations, etc.) **Raisons volontaires** 08 = Départ volontaire, rémunération insuffisante 09 = Départ volontaire, conditions de travail insatisfaisantes 10 = Raison de santé 11 = Raison familiale (membre du ménage malade, etc.) 12 = Migration 13 = Autre (préciser)	|__|__| _____	|__|__| _____	|__|__| _____	|__|__| _____	|__|__| _____	|__|__| _____

O. REVENUS HORS EMPLOIS ET HORS TRANSFERTS						
O1. Au cours des 12 derniers mois, en dehors des revenus de l'emploi, percevez-vous les types de revenus suivants ? (Si oui, indiquer le montant et la périodicité) 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante						
1. Pension du travail (retraite, invalidité, etc.) Si oui, périodicité et montant:	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____
2.Autres pensions (alimentaire, aux veuves, aux orphelins, etc.) Si oui, périodicité et montant:	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____
3.Bourses d'études (certains étudiants ou élèves) Si oui, périodicité et montant:	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____
4.Revenus fonciers ou immobiliers Si oui, périodicité et montant:	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____
5.Revenus des valeurs mobilières (actions, obligations, placements financiers, revente actions) Si oui, périodicité et montant:	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____
6.Revente de terrain, maison, véhicule ou de matériel Si oui, périodicité et montant:	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____
7.Rentrées exceptionnelles occasionnelles en espèces ou en nature (gain de loterie, borlette, argent trouvé ou ramassé, héritage, remboursements reçus d'une assurance) Si oui, périodicité et montant:	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____	|__| |__| _____
8.Autre (Préciser : --------) Si oui, périodicité et montant:	|__|_____ |__| _____	|__|_____ |__| _____	|__|_____ |__| _____	|__|_____ |__| _____	|__|_____ |__| _____	|__|_____ |__| _____
Code périodicité : 1 = Jour 2 = Semaine 3 = Quinzaine 4 = Mois 5=Trimestre 6 = semestre 7 = Année						

P. MODULE RETROSPECTIF EMPLOI						
Module individuel pour tous les membres du ménage de 10 ans et plus **Je voudrais maintenant en savoir plus sur votre situation professionnelle dans la période précédant le séisme**						
P0a. Code du répondant	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
P0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
P1. Exerciez-vous une activité économique (travail, degaje/demele) juste avant le séisme ? 1 = Oui **>>> P5** 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
P2. Etiez-vous à la recherche d'un emploi ou étiez-vous sur le point de créer un degaje/demele la veille du (juste avant) le séisme ? 1 = Oui 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
P3. Etiez-vous disponible pour travailler la veille du (juste avant) le séisme? 1 = Oui 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
P4. Comment subveniez-vous à vos besoins la veille du (juste avant) le séisme ? 1 = Oui 2 = Non						
1. Transferts de parents/amis vivant dans le pays	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
2. Transferts de parents/amis vivant à l'étranger	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
3. Aide irrégulière de personnes non apparentées	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
4. Aide irrégulière de la part d'une institution, association, ONG	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
5. Recevait une bourse	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
6. Vivait de son épargne / crédit	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
7. Percevait des revenus de la propriété, rentier	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
8. Percevait une pension de son employeur antérieur	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
9. Percevait une pension alimentaire, pour veuvage	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
10. Mendiait	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
11. Etait pris en charge par le ménage	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
12. Jeu de hasard (loterie, borlette, etc.)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
13. Autre (préciser) ***>>> Module Q (page 25)***	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____	|__| _____
P5. Est-ce que vous exercez toujours la même activité principale aujourd'hui ? 1 = Oui **>>> P7** 2 = Non	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
P6. Quelle était votre statut ? ***Salarié:*** 01 = Cadre supérieur, ingénieur et assimilé; 02 = Cadre moyen, agent de maitrise; 04 = Employé, ouvrier semi qualifié; 03 = Employé, ouvrier qualifié; 05 = Manœuvre; 06 = Apprenti/ Stagiaire **rémunéré** **Non salarié** 07 = Patron, employeur 08 = Travailleur à son propre compte/dans sa propre entreprise/demele/degaje 09 = Aide familiale (plus de 15h de travail par semaine) 10 = Aide familiale (inférieur ou égal à 15h de travail par semaine) 11 = Apprenti/Stagiaire **non rémunéré**	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|	|__||__|
P7. Si vous deviez comparer votre situation professionnelle globale d'aujourd'hui à celle que vous aviez juste avant le séisme, diriez vous que votre situation actuelle… ? 1 = Est meilleure 2 = Est moins bonne 3 = Est inchangée ***>>> Module Q (page 25)***	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
P8. Plus précisément, comment expliquez-vous ce changement ? 1 = Meilleur 2 = Moins bon 3 = Inchangé						
a) Les revenus que vous tirez de votre travail sont-ils aujourd'hui ?	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
b) Vos horaires de travail sont-ils aujourd'hui ?	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
c) Les conditions de travail liées au local/endroit où vous exercez aujourd'hui sont-elles ?	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
d) La sécurité de votre travail est-elle aujourd'hui ?	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
e) L'intérêt que vous portez à votre travail est-il aujourd'hui?	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

DEUXIEME PARTIE DE LA VISITE ET/OU ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE AU MENAGE

Q. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES

Module rempli par le ou les personne(s) chargées de dépenses dans le ménage

Q0. Code du répondant |__|__|

Consommation alimentaire

	Q1	Q2			Q3		Q4	Q5			Q6			Q7	
Produits (*Poser la question Q1 pour tous les produits. Puis, pour chaque produit, si Q1 = 1 (Oui) - poser les questions Q2 et suivantes*)	**Le ménage a-t-il consommé ce (PRODUIT) au cours des 7 dernier jours ?** **1.** Oui **2.** Non	**Quand vous achetez ce (PRODUIT), quelle est la quantité que vous achetez en général ?** **Si Quantité = 0 >>> Q5** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**Quel est le montant de la dépense correspondante pour l'achat de la quantité de ce (PRODUIT) indiquée en Q2 ?** **Montant**	**Unité monétaire**	**Quelle est la périodicité d'achat de la quantité de ce (PRODUIT) indiquée en Q2 ?**	**Quelle quantité de ce (PRODUIT) a été consommée par votre ménage au cours des 7 derniers jours ?** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**Quelle quantité consommée de ce (PRODUIT) a été achetée au cours des 7 derniers jours ?** **Si Quantité = 0 >>> Q8** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**Combien avez-vous dépensé pour cette quantité consommée et achetée de ce (PRODUIT) au cours des 7 derniers jours ?** ***Pour chaque aliment, si approprié, continuer avec les questions Q8, Q9 et Q10 de la page suivante avant de passer au produit suivant*** **Montant**	**Unité monétaire**
1. Riz local	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
2. Riz importé	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
3. Maïs	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
4. Mil	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
5. Blé/Farine	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
6. Pain	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
7. Beignets, biscuits, pâtés	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
8. Pâtes alimentaires	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
9. Autres céréales	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
10. Mouton/Chèvre (kabrit)	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
11. Poulet/Canard/Oie	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
12. Porc	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
13. Bœuf	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
14. Salami/Jambon	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
15. Autres viandes	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
16. Poisson/Hareng	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
17. Lambi/Crabe/Crevettes	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
18. Œufs	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
19. Lait	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
20. Fromage	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
21. Yaourt	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
22. Huile, beurre et graisse	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
23. Mangue	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
24. Chadèque	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
25. Ananas	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|

Q2, Q5, Q6 : Code des unités de mesure
01 = Marmite
02 = Sachet
03 = Sac
04 = Paquet
05 = Morceau
06 = Boite
07 = Caisse
08 = Douzaine
09 = Lot
10 = Lot de 3
11 = Lot de 4
12 = Lot de 12
13 = Lot de 24
14 = Tet
15 = Régime
16 = Bocal
17 = Bouteille
18 = Glosse
19 = Tasse
20 = Galon
21 = Litre
22 = Gramme
23 = Kilogramme
24 = Livre
25 = Gobelet
26 = Quart
27 = Panier
28 = Unité
98 = Autre (précisez)
-9 = Donnée manquante

Q2, Q5, Q6 : Code de la taille des unités de mesure
1 = Petite
2 = Moyenne
3 = Grande

Q4 : Code de la périodicité d'achat
01 = Journée
02 = Tous les deux jours
03 = Tous les trois ou quatre jours
04 = Semaine
05 = Quinzaine
06 = Mois
07 = Bimestriel
08 = Trimestriel
09 = Semestre
10 = Année
-9 = Manquant

Q3, Q7 : Code de l'unité monétaire
1 = Gourdes
2 = Dollars haïtiens

Q. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

Module rempli par le ou les personne(s) chargées de dépenses dans le ménage

Q0. Code du répondant |__|__|

Consommation alimentaire

Produits	Q8			Q9			Q10		
	Quelle quantité consommée au cours des 7 derniers jours provient de votre propre production ?			Quelle quantité consommée au cours des 7 derniers jours provient de l'aide alimentaire (gouvernement, ONG, associations, etc.) ?			Quelle quantité consommée au cours des 7 derniers jours provient d'autres dons, aides et échanges (ex. troc) ?		
	Quantité	Unité de mesure	Taille de l'unité de mesure	Quantité	Unité de mesure	Taille de l'unité de mesure	Quantité	Unité de mesure	Taille de l'unité de mesure
1. Riz local	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
2. Riz importé	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
3. Maïs	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
4. Mil	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
5. Blé/Farine	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
6. Pain	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
7. Beignets, biscuits, pâtés	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
8. Pâtes alimentaires (spaghetti, macaroni, etc.)	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
9. Autres céréales	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
10. Mouton/Chèvre (kabrit)	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
11. Poulet/Canard/Oie	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
12. Porc	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
13. Bœuf	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
14. Salami/Jambon	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
15. Autres viandes	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
16. Poisson / Hareng	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
17. Lambi/Crabe/Crevettes	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
18. Œufs	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
19. Lait	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
20. Fromage	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
21. Yaourt	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
22. Huile, beurre et graisse	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
23. Mangue	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
24. Chadèque	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
25. Ananas	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|

Q8, Q9, Q10 : Code des unités de mesure

01 = Marmite
02 = Sachet
03 = Sac
04 = Paquet
05 = Morceau
06 = Boite
07 = Caisse
08 = Douzaine
09 = Lot
10 = Lot de 3
11 = Lot de 4
12 = Lot de 12
13 = Lot de 24
14 = Tet
15 = Régime
16 = Bocal
17 = Bouteille
18 = Glosse
19 = Tasse
20 = Galon
21 = Litre
22 = Gramme
23 = Kilogramme
24 = Livre
25 = Gobelet
26 = Quart
27 = Panier
28 = Unité
98 = Autre (précisez)
-9 = Donnée manquante

Q8, Q9, Q10 : Code de la taille des unités de mesure

1 = Petite
2 = Moyenne
3 = Grande

Q. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

Module rempli par le ou les personne(s) chargées de dépenses dans le ménage

Q0. Code du répondant |__|__|

Consommation alimentaire

	Q1	Q2			Q3		Q4	Q5			Q6			Q7	
Produits (***Poser la question Q1 pour tous les produits. Puis, pour chaque produit, si Q1 = 1 (Oui) - poser les questions Q2 et suivantes***)	**Le ménage a-t-il consommé ce (PRODUIT) au cours des 7 dernier jours ?** **1.** Oui **2.** Non	**Quand vous achetez ce (PRODUIT), quelle est la quantité que vous achetez en général ?** **Si Quantité = 0 >>> Q5** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**Quel est le montant de la dépense correspondante pour l'achat de la quantité de ce (PRODUIT) indiquée en Q2 ?** **Montant**	**Unité monétaire**	**Quelle est la périodicité d'achat de la quantité de ce (PRODUIT) indiquée en Q2 ?**	**Quelle quantité de ce (PRODUIT) a été consommée par votre ménage au cours des 7 derniers jours ?** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**Quelle quantité consommée de ce (PRODUIT) a été achetée au cours des 7 derniers jours ?** **Si Quantité = 0 >>> Q8** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**Combien avez-vous dépensé pour cette quantité consommée et achetée de ce (PRODUIT) au cours des 7 derniers jours ?** ***Pour chaque aliment, si approprié, continuer avec les questions Q8, Q9 et Q10 de la page suivante avant de passer au produit suivant*** **Montant**	**Unité monétaire**
26. Banane (Figue)	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
27. Orange	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
28. Citron	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
29. Autres fruits	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
30. Tomate	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
31. Carotte	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
32. Aubergine	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
33. Choux	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
34. Méliton	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
35. Ail	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
36. Oignon	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
37. Echalote	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
38. Autres légumes	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
39. Bananes plantain (pesés)	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
40. Pomme de terre	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
41. Igname	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
42. Manioc	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
43. Patate	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
44. Autres tubercules	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
45. Pois	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
46. Arachide/Pistache	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
47. Autres légumineuses	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
48. Sucre/Miel	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
49. Sel	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
50. Piment	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|

Q2, Q5, Q6 : Code des unités de mesure
01 = Marmite
02 = Sachet
03 = Sac
04 = Paquet
05 = Morceau
06 = Boite
07 = Caisse
08 = Douzaine
09 = Lot
10 = Lot de 3
11 = Lot de 4
12 = Lot de 12
13 = Lot de 24
14 = Tet
15 = Régime
16 = Bocal
17 = Bouteille
18 = Glosse
19 = Tasse
20 = Galon
21 = Litre
22 = Gramme
23 = Kilogramme
24 = Livre
25 = Gobelet
26 = Quart
27 = Panier
28 = Unité
98 = Autre (précisez)
-9 = Donnée manquante

Q2, Q5, Q6 : Code de la taille des unités de mesure
1 = Petite
2 = Moyenne
3 = Grande

Q4 : Code de la périodicité d'achat
01 = Journée
02 = Tous les deux jours
03 = Tous les trois ou quatre jours
04 = Semaine
05 = Quinzaine
06 = Mois
07 = Bimestriel
08 = Trimestriel
09 = Semestre
10 = Année
-9 = Manquant

Q3, Q7 : Code de l'unité monétaire
1 = Gourdes
2 = Dollars haïtiens

Q. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

Module rempli par le ou les personne(s) chargées de dépenses dans le ménage

Q0. Code du répondant |__|__|

Consommation alimentaire

Produits	Q8			Q9			Q10		
	Quelle quantité consommée au cours des 7 derniers jours provient de votre propre production ?			Quelle quantité consommée au cours des 7 derniers jours provient de l'aide alimentaire (gouvernement, ONG, associations, etc.) ?			Quelle quantité consommée au cours des 7 derniers jours provient d'autres dons, aides et échanges (ex. troc) ?		
	Quantité	Unité de mesure	Taille de l'unité de mesure	Quantité	Unité de mesure	Taille de l'unité de mesure	Quantité	Unité de mesure	Taille de l'unité de mesure
26. Banane (Figue)	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
27. Orange	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
28. Citron	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
29. Autres fruits	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
30. Tomate	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
31. Carotte	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
32. Aubergine	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
33. Choux	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
34. Méliton	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
35. Ail	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
36. Oignon	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
37. Echalote	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
38. Autres légumes	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
39. Bananes plantain (pesés)	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
40. Pomme de terre	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
41. Igname	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
42. Manioc	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
43. Patate	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
44. Autres tubercules	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
45. Pois	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
46. Arachide/Pistache	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
47. Autres légumineuses	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
48. Sucre/Miel	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
49. Sel	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
50. Piment	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|

Q8, Q9, Q10 : Code des unités de mesure

01 = Marmite
02 = Sachet
03 = Sac
04 = Paquet
05 = Morceau
06 = Boite
07 = Caisse
08 = Douzaine
09 = Lot
10 = Lot de 3
11 = Lot de 4
12 = Lot de 12
13 = Lot de 24
14 = Tet
15 = Régime
16 = Bocal
17 = Bouteille
18 = Glosse
19 = Tasse
20 = Galon
21 = Litre
22 = Gramme
23 = Kilogramme
24 = Livre
25 = Gobelet
26 = Quart
27 = Panier
28 = Unité
98 = Autre (précisez)
-9 = Donnée manquante

Q8, Q9, Q10 : Code de la taille des unités de mesure

1 = Petite
2 = Moyenne
3 = Grande

Q. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

Module rempli par le ou les personne(s) chargées de dépenses dans le ménage

Q0. Code du répondant |__|__|

Consommation alimentaire

	Q1	Q2			Q3		Q4	Q5			Q6			Q7	
Produits ***(Poser la question Q1 pour tous les produits. Puis, pour chaque produit, si Q1 = 1 (Oui) - poser les questions Q2 et suivantes)***	**Le ménage a-t-il consommé ce (PRODUIT) au cours des 7 dernier jours ?** **1.** Oui **2.** Non	**Quand vous achetez ce (PRODUIT), quelle est la quantité que vous achetez en général ?** **Si Quantité = 0 >>> Q5** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**Quel est le montant de la dépense correspondante pour l'achat de la quantité de ce (PRODUIT) indiquée en Q2 ?** **Montant**	**Unité monétaire**	**Quelle est la périodicité d'achat de la quantité de ce (PRODUIT) indiquée en Q2 ?**	**Quelle quantité de ce (PRODUIT) a été consommée par votre ménage au cours des 7 derniers jours ?** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**Quelle quantité consommée de ce (PRODUIT) a été achetée au cours des 7 derniers jours ?** **Si Quantité = 0 >>> Q8** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**Combien avez-vous dépensé pour cette quantité consommée et achetée de ce (PRODUIT) au cours des 7 derniers jours ?** ***Pour chaque aliment, si approprié, continuer avec les questions Q8, Q9 et Q10 de la page suivante avant de passer au produit suivant*** **Montant**	**Unité monétaire**
51. Poivre	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
52. Maggi	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
53. Clou de girofle	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
54. Boissons non alcoolisées (Coca, Sprite, 7up, Jus, etc.)	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
55. Boissons alcoolisées	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
56. Café/Thé	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|
57. Tabac	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|

Q2, Q5, Q6 : Code des unités de mesure

01 = Marmite	02 = Sachet	03 = Sac	04 = Paquet	05 = Morceau	06 = Boite	07 = Caisse
08 = Douzaine	09 = Lot	10 = Lot de 3	11 = Lot de 4	12 = Lot de 12	13 = Lot de 24	14 = Tet
15 = Régime	16 = Bocal	17 = Bouteille	18 = Glosse	19 = Tasse	20 = Galon	21 = Litre
22 = Gramme	23 = Kilogramme	24 = Livre	25 = Gobelet	26 = Quart	27 = Panier	28 = Unité
98 = Autre (précisez)	-9 = Donnée manquante					

Q2, Q5, Q6 : Code de la taille des unités de mesure : 1 = Petite 2 = Moyenne 3 = Grande

Q4 : Code de la périodicité d'achat

01 = Journée	02 = Tous les deux jours	03 = Tous les trois ou quatre jours	
04 = Semaine	05 = Quinzaine	06 = Mois	07 = Bimestriel
08 = Trimestriel	09 = Semestre	10 = Année	

-9 = Données Manquantes

Q2, Q5, Q6 : Code de l'unité monétaire : 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens

	Q8			Q9			Q10		
Produits	**De la quantité consommée au cours des 7 derniers jours, combien provient-il de votre propre production ?** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**De la quantité consommée au cours des 7 derniers jours, combien provient-il de l'aide alimentaire (gouvernement, ONG, associations, etc.) ?** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**	**De la quantité consommée au cours des 7 derniers jours, combien provient-il d'autres dons, aides et échanges (ex. troc) ?** **Quantité**	**Unité de mesure**	**Taille de l'unité de mesure**
51. Poivre	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
52. Maggi	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
53. Clou de girofle	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
54. Boissons non alcoolisées (Coca, Sprite, 7up, Jus, etc.)	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
55. Boissons alcoolisées	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
56. Café/Thé	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
57. Tabac	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|
TOTAL	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|	|__|__|__|,|__|	|__|__|	|__|

Q8, Q9, Q10 : Code des unités de mesure

01 = Marmite	02 = Sachet
03 = Sac	04 = Paquet
05 = Morceau	06 = Boite
07 = Caisse	08 = Douzaine
09 = Lot	10 = Lot de 3
11 = Lot de 4	12 = Lot de 12
13 = Lot de 24	14 = Tet
15 = Régime	16 = Bocal
17 = Bouteille	18 = Glosse
19 = Tasse	20 = Galon
21 = Litre	22 = Gramme
23 = Kilogramme	24 = Livre
25 = Gobelet	26 = Quart
27 = Panier	28 = Unité
98 = Autre (précisez)	
-9 = Donnée manquante	

Q8, Q9, Q10 : Code de la taille des unités de mesure

1 = Petite 2 = Moyenne 3 = Grande

Q. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

Module rempli par le ou les personne(s) chargées de dépenses dans le ménage

Q0. Code du répondant |__|__|

Repas pris ou achetés à l'extérieur du ménage par les membres du ménage au cours de la semaine dernière (7 derniers jours)

Q11a. Au cours des 7 derniers jours, est-ce que des membres du ménage ont acheté ou consommé de la nourriture (repas ou autre) en dehors du ménage ? 1 = Oui 2 = Non **>>> Q14a** |__|

Q11b. Au cours des 7 derniers jours, quel a été le nombre de personnes dans le ménage qui ont acheté/consommé de la nourriture à l'extérieur ? |__|__|

Q12. Au cours des 7 derniers jours, quel a été le nombre total de fois où le ménage a acheté/consommé la nourriture à l'extérieur ? |__|__|

Q13. A combien estimez-vous les dépenses totales effectuées par le ménage pour cette nourriture achetée ou consommée à l'extérieur au cours des 7 derniers jours ?
Q13a. Montant |__|__|__|__|__| **Q13b. Unité monétaire 1. Gourdes 2. Dollars haïtiens** |__|

Sécurité alimentaire

Q14a. Est-ce que vous avez fait l'une de ces choses pendant les sept derniers jours ?
(demander chaque question)

0 = Jamais (0 jour) 1 = Rarement (1 à 2 jours) 2 = Quelquefois (3 à 4 jours)
3 = Souvent (5 à 6 jours) 4 = Tous les jours

Q14a1. Obligé à consommer des aliments les moins appréciés ou les moins chers |__|
Q14a2. Emprunter de la nourriture aux voisins, parents ou marchands |__|
Q14a3. Limiter la quantité de nourriture aux repas |__|
Q14a4. Restreindre la consommation des adultes pour que les enfants puissent manger |__|
Q14a5. Diminuer le nombre de repas consommés dans la journée |__|

Q14b. Ces quatre dernières semaines :

0 = Jamais (0 fois/mois)
1 = Rarement (3-10 fois/mois)
2 = Souvent (plus de 10 fois/mois)

Q14b1. Est-ce qu'il est arrivé que le ménage soit sans nourriture du tout ? |__|
Q14b2. Est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage est allé au lit en ayant faim ? |__|
Q14b3. Est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage a passé toute une journée sans manger ? |__|

Produits non alimentaires (dépenses courantes)

Type de dépense (produit)	Q15	Q16	Q17a		Q17b	Q17c	
	En général, est-ce que le ménage utilise ce (produit) ?	A quelle fréquence achetez-vous ce produit ?	Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (produit) au cours de la période ?		Au cours des 12 derniers mois, avez-vous reçu de l'aide sous la forme de ce (PRODUIT) ? 1 = Oui 2 = Non>>>Allez à un autre produit	A combien estimez-vous la valeur de ce don du (PRODUIT) reçu au cours de ces 12 derniers mois ?	
	1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	Périodicité (voir code ci-dessous)	Prix par période	Unité monétaire		Valeur monétaire	Unité monétaire
Savon et produits de nettoyage et d'entretien	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Charbon de bois	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Bois	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Bougie	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Gaz propane	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Hygiène et soins corporels (pâte dentifrice, déodorant, savon et/ou crème pour le corps, etc.)	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Cigarette-tabac	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Salaires des domestiques (bonne, boy, gardien, chauffeur)	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Produits cosmétiques (maquillage, crème pour le visage, etc.)	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Essence	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Autres dépenses sur véhicules (Auto, Moto, Camion…) : lubrifiants, réparations, etc.	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Transport (déplacement quotidien/habituel)	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Transport (voyage)	|__|	|__|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|

Q16. Code de la périodicité 01 = Journée 02 = Tous les deux jours 03 = Tous les trois ou quatre jours 04 = Semaine
05 = Quinzaine 06 = Mois 07 = Bimestriel 08 = Trimestriel 09 = Semestriel 10 = Annuel -9 = Donnée manquante

Unité monétaire :
1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens

Produits non alimentaires (dépenses occasionnelles)

Type de dépense (produit)	Q18	Q19	
	Le ménage a-t-il acheté ce (produit) au cours des 12 derniers mois?	Combien le ménage estime-t-il qu'il a dépensé pour ce (produit) au cours des 12 derniers mois ?	
	1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	Montant	Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens
Petit équipement du ménage	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Vêtements pour femmes	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Vêtements pour hommes	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Vêtements pour enfants (hors uniformes scolaires)	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Chaussures pour femmes	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Chaussures pour hommes	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Chaussures pour enfants (hors chaussures pour l'école)	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Tissus	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Confection	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Dépenses de réparation, d'entretien ou de modifications du logement	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Loisirs : cinéma-sport-lecture	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
TOTAL		|__|__|__|__|__|__|	|__|

Q. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

Module rempli par le ou les personne(s) chargées de dépenses dans le ménage

Q0. Code du répondant |__|__|

Dépenses scolaires au cours de l'année scolaire 2011-2012

Q20a. Code de l'enfant : |__|__| **(Récupérer le code de l'enfant concerné niveau du module E ou utiliser le code 88 pour l'ensemble des dépenses de tous les enfants)** **Type de dépense**	**Q21a** **Le ménage a-t-il effectué des dépenses de (type) au cours de l'année scolaire 2011-2012 ?** **1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante**	**Q22a** **Si oui, à quelle fréquence ?** **Périodicité** 1 = Jour 2 = Semaine 3 = Quinzaine 4 = Mois 5 = Trimestre 6 = Semestre 7 = Année 8 = Irrégulier **>>> Q24a**	**Q23a** **Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours de la période ?**		**Q24a** **Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours de l'année scolaire 2011-2012 ?**	
			Prix par période	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**	**Total**	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**
Frais de scolarité	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Livres et fournitures	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Frais de transport scolaire	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Uniformes, tenues, chaussures pour l'école	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Diverses contributions	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
TOTAL			|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|

Dépenses scolaires au cours de l'année scolaire 2011-2012

Q20b. Code de l'enfant : |__|__| **(Récupérer le code de l'enfant concerné niveau du module E) ou utiliser le code 77 pour le reste des dépenses des autres enfants)** **Type de dépense**	**Q21b** **Le ménage a-t-il effectué des dépenses de (type) au cours de l'année scolaire 2011-2012 ?** **1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante**	**Q22b** **Si oui, à quelle fréquence ?** **Périodicité** 1 = Jour 2 = Semaine 3 = Quinzaine 4 = Mois 5 = Trimestre 6 = Semestre 7 = Année 8 = Irrégulier **>>> Q24b**	**Q23b** **Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours de la période ?**		**Q24b** **Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours de l'année scolaire 2011-2012 ?**	
			Prix par période	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**	**Total**	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**
Frais de scolarité	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Livres et fournitures	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Frais de transport scolaire	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Uniformes, tenues, chaussures pour l'école	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Diverses contributions	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
TOTAL			|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|

Dépenses scolaires au cours de l'année scolaire 2011-2012

Q20c. Code de l'enfant : |__|__| **(Récupérer le code de l'enfant concerné niveau du module E) ou utiliser le code 77 pour le reste des dépenses des autres enfants)** **Type de dépense**	**Q21c** **Le ménage a-t-il effectué des dépenses de (type) au cours de l'année scolaire 2011-2012 ?** **1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante**	**Q22c** **Si oui, à quelle fréquence ?** **Périodicité** 1 = Jour 2 = Semaine 3 = Quinzaine 4 = Mois 5 = Trimestre 6 = Semestre 7 = Année 8 = Irrégulier **>>> Q24c**	**Q23c** **Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours de la période ?**		**Q24c** **Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours de l'année scolaire 2011-2012 ?**	
			Prix par période	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**	**Total**	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**
Frais de scolarité	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Livres et fournitures	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Frais de transport scolaire	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Uniformes, tenues, chaussures pour l'école	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Diverses contributions	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
TOTAL			|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|

Dépenses scolaires au cours de l'année scolaire 2012-2012

Q20d. Code de l'enfant : |__|__| **(Récupérer le code de l'enfant concerné niveau du module E) ou utiliser le code 77 pour le reste des dépenses des autres enfants)** **Type de dépense**	**Q21d** **Le ménage a-t-il effectué des dépenses de (type) au cours de l'année scolaire 2011-2012 ?** **1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante**	**Q22d** **Si oui, à quelle fréquence ?** **Périodicité** 1 = Jour 2 = Semaine 3 = Quinzaine 4 = Mois 5 = Trimestre 6 = Semestre 7 = Année 8 = Irrégulier **>>> Q24d**	**Q23d** **Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours de la période ?**		**Q24d** **Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours de l'année scolaire 2011-2012 ?**	
			Prix par période	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**	**Total**	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**
Frais de scolarité	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Livres et fournitures	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Frais de transport scolaire	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Uniformes, tenues, chaussures pour l'école	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
Diverses contributions	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|
TOTAL			|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|	|__|

Q. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES (SUITE)

Module rempli par le ou les personne(s) chargées de dépenses dans le ménage

Q0. Code du répondant |__|__|

Consommations et dépenses en produits non alimentaires: eau, téléphone électricité

Type de dépense	Q25	Q26	Q27a		Q27b	
	Le ménage a-t-il effectué des dépenses de (type) ?	A quelle fréquence payez-vous ces dépenses (type) ? Périodicité	Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours de la période ?		Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours des 12 derniers mois ?	
	1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	1 = Jour 2 = Tous les 3 jours 4 = Semaine 5 = Quinzaine 6 = Mois 7 = Trimestre 8 = Irrégulier >>> Q27b	Prix par période	Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens	Montant	Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens
Eau: Facture d'eau	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Borne fontaine/citerne vendeur d'eau	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Eaux minérales/Sachets d'eau de type industriel	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Téléphone: Fixe	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Portable	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Électricité	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Internet (abonnement, cybercafé)	|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|

Facture d'eau et électricité: Si le ménage n'a pas effectué de dépenses au cours des 30 derniers jours, inscrire le montant de la dernière facture payée au cours des 6 derniers mois

Q27c. Le montant inscrit pour la facture d'eau est celle de la dernière facture payée au cours des 6 derniers mois 1 = Oui 2 = Non |__|

Q27d. Le montant inscrit pour la facture d'électricité est celle de la dernière facture payée au cours des 6 derniers mois 1 = Oui 2 = Non |__|

Dépenses de santé

Type de dépense	Q28	Q29		Q30a	Q30b
	Le ménage a-t-il effectué des dépenses de (type) au cours des 3 derniers mois ?	Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) la dernière fois qu'il l'a effectuée ?		Combien de fois le ménage a-t-il fait une telle dépense au cours des 3 derniers mois ?	Combien de fois le ménage a-t-il fait une telle dépense au cours des 12 derniers mois ?
	1 = Oui 2 = Non	Montant	Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens	Périodicité	Périodicité
Au cours des 3 (ou 12) derniers mois					
Consultations	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|
Médicaments et pharmacopée traditionnelle	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|	|__|__|
TOTAL		|__|__|__|__|__|	|__|		

Type de dépense	Q31	Q32	
	Le ménage a-t-il effectué des dépenses de (type) au cours des 12 derniers mois ?	Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours des 12 derniers mois ?	
	1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	Montant	Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens
Au cours des 12 derniers mois			
Hospitalisation	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Examens et soins médicaux	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Lunettes et prothèses	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Matériels de traitement	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
TOTAL		|__|__|__|__|__|	|__|

Dépenses exceptionnelles

Type de dépense	Q33	Q34	
	Le ménage a-t-il effectué des dépenses de (type) au cours des 12 derniers mois ?	Combien le ménage a-t-il dépensé pour ce (type) au cours des 12 derniers mois ?	
	1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	Montant	Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens
Dépenses de construction	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Cérémonies diverses (baptême, mariage, anniversaire, funérailles…)	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Fêtes	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Impôts, amendes, taxes contravention	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Achats et modifications de parures (bijoux, colliers, chaînes, bracelets, etc.)	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Mobilier et équipement durable (salon, armoires, lits, bibliothèque, frigo, cuisinière, vidéo, tv, réfrigérateur, climatiseur, fourneau à gaz, etc.)	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|
Achats de moyens de transports (voiture, cyclomoteur, bicyclette, etc.)	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|

Q. CONSOMMATION ET DEPENSES DES MENAGES (SUITE)							
Module rempli par le ou les personne(s) chargées de dépenses dans le ménage							
Q0. Code du répondant |__|__|							
Possession de biens et dépenses d'acquisition							
Q35. Le ménage ou un membre du ménage dispose-t-il des biens suivants ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante			**Q36. Quand avez-vous effectué cet achat ou acquis ce bien ?**	**Q37. Combien avez-vous payé/acheté ce (BIEN/EQUIPEMENT) ?**		**Q38. Si vous deviez acheter ce (BIEN/EQUIPEMENT) aujourd'hui, dans son état actuel, combien devriez-vous payer ?**	
Biens/Equipements (***Poser la question Q35a, puis Q35b pour tous les produits. Puis, pour chaque produit, si Q35b = 1 (Oui) - poser les questions Q36 et suivantes***)	**Q35a. Avant le séisme**	**Q35b. Maintenant** Si Oui >>> Q36 Si Non >>> Passer au bien suivant ou, s'il y en a plus, au module R	**(Année d'achat) AAAA**	**Montant**	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**	**Montant**	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens**
a. Four (électrique/gaz)	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
b. Réchaud (charbon/bois)	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
c. Chaudière	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
d. Télévision	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
e. Radio	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
f. Chaîne stéréo	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
g. Téléphone cellulaire	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
h. Téléphone fixe	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
i. Réfrigérateur/Congélateur	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
j. Groupe électrogène / Génératrice	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
k. Inverter/Accumulateur	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
l. Ordinateur	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
m. Accès à internet	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
n. Ventilateur	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
o. Bicyclette	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
p. Motocyclette	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
q. Voiture, camionnette	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
r. Machine à coudre	|___|	|___|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|

R. TRANSFERTS RECUS

R0. Code du répondant : |__|__|

Questions posées au chef du ménage

R1. Est-ce qu'un membre de votre ménage ou vous-même recevez ou avez reçu des transferts en argent provenant de la famille/amis/autres personnes au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> R9a** |__|

R2. Combien de personnes ont envoyé des transferts monétaires à votre ménage au cours des 12 derniers mois ? |__|__|

N°	R3a. Montant du dernier transfert ?	R3b. Montant exprimé en :	R3c. Date du dernier transfert (jj.mm.aa)	R4. A quelle fréquence votre ménage perçoit-il (a-t-il perçu) ce transfert au cours des 12 derniers mois?	R5. Quel est le lien de parenté entre le chef de ménage et l'expéditeur (membre de votre famille, amis, autres personnes) du transfert reçu ?	R6. Où vit cette personne (commune/pays)? (code)	R7. Comment ce transfert/cette aide a-t-il été acheminé ? 1 = Directement en personne 2 = Maison de transfert 3 = Autre (précisez)	R8a. A qui sont réellement destinés ces transferts ? 1 = Un ou plusieurs individus dans le ménage 2 = Ensemble du ménage	R8b. A quel type de dépenses a été principalement affecté ce transfert ?
1	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
2	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
3	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
4	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
5	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
6	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
7	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
8	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
9	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
10	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|

R3b. Code des unités monétaires
1 = Gourdes
2 = Dollars haïtiens
3 = Dollars américains
4 = Euros
5 = Autre, précisez_____

R4. Code des fréquences
01 = Chaque semaine
02 = Chaque quinzaine
03 = Chaque mois
04 = Chaque 2 mois
05 = Chaque 3 mois
06 = A la rentrée scolaire
07 = En période de fête (Noël, fête des mères, etc.)
08 = En cas d'urgence
09 = Irrégulier
10 = Une seule fois au cours des 12 derniers mois

R5. Code du lien de parenté entre le CM et l'expéditeur
01 = Père/Mère
02 = Grands-parents
03 = Mari/Femme
04 = Frère/Sœur
05 = Enfant
06 = Neveu/Nièce
07 = Autre parent
08 = Petit(e) ami(e)/Fiancé(e)
09 = Ami(e) proche
10 = Une connaissance qui vous vient en aide en cas de besoin
11 = Association religieuse
12 = Association non religieuse
13 = Autre non-apparenté

R6. Code de la localisation de l'expéditeur
1 = En Haïti, dans la même commune
2 = En Haïti, dans une autre commune
3 = Résident permanent pays étranger
4 = Travailleur temporaire pays étranger
5 = Étudiant pays étranger

R8b. Type de dépenses
1 = Alimentation
2 = Loyer/Fermage
3 = Education
4 = Santé
5 = Construction, réparation du logement
6 = Dépenses de cérémonies (mariages, obsèques, funérailles)
7 = Activité économique (par ex. acquisition d'outils ou de marchandise)
9 = Autres dépenses courantes (hors alimentation)

		R9a. Est-ce qu'un membre de votre ménage ou vous-même recevez ou avez reçu des transferts en nature (…) provenant de la famille/amis/autres personnes au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> Passez à l'autre type de transfert en nature ou, s'il y en a plus, à R10**	R9b. A combien estimez-vous la valeur monétaire totale de ces transferts de (NATURE) reçus par votre ménage au cours des 12 derniers mois?	
			Montant	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens 3 Dollars américains**
A	**Nourriture**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
B	**Habillement**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
C	**Livres, Fournitures et Frais scolaires**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
D	**Médicaments**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
E	**Recharges téléphoniques**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|

R10. Avant le séisme, votre ménage percevait-il des transferts ? 1 = Oui 2 = Non **>>> R12**	|__|
R11. En faisant le total des transferts/aides/cadeaux reçus en 2009 (12 mois avant le séisme), diriez-vous que le montant des aides reçues dans les 12 derniers mois est : 1 = Plus élevé qu'avant le séisme ? 2 = Moins élevé qu'avant le séisme ? 3 = Même montant avant et après le séisme? -9 = Donnée manquante	|__|
R12. Votre ménage a-t-il reçu un transfert exceptionnel dans les 6 mois qui ont suivi le séisme (12/01/2010) ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|

S. TRANSFERTS VERSES

S0. Code du répondant : |__|__|

Questions posées au chef du ménage

S1. Est-ce qu'un membre de votre ménage ou vous-même envoyez ou avez envoyé des transferts en argent à de la famille/amis/autres personnes au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> S9a** |__|

S2. Combien de transferts monétaires votre ménage a-t-il envoyés au cours des 12 derniers mois ? |__|__|

N°	S3a. Montant du dernier transfert ?	S3b. Montant exprimé en :	S3c. Date du dernier transfert (jj.mm.aa)	S4. A quelle fréquence votre ménage envoie (ou a envoyé) ce transfert au cours des 12 derniers mois?	S5. Quel est le lien de parenté entre le chef de ménage et le(s) destinataire(s) (membre de votre famille, amis, autres personnes) du transfert envoyé ?	S6. Où vit le(s) destinataire(s) du transfert (commune/pays)? (réponse et code)	S7. Comment ce transfert/cette aide a-t-il été acheminé ? 1 = Directement en personne 2 = Maison de transfert 3 = Autre	S8a. A qui sont réellement destinés ces transferts ? 1 = Un ou plusieurs individus dans le ménage 2 = Ensemble du ménage	S8b. A quel type de dépenses ce transfert est-il principalement destiné ?
1	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
2	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
3	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
4	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
5	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
6	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
7	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
8	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
9	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|
10	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__| _____	|_|_|.|_|_|.|_|_|	|__|__|	|__|__|	|__|	|__| _____	|__|	|__|

S3b. Code des unités monétaires
1 = Gourdes
2 = Dollars haïtiens
3 = Dollars américains
4 = Euros
5 = Autre, précisez_____

S4. Code des fréquences
01 = Chaque semaine
02 = Chaque quinzaine
03 = Chaque mois
04 = Chaque 2 mois
05 = Chaque 3 mois
06 = A la rentrée scolaire
07 = En période de fête (Noël, fête des mères, etc.)
08 = En cas d'urgence
09 = Irrégulier
10 = Une seule fois au cours des 12 derniers mois

S5. Code du lien de parenté entre le CM et l'expéditeur
01 = Père/Mère
02 = Grands-parents
03 = Mari/Femme
04 = Frère/Sœur
05 = Enfant
06 = Neveu/Nièce
07 = Autre parent
08 = Petit(e) ami(e)/Fiancé(e)
09 = Ami(e) proche
10 = Une connaissance qui vous vient en aide en cas de besoin
11 = Association religieuse
12 = Association non religieuse
13 = Autre non-apparenté

S6. Code de la localisation de l'expéditeur
1 = En Haïti, dans la même commune
2 = En Haïti, dans une autre commune
3 = Résident permanent pays étranger
4 = Travailleur temporaire pays étranger
5 = Étudiant pays étranger

S8b. Type de dépenses
1 = Alimentation
2 = Loyer/Fermage
3 = Education
4 = Santé
5 = Construction, réparation du logement
6 = Dépenses de cérémonies (mariages, obsèques, funérailles)
7 = Activité économique (par ex. acquisition d'outils ou de marchandise)
9 = Autres dépenses courantes (hors alimentation)

		S9a. Est-ce qu'un membre de votre ménage ou vous-même envoyez ou avez envoyé des transferts en nature (…) à de la famille/amis/autres personnes au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> Passez à l'autre type de transfert en nature ou, s'il y en a plus, à S10**	S9b. A combien estimez-vous la valeur monétaire totale de ces transferts de (NATURE) envoyés par votre ménage au cours des 12 derniers mois?	
			Montant	**Unité monétaire 1 = Gourdes 2 = Dollars haïtiens 3 = Dollars américains**
A	**Nourriture**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
B	**Habillement**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
C	**Livres, Fournitures et Frais scolaires**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
D	**Médicaments**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
E	**Recharges téléphoniques**	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|	|__|

S10. Avant le séisme, votre ménage envoyait-il des transferts ? 1 = Oui 2 = Non **>>> S12**	|__|
S11. En faisant le total des transferts/aides/cadeaux envoyés en 2009 (12 mois avant le séisme), diriez-vous que le montant des aides envoyées dans les 12 derniers mois est : 1 = Plus élevé qu'avant le séisme ? 2 = Moins élevé qu'avant le séisme ? 3 = Même montant avant et après le séisme? -9 = Donnée manquante	|__|
S12. Votre ménage a-t-il envoyé un transfert exceptionnel dans les 6 mois qui ont suivi le séisme (12/01/2010) ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	|__|

T. CHOCS ET STRATEGIES DE SURVIE

Questions posées au chef du ménage

T0. Code du répondant |__|__|

Les questions T3 et T4 (ci-dessous) ne sont répondues que pour les 3 chocs les plus importants énumérés à la question T2. Les autres lignes seront laissées blanches.

CHOC/EVENEMENT	T1	T2	T3					T4
	Au cours des 12 derniers mois, est-ce que votre ménage a été affecté par l'un des problèmes suivants?	Parmi ces problèmes, lesquels ont le plus affecté la situation économique de votre ménage ?	Comme conséquence de ce (PROBLEME), votre ménage a-t-il enregistré une réduction ou une perte en termes de (...) : (Lire les réponses proposées pour chaque colonne) 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante					Quelle a été la principale stratégie adoptée par le ménage pour faire face au (PROBLEME) ? [Pour chaque problème, reporter le code correspondant (Cf. liste indicative des stratégies de la page suivante). Si le type de problème est survenu plusieurs fois au cours des 12 derniers mois, considérer l'évènement le plus récent. **Liste indicative des stratégies, ne pas les lire à l'enquêté**
	1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	1 = Le plus sévère 2 = Le deuxième 3 = Le moins sévère des trois 0 = Hors les 3 plus importants -9 = Donnée manquante	Revenus	Avoirs	Production alimentaire	Stocks de produits alimentaires	Achats de produits alimentaires	
Maladie (autre que choléra) ou accident grave d'un membre du ménage	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Décès d'un membre du ménage	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Prise en charge nouveaux membres par le ménage	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Décès d'un parent non membre du ménage	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Epidémie de choléra	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Rareté aliments de base sur le marché	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Maladies animaux	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Maladies cultures/plantes	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Augmentation du prix des semences ou des engrais	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Equipements, outils en panne	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Faillite d'une entreprise non agricole du ménage	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Perte de salaire/revenu non agricole du ménage (autre que du fait d'un accident ou d'une maladie)	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Cyclones, inondations	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Sécheresse	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Pluies irrégulières	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Arrêt de l'aide (transferts) des parents/amis	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Arrêt de l'aide (transferts) du gouvernement	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____
Vol d'argent, de biens ou de récolte	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__||__| _____

Liste indicative des stratégies

01 = Utilisation de son épargne	13 = Consommer des semences	
02 = Aide alimentaire de parents ou d'amis	14 = Les membres actifs occupés du ménage ont pris des emplois supplémentaires	25 = Vente du stock de produits agricoles/semences disponible
03 = Aide alimentaire du gouvernement/l'Etat	15 = Les membres inactifs ou chômeurs ont pris des emplois	26 = Vente de bétail
04 = Aide alimentaire d'organisations religieuses ou d'ONG	16 = Migration d'un ou plusieurs membres du ménage	27 = Vente d'équipements/outils pouvant générer des revenus
05 = Aide monétaire de parents ou d'amis	17 = Réduction des dépenses de consommation non-alimentaire	28 = Pratique plus importante des activités de pêche
06 = Aide monétaire du gouvernement/l'Etat	18 = Réduction des dépenses de santé	29 = Coupe d'arbre/Fabrication de charbon
07 = Aide monétaire d'organisations religieuses ou d'ONG	19 = Retrait des enfants de l'école	30 = Cueillette et vente accrues de ressources naturelle
08 = Réduction de la quantité d'alimentation/nbre de repas	20 = Emprunts contractés auprès de parents/amis	31 = Confier des enfants à d'autres ménages
09 = Réduction de la qualité d'alimentation	21 = Emprunts auprès des prêteurs/commerçants	32 = Engagé dans des activités spirituelles (prières, sacrifices,...)
10 = Travail pour nourriture (Food-for-Work)	22 = Vente des actifs agricoles	33 = Mendicité
11 = Consommer des récoltes précoces	23 = Vente des biens durables du ménage (hors outils/équipements)	34 = Autre stratégie, précisez_____
12 = Consommer des aliments sauvages	24 = Vente de terrain/immeubles/maisons	35 = Aucune stratégie

U. EVALUATION DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE ET PRIORITES

Questions posées au chef du ménage

U0. Code du répondant |__|__|

Je voudrais maintenant en savoir plus sur les programmes d'assistance humanitaire dont vous avez peut être bénéficié depuis le séisme

Type d'assistance	U1	U2	U3	U4
	Depuis le séisme du 12/01/2010, est-ce qu'un membre de votre ménage ou vous-même a reçu de l'aide sous l'une des formes suivantes (…) ?	**Quand a été la dernière fois que votre ménage a reçu ce (TYPE) ?**	**Où avez-vous eu accès à ce (TYPE) ?**	**Dans quelle mesure ce (TYPE) d'assistance/ce programme a répondu à vos besoins prioritaires ?**
	1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante	(MM.AA.)	1 = Dans un camp 2 = Dans son logement 3 = Dans la rue 4 = Autre (préciser) -9 = Donnée manquante	1 = Pas du tout 2 = Un peu 3 = Bien 4 = Complètement -9 = Donnée manquante
Déblaiement	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Aide contre travail	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Aide alimentaire directe (riz, pois, farine patate, plats chauds)	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Aide à la reconstruction du logement	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Aliments spéciaux pour enfants, femmes enceintes ou allaitantes	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Eau potable (gratuite)	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Kits d'hygiène (savon, etc.)	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Couvertures, ustensiles ou plats de cuisine (kits)	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Bâches (prélart) plastiques/tente	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Jerricanes (récipients pour mettre de l'eau), ustensiles ou plats de cuisine	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Charbon	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Soins de santé gratuits	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Engrais, outils, semences, plantes, boutures	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Information sur le choléra, le séisme, la reconstruction, etc.	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|
Autre type d'assistance humanitaire (préciser: _____)	|__|	|__|__|.|__|__|	|__| _____	|__|

V. PERCEPTION DES MENAGES

V0. Code du répondant |__|__|

V1a. Tout bien considéré, êtes-vous satisfait de votre vie en ce moment ?
Echelle de 1 (Pas du tout satisfait) à 6 (Très satisfait) |__|
(Utiliser le graphique V1a ci-dessous pour déterminer avec le ménage son niveau de satisfaction)

V1b. Si vous deviez réfléchir à votre vie en général en ce moment, diriez-vous que vous êtes globalement ?
1 = Pas du tout heureux 2 = Pas très heureux |__|
3 = Assez heureux 4 = Très heureux

V2a. Je voudrais vous demander votre sentiment sur le niveau de vie de votre ménage :
i) Concernant la nourriture consommée le mois dernier, vous pensez que |__|
ii) Concernant le logement de votre ménage, vous pensez que |__|
iii) Concernant les soins de santé qu'a votre ménage, vous pensez que |__|
iv) Concernant la scolarité de vos enfants, vous pensez que |__|
Code des réponses :
1 = Ça n'a pas été suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
2 = Ça a été juste suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
3 = Ça a été plus que suffisant pour satisfaire les besoins de votre ménage
4 = Ne s'applique pas
NB : Suffisant signifie que ce n'est pas moins et pas plus de ce dont le ménage a besoin pour satisfaire les besoins minimales de consommation

V2b. Dans la ville (quartier ?) où vous vivez, dans quelle mesure votre ménage est-il satisfait avec :
L'environnement (pollution, propreté, etc.) ? |__|
La sécurité (risque de vols, d'agressions, etc.) ? |__|
Echelle : 1 = Pas du tout satisfait 2 = Peu satisfait
3 = Plutôt satisfait 4 = Très satisfait -9 = Donnée manquante

V3. Considérant le niveau de vie de votre ménage, comment le situez-vous par rapport aux autres ménages de la commune ?
Echelle : 1 = Très inférieur 2 = Inférieur 3 = Egal aux autres ménages 4 = Plutôt supérieur 5 = Très supérieur
-9 = Donnée manquante |__|

V4. A combien estimez-vous, pour votre ménage, le montant minimum nécessaire par mois pour vivre? (gourdes) |__|__|__|__|__|__|__|

V5. Quelle est la situation financière actuelle de votre ménage ?
1 = Vous arrivez à mettre pas mal d'argent de côté
2 = Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté
3 = Vous arrivez tout juste à l'équilibre
4 = Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves
5 =Vous êtes obligés de vous endetter
-9 = Donnée manquante |__|

V6. Les revenus de votre ménage sont-ils ?
1 = Très instables 2 = Plus ou moins stables 3 = Stables |__|
-9 = Donnée manquante

V7. Si vous comparez le niveau de vie actuel avec celui à la veille du séisme, vous diriez qu'il s'est (…) ? 1 = Amélioré 2 = Maintenu 3 = Dégradé -9 = Donnée manquante
a. Pour votre ménage |__|
b. En général (pour les ménages de la commune) |__|

V8. Depuis le séisme, vous-même ou quelqu'un d'autre dans votre ménage/voisinage a-t-il été victime d'actes de violence (vol, agression, etc.) ?
1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante
a. Vous, personnellement |__| b. Un membre de votre ménage |__|
c. Une personne de votre quartier |__| d. Votre logement (vol) |__|
e. Dans le camp (vol) |__|

V9. Quel est selon vous le secteur dans lequel l'Etat devrait concentrer ses efforts pour améliorer les conditions de vie de la population ?
1 = Education 2 = Emploi des jeunes |__|
3 = Santé 4 = Réduction des prix à la consommation
5 = Accès au crédit 6 = Augmentation du prix au producteur
7 = Sécurité des personnes et des biens
8 = Infrastructures et transports 9 = Autres (Précisez: _____)

Type d'association ou d'organisation	V10a. Un membre de votre ménage fait-il partie d'une association/organisation ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante		V10b. Depuis le séisme, un membre de votre ménage a-t-il bénéficié d'une aide/prêt/don de cette association/organisation ? 1 = Oui 2 = Non -9 = Donnée manquante
	Avant le séisme	Après le séisme	
a. de quartier	|__|	|__|	|__|
b. religieuse	|__|	|__|	|__|
c. professionnelle	|__|	|__|	|__|
d. politique	|__|	|__|	|__|
e. culturelle	|__|	|__|	|__|
f. sportive	|__|	|__|	|__|
g. agricole	|__|	|__|	|__|
h. de femmes	|__|	|__|	|__|
i. parascolaire	|__|	|__|	|__|
j. autre (précisez _____)	|__|	|__|	|__|

Graphique V1a : Echelle de satisfaction

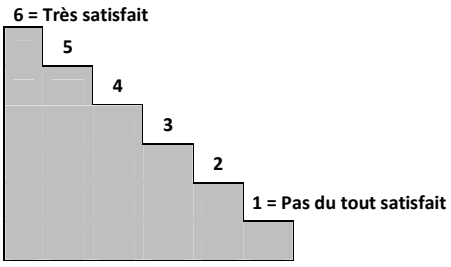

Fin du questionnaire

L. REVENUS D'ACTIVITES DES PATRONS DES UPIS ET DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS NON AGRICOLES

L0a. Code du répondant	|__|__|	**L0h. En quelle année cet établissement a-t-il été créé ?**	|__|__|__|__|
L0b. Code de l'individu à qui on se réfère	|__|__|		
L0c. Activité principale ou secondaire ? 1 = Principale 2 = Secondaire	|__|		
L0d. Code SDE (voir question B5 de la page 1 du questionnaire principal)	|__|__|__|__|-|__|__|-|__|__|__|-|__|__|__|		
L0e. Numéro du ménage (voir question B7 de la page 1 du questionnaire principal)	|__||__|		
L0f. Numéro d'ordre d'UPI ?	|__|	**L0i. Pourquoi avez-vous créé ou décidé de diriger cet établissement ?** 1 = N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise) 2 = N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise) 3 = Pour obtenir un meilleur revenu 4 = Pour être indépendant 5 = Par tradition familiale	|__|
L0g. Qui a créé cet établissement ? 1 = Vous-même 2 = Vous-même avec d'autres personnes 3 = Un des membres de la famille 4 = D'autres personnes	|__|		

LMO. MAIN D'ŒUVRE

LMO1. Combien de personnes (y compris vous-même) ont travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours du dernier mois d'activité dans cette unité de production (négoce/degaje/demele) ?

Total:	|__||__|
Salariés:	|__||__|
Non-Salariés:	|__||__|

Si Total = 1 >>> Module LPV (page suivante)

LMO2. Caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre (chef d'unité non compris)

	Nom	Parenté	Sexe	Âge	Scolarité	Apprentissage	Ancienneté (unité en nombre de jours, semaines, mois, années)
1	_____	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|__| _____
2	_____	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|__| _____
3	_____	|__|	|__|	|__|__|	|__|	|__|	|__|__| _____

Code parenté : 1 = Conjoint du chef 2 = Enfant du chef 3 = Autre parent 4 = Non apparenté

Code scolarité : 1 = Aucun 2 = Préscolaire 3 = Primaire 4 = Secondaire 5 = Supérieur 7 = Ne sait pas

Code sexe: 1 = Masculin 2 = Féminin

Code apprentissage : 1 = Ecole technique 2 = Grande entreprise 3 = Petite entreprise (comme celle-ci) 4 = Tout seul, par la pratique 5 = Autre

LMO3. Caractéristiques de l'emploi

	Statut	Stabilité	Type de contrat	Nature du paiement	Recrutement	Nombre d'heures de travail au cours du dernier mois d'activité	Rémunération du dernier mois d'activité dernier mois d'activité (milliers de gourdes)
1	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|
2	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|
3	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|
						TOTAL MENSUEL:	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Code statut : 1 = Salarié 2 = Apprenti payé 3 = Apprenti non-payé 4 = Aide familiale 5 = Associé

Code stabilité : 1 = Permanent 2 = Temporaire

Code type de contrat : 1 = Contrat écrit à durée indéterminée 2 = Contrat écrit à durée déterminée 3 = Entente verbale 4 = A l'essai 5 = Pas de contrat

Code de recrutement : 1 = Relations personnelles (parents, amis) 2 = Directement auprès de l'employeur 3 = Petites annonces (média, radio, journal, internet) 4 = Bureau de placement (SODEC, QMG) 5 = Autre

Code nature de paiement: 1 = Salaire fixe (mois, quinzaine, semaine) 2 = Au jour ou à l'heure de travail 3 = A la tâche 4 = Commission 5 = Bénéfices 6 = En nature (nourriture, logement, etc.) 7 = Sans rémunération

LPV. PRODUCTION ET VENTES

LPV1. Quel a été le montant (en gourdes) de votre chiffre d'affaires au cours du dernier mois d'activité ? _____

LPV2a. Est-ce que vous vendez des produits après transformations/produits fabriqués ? **1 = OUI** **2 = NON>>> LPV3a** |__|

LPV2b. LISTE DES PRODUITS VENDUS APRES TRANSFORMATION (PRODUITS FABRIQUES)

N.	Nom du produit	Unité	Période	Quantité	Prix unitaire (gourdes)	Valeur mensuelle (gourdes)	Destination
1	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
2	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
3	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
4	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
5	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
6	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
A	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
				TOTAL :	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|		Période |__| Destination |__|

LPV3a. Est-ce que vous vendez des produits sans transformations/revente de produits ? **1 = OUI** **2 = NON>>> LPV4a** |__|

LPV3b. LISTE DES PRODUITS VENDUS SANS TRANSFORMATION (REVENTE)

N.	Nom du produit	Unité	Période	Quantité	Prix unitaire (gourdes)	Valeur mensuelle (gourdes)	Destination
1	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
2	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
3	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
4	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
5	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
6	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
A	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
				TOTAL :	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|		Période |__| Destination |__|

LPV4a. Est-ce que vous vendez des services ? **1 = OUI** **2 = NON>>> LPV5a** |__|

LPV4b. LISTE DES SERVICES FOURNIS

N.	Nom du produit	Unité	Période	Quantité	Prix unitaire (gourdes)	Valeur mensuelle (gourdes)	Destination
1	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
2	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
3	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
4	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
5	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
6	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
A	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
				TOTAL :	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|		Période |__| Destination |__|

LPV. PRODUCTION ET VENTES (SUITE)

LPV5a. Avez-vous au cours du mois dernier consommé dans votre ménage des produits que vous avez fabriqué ou acheté pour le négoce ? 1. Oui 2 = Non **>>> LPV6a** |__|

LPV5b. LISTE DES PRODUITS AUTOCONSOMMES

N.	Nom du produit	Unité	Période	Quantité	Prix unitaire (gourdes)	Valeur mensuelle (gourdes)
1	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
2	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
3	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
4	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
5	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
6	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
A	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|

TOTAL : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Période |__|

Code période : 1 = Jour 2 = Semaine 3 = Quinzaine 4 = Mois 5 = Trimestre 6 = Année

Code destination : 1 = Secteur public ou parapublique 2 = Grande entreprise privée commerciale 3 = Petite entreprise commerciale 4 = Grande entreprise privée non commerciale 5 = Petite entreprise non commerciale 6 = Ménage/Particulier 7 = Exportation directe

LPV6a. Comment l'activité de votre unité de production a-t-elle varié au cours des 12 derniers mois ?

1 = Maximum	Août 2011	Septembre 2011	Octobre 2011	Novembre 2011	Décembre 2011	Janvier 2012
2 = Moyen	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|
3 = Minimum	Février 2012	Mars 2012	Avril 2012	Mai 2012	Juin 2012	Juillet 2012
4 = Pas d'activité	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|	|__|

Août 2011	= Mois – 12	Février 2012	= Mois - 6
Septembre 2011	= Mois – 11	Mars 2012	= Mois - 5
Octobre 2011	= Mois – 10	Avril 2012	= Mois - 4
Novembre 2011	= Mois – 9	Mai 2012	= Mois - 3
Décembre 2011	= Mois – 8	Juin 2012	= Mois - 2
Janvier 2012	= Mois – 7	Juillet 2012	= Mois – 1

LPV6b. A combien estimez-vous les recettes mensuelles maximales de votre unité de production : Recette max (gourdes): |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

LPV6c. A combien estimez-vous les recettes mensuelles minimales de votre unité de production : Recette min (gourdes): |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

LPV7. Sur une échelle de 0 à 100 si les recettes d'un mois maximum d'activité sont de 100, à combien estimez vous les recettes du mois dernier ? 1 = 100 2 = 75 3 = 50 4 =25 |__|

LDC. DEPENSES ET CHARGES

LDC1a. Avez-vous effectué des dépenses pour acquérir/acheter les matières premières au cours du dernier mois d'activité ? **1 = OUI 2 = NON>>> LDC1b** |__|

LDC1aa. LISTE DES MATIERES PREMIERES ACHETEES POUR LA PRODUCTION

N.	Nom du produit	Unité	Période	Quantité	Prix unitaire (gourdes)	Valeur mensuelle (gourdes)	Origine
1	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
2	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
3	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
4	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
5	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
6	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
A	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|

TOTAL : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Période |__| Origine |__|

LDC. DEPENSES ET CHARGES (SUITE)

LDC1b. Avez-vous effectué des dépenses pour acquérir/acheter les produits vendus en l'état au cours du dernier mois d'activité (coût des stocks)? 1 = OUI 2 = NON>>> LDC2 |__|

LDC1bb. LISTE DES PRODUITS ACHETES POUR LA REVENTE EN L'ETAT

N.	Nom du produit	Unité	Période	Quantité	Prix unitaire (gourdes)	Valeur mensuelle (gourdes)	Origine
1	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
2	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
3	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
4	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
5	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
6	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
A	_____	_____	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|

TOTAL : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Période |__| Origine |__|

Code période : 1 = Jour 2 = Semaine 3 = Quinzaine 4 = Mois 5 = Trimestre 6 = Année

Code origine : 1 = Secteur public 2 = Grande entreprise privée commerciale 3 = Petite entreprise commerciale 4 = Grande entreprise privée non commerciale 5 = Petite entreprise non commerciale 6 = Ménage/Particulier 7 = Importation directe 8 = UPI elle-même

LDC2. Quelles sont, au total, les charges de votre unité de production au cours de la période de référence ?

N.	Charges	Période	Prix par période (gourdes)	Valeur mensuelle (gourdes)	Origine
1	Rémunérations (report LMO3)			|__|__|__|__|__|__|__|	
2	Matière premières (report LDC1a)			|__|__|__|__|__|__|__|	
3	Coûts d'achat des produits vendus (LDC1b)			|__|__|__|__|__|__|__|	
4	Loyer	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
5	Eau	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
6	Gaz	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
7	Électricité	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
8	Téléphone, Internet	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
9	Combustibles, carburants, éclairage	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
10	Petit outillage et fournitures	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
11	Transports/Manutentions, assurances	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
12	Réparation	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
13	Autre services	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
14	Cotisations sociales, OFATMA	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
15	Intérêts versés	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
16	Impôts (Patente, impôt libératoire)	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
17	Impôts locaux (ticket, etc.)	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
18	Droits d'enregistrement et de bail	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
19	Autres impôts et taxes	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|
20	Autres charges (préciser:_____)	|__|	|__|__|__|__|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|

TOTAL : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| Période |__| Origine |__|

Code période
1 = Jour
2 = Semaine
3 = Quinzaine
4 = Mois
5 = Trimestre
6 = Année

Code origine
1 = Secteur public
2 = Grande entreprise privée commerciale
3 = Petite entreprise commerciale
4 = Grande entreprise privée non commerciale
5 = Petite entreprise non commerciale
6 = Ménage / Particulier
7 = Importation directe

A la fin du module, si pas d'autres UPI ou RA >>>Module O (page 22 du questionnaire principal)

Ce module est administré au ménage si [J2 = 7 ou 8 et J3 = agricole] ou [K2 = 7 ou 8 et K3 = agricole]

M. REVENUS DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION AGRICOLE ET PRODUCTEURS AGRICOLES INDEPENDANTS

M0a. Code du répondant |__|__|

M0b. Code de l'individu à qui on se réfère |__|__|

M0c. Activité principale ou secondaire ?

1 = Principale 2 = Secondaire |__|

M0d. Code SDE (voir question B5 de la page 1)

|__|__|__|__|-|__|__|-|__|__|__|-|__|__|__|

M0e. Numéro de ménage (voir question B7 de la page 1) |__|__|

Accès à la terre

M1. Quelle est la superficie totale de l'exploitation (inclus les terres en jachère, forêts, etc.) ?

Unité : 1 = mètre carré 2 = Carreau 3 = Centième 4 = Ha 5 = Autre (précisez _____)

	Superficie	Unité
1. En propre et qu'il travaille actuellement	|__|__|__|,|__|	|__|
2. En propre qu'il loue, prête ou cède à des tiers	|__|__|__|,|__|	|__|
3. En propre qu'il ne travaille pas ni ne loue car en jachère	|__|__|__|,|__|	|__|
4. Louée, reçue d'autres	|__|__|__|,|__|	|__|

M2a. Combien de membres du ménage travaillent dans votre exploitation (y compris vous-même) ?

|__|__|

M2b. Quel est le nombre total de personnes qui ont travaillé habituellement dans votre exploitation (y compris les membres du ménage) au cours des 12 derniers mois ? |__|__|

Élevage

M3. Est-ce que vous avez élevé du bétail ou de la volaille au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> M14** |__|

M4. Est-ce que vous avez élevé des (nom de l'espèce) au cours des 12 derniers mois ?

	1 = Oui 2 = Non	Si oui, combien
1. Bovins (bœufs, vaches)	|__|	|__|__|__|__|__|
2. Caprins (Chèvres)	|__|	|__|__|__|__|__|
3. Ovins (Moutons)	|__|	|__|__|__|__|__|
4. Lapins	|__|	|__|__|__|__|__|
5. Porcins	|__|	|__|__|__|__|__|
6. Equidés (chevaux, ânes)	|__|	|__|__|__|__|__|
7. Poulets	|__|	|__|__|__|__|__|
8. Autres volailles	|__|	|__|__|__|__|__|

M5. Votre ménage a-t-il consommé du bétail, de la volaille ou des produits dérivés de votre élevage (peau, œuf, lait, etc.) au cours des 12 derniers mois (par espèce) ?

1 = Oui **2 =** Non **>>> si NON à tout, allez à M7**

1. Bovins (bœufs, vaches)	|__|
2. Caprins (Chèvres)	|__|
3. Ovins (Moutons)	|__|
4. Lapins	|__|
5. Porcins	|__|
6. Equidés (chevaux, ânes)	|__|
7. Poulets	|__|
8. Autres volailles	|__|

M6. A combien estimez-vous la valeur du bétail, de la volaille ou des produits dérivés de votre élevage (peau, œuf, lait, etc.) consommés par votre ménage au cours des 12 derniers mois (par espèce) ?

	GOURDES
1. Bovins (bœufs, vaches)	|__|__|__|__|__|__|__|
2. Caprins (Chèvres)	|__|__|__|__|__|__|__|
3. Ovins (Moutons)	|__|__|__|__|__|__|__|
4. Lapins	|__|__|__|__|__|__|__|
5. Porcins	|__|__|__|__|__|__|__|
6. Equidés (chevaux, ânes)	|__|__|__|__|__|__|__|
7. Poulets	|__|__|__|__|__|__|__|
8. Autres volailles	|__|__|__|__|__|__|__|

M7. Avez-vous vendu des produits de votre élevage, y compris, des produits dérivés (peau, œuf, lait, etc.) au cours des 12 derniers mois (par espèce) ? 1 = Oui **2 =** Non **>>> si NON à tout, allez à M9**

1. Bovins (bœufs, vaches)	|__|
2. Caprins (Chèvres)	|__|
3. Ovins (Moutons)	|__|
4. Lapins	|__|
5. Porcins	|__|
6. Equidés (chevaux, ânes)	|__|
7. Poulets	|__|
8. Autres volailles	|__|

M8. A combien estimez-vous le montant total de ces ventes (y compris produits dérivés) au cours des 12 derniers mois (par espèce) ?

	GOURDES
1. Bovins (bœufs, vaches)	|__|__|__|__|__|__|__|
2. Caprins (Chèvres)	|__|__|__|__|__|__|__|
3. Ovins (Moutons)	|__|__|__|__|__|__|__|
4. Lapins	|__|__|__|__|__|__|__|
5. Porcins	|__|__|__|__|__|__|__|
6. Equidés (chevaux, ânes)	|__|__|__|__|__|__|__|
7. Poulets	|__|__|__|__|__|__|__|
8. Autres volailles	|__|__|__|__|__|__|__|

M9. Avez-vous reçu par troc du bétail, de la volaille ou des produits de l'élevage, y compris, des produits dérivés (peau, œuf, lait, etc.) au cours des 12 derniers mois ?

1 = Oui 2 = Non **>>> M11** |__|

M10. A combien estimez-vous le montant total de ces produits (y compris produits dérivés) reçus par troc au cours des 12 derniers mois ?

|__|__|__|__|__|__|__|

Charges de l'élevage

M11. Quel a été le coût total des produits et services vétérinaires au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M12. Quel a été le coût total de l'emploi de main d'œuvre (y compris saisonnière) au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M13. Quel a été le coût total des autres charges d'exploitation au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

Exploitation agricole

M14. Est-ce que vous avez exploité une terre pour l'agriculture au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> M26** |__|

De M15. à M20, répondez aux questions en référence à la liste de produits ci-dessous	**M15. Est-ce que vous avez cultivé/récolté (nom du produit) au cours des 12 derniers mois ?** 1 = Oui 2 = Non **>>> Autre produit (ou M21)**	**M16. A combien estimez-vous la valeur de toute votre production, y compris la partie que vous auriez offert à d'autres ménages au cours des 12 derniers mois ?**	**M17. Avez-vous vendu des produits issus de cette activité au cours des 12 derniers mois ?** 1 = Oui 2 = Non **>>> M19**	**M18. A combien estimez-vous le montant total de ces ventes au cours des 12 derniers mois ?**	**M19. Votre ménage a-t-il consommé des produits issus de cette activité au cours des 12 derniers mois ?** 1 = Oui 2 = Non **>>> Autre produit (ou M21)**	**M20. A combien estimez-vous la valeur des produits consommés par votre ménage au cours des 12 derniers mois ?**
Produit	**M15**	**M16**	**M17**	**M18**	**M19**	**M20**
Café	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
Maïs	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
Millet	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
Haricot	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
Riz	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
Mangues	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
Manioc, Igname, etc.	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
Arachides	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
Légumes (Oignons, Choux, etc.)	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
Banane	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
_____	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
_____	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|
_____	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|__|__|__|

Charges de l'exploitation agricole

M21. Combien avez-vous payé pour la main d'œuvre (y compris saisonnière) au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M22. Combien avez-vous payé pour l'achat des semences au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M23. Combien avez-vous payé pour l'achat de pesticides au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M24. Combien avez-vous payé pour l'achat d'engrais au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M25. Quel a été le montant total des autres charges d'exploitation supportées au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

Aquaculture

M26. Est-ce que vous avez élevé du poisson ou d'autres animaux ou végétaux aquatiques au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> M33** |__|

M27. Votre ménage a-t-il consommé des produits issus de cette activité au cours des 12 derniers mois? 1 = Oui 2 = Non **>>> M29** |__|

M28. A combien estimez-vous la valeur de ces produits consommés par votre ménage au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__| **(gourdes)**

M29. Avez-vous vendu des produits de cette activité Au cours des 12 derniers mois 1 = Oui 2 = Non **>>> M31** |__|

M30. A combien estimez-vous le montant total de ces ventes au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

Charges d'exploitation de l'aquaculture

M31. Quel a été le coût total de l'emploi de main d'œuvre (y compris saisonnière) au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M32. Quel a été le montant total des autres charges d'exploitation supportées au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

Pêche

M33. Est-ce que vous avez pratiqué la pêche au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> M40** |__|

M34. Votre ménage a-t-il consommé des produits issus de cette activité au cours des 12 derniers mois? 1 = Oui 2 = Non **>>> M36** |__|

M35. A combien estimez-vous la valeur de ces produits consommés par votre ménage au cours des 12 derniers mois ? |__|

M36. Avez-vous vendu des produits issus de cette activité au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> M38** |__|

M37. A combien estimez-vous le montant total de ces ventes au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

Charges d'exploitation de l'activité de pêche

M38. Quel a été le coût total de l'emploi de main d'œuvre (y compris saisonnière) au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M39. Quel a été le montant total des autres charges d'exploitation supportées au cours des 12 derniers mois ? |__|

Exploitation forestière

M40. Est-ce que vous avez exploité une forêt/ un bosquet (y compris ramassage et la coupe du bois de chauffe) au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> Module O (page 22 du questionnaire principal)** |__|

M41. Votre ménage a-t-il consommé des produits issus de cette activité au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> M43** |__|

M42. A combien estimez-vous la valeur de ces produits consommés par votre ménage au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M43. Avez-vous vendu des produits issus de cette activité au cours des 12 derniers mois ? 1 = Oui 2 = Non **>>> M45** |__|

M44. A combien estimez-vous le montant total de ces ventes au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

Charge d'exploitation forestière

M45. Quel a été le coût total de l'emploi de main d'œuvre (y compris saisonnière) au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

M46. Quel a été le montant total des autres charges d'exploitation supportées au cours des 12 derniers mois ? |__|__|__|__|__|__|__|

Après M46 >> Module O (page 22 du questionnaire principal)